Les dix soirées malheureuses

Mu□ammad Mahdī, Mu□ammad al-Mahdī al-□ifnāwī, Jean Joseph Marcel

LES DIX SOIRÉES

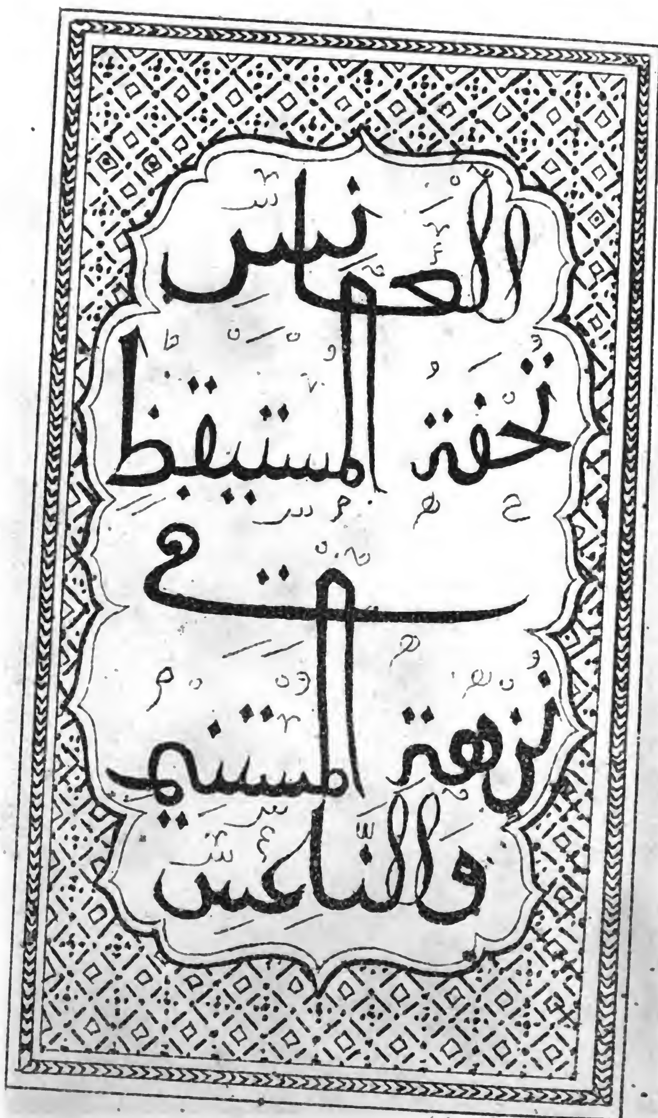
MALHEUREUSES,

OU CONTES D'UN ENDORMEUR.

TOME I.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,

RUE GARENCIÈRE, N. 5, F. S.-G.



تحفة المستيقظ الآنس
في
نزهة المستبيت الناعس

LES DIX SOIRÉES
MALHEUREUSES,

CONTES D'ABD-ERRAHMANN,

TRADUITS DE L'ARABE,

D'APRÈS UN MANUSCRIT DU CHEYKH EL-MOHDY,

PAR J.-J. MARCEL,

ORIENTALISTE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, etc.

. . . . Si vous ne dormez pas, dites-nous un de ces beaux contes que vous savez. . . . .
(*Mille et une Nuits.*)

TOME PREMIER.

PARIS.

JULES RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, N. 6.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

RUE RICHELIEU, N. 49.

1829.


HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

A Madame

Amable Tastu.



Madame,

Vous avez desiré connaître la littérature légère des Orientaux; permettez-moi de vous en offrir cet échantillon en hommage.

Je me trouve bien hardi d'oser mettre sous les yeux de la Muse gracieuse de notre pays un opuscule où j'ai essayé de traduire en mauvais vers français ceux d'une Muse de l'Orient.

Mais j'ose en même temps espérer que vous daignerez accorder un sourire de bienveillance à ma hardiesse, et que vous lui pardonnerez en lisant la fable suivante.

La Fauvette.



La Fauvette, honneur du bocage,
Le charmait par ses plus doux chants;
Le Geai tenta dans son ramage
D'imiter ces divins accents.

Les oiseaux, du chantre inhabile
Qui fatiguait l'écho des bois,
Veulent faire taire sa voix,
Et vont assiéger son asile.

Mais la Fauvette, redoutant
Pour le Geai leur effort hostile,
Dit : « A la gloire de mon chant,
« Amis, ce zèle est inutile;

« Ces sons rauques, dont il prétend
« Contrefaire ma mélodie,
« Loin d'en être la parodie,
« Sont un hommage qu'il lui rend. »

J.-J. Marcel.



PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Une demoiselle qui passait sa vie à lire des romans, et qui se croyait beaucoup d'esprit et de littérature, disait un jour, du ton le plus tranchant, au petit cercle dont elle était l'oracle : « Moi, je ne lis jamais les *surfaces* d'un livre, « je les ai toujours trouvées trop longues et « trop ennuyeuses. »

Je présumai que notre virtuose prétentieuse avait voulu dire *préfaces*, et je me promis bien de n'en jamais faire imprimer auxquelles on pût reprocher les deux défauts qui avaient attiré son animadversion.

Celle-ci sera courte, j'espère : elle se bornera à prier les lecteurs et même les lectrices de lire, avant tout, l'AVIS PRÉLIMINAIRE suivant ; je crois cette lecture indispensable pour l'intelligence de l'ouvrage lui-même.

Je désire bien aussi qu'on ne néglige pas les notes, que le traducteur a cru nécessaires, et qui sont placées à la fin de chaque volume; on y trouvera, outre quelques explications dont on ne pourrait se passer, des anecdotes qui paraîtront peut-être piquantes, et qui ne seront pas sans doute inutiles pour faire connaître les mœurs, la littérature, je dirai même la philosophie de l'Orient, considérées sous un nouveau jour.

J'ose me flatter que l'avis préliminaire et la plupart des notes n'ennuieront pas plus que *la préface* et le texte lui-même.

AVIS PRÉLIMINAIRE

DU TRADUCTEUR.

Le peuple arabe est un peuple conteur;
J'aime ces *Nuits* dont il est l'inventeur.
La Harpe.

Les fonctions administratives dont j'ai été chargé pendant l'expédition d'Égypte m'ont laissé au Kaire moins de loisirs que ne l'aurait désiré mon goût ardent pour la littérature orientale. Cependant j'ai pu parvenir à y recueillir plus de deux mille manuscrits arabes, turcs, persans, cophtes, etc., etc., et je n'ai regretté ni les dépenses ni les démarches, pour enrichir cette précieuse collection. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser les richesses littéraires qu'elle renferme, et de rendre compte des moyens

divers qui m'en ont valu la possession ; je me bornerai donc à faire connaître en peu de mots l'historique des circonstances qui ont fait tomber entre mes mains le manuscrit dont j'offre aujourd'hui la traduction.

Parmi les principaux personnages du Kaire avec lesquels je m'étais lié, et dont mon habitude de la langue arabe me permettait de cultiver l'amitié, celui avec lequel j'avais des relations plus fréquentes et plus familières, entretenues par le voisinage, était le cheykh MOHAMMED ÊL-MOHDY, jouissant depuis long-temps dans la ville d'une haute considération, qu'il a conservée sous les divers gouvernemens qui se sont succédé en Égypte.

Né au Kaire, de parens cophtes, et par conséquent chrétiens, il se nommait d'abord HEBAT-ALLAH (*Dieu-donné* ou *don de*

Dieu); il avait pour père un intendant des biens de Souleyman-Kachef. Celui-ci, ayant vu le jeune Hebat-Allah, le prit en amitié, et voulut en faire un des mamlouks de sa maison; le jeune-homme, se sentant peu de goût pour les armes, en avait au contraire beaucoup pour l'étude. Ses dispositions ne changèrent rien à l'affection du kachef: et, par ses soins et ses libéralités, le jeune Hebat-Allah devint musulman, prit alors le nom d'Él-Mohdy (*le bien conduit*), et fut attaché à la célèbre mosquée d'*él-Azhar* (des fleurs), en qualité d'étudiant.

Personne n'ignore que cette mosquée, la plus considérable du Kaire, est le siége d'une université musulmane, dont la réputation a toujours été florissante, et s'est répandue dans tous les pays où règne l'is-

lamisme. Des professeurs, payés sur les fonds immenses que possède la mosquée, y enseignent toutes les sciences connues dans l'Orient, et des étudians de tout âge y accourent continuellement de toutes les contrées musulmanes. J'y en ai vu plusieurs qui étaient venus de Maroq, d'Astrakhan et de l'Inde.

Le jeune êl-Mohdy suivait avec ardeur les leçons des cheykhs : il ne tarda pas à être reçu cheykh lui-même, et dès ce moment il commença à prendre une grande influence dans l'administration civile et religieuse de la ville. Il fut alors nommé *katem-ser el Diwan* (secrétaire du Divan); et, à l'arrivée des Français, il fut conservé dans ce poste par le général en chef[1].

Quels que pussent être ses préjugés religieux et son habitude du régime des

mamlouks, il paraît qu'il avait eu des sujets de mécontentement à l'égard de leur gouvernement, et qu'il s'attacha sincèrement à la cause des Français, auxquels il rendit, en plus d'une occasion, de grands services [2].

J'ai parlé de ses préjugés religieux; et, en effet, nous nous figurons les musulmans de l'Orient comme étant tous d'un fanatisme outré, et d'une crédulité aveugle : cependant là, comme partout, on trouve, dans la classe des gens instruits, des *philosophes* dont l'esprit juste aime à consulter les lumières de la raison, et qui n'attachent pas plus d'importance qu'ils ne le doivent aux pratiques superstitieuses et aux rits purement cérémoniels, qui trop souvent sont tout pour le vulgaire.

Je ne puis me refuser à raconter deux

anecdotes, d'après lesquelles on n'hésitera pas, je crois, à ranger le cheykh *él-Mohdy* dans cette classe philosophique.

Voici la première :

Le cheykh êl-Mohdy était mon voisin, comme je l'ai déjà dit, et il venait presque tous les jours passer avec moi une partie de la soirée. Accroupis sur les coussins d'un divan, à l'ombre odorante des orangers et des jasmins d'Arabie, nous fumions, nous causions, et j'ai recueilli dans sa conversation, toujours vive et animée, des renseignemens circonstanciés, et des détails bien précieux sur l'histoire des derniers temps des mamlouks, surtout sur les mœurs tant intérieures qu'extérieures des habitans du Kaire.

Je pourrai, par la suite, publier quelques-unes des anecdotes qu'il m'a commu-

niquées ; mais revenons à nos séances du soir.

Tout en causant, tout en fumant, tout en respirant l'air frais et embaumé, nous savourions d'instans en instans de petites tasses d'un moka délicieux pris sans sucre, suivant la coutume du pays; mais ce qui plaisait encore plus au cheykh êl-Mohdy, c'était quelques petits verres d'une excellente eau-de-vie de France, dont j'avais conservé quelques bouteilles, et dont l'influence ne contribuait peut-être pas peu à l'exactitude qu'il mettait à nos rendez-vous.

Un jour, ou plutôt un soir, après plusieurs libations gaiement répétées, et pendant lesquelles le cheykh avait toujours eu soin de boire deux coups pour un, voyant sa physionomie devenir de plus en

plus gaillarde, j'eus avec lui le dialogue suivant :

MOI.

« Mais, respectable cheykh, le prophète, « sur qui soit le salut et la bénédiction, « n'a-t-il pas, en son livre sublime, défendu « expressément aux musulmans l'usage du « vin ?

LE CHEYKH.

« Non ; vois le livre.

MOI.

« Le voici ; lis : 2[e] *sourate, verset* 219. « *Dieu m'a dit : ils t'interrogeront sur le vin* « *et sur le jeu ; dis-leur que l'un et l'autre* « *renferment les plus grands péchés.....*

LE CHEYKH.

« Continue le verset :...... *Mais que l'un* « *et l'autre peuvent être utiles aux hommes.*

MOI.

« Je lirai, à mon tour, la fin du verset :...
« *Et cependant le péché certain en est beau-*
« *coup plus grand que l'utilité incertaine.*
« Je lis aussi au verset 99 de la sourate cin-
« quième :

« *O vous, qui croyez en Dieu et en son*
« *prophète, n'oubliez pas que le vin, le*
« *jeu, l'idolâtrie et la divination par les*
« *flêches*[3] *sont une abomination et l'œuvre*
« *de Satan : fuyez-les, si vous voulez être*
« *heureux : Satan a envoyé le vin et le jeu*
« *parmi les hommes, pour y faire naître*
« *les inimitiés....*

LE CHEYKH.

« C'est bien ! Mais je ne joue jamais, et,
« en buvant avec toi, je sens resserrer les
« nœuds de notre amitié. Encore un petit

« verre ! *A ta santé et à la conservation de*
« *notre amitié.*

MOI.

« Je te remercie : cependant, tu ne m'as
« pas répondu sur l'interdiction du vin.

LE CHEYKH.

« Ceci n'est pas du vin : encore un petit
« verre !

MOI.

« Cela n'est pas du vin ; mais cela en
« vient : d'ailleurs tous les commentateurs
« du Koran, et toutes les traditions se
« réunissent pour ordonner aux musul-
« mans l'abstinence des liqueurs fortes qui
« enivrent....

LE CHEYKH.

« Cela ne m'enivre pas.... Encore un pe-
« tit verre !... »

Je ne pus m'empêcher de rire, et la discussion finit : je me sentais désarmé.

Passons à la seconde anecdote que j'ai promise.

La ville du Kaire avait ouvert ses portes aux Français, après la bataille des Pyramides. La population paraissait avoir accueilli avec plaisir les nouveaux maîtres que lui donnait la victoire, et se féliciter en se voyant délivrée par eux du joug des mamlouks, dont le poids était devenu de jour en jour plus tyrannique et plus insupportable. Les mamlouks semblaient abattus comme par un coup de foudre, et leurs débris fuyaient en désordre dans la Haute-Égypte, réfuge accoutumé du parti vaincu dans leurs guerres intestines ; mais ordinairement le parti vainqueur n'osait les poursuivre dans cet asyle, et cette fois,

le général Desaix, avec l'élite des troupes, marchait, infatigable, à leur poursuite : tout faisait croire que les restes de leur puissance y trouveraient inévitablement leur tombeau.

Un nouveau divan avait été créé : on y remarquait le cheykh *el-Bekvy*, qui possédait l'éminente dignité de *Nakib el-âchraf* (Chef du corps des *chérifs* ou nobles descendans du prophète), le cheykh êl-Mohdy en était secrétaire ; les autres membres avaient été choisis parmi les cheykhs de toute l'Égypte les plus remarquables par leur zèle, leur mérite personnel, et leur influence. Cette influence était d'autant plus utile, que le divan était un corps intermédiaire entre les Français et les habitans, sanctionnant les dispositions administratives et financières des premiers à

l'égard de leurs nouveaux sujets : ceux-ci n'auraient obéi peut-être qu'avec répugnance aux ordres immédiats de leurs vainqueurs, tandis qu'ils se seraient crus coupables de ne pas suivre aveuglément les directions d'une administration prise parmi leurs compatriotes et leurs co-religionnaires : aussi leur soumission et leur confiance étaient-elles entières pour ce corps de magistrature, composé de personnages qu'ils avaient l'habitude de vénérer et de regarder comme leurs supérieurs naturels, tant sous le rapport civil que sous le rapport religieux, ces deux systèmes se mêlant et se combinant toujours ensemble chez tous les peuples de l'Orient.

Tout paraissait donc tranquille, et tout paraissait devoir l'être; le présent semblait un sûr gage de l'avenir, quand tout-à-coup

éclate une révolte inattendue[4], et l'on apprend de tous les points de la ville que la population en est soulevée. Mise en jeu, par des agens secrets et inconnus, en un clin-d'œil la populace a commis les plus grands ravages. Les postes, peu nombreux et disséminés, ont été attaqués, égorgés; les Français isolés, assassinés; les *mouezzins*, du haut des minarets, appellent les musulmans à *la guerre sacrée*. Le général Dupuy[5], envoyé avec un détachement insuffisant pour comprimer l'élan de la rébellion, a été massacré avec tous ses soldats. L'aide-de-camp du général en chef, le jeune et brave Shulkowsky[6], est tombé sous les coups des furieux.

Ivre de ces triomphes, une multitude fanatisée pousse ses flots immenses jusqu'à la place Ezbekieh et menace le quar-

tier-général. Il était temps d'employer les plus grands moyens, pour faire face à la tempête. La réaction fut terrible. Toutes les troupes réunies attaquent à leur tour cette tourbe tumultueuse : la discipline et la tactique européenne, le canon français, ont bientôt repoussé, dispersé un ramas, sans chefs, et presque sans autres armes que son nombre et sa fureur. La ville est reconquise; les rues, les places, sont désertes; mais les moteurs de la révolte, poussés par le désespoir et la nécessité d'éviter les supplices qui menacent leurs têtes, se sont refugiés dans la grande mosquée d'êl-Azhar [7], et y ont réuni tout ce que la ville peut renfermer d'hommes armés et déterminés. Ils barricadent la mosquée et ses dépendances, dont l'étendue renfermait un quartier entier, et se prépa-

rent à la défense au sein de cet asyle, jusqu'alors respecté dans toutes les guerres civiles précédentes.

Rien n'arrête les grenadiers français, tout est culbuté, enfoncé, et les vainqueurs entrent au pas de charge jusqu'au milieu de la nef de la mosquée[8].

Les principaux coupables sont saisis et punis[9]; leurs complices, désarmés, ne doivent la vie qu'à la clémence française; tout le reste fuit épouvanté : il n'y a plus à craindre, ni attaque, ni résistance; tout est soumis.

Il restait un grand acte de justice à exercer. La vengeance semblait réclamer la punition de la ville elle-même, dont la population, mobile et changeante, s'était laissé entraîner à partager des désordres aussi désastreux.

Le général en chef se borna à frapper une contribution extraordinaire sur le Kaire, et à supprimer son divan, qui n'avait ni su, ni pu, ni peut-être voulu prévenir la révolte, déclarant que, dorénavant, les habitans coupables ne seraient plus régis que par le pouvoir militaire. Cette punition, toute clémente qu'elle était, fit sur les habitans le plus grand effet; au lieu d'être soumis aux lois de leur pays et à une administration choisie dans leur sein, ils se regardaient comme un troupeau d'esclaves, pour lesquels il n'existe d'autres lois que le bon plaisir et les caprices de leurs maîtres.

Toute la ville était dans la stupeur, et la terreur ne pouvait même plus contenir partout les signes d'un mécontentement général. D'un autre côté, les commandans

français, peu au fait de la langue et des usages du pays, ne savaient à qui s'adresser pour faire exécuter leurs ordres, et faire rentrer les contributions. Partout des résistances partielles avaient lieu ; les rues de la ville présentaient un aspect morne et farouche, et les Français isolés n'auraient pu se hasarder à la parcourir sans danger. La suppression du divan avait été plus nuisible encore aux Français, que pénible pour les habitans.

Un tel état de choses ne pouvait durer. Le général en chef se décida à rendre à la ville son divan ; mais il présenta cette détermination de son habileté politique, comme un acte de clémence, et comme le gage d'une confiance mutuellement rétablie.

Les habitans accueillirent, par les trans-

ports de la joie la plus éclatante cette concession, à laquelle ils étaient loin de s'attendre. Des illuminations brillantes manifestèrent l'allégresse publique, et un grand dîner eut lieu chez le général en chef.

A ce dîner, furent invités les plus marquans des généraux français, les principaux chefs d'administrations, et, non-seulement les membres du divan rétabli, mais encore les personnages de la ville les plus remarquables, soit par leurs richesses, soit par leur popularité.

La réunion était brillante et nombreuse, et l'accord que présentait l'hilarité générale offrait l'image d'une belle soirée dans laquelle un air calme et un ciel pur succèdent à un violent orage.

On se place : tous les cheykhs d'un côté, leur ignorance de la langue française leur

faisant préférer le voisinage de leurs compatriotes.

Jusqu'à une certaine époque du repas, tout alla bien; mais les domestiques français ayant apporté pour *le coup du milieu* des verres qu'ils emplirent d'un excellent vin blanc de France, en placèrent devant chacun des convives, même devant tous les cheykhs.

Bientôt un léger murmure circule, peu à peu la rumeur augmente, la surprise et le mécontentement se peignent successivement sur toutes les figures.

« C'est du vin, dit l'un!

« Du vin! dit un autre, du vin! à des « cheykhs musulmans! et en public! »

« C'est une insulte, dit un troisième, un « moyen inspiré par la vengeance pour es-« sayer de nous faire perdre le respect

« du peuple et la considération publique.

« Sortons tous, dit un cheykh plus exas-
« péré, allons redire à nos frères l'outrage
« qu'on fait, en nous, à notre religion et à
« notre saint prophète. »

Le cheykh êl-Mohdy n'avait pas perdu un seul de ces symptômes d'rritation, et de ces propos plus dangereux encore, dont les suites pouvaient être déplorables dans une ville à peine pacifiée, et où un seul brandon jeté imprudemment pouvait si facilement rallumer le plus vaste incendie.

Il avait tout vu, tout entendu, sans avoir l'air d'y faire la moindre attention, plongé en apparence dans cette rêverie apathique et vague, à laquelle les Orientaux aiment tant à se livrer. Tout-à-coup, il semble s'éveiller. « Qu'est-ce, dit-il, qui vous
« trouble ? »

On lui explique le sujet du mécontentement général : « On nous a offert du vin « à boire ! — Ce n'est peut-être pas du vin, dit tranquillement le cheykh en prenant son verre avec nonchalance; il le regarde; « ce n'est pas du vin, assure-t-il hardiment; « le vin n'a pas cette couleur. » Les esprits commencent à se calmer, et paraissent prêts à suivre l'impulsion que leur donnera le chef habile, dont ils connaissent depuis long-temps les lumières et l'orthodoxie. Le cheykh semble réfléchir un instant, et chacun, attentif, l'observe en silence. Bientôt il flaire le verre et avale son contenu, en disant : « Voyons ce que c'est véritable-« ment; » il boit, savoure en vrai gourmet : « C'est du vin, mes frères; mais il est dé-« licieux, et s'il y a du péché pour moi et « pour vous à en boire, que le saint pro-

« phète fasse retomber ce péché sur les « Français. » Il redemande un second verre ; les cheykhs boivent à son exemple, en répétant : « Que le péché retombe sur les « Français. » La discorde qui avait voltigé sur la table, prête à prendre un plus grand essor, s'enfuit à tire d'ailes. La gaîté anima le reste de la soirée, et il n'y eut pas de révolte dans la ville.

On connaît maintenant le cheykh êl-Mohdy.

Un jour, nous causions de la littérature arabe, et je lui parlai, par occasion, des *Mille et une Nuits*, dont je venais d'acheter un manuscrit. « C'est un livre plus an- « cien qu'on ne le croit communément, me « dit-il, mais il a passé par plusieurs mains : « il a été retouché, rallongé, refait succes- « sivement en plusieurs parties, et on ne

« trouve plus, à présent, le véritable texte « original. Au reste, il a servi de type à « plusieurs ouvrages faits sur le même plan, « et je possède, parmi mes livres, un ma- « nuscrit de cette nature, dont l'auteur a « au moins le mérite d'avoir donné à son « recueil peu d'étendue, et d'avoir évité « les longueurs interminables de son mo- « dèle, où les différentes histoires s'en- « chaînent et s'entrelacent les unes dans « les autres, souvent d'une manière vrai- « ment inextricable. »

Sur le désir que je lui témoignai de voir ce manuscrit, il me l'apporta le lendemain, et me pria de l'accepter.

Ce manuscrit était écrit de sa main, et j'eus tout lieu de penser qu'il en était réel- lement l'auteur et non le copiste; ce qu'il ne voulut pourtant pas m'avouer, quoi-

qu'il ne manquât jamais de sourire en m'affirmant l'assertion contraire.

L'ouvrage a sur sa première page et dans son préambule le titre suivant :

« TOHHFET EL-MOSTEYQIDH ÊL-A'ANIS
« FY NOZHET ÊL-MOSTENYM OU-EL-NA'IS.

« *Présent du réveilleur célibataire, pour*
« *l'amusement de celui qui aime l'assoupis-*
« *sement et le sommeil.* »

C'est ce manuscrit dont j'offre la traduction au public dans les pages suivantes. J'ajouterai que l'ouvrage étant, suivant l'usage de presque tous les écrivains orientaux, entremêlé de quelques vers arabes, j'ai cru devoir essayer, sans prétention, de les rendre en autant de vers français. Je désire qu'on soit indulgent pour le peu d'élégance de leur facture, en faveur de

l'exactitude de leur traduction. Rien n'empêche d'ailleurs qu'on ne les regarde tout simplement comme des lignes de prose.





LE CHEYKH EL MOHDY.

LES DIX SOIRÉES

MALHEUREUSES

D'ABD-ERRAHMAN EL-ISKANDERANY;

OU

Contes d'un Endormeur.

PRÉAMBULE.

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX!

Louange à *Dieu* qui a créé le jour et la nuit pour les hommes, et les hommes pour le jour et la nuit. Il a créé le jour, pour être partagé entre l'accomplissement de nos devoirs et les repas nécessaires à la réparation de nos forces; il a

créé la nuit, pour être partagée entre le sommeil et l'amour.

Et n'a-t-il pas embelli le cours éveillé de nos journées par les rêves brillans de l'espérance, comme les heures de notre sommeil par ces songes rians, dont les illusions fortunées rendent le pauvre aussi heureux que le riche, le faible opprimé aussi puissant que le potentat oppresseur, le prisonnier dans les fers aussi libre que l'Arabe du désert qui ne dépend que de son bras et de sa lance.

Ces songes ne punissent-ils pas plus sévèrement encore de tortures inévitables le criminel assoupi, que les remords qui l'agitent éveillé au sein de ses jouissances.

Dieu se montre partout à nous puissant et bienfaisant lorsque nous sommes éveillés; mais sa bonté et sa puissance ne se

révèlent pas moins dans l'intervalle qui tient nos sens et nos membres engourdis.

Louanges soient donc rendues à Dieu créateur, car il a tout distribué avec justice et bienfaisance; et que nos bénédictions et nos saluts soient adressés à notre seigneur *Mohammed* le sceau des prophètes, l'apôtre élu de Dieu, à sa noble famille et aux compagnons fidèles de son apostolat.

Or donc, sachez que j'ai composé cet ouvrage d'après les récits de *Khaouageh Abd-errahman el-Iskanderany*, et je lui ai donné le titre de *Présent de l'éveilleur célibataire, pour l'amusement des amis de l'assoupissement et du sommeil.*

La cause de ce titre sera suffisamment développée dans la narration des circons-

tances mêmes que renferme ce livre; et si l'on me reproche d'être trop amateur du sommeil, et de vouloir communiquer cette inclination aux autres, je répondrai que le sage Souleymân, sur lequel soit la bénédiction de Dieu, a dit dans ses paraboles :

« Trois choses sont préférables à trois « autres, la mort à la naissance, les bonnes « actions aux beaux discours, et le sommeil « au réveil. »



INTRODUCTION.

On connaît assez généralement mon nom et ma position au Kaire, et je crois les détails, où je pourrais entrer à ce sujet, inutiles à l'histoire que je vais raconter.

J'ai fait, pour mes propres affaires ou pour celles des autres, des voyages à Damas, à Geddah et à Tripoli d'occident; mais c'est pour satisfaire à mes devoirs de religion que j'ai entrepris le saint pélerinage de la Mecque [10].

Un soir, nous étions dans le désert à l'orient de Soueys : nous avions dépassé le *Gebel-Thour* [11], et nous entrions dans le *Ouady-Mousa*.

La caravane s'était arrêtée pour pren-

dre du repos, on avait déchargé les chameaux : accroupis, le pied gauche retenu et attaché vers leur épaule par la courroie destinée à les empêcher de se relever et de fuir, ils broyaient avec bruit des fèves sèches et des noyaux de dattes; la prière était faite, les feux allumés, les tapis étendus, et les cercles des dormeurs se formaient silencieusement autour des foyers; j'allais moi-même m'étendre pour me reposer sur le tapis et les coussins que mes esclaves m'avaient arrangés, et je m'apprêtais à y attendre le sommeil en fumant du tabac mêlé de bois d'aloës dans mon *narguil* (pipe persane) de voyage. J'entends une légère rumeur, et je vois un homme revêtu des livrées de la pauvreté, que chaque cercle repoussait successivement et qui paraissait ne pouvoir trouver

d'endroit où il pût se reposer et passer la nuit.

Indigné de ce manque de charité, si peu ordinaire parmi de pieux musulmans qui s'acquittent du saint pélerinage, je le fais appeler, j'ordonne qu'on lui serve à manger, et je lui désigne une place et une natte auprès de mon foyer.

Quand il s'est rassasié, je lui demande quel motif peut avoir causé le refus, que chacun semble s'être concerté à lui faire, de l'admettre auprès de son foyer. « Hélas, sei-
« gneur, me répondit-il, c'est une histoire
« un peu longue, elle renferme les aventu-
« res de dix soirées bien malheureuses, et,
« si vous voulez bien me le permettre, j'en
« partagerai aussi le récit en dix soirées.
« Au reste, le Dieu créateur et rémunéra-
« teur, que j'invoque pour vous, vous ren-

« dra, par ses faveurs en cette vie et dans « l'autre, le bien que vous m'avez déjà « fait et celui que vous voudrez bien me « faire encore. » Puis il me récita ces vers :

« La main du bienfaiteur, répandant sa largesse,
« Est comme un sol fertile, où maint et maint sillon
« De son cultivateur centuple la richesse ;
« Plus son sein fut ouvert, plus il devient fécond. »

Je souris à cette manière adroite de s'assurer pendant dix soirées la nourriture et le logement, et sur mon invitation il commença son histoire en ces termes :

PREMIÈRE SOIRÉE.

HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN EL-ISKANDERANY.

Je suis né à Alexandrie et je n'ai pas toujours porté les misérables habits dont je suis couvert; mon père se nommait *Hagy Aly êl-Mokhtar*, et était un des principaux négocians de cette ville; la plus grande partie de son commerce se faisait avec les Francs, et par son activité et son intelligence il réussit à amasser une fortune considérable.

Il se maria à la fille d'un autre négociant de la même ville, qui mourut après deux ans de mariage, en me donnant le jour. Je passai moi-même d'abord pour avoir perdu la vie en même temps que ma mère, et on ne s'aperçut qu'au moment ou on voulut la laver et l'ensevelir, que je respirais encore. La mort m'aurait alors épargné bien

des souffrances, mais Dieu ne l'a pas voulu. Nous sommes à lui, et nous retournerons vers lui quand il voudra et comme il voudra; louange à Dieu bienfaisant et juste.

On me donna le nom d'*Abd-errahman ben-Aly*, j'y joignis de plus le surnom d'*el-Iskanderany* (natif d'Alexandrie) et j'espère y ajouter bientôt, comme mon père, le prénom d'*el-Hagy* (pélerin de la Mecque), si Dieu me favorise d'un heureux voyage.

Le chagrin que causa à mon père la perte de ma mère lui fit prendre le parti de quitter Alexandrie: il se trouvait assez riche pour cesser son commerce; il en vendit donc les marchandises et les ustensiles, acheta une maison au Kaire, dans le quartier appelé *Bâb Zouyléh*[12], et une grande partie de mes parens vint se fixer successivement au Kaire, d'après son exemple.

Mon père m'avait emmené avec ma nourrice lorsque je n'avais pas encore

deux ans. Sans vous ennuyer des détails de mon enfance et de ma jeunesse, je vais reprendre mon histoire à l'époque où mon père mourut.

Lorsque son temps fut accompli, j'avais vingt-cinq ans, et me voyant par sa mort possesseur de grandes richesses, je ne me sentais de goût ni pour les plaisirs ni pour les voyages. J'avais quelques amis que je consultai sur le genre de vie que je suivrais. Les conseils qu'ils me donnèrent ne me plurent aucunement, et je me décidai à prendre les avis de quelques cheykhs [13], anciens amis de mon père. L'un d'eux, après m'avoir écouté attentivement, me dit : « Mon fils, le peu de goût que vous « avez pour les plaisirs qui séduisent or- « dinairement les jeunes gens est une « preuve que le Dieu très-haut et très- « puissant a mis en votre cœur des incli- « nations naturelles pour l'étude. Achetez « des livres à la *Koutoubiéh* (okel [14] ou bazar « où se tiennent les libraires), et lisez les

« historiens et les poètes des anciens temps;
« vous verrez peut-être dans les aventures
« qu'ils rapportent des indications pour le
« genre de vie qui vous pourrait plaire;
« dans tous les cas vous n'aurez pas perdu
« votre temps, et vous l'aurez employé
« d'une manière satisfaisante, en même
« temps vous aurez orné votre esprit de
« vers agréables et de récits intéressans,
« que vous pourrez raconter dans l'occa-
« sion, au grand plaisir de ceux qui vous
« écouteront ».

Je crus le vieillard, je le remerciai et j'allai à la Koutoubiéh, d'où je revins avec quatre chameaux chargés de livres.

(Ici se trouve dans le manuscrit arabe la liste assez longue des livres achetés par Abd-errahman.)

Je m'enfermai pour les lire, et la lecture me charma tellement que bientôt mes amis ne me virent plus, et que je ne parus même aux yeux de mes domestiques et de mes esclaves, que pour prendre de courts repas que j'aurais voulu abréger encore.

Je ne puis disconvenir du plaisir que mes livres m'ont causé; mais que de maux ensuite m'a attirés leur lecture!

Je passai ainsi trois ans entiers, et j'avais lu tous les auteurs arabes, turcs et persans dont j'avais fait l'acquisition. Au bout de ce temps, me sentant la tête remplie de récits merveilleux, d'anecdotes intéressantes et de tirades poétiques, je résolus de ne plus garder ce trésor pour moi seul, et de faire participer les autres au plaisir que sa conquête m'avait causé.

Il me vint dans l'idée de faire mon premier essai sur mes domestiques et sur les esclaves de ma maison.

« Si mes récits, me disais-je en moi-même, « paraissent avoir quelque agrément pour « ces gens grossiers et ignorans qui n'en « ont jamais entendu, combien ne plai- « ront-ils pas davantage aux amis que je « vais revoir et qui en comprendront tout « le mérite. »

Je réalisai mon projet dès le soir même

après la prière du coucher du soleil, je fis rassembler tous mes domestiques et mes esclaves dans un grand salon au haut de ma maison.

Ils furent étonnés de cet ordre nouveau pour eux, et leur surprise fut bien plus grande encore quand ils apprirent que leur maître ne les avait ainsi réunis que pour leur raconter une histoire.

Voici celle que j'avais choisie exprès pour eux, parce que je me rappelais que sa lecture m'avait causé le plus grand plaisir.

LE KHALYFE, LES DOCTEURS ET LE VIEILLARD.

Le célèbre khalyfe Abbasside *Haroun-el-Rachyd* était un jour assis dans sa *coupole des fleurs*, et avait auprès de lui l'illustre docteur *Abou-Abdallah*, *Malek el-Medeny*, *Abou-Sayd el-Asmay*, et *Faddel ben-Yahya*, frère de lait et favori du prince. La conversation était tombée, et il se passa quelque temps sans qu'aucun d'eux ouvrît la bouche.

Enfin, le khalyfe, se réveillant de cette espèce de torpeur, leur adressa ces paroles : « Dites-moi quelque chose qui me « plaise et qui me soit utile. Celui qui rem- « plira à mon gré ces deux conditions re- « cevra en récompense mille dinars. » Abou-Sayd, après s'être incliné respectueusement devant le khalyfe, commença en ces termes : « Prince des fidèles, [15] que « le bonheur vous accompagne et éternise « votre règne [16].

« *Abdallah ben-Mokannah* [17] m'a appris « qu'il avait lu dans les anciens historiens « persans que *Kayoumarath* et la dynas- « tie des *Pichdadiens* [18], dont il fut l'illustre « fondateur, durent leur prééminence sur « tous les autres princes contemporains « à dix règles de conduite qu'ils prati- « quaient scrupuleusement.

« La première était de ne jamais donner « leurs filles en mariage à des princes étran- « gers.

« La deuxième, d'épouser au contraire « toujours des princesses étrangères.

« La troisième, d'admettre tout le monde « à leur table et de n'aller partager la table « de personne.

« La quatrième, de ne prendre conseil « de personne quand ils voulaient placer « un bienfait.

« La cinquième, de tenir exactement « leur parole, et de ne manquer jamais « aux promesses qu'ils avaient faites.

« La sixième, de rendre en gratifications

« à leurs vassaux les redevances annuelles « que ceux-ci étaient obligés de leur payer.

« La septième, de donner moins de « temps au loisir qu'au travail.

« La huitième, quoique leur religion « leur permît le vin, de n'en boire jamais « assez pour troubler leur raison.

« La neuvième, de ne jamais punir que « quand leur colère était passée.

« La dixième enfin, de fuir la société « des ignorans, et de ne se plaire que dans « celle des savans et des philosophes. »

Le khalyfe ne témoigna aucune admiration et aucun plaisir quand cette narration fut terminée, et, croyant n'y voir qu'une allusion à ses bontés pour Malek, Faddel et Abou-Sayd lui-même, il garda un silence indifférent, sans ordonner qu'on donnât mille pièces d'or à Abou-Sayd.

Quelques instans après il fit signe à Faddel. Celui-ci, espérant être plus heureux, prit à son tour la parole. « Grand prince, « dit-il, les savans historiens, qui ont

« comparé ensemble les caractères des
« anciens rois de Perse et la marche de
« leurs divers gouvernemens, en ont tiré
« les remarques suivantes :

« Dans la première dynastie, celle des
« *Pichdadiens*, *Giamschid*, qui en fut le
« quatrième prince, regardait un âge
« avancé comme le plus grand titre aux
« honneurs et aux fonctions publiques.
« Sous son règne, les vieillards étaient dé-
« corés de sa plus éclatante faveur.

« Sous son second successeur *Afridoun*,
« cette faveur fut attachée non au grand
« âge, mais aux longs services ; et, plus on
« avait vieilli dans un emploi, plus on pou-
« vait espérer de parvenir à un poste émi-
« nent.

« *Manougeher*, successeur et descendant
« d'Afridoun, ne protégea que la noblesse
« et l'illustration des anciennes races. Un
« noble sans mérite pouvait alors parvenir
« à tout.

« Le système changea sous les *Kaya-*

« *nides* [19]. *Kay-Kaous*, fils de *Kay-Kobad*, « et deuxième roi de cette seconde dynas- « tie, n'aimait que l'esprit, le jugement, la « science. L'habileté et les connaissances « étaient les titres indispensables pour par- « venir.

« Sous *Kay-Khosrou*, successeur de *Kay-* « *Kaous*, la palme fut donnée au courage, « à la vaillance et aux exploits militaires.

« *Lohorasp*, quatrième prince de la même « dynastie, et *Kuschtasp*, son fils, ne re- « cherchèrent à leur tour que la probité et « l'intégrité. Leur règne fut celui des gens « vertueux.

« Enfin, lorsque *Khosrou-Anouschir-* « *van*, fils de *Kobad*, dix-neuvième prince « Sassanide et le plus grand monarque de « cette dynastie [20], monta sur le trône, il « exigea qu'on réunît toutes ces différentes « qualités. Ses faveurs se mesuraient sur le « degré auquel on les possédait. La ri- « chesse était le seul titre qui n'obtenait « rien de lui. »

Faddel se tut, et le khalyfe ne témoigna pas plus de satisfaction cette fois que la première. Après quelques instans de silence, se tournant du côté de Malek. « A « votre tour, lui dit-il; essayez si vous « réussirez. »

Malek s'inclina respectueusement et prit la parole :

« Prince, dit-il, on rapporte que le kha-« lyfe *Abou-Giafar al-Mansour*[21], sur la « fin de sa vie, se trouvant un jour avec « ses conseillers les plus intimes, leur de-« manda s'ils connaissaient quelque vice « ou quelque défaut essentiel dans son fils « *al-Mahady*[22], qu'il venait de déclarer hé-« ritier du trône. Ils lui répondirent qu'il « n'en avait aucun, excepté celui de ne s'être « fait aimer d'aucun de ses sujets futurs.

« Cette déclaration, qui fut unanime, « fit réfléchir profondément le khalyfe. « Dès le lendemain, il commença à rendre « des arrêts iniques, à confisquer injuste-« ment les biens des uns, et à s'emparer

« violemment des possessions des autres « musulmans, sans alléguer aucuns motifs « que ceux de sa volonté tyrannique. Il fit « dresser des titres de possession de toutes « ces propriétés immenses, et en fit pré- « sent à son fils *al-Mahady*, en lui disant : « Je suis sur le point de terminer mes jours ; « après ma mort, aussitôt que vous m'aurez « succédé sur le trône, convoquez tous « ceux auxquels j'ai donné des sujets de « plaintes de moi, déchirez vos actes de « propriété, et rendez-leur les biens dont « je les ai dépouillés, à la condition qu'ils « me pardonneront, et qu'ils prieront Dieu « de me pardonner lui-même.

« Le khalyfe *al-Mansour* mourut. *Al-* « *Mahady* exécuta les ordres de son père. « Le premier usage qu'il fit de son auto- « rité fut de rendre les patrimoines de ceux « à qui la feinte tyrannie de son père les « avait enlevés. On pardonna à *al-Mansour*, « on pria pour lui, et *al-Mahady* obtint en « un moment l'amour de tous ses nou- « veaux sujets. »

« Dans ses sentimens on s'abuse :
« Le cœur dit sans motif tantôt oui, tantôt non,
« Ce qu'il refuse à la raison,
« Souvent il l'accorde à la ruse. »

Le khalyfe parut encore moins satisfait de cette histoire que des précédentes, malgré la tirade poétique qui la terminait : *al-Mahady* et *al-Mansour*, qui n'y jouaient pas un très-beau rôle, étaient l'un son père, l'autre son grand-père, et le docteur avait oublié que la vérité doit être couverte ou découverte, suivant les yeux auxquels on la présente.

Haroun, voulant dissiper les idées que cet entretien avait fait naître dans son esprit, crut pouvoir s'en distraire en partant pour la chasse, et Faddel l'y accompagna. La chasse avait déjà duré quelque temps, lorsque le khalyfe se trouva, par la vitesse de son cheval, séparé de la suite qui l'avait accompagné. Faddel seul restait encore auprès de lui. Ils arrêtent leurs chevaux et cherchent à retrouver leur route.

Après avoir essayé inutilement pendant quelque temps de reconnaître le lieu où ils se trouvaient, ils aperçoivent de loin un vieillard qui paraissait occupé à cultiver un champ, et ils dirigent vers lui les pas de leurs chevaux.

Ce vieillard avait une physionomie vénérable; sa barbe et ses sourcils étaient blanchis par le temps, et paraissaient la preuve d'un âge bien avancé. Il était occupé à semer des noix dans son champ. Haroun arrête son cheval, admire pendant quelque temps le travail du cultivateur et les soins qu'il donnait à sa plantation, et s'approchant de lui, « Bon vieil« lard, lui dit-il, combien avez-vous déjà « vécu d'années? » Quatre ans seulement, « répond celui-ci. »

Faddel ne put s'empêcher de réprimander vivement le vieillard. « Ne voyez-vous « pas, lui dit-il, que vous parlez au sou« verain empereur des fidèles, au succes« seur de l'apôtre de Dieu, au soutien de

« l'islamisme, au pontife sacré de la vraie « religion? Comment donc osez-vous pro- « férer devant lui un si impudent men- « songe? »

« Je ne ments point, répondit le vieil- « lard, j'ai dit la vérité.

« Personne, ajouta-t-il, ne peut sans « doute disconvenir qu'aucun bon mu- « sulman ne doit appeler *vie* le temps « qui s'est écoulé sous le gouvernement de « la dynastie hérétique et usurpatrice des « *Ommiades*[23]: sous le règne du bienheu- « reux *Abou-l-Abbas Saffah*, fondateur de « la glorieuse dynastie des *Abbassides*, « maintenant sur le trône, les guerres « cruelles entre les musulmans, qui ont oc- « cupé entièrement cette malheureuse « époque, n'ont permis jamais à personne « de respirer pendant un seul instant de « paix: partout le sang ruisselait par tor- « rens. Le désastre et la terreur régnaient « en tous lieux; la crainte que tous avaient « d'une mort presque certaine faisait de « leur existence une mort anticipée.

« Je ne puis donc compter que quatre « ans d'une véritable vie ; c'est-à-dire, deux « années sous le khalyfe *al-Mahady*, votre « illustre père, et deux autres années sous « le règne de votre majesté sublime, que « Dieu puisse la combler de ses bénédic- « tions et éterniser son empire. »

Cette explication plut à Haroun ; sa suite venait de le rejoindre, et il ordonna à son grand trésorier de payer au vieillard mille pièces d'or ; « mais, ajouta-t-il, com- « ment, bon vieillard, avez-vous pu vous « donner autant de peine à votre âge pour « cultiver ce champ et y semer ces noix, « qui ne doivent être utiles que quand elles « seront devenues de grands arbres ; il est « difficile de croire que vous puissiez ja- « mais en recueillir les fruits. »

« Prince des fidèles, répliqua le vieillard, « les arbres dont les fruits m'ont nourri « ont été plantés par ceux qui sont venus « avant moi, et ceux que je plante nour- « riront ceux qui viendront après moi. »

Le khalyfe, plus satisfait encore de cette réponse que de la première, ordonna qu'on donnât encore mille dynars[24] au vieillard.

Celui-ci ajouta: « Les arbres de cette es-
« pèce ne donnent ordinairement des
« fruits à leur cultivateur que vingt ans
« après avoir été semés, quelque favorable
» que soit la température et l'influence
» d'un soleil fécondant. Moi, au contraire,
« je les ai semés aujourd'hui, et aujour-
« d'hui même, grace au soleil de la bien-
« faisance de notre illustre khalyfe, que
« Dieu le protége, ils m'ont déjà rapporté
« plus de fruits que n'en vaudra jamais
« leur récolte. »

Haroun ordonna qu'on donnât au vieillard encore mille autres pièces d'or, et, se tournant vers Faddel, il lui dit : « Allons-
« nous-en; car si je restais, en causant
« avec lui, j'épuiserais plutôt mon trésor,
« qu'en vous écoutant, vous Faddel, As-
« may, Malek, et tous les autres docteurs
« de ma ville de Baghdad. »

CONTINUATION DE L'HISTOIRD D'ABD-ERRAHMAN.

J'avais lu mon histoire tout d'une haleine, ne voulant influencer en rien mes auditeurs, et attendant qu'elle fût entièrement finie pour connaître, d'une manière moins équivoque et plus impartiale, l'effet que sa lecture pouvait avoir fait sur eux.

Le silence parfait, qui avait régné pendant que ma voix se faisait entendre, m'était un sûr garant de l'attention qu'on lui prêtait.

Je relevai les yeux.... Tous étaient endormis du plus profond sommeil; piqué de cet événement inattendu, et sentant moi-même le besoin de me reposer, je renonçai à éveiller ces dormeurs: les laissant tous dans les mêmes places où le sommeil les avait saisis, je me hâtai, à mon tour, d'aller m'étendre sur mon lit, et je crus de voir remettre au lendemain matin

3.

toute réflexion et toute réprimande à ce sujet.

Le lendemain, le principal de mes domestiques m'éveilla pour m'apprendre que la porte de ma maison était clouée extérieurement, et que mes esclaves s'étaient vainement efforcés de l'ouvrir.

Je n'eus pas long-temps à chercher la cause de ce nouvel accident: le *Nayb* [25], ou lieutenant de police du quartier, parut bientôt avec ses gens, fit déclouer la porte, et, m'ayant fait appeler, m'apprit, avec une grave réprimande, qu'en faisant sa ronde de nuit, il avait trouvé ma porte ouverte; je conjecturai que mes esclaves et mes domestiques, empressés d'obéir à mon appel général de la veille, et ignorant que je dusse les retenir pendant la soirée entière, avaient négligé de fermer la porte pour la nuit; le sommeil qui s'était emparé d'eux les avait mis ensuite dans l'impossibilité de remplir ce devoir.

Le Nayb avait exécuté strictement les ré-

glemens de police en faisant fermer ma porte par ses gens et en la faisant clouer en dehors jusqu'au lendemain matin. Il montra la même exactitude en me condamnant à une forte amende, que je fus obligé de payer sur-le-champ, fort heureux qu'il ne m'eût pas imposé de plus une punition plus grave.

Je reconnus ainsi, à mes dépens, combien étaient fondés ces deux proverbes du sage :

« Sans la porte, la maison serait le pa-
« trimoine du Bédouin.

« Si tu laisses ta porte ouverte, sois as-
« suré que le diable y entrera. »

DEUXIÈME SOIRÉE.

SUITE DE L'HISTOIRE D'AB-DERRAHMAN.

Je réfléchissais en moi-même sur mon désappointement et sur les suites fâcheuses qu'il avait eues pour moi.

« J'ai eu tort, me disais-je; j'ai mis des « boucles d'oreilles à un âne et des bagues « à un pourceau; comment ai-je pu croire « que des esclaves et des domestiques, qui « ne savent que boire, manger et servir « leur maître, pourraient entendre avec « plaisir des choses qui dépassent les bor- « nes de leur intelligence; de quel intérêt « pouvaient être pour eux ces hautes con- « ceptions de la politique, ces détails sur « des rois dont les empires ne leur sont « pas connus, dont les noms mêmes n'ont

« jamais frappé leurs oreilles grossières et
« ignorantes.

« J'avais mal choisi mon auditoire.

« Celui qui sans bateau veut passer la rivière,
« Doit d'abord apprendre à nager.
« Le chameau qu'on veut trop charger
« Succombe ou bien reste en arrière.
« Avec prudence, avant d'entrer dans la carrière,
« L'Arabe choisit son coursier ;
« Et le hardi chasseur, qui poursuit la panthère
« Jusques au fond de son hallier,
« Avant d'oser affronter sa colère,
« De son arme essaie l'acier. »

« Oui, j'ai eu tort, mais je suis instruit « à temps par la leçon que m'a donnée « l'expérience; je ne veux plus faire de ré- « cits qu'à des oreilles délicates, capables « de les entendre, de les comprendre, de « les apprécier ; c'est de ces auditeurs « dignes de l'être que j'attends, avec raison, « le tribut d'éloges qui devra m'être ac- « cordé.

« Mon histoire était d'ailleurs peut-être « un peu longue ; je choisirai pour cette

« seconde séance une histoire plus courte « et plus piquante. »

Je me levai tellement content de ma nouvelle résolution, que ma joie et ma satisfaction ne purent échapper aux observations de mes domestiques, qui s'étonnaient entre eux que je pusse paraître de si bonne humeur après avoir payé une si forte amende, et surtout que je ne leur infligeasse aucun châtiment pour leur faute, qu'intérieurement je reconnaissais bien être la mienne.

Je me hâtai d'exécuter le projet qui m'avait souri; je rendis visite à mes amis; chacun me félicita de ma rentrée dans la société des hommes et de la fin heureuse de ma réclusion volontaire. Je les remerciai de leurs félicitations amicales, et je les invitai tous à un grand repas pour un jour que je leur indiquai, les engageant à amener avec eux à cette espèce de fête leurs amis et les amis de leurs amis.

Je fus servi à souhait : la réunion fut

complète. Je connaissais peu de mes convives; mais je pensai que ceux que je ne connaissais pas avaient été amenés par ceux que je connaissais. D'ailleurs mon but d'avoir un auditoire nombreux était rempli.

La salle du repas était préparée; je m'étais plu à la décorer avec magnificence et à y faire parade des richesses que m'avait laissées mon père.

De vastes plateaux d'argent massif étaient couverts de plats du même métal; les uns offraient des pièces de mouton bouillies avec le safran et le melokhyéh [26], les autres, des agneaux rôtis renfermant des poulets et des pigeons farcis eux-mêmes de riz, de raisins secs, de dragées et de poivre indien.

Dans de grands bassins s'amoncelaient en forme de pyramides, soit les pâtisseries les plus agréables, au miel et au koubebe [27], soit les fruits secs et confits destinés à aiguiser la soif des buveurs.

Dans des vases de cristal brillaient de diverses couleurs les sorbets à la rose, aux violettes, à l'ambre, à la fleur d'orange; des serviettes d'étoffes des Indes, rayées d'or, étaient préparées pour les convives; des chandeliers de la plus grande dimension, en argent massif, supportant de grosses bougies odoriférantes de couleurs variées, s'élevaient d'espace en espace, prêts à remplacer la clarté du jour, et semblaient autant d'astres éclatans au milieu d'un ciel resplendissant de lumière.

Enfin je n'avais rien négligé pour que mes convives fussent contens de moi, et j'espérais bien être moi-même encore plus content d'eux.

On se mit à table: tout se passa bien au repas, on en loua la disposition et les mets; lorsque je vis qu'on avait cessé de manger, je fis apporter les pipes toutes préparées, quelques flacons de vin de Chypre pour les moins scrupuleux, et, ne voulant plus faire participer mes domes-

tiques et mes esclaves au plaisir dont j'allais faire jouir mon auditoire, je leur ordonnai de se retirer et de ne reparaître qu'à mon appel.

Tirant alors mon cahier, que j'avais placé sous un coussin, « mes chers amis, « dis-je à l'assemblée, vous avez été les « bien-venus chez moi; je désire que ma « réception vous ait fait autant de plaisir « que j'en éprouve; vous me dites que les « mets vous ont satisfaits; mais il ne suffit « pas de nourrir le corps, l'esprit aussi et « l'intelligence ont droit de réclamer leur « nourriture. »

« Or donc, vous saurez que le temps « pendant lequel je suis resté éloigné de « vous a été employé à recueillir des tré« sors inappréciables, dont je veux parta« ger la jouissance avec vous.

« L'avare a dit : ce trésor est le mien,
« Personne autre que moi n'en aura jouissance.
« Le malheureux ! en enfermant son bien,
« Plus que tout autre il est dans l'indigence ;
« Il meurt, et n'a joui de rien.

« Mais quand le libéral soulage la misère,
« Quand il partage avec un frère,
« Il est heureux par les heureux qu'il fait;
« Chaque portion de bienfait
« Le fait jouir de sa fortune entière. »

Voyant qu'on m'écoutait avec une grande attention, je priai mes auditeurs de me la continuer pendant toute ma lecture, et je commençai en ces termes :



LE ROI ET LE BRIGAND.

La Perse eut autrefois pour roi un prince remarquable surtout par sa fierté et son orgueil extraordinaire ; les succès qui avaient toujours couronné ses entreprises avaient tellement enflé son cœur, qu'il avait pris le surnom de *Bakht-Az-mây*, composé de deux mots persans qui signifient *favorisé de la fortune*. Un jour, à une de ses audiences solennelles, les marchands d'une caravane partie du Kachemyr se présentent devant son trône, et, après avoir rempli les formalités des cérémonies en usage, déposent à ses pieds une plainte contre une troupe de brigands qui, à leur arrivée sur les frontières de son royaume, avaient arrêté leur caravane, tué tout ce qui avait fait quelque résistance et pillé tout ce qu'ils possédaient.

Le roi promit de leur rendre justice, de

réparer leurs pertes et de tirer une vengeance éclatante de leurs spoliateurs. Ensuite il les renvoya à son vizir qu'il chargea d'écouter leur relation détaillée de cet événement, et de prendre les renseignemens nécessaires pour la punition des coupables.

Quelque temps après le vizir vint faire son rapport au roi.

« O roi, dit-il, dans le désert qui borne
« les frontières orientales de vos états est
« une forteresse qui porte le nom de *Qalât-*
« *Hissar* (château-fort) : cette forteresse,
« placée dans des rochers presque inabor-
« dables et dont des constructions faites
« avec art ont augmenté les défenses na-
« turelles, est habitée par cent brigands
« que rendent bien dangereux leur force
« extraordinaire, leur bravoure féroce et
« surtout leur activité infatigable. Le chef
« auquel ils obéissent, et qui se nomme
« *Sânouh*, est un guerrier indomptable
« que rien ne peut épouvanter et qui eût

« été capable de combattre et de renverser « le grand *Esfandyar*[28] lui-même.

« Sa lance est redoutable à l'égal du tonnerre;
« Ses yeux lancent l'éclair; les plus vaillans soldats
« Craindraient de s'exposer aux coups du cimeterre
« Dont s'arme son terrible bras;
« En cent endroits un exploit sanguinaire
« A signalé son effroyable nom;
« Et vouloir attaquer son funeste repaire,
« C'est pénétrer tout nud dans l'antre du lion. »

« Depuis long-temps, ajouta le vizir, « cette forteresse est en sa puissance, il en « sort continuellement pour faire des ex- « cursions dans les pays environnans, et je « ne saurais nombrer tous les désastres et « tous les désordres dont il s'est rendu « coupable. »

Bakht-Azmây, irrité et plein d'une juste indignation, ordonna au vizir de prendre avec lui un corps de cavaliers, et d'aller se saisir de *Sânouh* pour mettre fin à ses pillages et le punir de tous ses crimes.

« Je veux, ajouta le roi, que tu m'amè- « nes ce brigand et ses compagnons en-

« chaînés, pour que les supplices les plus « cruels vengent en ma présence leurs « victimes. »

« J'obéirai aux ordres de mon souverain, « dit le vizir : puissé-je réussir dans l'exé- « cution de ses volontés suprêmes! puisse « le Dieu tout-puissant m'être en aide et « m'accorder son secours dans cette entre- « prise ! »

« Quelle entreprise est celle-ci, s'écria le « roi furieux, la prise d'un voleur! Quelle « comparaison peut-il y avoir entre un « corps aguerri de mes troupes royales et « une vile poignée de brigands ? Quelle « crainte peut éprouver de cette canaille « le ministre de mes volontés, puisque ayant « pour armes mes ordres souverains, il « croit encore nécessaire d'implorer celles « du Dieu tout-puissant ; cette prière est « un outrage à ma dignité royale, outrage « que je ne puis ni ne dois pardonner. »

« O roi, répondit le vizir, la victoire et la « force viennent de Dieu. Ce n'est ni le

« nombre des soldats, ni les armes, ni les tré-
« sors des princes qui assurent leurs succès,
« c'est la protection de ce Dieu tout-puis-
« sant qui fait tout ce qu'il veut en disant
« *que cela soit.* Rien n'arrive que par ses
« décrets, rien n'arrive malgré eux. »

Pour toute réponse *Bakht-Azmây* fit charger de fers le vizir et le fit aussitôt enfermer dans une prison.

« Eh bien! ajouta-t-il, j'irai moi-même
« tenter cette entreprise si difficile, et l'on
« verra que je me nomme avec raison le
« *favorisé de la fortune.* J'irai, je réduirai
« leur forteresse en cendres, je traînerai
« après moi prisonniers ces brigands re-
« doutables, et, pour remporter cette ché-
« tive victoire, je n'aurai pas besoin du
« secours et de la protection du Dieu tout-
« puissant. »

Le roi partit en effet lui-même pour cette expédition, qui lui paraissait si facile à terminer et pour laquelle il avait témoigné un mépris si dédaigneux. Mais le Dieu

souverain des mondes, l'arbitre des destinées, dont il avait refusé d'implorer le secours et dont la protection lui semblait si peu nécessaire pour la victoire que devait remporter son armée aguerrie, permit que tous les détachemens, qu'il envoya successivement à l'attaque des brigands, fussent l'un après l'autre taillés en pièces, sans qu'un seul soldat pût revenir au camp royal annoncer ces étonnantes défaites.

L'élite de l'armée avait été détruite de cette manière, et le roi exaspéré se décida à réunir autour de lui tout ce qui lui restait de ses troupes et à marcher lui-même à l'assaut de la forteresse imprenable.

Le nom de Dieu ne fut pas plus invoqué par lui qu'auparavant; sa confiance était tout entière dans les soldats aguerris dont il était encore entouré, et dans son nom même qu'il se figurait follement être un titre assuré aux faveurs de la fortune.

Sânouh, voyant approcher de ses murailles la tempête qui menaçait de les ren-

verser de fond en comble et de l'engloutir sous leurs débris, rassembla autour de lui tous ses compagnons.

« Frères! leur dit-il, le roi lui-même vient « nous livrer combat; ce ne sont plus des « attaques partielles qui nous menacent, « mais une attaque générale, c'est le coup « qui doit décider la partie : si notre cou« rage mollit, si la crainte énerve nos for« ces, nous sommes certains d'être ou « massacrés ou réservés aux plus cruels « supplices, nul d'entre nous ne sera épar« gné; combattons donc avec bravoure et « fermeté, préférons la mort du glaive à « celle de l'échafaud : s'il faut périr, que « ce soit du moins comme il convient à des « guerriers intrépides, et ne laissons pas « notre perte sans vengeance; d'ailleurs, « ajouta-t-il, qui sait si les décrets de Dieu « ne permettront pas que nous soyons vain« queurs; mettons en lui notre confiance, « la victoire vient de lui et son secours est « toujours prêt pour celui qui espère. »

L'assaut eut lieu au moment même; mais les brigands combattirent en désespérés, et les troupes royales, partout repoussées, prirent la fuite de toutes parts.

« Ne rougissez-vous pas, s'écriait *Bakht-*
« *Azmây* entraîné par la foule au milieu
« de la déroute, ne rougissez-vous pas de
« prendre honteusement la fuite devant
« une poignée de brigands méprisables;
« n'êtes-vous plus les soldats du *favorisé*
« *de la fortune !* »

Il voulut en vain retenir ces fuyards, aucun ne l'écouta, et il se trouva bientôt tout seul et abandonné au milieu du désert.

Il en parcourait depuis quelque temps les sables stériles et sans bornes, errant, fatigué, accablé par la faim, la soif et le désespoir, lorsqu'il crut apercevoir à l'horizon une montagne vers laquelle il se dirigea.

En approchant, il y distingua des traces de culture, puis un grand bâtiment qu'il

reconnut pour un monastère de derviches. Il se traîna avec peine vers la porte, y demanda et y obtint l'hospitalité.

Les réflexions qu'il fit dans cet asile sur ses malheurs et sur les causes auxquelles il devait les attribuer, le spectacle de la piété douce et tranquille et de la confiance entière au Dieu créateur et conservateur, qui régnaient sans ostentation parmi ses vénérables hôtes, eurent bientôt changé le cours de ses pensées, et ses sentimens épurés prirent une direction nouvelle.

Il reconnut que lui-même avait appelé sur sa tête les orages et le coup de foudre qui l'avaient brisée, et que la seule cause de ses désastres si inattendus était sa confiance aveugle en lui-même et son impiété envers celui qui seul dispose à son gré des événemens.

« Grand Dieu! s'écriait-il, Dieu dont la « puissance est irrésistible et les arrêts « inévitables, je reconnais que par le se- « cours de ta volonté souveraine la faible

« fourmi peut vaincre le lion terrible; sans « tes ordres, toutes les forces du lion ne « pourraient même écraser la fourmi. »

Puis, il répétait la prière sacrée d'*el-Fatihat* qui sert d'introduction au livre sublime donné par Dieu même à son saint prophète.

Au nom du Dieu clément qui sur nous, chaque jour,
Épanche les trésors d'un paternel amour....

Louange au Dieu du ciel, de la terre et des ondes,
Dont l'empire suprême embrasse tous les mondes....
Arbitre des destins, au jour du jugement;
Espoir du repentir, soutien de l'innocent!
C'est toi, sous divers noms, que tout être révère;
C'est vers toi que nos cœurs élancent leur prière....
Exauce tes enfans; que ta sainte équité
Soit toujours de leurs cœurs le seul guide écouté,
Loin des obscurs sentiers de l'erreur mensongère!
Que nul crime sur eux n'appelle ta colère!
Que du vice, fuyant les attraits séducteurs,
Ils se montrent toujours tes vrais adorateurs!

Bakht-Azmây passa ainsi quarante jours et quarante nuits dans les regrets, le repentir et la prière.

Le sommeil s'était emparé de lui, la

quarante-unième nuit, et il crut voir en songe un ange ou un génie qui lui dit : « La « voix de ton repentir est montée jusqu'aux « pieds du Dieu très-haut. Dieu punit, « Dieu pardonne; il est le Dieu juste, le « Dieu clément et miséricordieux. Retourne « dans tes états, et remonte sur ton trône ».

Bakht-Azmây, à son réveil, se hâta d'obéir aux ordres qu'il venait de recevoir, il sortit du couvent des derviches et dirigea son chemin vers la ville capitale de son royaume.

Des événemens bien importans pour *Bakht-Azmây* s'étaient passés pendant son absence.

Sânouh, non content d'avoir mis les assaillans en fuite, avait voulu encore tirer de sa victoire tous les avantages possibles; il sortit de sa forteresse, désormais à l'abri de toute attaque; avec les plus intrépides de ses gens il avait poursuivi vivement les débris de l'armée royale.

Dans cette poursuite, le nombre de ses

compagnons s'était augmenté progressivement, et il avait vu s'y réunir, soit les hommes entreprenans et avides qui, le voyant vainqueur, voulaient s'associer à sa victoire, pour s'associer ensuite à son butin; soit les gens timides et pusillanimes qui, redoutant l'essor extraordinaire que sa fortune venait de prendre, aimaient mieux le suivre que se trouver devant lui, piller avec lui qu'être pillés par lui, être ses complices que ses victimes.

Enfin sa petite armée se grossit encore des fuyards qu'il atteignait dans sa marche rapide : ceux-ci avaient jeté leurs armes, et ne demandaient pas mieux que de racheter leur vie en passant sous ses drapeaux, contre lesquels ils venaient de combattre et qui leur avaient paru si redoutables.

En s'avançant, en se grossissant toujours de plus en plus, l'armée des brigands parvint aux portes de la capitale. Elle y arriva avant la première nouvelle de son agres-

sion si imprévue, avant même celle de la défaite de *Bakht-Âzmây*.

La ville, en proie à tout le trouble d'une épouvante soudaine, et se voyant sans aucuns moyens de défense préparés, ouvrit ses portes aux maîtres que les circonstances lui imposaient, et n'osa faire aucune résistance.

La possession de la capitale de la Perse agrandit les desseins de *Sânouh*, et croyant la couronne vacante par la mort de *Bakht-Azmây*, dont la disparution faisait présumer la mort sur le champ de bataille, il n'hésita pas à monter lui-même sur le trône.

Entraînées par l'exemple de la capitale, les autres villes subirent le même joug sans aucune difficulté, et les garnisons lointaines se hâtèrent d'éviter les dangers d'une attaque de la part du nouveau roi, en reconnaissant son autorité et se joignant aux troupes dont il était déjà entouré.

Une réunion générale avait lieu par l'ordre de *Sânouh*, pour recevoir les sermens de ses nouveaux sujets, lorsque tout-à-coup *Bakht-Azmây* parut sans aucune crainte au milieu de l'assemblée.

A sa vue, ses anciens soldats poussent des cris de joie, et, honteux de leur lâche défection, s'empressent auprès de leur véritable souverain.

Les chefs des troupes, prompts à suivre l'impulsion générale, saisissent au même instant *Sânouh*, abandonné même de ses anciens partisans qui, se voyant trop peu nombreux, cherchent à se perdre dans la foule, le chargent de fers et le traînent aux pieds du monarque qu'ils replacent sur son trône; toutes les voix répètent à l'envie: « Vive notre roi *Bakht-Azmây*. »

Le roi fait faire silence: « Je ne m'ap-
« pelle plus *Bakht-Azmây*, dit-il, j'abjure
« le nom de *favorisé de la fortune;* ce nom
« funeste et dont j'étais si fier a été la pre-
« mière cause de tous mes malheurs : mon

« orgueil, ma confiance en moi-même et « dans cette fortune qui devait se mon- « trer pour moi si infidèle, ont été les ins- « trumens d'une perte bien méritée. Il a « plu à Dieu de me punir et de m'abaisser, « il lui a plu ensuite de me pardonner et « de me relever ; que ses arrêts soient bé- « nis, soit qu'ils soient sévères, soit qu'ils « soient favorables. Dorénavant, au lieu du « nom de BAKHT-AZMAY, je porterai le « nom de KHODA-CHENAS (soumis aux vo- « lontés de Dieu). »

« Du sort, si tu vois l'injustice
« Sembler attachée à tes pas,
« Que ton espoir invoque un Dieu bon et propice,
« Que ton plus sûr appui soit placé dans son bras :
« Avec quelque lenteur que son secours agisse,
« Crois fermement qu'il ne manquera pas :
« Fusses-tu plongé même au fond du précipice,
« Ne désespère point, et tu t'en tireras. »

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

« Les paroles appellent les paroles », dit un ancien proverbe des Arabes.

L'histoire que je venais de raconter, et que j'avais pensé devoir être beaucoup plus courte que la précédente, était réellement beaucoup plus longue, grace surtout aux tirades poétiques dont j'avais cru devoir l'enrichir en faveur d'un auditoire plus distingué et moins étranger à l'appréciation littéraire.

Je me rassurais surtout par ce dernier motif, et je ne conçus pas la moindre inquiétude sur mon succès, tant que dura ma lecture: quand elle fut terminée, je m'apprêtais à recevoir les applaudissemens et les éloges qui me paraissaient si bien dus; toutes les voix allaient sans doute me présenter un concert de félicitations bien agréable pour mes oreilles..... Toutes les

voix se taisent, tous mes convives étaient endormis sur leurs coussins, et leur sommeil était tout aussi profond que l'avait été celui de mes grossiers esclaves et de mes stupides domestiques.

Désespéré de ce nouveau caprice d'un sort qui semblait se jouer de mes projets les mieux conçus, et s'amuser des contrariétés qu'il me faisait éprouver, je promenais tristement mes regards sur les complices innocens et involontaires de ce sort persécuteur.

Tout-à-coup, ô bonheur inespéré! qui me fit en un instant oublier tout le chagrin dont j'étais frappé; ô bonheur!.... j'aperçois au milieu de mes dormeurs malencontreux un petit groupe de quatre convives sur lesquels il paraît que le sommeil n'avait pu étendre sa perfide influence; non-seulement ils étaient réellement éveillés, mais ils causaient ensemble à voix basse, et la vivacité de leurs gestes, le feu de leurs yeux et le jeu de leur physiono-

mie ne pouvaient que me faire présumer l'importance qu'ils mettaient à leur conversation particulière ; mais ils ne peuvent causer que de moi et de mon histoire ; sans doute ils s'en rappellent les uns aux autres les passages les plus frappans, les plus intéressans, sans doute ils récitent quelques-uns de mes vers.

Je m'approche d'eux, plein de reconnaissance, et je les invite à venir prendre place à mes côtés : ils s'empressent d'accepter ; l'entretien se renoue, et il roule en effet sur le sujet dont je les avais supposés occupés au moment où je les avais aperçus. On me comble d'éloges et de félicitations, on récite avec quelque enthousiasme les vers que je mets dans la bouche du visir au sujet du redoutable brigand *Sânouh*.

Plus je regardais mes quatre interlocuteurs, moins je pouvais parvenir à les reconnaître ; ils n'étaient ni du nombre de mes amis, ni du nombre de mes connais-

sances; mais nul doute qu'ils ne fussent les amis des convives que je connaissais et qu'ils n'eussent été amenés par eux.

Je me gardai soigneusement de l'impolitesse qu'aurait témoignée la moindre question à cet égard ; d'ailleurs en ce moment ce n'était plus des étrangers pour moi, ils m'avaient même marqué plus d'égards que les amis qui m'étaient connus depuis long-temps ; tandis que l'amitié n'avait pu donner à ceux-ci la force de résister au sommeil, mes amis inconnus l'avaient repoussé victorieusement, ils avaient écouté mon histoire.

Quoique enivré par les louanges peut-être exagérées que je recevais de chacun d'eux, je leur avouai modestement que la tirade qu'ils venaient de réciter, et qui avait paru leur plaire, n'était pas de ma composition, et que je l'avais empruntée au *Diwan*[29] d'un ancien poète. Mes nouveaux amis paraissaient en conserver un doute bien obligeant pour moi, et me sentant

assez riche d'éloges mérités par moi-même, pour ne pas m'approprier ceux qui étaient réellement dus à un autre que moi, j'offre d'aller à l'instant chercher, dans le cabinet qui renferme mes livres, celui qui contenait le passage dont l'existence était mise en discussion.

On accepte avec un air de défi, et je m'empresse de me lever et de passer dans mon cabinet de livres.

Ma recherche fut plus longue que je ne l'avais présumé. Le livre n'était pas épais, et, couché à plat sous des volumes d'une plus grande dimension, il échappa pendant un temps assez long à mes regards : voulant prouver la sincérité de ma déclaration, je m'obstinai dans mes efforts pour le découvrir : je le trouvai enfin, et je me hâtai d'aller le montrer à mes hôtes. Je sortis donc de mon cabinet de livres; mais quand je voulus rentrer dans la salle du festin, je m'aperçus que la porte en était fermée en dedans.

Je présumai que le vent l'avait poussée, ou que moi-même en sortant je l'avais tirée derrière moi par mégarde, et que ce mouvement avait pu faire glisser le verrou de la serrure intérieure [30]; je revins donc sur mes pas, et faisant un long détour par d'autres appartemens qui communiquaient d'un autre côté avec cette salle, j'y rentrai par une autre porte.

Tous y étaient encore ensevelis dans le même sommeil: je dis tous, car mes convives éveillés, mes nouveaux amis littéraires étaient disparus. Je m'en étonnai avec raison, mais mon étonnement redoubla encore quand je m'aperçus qu'avec eux étaient disparus mes plats, mes bassins, mes plateaux, et mes magnifiques chandeliers d'argent massif.

Plus de doute, mes gens si inattaquables au sommeil étaient tout simplement des voleurs qui, ayant eu connaissance de l'espèce de banalité de ma sotte invitation, avaient su en profiter pour s'introduire

chez moi et y exécuter le hardi projet dont je me voyais la victime, et dont le succès avait peut-être surpassé leur attente.

Mes cris, ceux de mes domestiques, et de mes esclaves qui accoururent à ma voix réussirent à réveiller enfin les dormeurs dont l'assoupissement et mon absence prolongée avaient si bien facilité ma spoliation et la retraite des voleurs.

On s'éveille, on écoute le récit de mon malheur, on y prend part, et chacun me débite des consolations bien déplacées et bien inutiles.

Cependant je n'étais pas complétement dépouillé. Il paraît que le plus grand des plateaux d'argent n'avait pu être emporté par les voleurs, soit que son poids ou son volume leur eût paru trop embarrassant, soit que la crainte de mon retour présumé moins tardif les eût déterminés à précipiter leur retraite.

Quand on m'eut apporté ce plateau,

unique reste de la magnificence de ma table, je m'aperçus en le considérant que les bords de sa surface présentaient quelques lignes d'écriture qui paraissaient y avoir été tracées depuis peu de temps et peut-être avec la pointe d'un couteau.

Frappé de cette nouvelle singularité je cherchai à déchiffrer ce qu'on avait pu écrire dans ces lignes, et voici ce qu'elles contenaient :

« *Châter-el-Harramy* [31] salue affectueu-
« sement son ami *Abd-errahman el-Iskan-*
« *derany*, et le remercie du bon repas et
« du cadeau précieux si généreusement
« offerts par sa rare munificence.

« Châter aurait eu le plus grand tort de
« ne pas profiter de l'occasion heureuse
« qui se présentait à lui : il croit donc pou-
« voir, à juste titre, prendre à son tour ce
« beau surnom de BAKHT-AZMAY, de *favo-*
« *risé de la fortune* :

« Qu'Abd-errahman se console de sa perte

« en pensant qu'il trouvera, s'il le veut, de « son côté dans cette circonstance un titre « opportun et suffisamment fondé pour « prendre lui-même le surnom de Khoda-« Chenas, de *soumis et résigné aux vo-« lontés de Dieu.* »

Le voleur avait ensuite ajouté ces vers :

« Bien imprudent est qui confie
« Sa maîtresse à des débauchés,
« Sa fortune à des gens ruinés,
« A son proche héritier sa vie,
« Et sa table à des affamés ;
« Sa sottise est bientôt punie.
« Est bien moins fou celui qui veut
« Mettre le soufre auprès du feu
« Sans redouter un incendie. »

Mes amis furent indignés de l'impudence du voleur *Châter*, et le chargèrent de toutes leurs malédictions, en lui souhaitant tous les châtimens qu'il méritait dans cette vie et dans l'autre ; ils me conseillèrent en même temps d'aller sans retard, dès le lendemain matin, porter ma

plainte à l'Aga des janissaires [32], chargé dans la ville et dans la campagne de la police pour tout ce qui concernait les vols et les voleurs.

Le reste de la nuit se passa pour moi dans l'insomnie et dans des réflexions amères; cependant le conseil qu'on m'avait donné, et que j'étais très-disposé à suivre, faisait luire à mes yeux l'espérance non-seulement de recouvrer les objets qui m'avaient été volés, mais encore d'obtenir une vengeance éclatante du voleur effronté qui avait poussé l'impudence jusqu'à m'outrager par ses plaisanteries sur la perte qu'il me faisait éprouver.

J'avais en effet l'intime persuasion que je trouverais dans l'Aga des janissaires et la bonne volonté de me rendre une pleine justice, et le pouvoir d'exécuter cette bonne volonté en découvrant le voleur et ses compagnons ainsi que la retraite dans laquelle il avait caché les richesses qu'il m'avait enlevées.

Le lendemain, de bonne heure, j'allai donc à la maison de l'Aga des janissaires.

Je le trouvai devant sa porte, à cheval, entouré d'une suite nombreuse, et recevant de la foule qui se pressait autour de lui des plaintes et des réclamations : il écoutait ainsi les affaires qui lui étaient soumises, et rendait à l'instant même des jugemens qui étaient, comme on sait, sans appel et ne manquaient pas d'être exécutés sur-le-champ.

Je ne pouvais espérer de rencontrer une occasion plus favorable pour être accueilli par l'Aga ; je m'approchai de lui dès que l'affluence de la foule m'eut permis un accès facile, et je commençai à lui exposer l'affaire qui m'amenait devant lui, mettant en même temps sous ses yeux mon grand plateau d'argent sur lequel le voleur avait osé inscrire son nom, et dont j'avais cru l'exhibition indispensable, tant pour certifier les détails de ma plainte, que pour faire connaître le nom du hardi voleur.

L'Aga en apercevant le plateau d'argent demanda à le considérer de près, et examina attentivement les premières des lignes qui y étaient tracées.

A peine les eut-il lues, que, m'interrompant brusquement et m'imposant silence, il me reprocha avec amertume d'être l'ami intime et sans doute le complice des voleurs qu'il était chargé de poursuivre dans la ville, ajoutant qu'un homme aussi déhonté et aussi criminel que moi, qui, suivant le témoignage de la pièce même que je venais de mettre sous ses yeux, osait donner publiquement aux voleurs de grands repas et leur faire des cadeaux précieux, devait être puni aussi sévèrement que les voleurs eux-mêmes.

La foule du peuple qui m'environnait manifesta son indignation contre moi, et éleva jusqu'aux nues la justice et l'équité rigoureuse de l'Aga, dont les gens me saisirent à l'instant malgré les justes réclamations et les protestations de mon inocence

que je m'efforçais en vain de faire entendre.

Par les ordres et à un signe de leur maître, ils m'enlèvent et me renversent en un clin-d'œil, la face contre terre; deux d'entre eux me maintiennent dans cette position, en se plaçant à cheval sur mon cou et sur mes reins : deux autres me saisissent les jambes, les déchaussent et les tiennent relevées par le moyen d'un bâton auquel étaient adaptés deux nœuds coulants, tandis qu'un exécuteur de l'arrêt fatal qui venait d'être prononcé contre moi, distribuait cinquante coups de bâton sur la plante de mes pieds.

Quand leur cruel ministère fut rempli, mes bourreaux me laissèrent sur la place à moitié suffoqué par mon indignation et à moitié mort de douleur. Lorsque je repris connaissance, la foule s'était retirée, et l'Aga était parti pour faire sa tournée dans la ville.

Je me relevai avec peine, et avec plus de

peine encore je parvins à regagner ma maison, meurtri, sanglant, maudissant l'Aga, le voleur, mes amis si mauvais conseillers, et surtout moi-même, dont la sottise avait amené sur moi cette complication extraordinaire de malheurs.

Le lendemain les gens de l'Aga ne manquèrent pas de venir se présenter chez moi, pour recevoir le paiement de l'amende dont la condamnation accompagne toujours la bastonnade : je payai, et j'avoue que je n'eus jamais le courage d'aller savoir des nouvelles de mon grand plateau d'argent massif.

Ainsi, ma première soirée m'avait coûté une forte amende ; ma seconde me valut la perte de toute ma précieuse argenterie, si audacieusement enlevée, une nouvelle amende plus considérable que la première, et, pardessus tout cela, une cruelle bastonnade.

« Quand le sort, pour nous gracieux,
« Verse de ses faveurs la liqueur bienfaisante,

« C'est toujours goutte à goutte ; une pluie abondante
« Ne nous abreuve pas de ses dons précieux ;
« Mais, quand la fortune changeante,
« En fondant sur un malheureux,
« L'expose aux coups du sort devenu rigoureux,
« C'est un vaste torrent qui l'inonde et l'assiége
« Par mille flots à sa perte empressés ;
« Le malheur semble avoir ce fatal privilége,
« Qu'il ne vient jamais seul, et qu'il a pour cortége
« D'autres malheurs encor l'un sur l'autre entassés. »

TROISIÈME SOIRÉE.

SUITE DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

Je fus long-temps à me rétablir, les gens de l'Aga des janissaires étaient vigoureux et les coups que j'en avais reçus fortement appliqués. Mes pauvres pieds étaient horriblement gonflés et sillonnés de profondes et douloureuses crevasses ; cependant au bout de quelques mois je pus recommencer à en faire quelque usage.

J'avais peu réfléchi pendant le cours de ma maladie ; une fièvre violente s'était emparée de moi : celui qui souffre n'a que le temps de songer à ses souffrances, son sang est toujours agité : la méditation et la réflexion ont besoin du calme et de la tranquillité du corps aussi bien que de

celle de l'esprit, je ne pus recouvrer l'un et l'autre état qu'à ma convalescence; je réfléchis alors :

Les réflexions auxquelles je me livrais n'avaient rien de consolant pour moi; quelle que fût la circonstance de mes malheurs que ma mémoire me représentât, à côté de la mésaventure se trouvaient toujours, la tenant par la main, ma sottise et mon imprévoyance. J'abandonnai les réflexions comme ne remédiant à rien et ne servant qu'à faire un mal présent du mal passé.

Le proverbe arabe dit « que les raisins « secs font oublier aux enfans leurs plus « grands chagrins. » Je me remis à mes lectures favorites pour oublier les miens, et je trouvai dans cette distraction, aussi utile qu'agréable, un soulagement réel à ces peines cuisantes de mon esprit.

La tête n'est pas le pays natal des idées et des sensations de l'ame, elle n'en est que le passage : et quand ce passage est or-

né de fleurs odorantes et de cassolettes parfumées, il faut bien que les idées qui passent à travers de cette atmosphère embaumée s'en approprient une partie et s'imbibent des parfums délicieux dont elles ont traversé la vapeur.

Je lus avec plaisir plusieurs recueils de poésies et de mélanges aussi intéressans qu'agréables; cependant presque à chaque vers des poètes, à chaque ligne des auteurs qui ont écrit en prose, mon esprit préoccupé croyait lire une leçon directe.

Il me semblait que l'écrivain avait d'avance connu toutes les fautes que je commettrais et qu'il me présentait à la fois des conseils utiles pour m'empêcher d'y tomber et des réprimandes salutaires pour me guérir de la fatale maladie d'esprit qui m'y avait entraîné.

Je lus un jour la fable suivante.

LES DEUX RENARDS ET LE JARDINIER.

Un renard affamé, et qu'un long jeûne avait réduit à n'avoir plus que la peau et les os, épuisé, se traînant avec peine, rencontra un soir un renard bien gras et bien portant, et dont l'état florissant annonçait assez que la faim et la privation des choses nécessaires à la vie lui étaient totalement étrangères.

« Frère, dit le premier, que le salut soit « sur toi comme sur tous tes parens; et « que la fortune continue à te combler de « ses dons. Tu es gras et bien nourri et tu « me parais ne manquer de rien, tandis « que moi, pauvre et misérable, l'indigen- « ce et le besoin se sont plu à me retenir « dans les barrières d'une privation con- « tinuelle; je ne puis rien découvrir pour « entretenir le peu de forces que cette ina- « nition si prolongée me laisse encore; dans

« peu de temps une mort cruelle sera l'is-
« sue où me conduit la route que je par-
« cours, et je sens que je suis déjà plus mort
« que vivant; car je ne sens mon existence
« que par les souffrances que j'éprouve :
« mes flancs décharnés se resserrent telle-
« ment sur mon cœur, que je ne puis même
« plus réfléchir aux moyens que je pourrais
« inventer pour apporter quelque remède
« à ma triste situation.

« Que Dieu me préserve de vouloir por-
« ter envie à ton bonheur! Le destin rend
« l'un riche et l'autre pauvre : les ri-
« chesses viennent d'elles-mêmes se
« placer dans la main de celui qui est
« déjà riche, tandis que le pauvre a
« beau semer le travail et la peine, il ne
« moissonne jamais que la pauvreté et l'in-
« digence : je ne me plains pas de ce qui
« a été de tout temps; mais, mon frère,
« au nom du Dieu clément et bienfaisant,
« aie quelque pitié de ton frère malheureux,
« et indique-lui, si tu le peux, comment il

« pourra soulager le peu de jours qui lui « restent à vivre. »

Le second renard fut ému de compassion : « Mon frère, répondit-il, je veux et « je puis améliorer ton sort ; rends graces « au Dieu créateur et conservateur de tous « les êtres qui t'a rendu assez heureux « pour me rencontrer : il m'a comblé de « faveurs, mais je ne me montrerai pas « ingrat envers lui en refusant de les par- « tager avec mon frère; le pauvre est l'hôte « que Dieu nous envoie, et le repousser, « c'est offenser Dieu lui-même : viens avec « moi et tu seras rassasié. »

L'espérance de faire un bon repas rendit des forces au renard moribond : il suivit avec joie son compagnon, auquel, pendant la route, il adressait les témoignages de la plus vive reconnaissance.

Après avoir marché quelque temps dans des ruines, par des détours qui semblaient bien connus du renard conducteur, ils arrivèrent tous les deux au pied d'un mur

très-élevé, mais au-dessus duquel on voyait s'élever des têtes de palmier et des festons de vignes.

« Voilà, mon frère, dit le renard bien « portant à l'autre, voilà le paradis où je « trouve en abondance tout ce que je puis « désirer : le jardinier qui cultive ce jardin « y vient rarement, et nous aurons peu « de risques à courir ; au reste j'ai toujours « soin de prendre les mesures nécessaires « à ma sûreté : entrons, et que Dieu te bé- « nisse comme il m'a béni moi-même. »

Un trou fort étroit, mais cependant d'une largeur suffisante, se trouvait dans la muraille : cette ouverture, qui était cachée par de grandes plantes en dedans du jardin et par un buisson épineux au-dehors, fut la porte par laquelle les deux associés parvinrent à s'introduire ; ils trouvèrent la récolte la plus abondante de raisins et de fruits de toute espèce.

L'affamé se jeta sur cette profusion de

biens, et se hâta de satisfaire ses besoins et son appétit glouton.

L'autre renard plus prudent ne mangeait rien dans le jardin : il emportait au dehors les fruits et les raisins pour les y manger ensuite en sûreté, et sans courir le risque d'être rencontré par le jardinier en prolongeant son séjour dans l'intérieur; mais il voulut en vain persuader à son compagnon de suivre son exemple.

Celui-ci tout entier à satisfaire sa passion dévorante, refusa de l'écouter et d'interrompre un seul instant une occupation qui lui paraissait d'autant plus douce, que depuis bien long-temps il n'avait pu en savourer les délices d'une manière aussi complète.

Malheureusement le jardinier était en ce moment dans le jardin, où la maturité presque parfaite de ses fruits lui faisait exercer une garde plus vigilante; il aperçoit les maraudeurs, saisit un sabre et s'élance pour les punir de leurs dévastations.

Le renard prudent avait déjà pris la fuite en apercevant son ennemi, et s'était glissé avec célérité par l'issue dont les abords lui étaient familiers; il faisait tranquillement et sans crainte son repas de l'autre côté du mur.

L'affamé fut moins heureux : il avait rempli son ventre outre mesure, et ses jambes affaiblies par sa faim précédente ne pouvaient qu'à peine le porter; il reçut d'abord quelques blessures, et courant çà et là dans le jardin, il ne pouvait éviter les coups que lui portait le jardinier acharné à sa poursuite.

Pour comble de malheur il ne parvenait pas à retrouver cette entrée fortunée, ce trou de la muraille par lequel il s'était introduit avec son compagnon, et par lequel en ce moment il regrettait bien de s'être frayé un passage; après mille recherches inutiles, et mille tours dans le jardin, en butte aux mauvais traitemens du jardinier vindicatif, il l'aperçoit enfin, s'y jette rapidement, et

échappe ainsi à une mort qui lui paraissait certaine. Il était temps que cet asile lui fût ouvert : il sauva sa vie ; mais, abattue par le dernier coup que lui avait porté le jardinier, sa queue resta dans le jardin.

Quand dans l'assemblée des renards on le vit paraître sans queue, il fut assailli par toutes les marques du mépris et de la dérision ; les reproches, les sarcasmes et les insultes qu'il reçut à ce sujet lui parurent si insupportables, que malgré tous les dangers qu'il avait courus dans le jardin, il se détermina à y retourner, pour rentrer en possession de la queue qu'il avait perdue.

Ce projet fut mis sans retard à exécution. Mais le jardinier, qui n'avait pas cessé d'être sur ses gardes, veillait avec trop de soin pour que sa vigilance pût être mise en défaut : il aperçut bientôt le malheureux renard, et s'approchant sans être vu lui-même, d'un nouveau coup de sabre il lui coupa les deux oreilles.

L'infortuné, blessé, sanglant, revient en proie au désespoir retrouver l'assemblée.

« Malheur à moi, s'écria-t-il, d'avoir été
« plus sensible à vos insultes qu'à la voix
« de la prudence : le malheur ne se sépare
« jamais du malheureux. Je suis revenu
« encore plus pauvre que je ne l'étais quand
« je suis parti. Je n'avais perdu que ma
« queue ; en voulant la recouvrer, j'ai perdu
« de plus mes deux oreilles. »

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

« Et moi aussi, m'écriai-je à cette lec-« ture, et moi aussi j'ai été aussi inconsi-« déré que ce renard; celui qui monte « dans le char de l'imprudence, a pour « compagnon de route le danger, et sa « course ne s'arrête qu'au but inévitable « de l'infortune. N'aurais-je pas dû peser « avec circonspection l'avis irréfléchi que « me donnaient des conseillers à l'abri de « tout risque, qui me poussaient à me je-« ter moi-même sous les griffes du tigre « sans pitié.

« N'aurais-je pas dû me consoler de ma pre-« mière perte, au lieu de m'exposer, comme « je l'ai fait, à me voir enlever ce que le voleur « m'avait laissé, et à recevoir le traitement « cruel que j'ai été chercher moi-même.

« Je n'avais perdu que ma queue, et en

« cherchant à la recouvrer j'ai perdu de « plus mes deux oreilles! »

Ces réflexions, quoique trop tardives, étaient sages; mais elles auraient pu l'être encore davantage. Au lieu de remonter seulement de l'iniquité de l'Aga à l'imprudence des conseils de mes amis, et ensuite à la rapacité du voleur, j'aurais dû, par la même progression, arriver à la véritable cause de tous mes maux, à la sotte vanité qui me faisait désirer si avidement les éloges que j'espérais m'attirer par mes histoires. N'aurais-je pas dû chercher à extirper totalement de mon cœur cette passion si fatale?

Elle était bien loin d'être éteinte, et elle s'était réveillée, à mesure que les forces me revenaient et que mes blessures se cicatrisaient; bientôt tous mes chagrins et toutes mes douleurs disparurent sous le voile de l'oubli. Il semblait même que la mauvaise réussite de mes deux premiers essais était un aiguillon toujours actif, qui

me pressait sans relâche d'en hasarder de nouveaux, c'est-à-dire d'aller chercher, en véritable insensé, de nouvelles souffrances et de nouvelles infortunes.

Les leçons les plus sages, même celles plus sévères de l'expérience, n'ont jamais changé et ne changeront jamais le caractère et les goûts que la main de la nature a imprimés dans nos ames; et le singe, revêtu d'habits, aurait beau imiter les actions de son maître, il resterait toujours, sous les vêtemens de l'homme, tout autant singe qu'auparavant.

Cependant, ce désir effréné, cet instinct narrateur qui me maîtrisait, resta pendant quelque temps sans exercice; j'hésitais, non à m'y livrer encore, mais à déterminer la manière dont je m'y livrerais : j'étais seulement embarrassé sur le choix des moyens à employer pour m'assurer une réussite sur laquelle se fondait encore ma folle espérance.

Bientôt pourtant une occasion que je crus favorable se présenta, et, d'après ce

que je viens de dire, vous ne doutez pas de l'empressement que je mis à la saisir.

J'avais un oncle que je n'avais jamais connu : frère de ma mère, il s'occupait du commerce comme mon père ; et il avait d'abord associé avec lui ses opérations de négoce ; mais il avait quitté Alexandrie avant ma naissance et s'était retiré à Damas : depuis long-temps il n'avait donné aucunes nouvelles de lui à mon père, et moi-même je n'en avais également depuis reçu aucunes.

Un jour, deux de mes parens, qui étaient venus me visiter, m'apprirent que cet oncle s'était marié à Damas, qu'il y avait eu un fils, et que, ses affaires lui ayant mal réussi, les chagrins que lui avaient fait éprouver des pertes multipliées avaient miné sa santé et l'avaient enfin conduit au tombeau.

Ces nouvelles avaient été données par son fils, mon cousin, qui venait d'arriver au Kaire dans un état voisin de l'indigence. Dieu, juste et équitable, avait puni sur le

père et sur le fils les torts que le premier avait faits à mon père et à moi ; car mon oncle, en quittant Alexandrie, avait abusé de la confiance de mon père et lui avait enlevé des sommes assez considérables, tant en argent comptant qu'en marchandises : c'est par cette raison qu'il n'avait entretenu avec mon père ni relations ni correspondance.

Les deux parens qui me donnèrent ces détails ajoutèrent que mon cousin, se voyant dans la détresse, était venu pour tenter la fortune au Kaire; qu'il n'osait pas encore se présenter devant moi, mais qu'il me suppliait de lui pardonner les torts de son père, dont il était innocent, et d'être assez généreux pour lui prêter une somme avec laquelle il pût recommencer son commerce et soutenir son existence. Il les avait chargés de m'assurer qu'il avait toujours blâmé la conduite de son père à l'égard du mien, et que son plus grand chagrin, en perdant tout ce qu'il possédait,

avait été de se voir dans l'impossibilité absolue de réparer les torts dont mon père et moi nous avions souffert, faisant en même temps les plus grands sermens qu'il regardait cette réparation comme son premier devoir, lorsque mes bontés et la fortune auraient secondé ses efforts.

Je n'avais connu mon oncle que sous le rapport des justes plaintes que mon père avait à exercer contre lui pour la spoliation dont il s'était rendu coupable; je refusai de m'intéresser à mon cousin: cependant j'assurai que je lui pardonnais; mais je ne témoignai pas le désir de le voir, et mes deux parens n'insistèrent pas.

Après leur départ je repassai dans mon esprit tout ce qui m'avait été dit; je me repentis d'avoir répondu par un refus à la demande de mon cousin.

« Dois-je punir, me disais-je, le fils des « fautes du père? Si le père fut coupable, « le fils est innocent : le père est mort, que « Dieu, souverain arbitre du jour du juge-

« ment, le juge et le punisse; à lui appar-
« tient la vengeance et le châtiment: si le
« Dieu clément et miséricordieux a daigné
« faire grace au coupable et exercer sur
« lui sa clémence, pourquoi moi, chétive
« créature, serais-je plus inexorable ?

« Louange à Dieu qui a créé tous les
« hommes d'une même chair et les a rendus
« tous enfans du même père pour qu'ils
« puissent s'aimer les uns les autres.

Louange à Dieu qui a attaché plus de
« bonheur et de satisfaction à pardonner
« magnanimement qu'à se venger pour sa-
« tisfaire sa colère et sa haine.

« Si Dieu n'était clément, plein de miséricorde,
« Qui, des mortels, pourrait trouver grace à ses yeux?
« Que d'imperfections dans le plus vertueux !
« Que l'indulgence qu'il t'accorde,
« Pour ton cœur, à son tour, soit un modèle heureux.
« Si ton frère, par quelque offense,
« A pu te paraître odieux,
« Que l'exemple divin étouffe ta vengeance,
« Et qu'il change ta haine en pardon généreux. »

« Oui! je pardonnerai de cœur au fils de
« mon oncle, comme je lui ai pardonné de

« bouche, et je l'aiderai à sortir de l'état dé-
« plorable dans lequel il se trouve plongé. »

D'ailleurs, il faut que je l'avoue, un autre projet commençait à fermenter dans ma tête et à corroborer par ma folie les résolutions humaines que venait de m'inspirer la sagesse.

Ce projet était de faire de ma réconciliation avec mon cousin le motif d'une fête de famille et d'une grande réunion à laquelle je devais inviter tous mes parens.

« Je leur lirai, disais-je en moi-même,
« une de mes histoires, et il faudra que je
« sois bien malheureux si je n'obtiens pas
« d'eux plus d'attention que de mes précé-
« dens auditeurs. »

Plus je pensais à ce projet, plus son exécution me souriait, plus je trouvais de raisons fondées pour m'y déterminer.

Je m'objectais à moi-même, qu'après deux essais si malheureux tout devait me faire présumer que le troisième n'aurait pas pour moi plus de bonheur et de réussite.

« Mais, me hâtais-je de répondre, com-
« bien les circonstances sont ici différentes:
« devais-je croire que des amis de table au-
« raient pour moi assez d'affection pour
« aimer ce que j'aime, et prendre, à entendre
« mes histoires, le même plaisir que j'é-
« prouvais à les leur réciter moi-même.

« N'auraient-ils pas préféré dans leurs
« goûts matériels et indélicats un mets de
« plus à toutes les productions des poètes
« et des philosophes: ces gens-là savaient
« boire et manger et non écouter.

« D'ailleurs n'ont-ils pas donné des preu-
« ves de leur peu d'attachement pour moi
« dans le peu de soin qu'ils ont mis à choisir
« les convives qu'ils m'amenaient? n'est-ce
« pas à leur négligence bien coupable que
« je dois l'introduction des voleurs et tous
« ces malheurs qui ont suivi? n'est-ce pas à
« leur imprudence insouciante que j'ai dû
« le conseil funeste qui m'a jeté entre les
« mains de l'Aga des janissaires? N'est-ce
« pas à ce conseil irréfléchi, et dans lequel

« ils ne mettaient aucun intérêt, parce que « leur faux zèle ne leur faisait courir au« cun danger, que je suis redevable de la « perte du grand plateau qu'avaient épar« gné les voleurs, des reproches publics « que j'ai essuyés, de l'amende considé« rable que j'ai payée, enfin de la cruelle « bastonnade que j'ai subie ?

« Certes, ces faux amis n'avaient ni véri« table affection pour ma personne, ni at« tachement sincère à mes intérêts.

« Mais aujourd'hui tout est bien différent : « la chair est toujours la chair, le sang est « toujours le sang ; mes parens et moi ne « sommes-nous pas les enfans de la même « chair, le même sang ne coule-t-il pas « dans nos veines.

« N'est-ce pas pour moi le gage et le ga« rant d'une affection réelle, d'un attache« ment créé par la nature elle-même et qui « les fera sympathiser avec moi dans tous « mes goûts....

« Ils écouteront mes histoires et je n'en « veux plus conter qu'à eux seuls. »

Je ne tardai pas à mettre mon projet à exécution. J'envoyai inviter tous les membres de ma famille à la petite fête dans laquelle je voulais les réunir, mais sans communiquer à personne le changement de mes résolutions à l'égard de mon cousin et les intentions favorables avec lesquelles je voulais maintenant accueillir sa demande.

Les invitations furent nombreuses, et on pense bien que je n'oubliai pas d'en adresser une particulière à mon cousin, comme nouvellement arrivé au sein de sa famille.

Au jour indiqué la réunion fut complète, cependant mon cousin n'y paraissait pas; quelques-uns de mes parens me dirent qu'il avait témoigné le refus le plus positif de venir avec eux en faire partie.

Je n'étais nullement inquiet de cette manifestation de ses sentimens, sachant bien qu'elle ne pouvait avoir pour cause que son exaspération, pour le refus qu'on était

venu lui rapporter de ma part, et son ignorance de la détermination nouvelle que j'avais prise de lui rendre tous les services dont il avait un si grand besoin.

J'envoyai quelqu'un de mes domestiques pour l'engager à venir me trouver; il refusa. Un second message ne put le tirer de son obstination; enfin un troisième fut plus heureux et parvint à vaincre son opiniâtreté.

Mon cousin arriva donc; mais, voyant sur son visage toutes les marques de la colère et du ressentiment le plus profond, je craignis qu'il ne rompît les digues de la modération, et qu'il ne se conduisît devant tous mes parens de manière à m'ôter toute possibilité de pouvoir lui pardonner.

Il me parut aussi que, dans l'état d'irritation où il se trouvait, il pourrait bien regarder moins comme un service que comme un acte d'humiliation prémédité contre lui, l'offre que je voulais lui faire publiquement devant l'assemblée de tous

nos parens communs; je résolus donc de ménager son amour-propre et sa délicatesse, en traitant avec lui cette affaire en particulier; je me hâtai donc, dès qu'il parut, de l'emmener avec moi dans un cabinet écarté de la salle où se trouvait la réunion générale de la famille.

Dès que nous y fûmes entrés, il n'attendit pas que je lui adressasse la parole, et la prenant lui-même avec une voix que la colère rendait rauque, et brusquement entrecoupée de sons heurtés et d'articulations aiguës: « Que me voulez-vous, me « dit-il, et quel rapport, quelle relation « peut-il y avoir entre le riche qui, se re- « posant au sein de la plus délicieuse opu- « lence, voit tout lui sourire et lui obéir, « et le malheureux qui, comme moi, est « plongé dans les cachots de l'indigence, qui, « serré des chaînes de la pauvreté, ne voit « autour de lui que le désespoir grinçant « des dents, et, sous le fouet déchirant des « privations insupportables, n'y connaît

« que le sourire dédaigneux du mépris ou-
« trageant et les ordres impitoyables d'une
« nécessité avilissante.

« Quelque chose vous manque-t-il au
« milieu de votre abondance, à moins que
« vous n'ayez besoin, pour mieux savourer
« la félicité de votre existence, de lui oppo-
« ser, comme contraste, le spectacle d'un
« infortuné que le sort inexorable a écrasé
« sous ses propres débris, et qui se débat
« en vain dans des angoisses inexprima-
« bles, pour secouer le poids intolérable et
« s'accroissant sans cesse, cause de ses
« souffrances et bientôt de son anéantisse-
« ment.

« Vous auriez pu m'aider, me tendre
« un bras secourable dans ma détresse : je
« l'espérais, j'y comptais même; mais vo-
« tre refus cruel a déchiré, d'une manière
« bien terrible, le voile de ma folle con-
« fiance et dissipé les vapeurs décevantes
« de mes espérances insensées; et cepen-
« dant le proverbe ne dit-il pas : Si tu es
« mendiant, va frapper aux portes des ri-

« ches; à qui me serais-je adressé de pré-
« férence à vous? qui était plus en état de
« me soulager? vous le pouviez, vous le
« deviez peut-être, j'étais le fils du frère de
« votre mère, nous étions tous deux frères
« nous-mêmes et les enfans du même aïeul:
« mais maintenant l'ami ne trouve plus
« d'ami, le parent plus de parent, le frère
« plus de frère.

« Hélas! mon frère a dit: L'aveugle im-
« plore notre secours, frappons-le sans pi-
« tié; le Dieu très-haut ne l'a-t-il pas déjà
« frappé lui-même.

« Dieu m'avait frappé il est vrai; mais
« n'a-t-il pas créé et la maladie et le remède:
« s'il a créé les pauvres et les indigens pour
« souffrir, n'a-t-il pas aussi créé pour soula-
« ger leur misère, les riches et les opulens.

« Votre cœur dur met tout son bonheur
« dans ces richesses qui vous énorgueillis-
« sent; que le Dieu juste vengeur entende
« ma prière et mes vœux! qu'il frappe et
« anéantisse entre vos mains ces richesses

« qui m'ont fait abaisser à l'humiliation « d'implorer vos secours! que Dieu vous « afflige d'une affliction semblable à la « mienne, et qu'il verse une de ses malé- « dictions sur chacun des poils de votre « barbe! .... »

J'avais laissé mon cousin épancher librement et sans interruption tous ces flots de sentimens amers, qui prenaient leur source dans sa détresse et dans son attente qu'il avait crue trompée; mais je me hâtai d'arrêter le torrent de ses paroles, lorsque j'entendis les imprécations haineuses qu'il commençait à exhaler contre moi.

Sans redouter leur efficacité, puisque ma conscience me rendait le sûr témoignage qu'elles n'étaient aucunement fondées; cependant la véhémence du langage de mon cousin, l'accent emporté de ses paroles, m'avaient tellement ému, que je ne pus me défendre d'une espèce de crainte vague et non raisonnée que les vœux du

malheureux auxquels Dieu a permis de s'élever si facilement vers le ciel, n'y rassemblassent des vapeurs menaçantes qui pourraient quelque jour retomber inopinément sur ma tête.

Je m'emparai donc de la parole à mon tour : « Mon frère, lui dis-je, d'un ton « tranquille et bienveillant, ne salis pas « le vase dans lequel tu vas boire ; ne « mords pas la main qui s'apprête à panser tes blessures ; il est vrai que j'ai d'abord refusé la demande qui m'a été présentée de ta part ; mais Dieu m'est « témoin qu'à peine mon refus était prononcé, déjà mes dispositions changeaient « et te devenaient favorables. L'honnête « homme et le savant éclairé font des « fautes, comme celui dont le cœur ne « renferme que la sottise et la méchanceté. Mais le repentir est la vertu des « sages ; le vertueux et le savant reconnaissent leurs torts et les réparent, le « sot et le méchant, tout en les reconnais-

« sant aussi intérieurement malgré eux-
« mêmes, y persévèrent avec obstination
« et ne font qu'accumuler de nouvelles
« fautes sur les anciennes.

« J'en atteste le Dieu puissant et le pro-
« phète qu'il s'est choisi, le fils de mon
« oncle n'aura point à se plaindre de moi,
« et les reproches amers qu'il vient de m'a-
« dresser étaient bien inutiles pour me
« faire prendre cette résolution; car ma
« détermination était prise long-temps
« avant que je ne pusse les entendre, et la
« réunion, que j'avais indiquée à toute notre
« famille pour ce jour, avait pour objet
« de combler les espérances de mon cou-
« sin et de sceller publiquement par une
« fête notre réconciliation réciproque. »

Je ne puis exprimer le changement qui se fit tout-à-coup dans tous les traits de mon cousin, quand il eut entendu mes paroles. Les nuages orageux de la fureur et de l'exaspération disparurent devant le soleil souriant de la satisfaction et du bonheur.

Sa voix perdit son accent désagréable et l'espèce de bégaiement que lui avait donné la colère; ses gestes violens et n'exprimant que la menace se renfermèrent dans l'attitude de l'affection respectueuse et de la soumission reconnaissante.

« Fils de mon oncle [34], me répondit-il « d'un ton tellement bas que j'entendais à « peine ses paroles, j'ai péché contre toi, « et quand tu m'auras pardonné je ne « pourrai me pardonner à moi-même.

« Puisse aussi le Dieu très-haut et très- « miséricordieux me pardonner les mur- « mures insensés qui avaient soulevé mon « ame contre les décisions de sa provi- « dence; qu'il me pardonne le levain d'une « haine injuste qui avait fermenté dans mon « cœur, et qui en avait fait exhaler les pa- « roles inconvenantes qui ont empoisonné « ma bouche. Louange à Dieu qui a créé « les hommes compatissans, les amis véri- « tablement amis, les parens véritable- « ment parens, les frères véritablement « frères.

« La parole, une fois sortie de la bou-
« che, ne peut jamais y rentrer, et le trait
« lancé par l'archer ne peut être rappelé
« au milieu de sa course par la voix de
« celui qui, après l'avoir envoyé, voudrait
« changer sa direction; mais Dieu a donné
« au regret sincère, au repentir profondé-
« ment senti, la puissance bienfaisante d'a-
« doucir et de cicatriser les blessures
« qu'ont faites l'imprudence et l'igno-
« rante précipitation.

« O mon frère! ta main généreuse a
« guéri les maux que je m'étais attirés moi-
« même, et que t'attribuaient si injustement
« ma fureur et mon abandon aux passions
« haineuses.

« Que le repentir et l'affection sincère
« de mon cœur répare et fasse oublier les
« torts d'une langue effrénée qui s'est lan-
« cée, sans connaître aucune retenue, dans
« la carrière des reproches et de l'ou-
« trage.

« Considère que lorsque nous sommes

« frappés par le sort, l'effet de ses pre-
« miers coups est d'aveugler notre in-
« telligence. J'étais aveugle, et l'homme
« dont le cœur est bon et éclairé par-
« donne à l'aveugle qui l'a blessé, sans le
« savoir, au milieu des ténèbres qu'il porte
« avec lui et qui l'entourent pour tou-
« jours.

« Mais tu m'as pardonné et tu veux faire
« plus encore; que toutes les bénédictions
« du ciel se répandent sur ta tête et ar-
« rosent le chemin que tu parcourras le
« reste de ta vie! »

J'interrompis mon cousin dans l'explosion de ses nouveaux sentimens, et je lui demandai quelle somme il croyait nécessaire de m'emprunter, pour qu'il pût parvenir à rétablir les affaires de son commerce, et assurer son existence future contre ces mêmes revers qui avaient rendu sa position si déplorable.

« Deux mille pièces d'or, » me dit-il, en hésitant et en levant vers moi ses yeux, où

je voyais peintes l'incertitude et la crainte que sa demande ne me parût trop considérable ; « deux mille pièces d'or suffiraient « pour me mettre en état de faire les « achats des marchandises nécessaires, et « de partir avec la caravane qui se met en « route après demain matin pour la Perse : « j'espère, par mon intelligence et mon « habitude des affaires, y doubler en peu de « temps mon capital. Je m'empresserai alors « de venir vous restituer l'argent que vous « m'aurez si généreusement prêté, et dans « un an au plus tard cette somme sera bien « certainement rentrée entre vos mains. »

— « Deux mille dinars, dis-je, ne suf- « fisent pas pour donner à vos premières « opérations de commerce toute l'étendue « nécessaire; il faut qu'elles soient assez « considérables pour devenir la base so- « lide d'un établissement qui vous ôte « toute inquiétude pour l'avenir : je vous « prêterai six mille dinars, pour dix ans, « sans aucun intérêt, et je ne veux pour

« toute sûreté que l'acte par lequel vous « allez reconnaître cette remise; je laisse- « rai même ignorer à nos parens la quo- « tité de la somme que je vous prête; vos « succès, sur lesquels je compte, leur don- « neront une plus haute idée de votre in- « telligence, et de votre activité dans le « commerce. Allez en Perse, puisque vous « y espérez du succès, et que Dieu, qui « nous voit partout où nous sommes, pro- « tége partout vos travaux! »

Je lui remis aussitôt la somme que j'a- vais promis de lui prêter; il constata par écrit sa réception et la promesse de me la rendre dans dix ans; et, pressé de mettre en sûreté dans son logement la valeur con- sidérable que je venais de lui livrer, il me demanda la permission de l'emporter sur- le-champ chez lui, me promettant de reve- nir sans aucun délai se réunir à la famille, et me donner devant tous des preuves de l'affection inaltérable qui devait doréna- vant nous unir l'un à l'autre.

Je voulus lui donner un de mes esclaves pour l'accompagner et porter le sac d'or qui maintenant lui appartenait : il refusa cette assistance, et son refus me sembla dicté par la prudence, à cause de l'isolement du quartier où était située la maison qu'il habitait, et où il lui importait qu'on ne pût connaître, avant son départ pour la Perse, la nouvelle position dans laquelle il se trouvait.

Prenant donc son or sous son manteau, il s'éloigna en me réitérant ses bénédictions, et je me rendis à la salle de l'assemblée, où j'étais attendu avec inquiétude et impatience.

En effet, les passions haineuses dont était animée la physionomie de mon cousin à son arrivée, n'avaient pu échapper à l'observation de mes parens, et leur avaient fait concevoir quelques inquiétudes sur les résultats que pouvait avoir mon entrevue avec lui; la durée de notre entretien et mon absence prolongée, avaient changé

ces inquiétudes en véritables craintes. Mes parens connaissaient mieux que moi la violence du jeune homme, et la véhémence des sentimens par laquelle il était susceptible de se laisser emporter. Plusieurs d'entre eux n'ignoraient pas les désordres auxquels il s'était livré à Damas, et auxquels il devait bien plutôt sa ruine qu'à des malheurs imprévus et indépendans de sa volonté, dont il avait fait la supposition pour masquer ses excès sous ce faux prétexte, et alléguer quelque excuse à l'extrémité pénible où il se voyait réduit.

Quant à moi, tous ces détails m'étaient absolument inconnus, et mes parens me les avaient cachés à dessein, de peur que leur connaissance n'étouffât en mon cœur les intentions de bienfaisance qu'ils voulaient y éveiller en faveur de mon cousin.

Ma présence, qui fut bientôt suivie de la sienne, fit renaître dans l'assemblée le calme et la sécurité.

On se mit à table, mon cousin m'y exprima sa reconnaissance; mais j'observai involontairement que ses expressions avaient quelque chose de vague, pouvant désigner aussi bien une promesse de service qu'un service déjà rendu, enfin, que ces témoignages publics de gratitude étaient beaucoup moins vifs et moins éclatans que ceux qu'il m'avait adressés avec tant d'effusion dans notre conversation particulière.

Au reste, peu m'importait: mon but était rempli, je lui avais rendu le service qui pouvait le sauver, et je mis les réticences, qu'il apportait dans ses démonstrations, sur le compte de sa discrétion et de son désir de remplir plus fidèlement l'intention manifestée par moi-même, de laisser ignorer à nos parens jusqu'à quel point il m'était redevable.

Le souper fut agréable et animé par la gaîté et la cordialité.

Quand le repas fut achevé, et que j'eus

annoncé que, pour terminer la soirée, j'allais lire une histoire, quelques-uns de mes parens témoignèrent le désir d'entendre, avant ma lecture, la relation de ce qui était arrivé à mon oncle et à son fils à Damas, circonstances qui étaient ignorées de tout le reste de sa famille.

Je partageais moi-même cette curiosité et je remis volontiers ma lecture après le récit que devait faire mon cousin.

La narration fut longue, souvent interrompue par plus d'une question; elle employa une grande partie de la soirée.

Quand mon cousin eut fini de parler, je commençai l'histoire suivante.

AVENTURES D'IBRAHIM, OU LA CURE SINGULIÈRE.

Ibrahim Abou-Ishâq était fils du khalyfe *al-Mahady*, par conséquent frère de *Haroun el-Raschid*, et oncle d'*el-Amin* et d'*al-Mamoun*, qui ont été aussi tous les trois khalyfes.

Ce prince, que le khalyfe son père avait eu d'une esclave abyssine, avait hérité de la couleur brune et basanée du teint de sa mère. Il ne manquait pas de connaissances, surtout à l'égard de la musique, et se rendit célèbre par son habileté dans cet art : sa voix était fort belle, il chantait parfaitement bien, et jouait encore mieux de tous les instrumens.

S'il avait du goût pour la musique, il n'aimait pas moins la poésie, était bon poète lui-même, et passait en même temps pour l'orateur le plus éloquent de la cour.

Magnifique dans ses dépenses, et quelquefois libéral jusqu'à la profusion, il n'avait du reste aucun de ces talens éminens, aucune de ces qualités brillantes qui font les grands princes.

Les talens et les qualités qu'il possédait semblaient du moins devoir assurer son bonheur dans la vie privée, à laquelle le condamnait le droit de son frère aîné *Haroun* au trône, et ensuite la naissance des enfans de ce même frère, qui devaient être et qui furent en effet ses successeurs.

Ibrahim, après avoir joui déjà longtemps de la vie, satisfait de l'heureuse tranquillité au sein de laquelle le sort semblait avoir assigné sa place, finit pourtant par se laisser entraîner à jouer un rôle politique qui était bien peu fait pour ses goûts et pour son caractère.

La ville de Bagdad s'était révoltée contre le khalyfe *al-Mamoun*, neveu d'*Ibrahim*, et avait offert le khalyfat à celui-ci :

Il accepta, sans trop réfléchir aux con-

séquences et aux dangers inévitables auxquels l'exposait son acceptation inconsidérée; en effet, *al-Mamoun* se hâta de se mettre en route avec des troupes considérables, et d'accourir à Bagdad, du *Khorassan* où il se trouvait alors : les partisans d'*Ibrahim*, faibles et peu nombreux, se dispersèrent d'eux-mêmes, et celui-ci ne recueillit d'autre fruit de son règne fictif et éphémère, que la triste nécessité de s'enfuir déguisé et de se cacher soigneusement, pour se dérober aux poursuites d'*al-Mamoun*, qui faisait faire, afin de le découvrir, les plus actives recherches.

Les craintes d'*Ibrahim* étaient excessives, car il était loin de se douter que le khalyfe, son neveu, redoutant peu un pareil compétiteur, ne le faisait chercher avec tant de diligence, que pour avoir le plaisir de lui pardonner.

Ibrahim fut enfin arrêté et conduit devant *al-Mamoun*, dans le même déguisement sous lequel il venait d'être décou-

vert, c'est-à-dire, revêtu d'un habillement de femme.

Al-Mamoun reçut son oncle avec bonté, rit beaucoup de son costume, et le retint à sa cour.

Il paraît même qu'al-Mamoun aimait à converser familièrement avec Ibrahim, dont l'esprit et les reparties souvent piquantes lui plaisaient beaucoup.

Le khalyfe demanda un jour à son ancien compétiteur quelques détails sur les aventures qu'il avait courues dans le temps de sa retraite forcée.

« Je vais, dit celui-ci, vous raconter ce
« qui m'est arrivé de plus singulier, pen-
« dant cette époque de ma vie.

« Je me croyais obligé de changer d'a-
« sile tous les jours, afin de mieux éviter
« toute chance d'être découvert. Un jour,
« voulant quitter la maison d'un de mes
« amis, et aller me cacher dans une autre,
« j'avais choisi pour ma sortie l'heure de
« midi, comme étant celle où, la chaleur

« chassant les habitans des rues de la ville,
« je courrais moins de risque de faire quel-
« que fatale rencontre.

« Après avoir traversé quelques rues,
« je crus m'apercevoir que j'étais suivi, et
« peut-être déjà reconnu malgré mon dé-
« guisement. Frappé de crainte, je cher-
« chai des yeux, autour de moi, un refuge
« momentané contre les ennemis qui cau-
« saient mon inquiétude. Je me trouvais,
« en ce moment, devant une boutique fer-
« mée, sur la porte de laquelle était un
« homme, dont je remarquai que le visage
« était aussi basané que le mien : je n'hé-
« sitai pas à m'adresser à lui, et à lui de-
« mander, s'il ne voudrait pas m'accorder
« la permission de me reposer quelques
« instans chez lui.

« Il me répondit avec politesse, que ma
« demande lui faisait autant d'honneur
« que de plaisir, me fit entrer chez lui, et
« ressortit quelques instans après, en fer-
« mant la porte à la clef sur moi par
« dehors.

« Je ne doutai nullement que cet homme « ne fût sorti pour aller avertir les gardes « du khalyfe et ne m'eût ainsi enfermé, « pour m'empêcher de rendre, par ma « fuite, sa dénonciation inutile.

« Heureusement mes terreurs n'eurent « pas une longue durée; je vis bientôt « revenir mon hôte chargé de vivres et de « rafraîchissemens, et accompagné d'un « autre homme qui portait un tapis et des « coussins neufs.

« Quand tout fut placé, il me dit : « Je « suis barbier de profession, et comme « les coussins et le tapis de ma maison « reçoivent habituellement mes pratiques, « j'ai pensé que vous pourriez avoir quel- « que répugnance à vous en servir après « tant d'autres.

« Ces meubles-ci sont neufs, je viens de « les acheter exprès, et en même temps « j'ai rapporté quelques rafraîchissemens, « que je m'estime heureux de pouvoir « vous offrir. »

« Une aussi grande politesse excita mon
« admiration et ma reconnaissance, et je
« l'invitai à partager avec moi le repas
« très-agréable qu'il venait de me servir.
« Lorsque nous eûmes mangé, mon hôte
« me demanda si je buvais quelquefois du
« vin, et si je désirais en boire : sur ma
« réponse affirmative il m'en présenta
« d'excellent, et nous achevâmes gaîment
« notre repas en fêtant ce nouveau ren-
« fort de notre hilarité.

« Le repas entièrement terminé, le barbier
« s'adressant à moi d'un air civil et respec-
« tueux, me dit: «Vous êtes le bien-venu chez
« moi, seigneur, daignez m'accorder la per-
« mission de vous adresser une prière.» Je
« lui accordai cette permission volontiers.

« Seigneur, me dit-il alors, la grace que
« je désirerais obtenir de votre bonté, c'est
« que vous daigniez me faire l'honneur de
« chanter devant moi quelques pièces de
« chant: je me reconnais bien véritable-
« ment indigne de cette faveur insigne;

« mais je la recevrai comme une marque « toute particulière de votre bonté et « comme un honneur dont je me souvien- « drai toute ma vie avec gratitude. »

« Prenant en même temps un luth orné « d'ivoire et de nacre de perle, et me le « présentant, il me chanta ces vers :

« Le luth, le théorbe enchanteur
« Par leurs sons ravissans, leur brillante harmonie,
« Cherchent en vain à calmer ma douleur....
« Leurs sons n'arrivent point à mon ame flétrie.... »

« En vain leur art consolateur,
« En variant sa mélodie,
« Veut faire naître en moi la tendre rêverie ;
« Dont le sommeil léger, de tous biens créateur,
« Nous fait tout oublier, jusqu'aux maux de la vie.

« Pour exercer cet empire vainqueur
« D'une magique sympathie,
« Il faut qu'à leur accord flatteur
« Votre douce voix se marie ;
« Le seul concert qui retentit au cœur,
« C'est l'accent d'une voix chérie.

« Ces vers me plurent, ainsi que la ma- « nière dont ils furent chantés ; mais la de-

« mande qui venait de m'être faite m'avait
« singulièrement inquiété.

« Comment savez-vous, dis-je au bar-
« bier, que j'ai quelque habileté dans la
« musique, et comment se fait-il que vous-
« même, simple barbier, vous chantiez
« avec autant de goût et de délicatesse? »

« Prince, me répondit-il, vous êtes trop
« connu et trop facile à reconnaître pour
« pouvoir vous cacher, quel que soit le
« costume qui vous déguise : vous êtes
« *Ibrahim,* oncle d'*al-Mamoun;* je le sais,
« je sais aussi que le khalyfe a promis
« cent mille dragmes d'argent[35] à celui qui
« pourrait lui faire connaître le lieu où
« vous vous cachiez, et vous faire tomber
« entre ses mains.

« Quant à moi, ajouta-t-il, ce que je
« sais de musique, je l'ai appris du célè-
« bre musicien *Yshaq êl-Mousouly*[36], dans
« la maison duquel j'ai demeuré et qui m'a
« instruit par amitié. »

« J'étais, continua *Ibrahim*, si stupéfait

« de la déclaration du barbier, que je ne « lui répondis rien : je m'empressai de « prendre le luth de ses mains, et de satis- « faire à sa demande, en lui chantant les « meilleurs airs dont ma mémoire était « meublée.

« Je ne me refusai pas davantage à la « seconde prière qu'il me fit de lui per- « mettre de chanter devant moi quelques « chansons, qu'il savait assez bien, et qu'à « sa grande satisfaction j'accompagnai moi- « même sur le luth.

« Lorsque la nuit fut venue, je pris congé « de mon hôte et je lui offris, en le quit- « tant, une bourse remplie de pièces d'or : « il la refusa d'un air chagrin, en me di- « sant : « Prince, vous en agissez mal avec « moi : vous avez vu que j'ai fait tout ce « qui m'était possible, pour vous bien re- « cevoir et vous rendre ma maison agréable, « pendant le temps que vous avez daigné « l'honorer par votre séjour ; et maintenant « vous voulez gâter mon action par votre

« don, et me faire perdre l'honneur de
« mon hospitalité. Que Dieu me préserve
« de toucher même votre or! »

« Puis il me chanta encore les vers sui-
« vans :

« L'homme cupide et l'homme honnête
« Sont loin d'être conduits par le même moteur.
« L'un ne consulte que sa tête,
« L'autre n'écoute que son cœur.
« L'un fera tout pour l'or, l'autre tout pour l'honneur. »

Quelques années plus tard *Ibrahim* aurait pu raconter une aventure bien plus extraordinaire qui lui arriva.

Ce prince était naturellement fort replet; sa taille courte, son ventre proéminent et sa couleur foncée, l'avaient fait comparer à une figue mûre, et le nom de ce fruit (*tyn*), en langue arabe, était devenu son sobriquet.

Il fut un jour, dans sa maison, saisi d'une attaque d'apoplexie et de paralysie si violente qu'il resta sans mouvement, sans pouls,

sans respiration. Tous les soins, tous les remèdes ne purent le rappeler à la vie, et les médecins l'abandonnèrent; le savant *Gabriel el-Bakhtissoua*[37] lui-même, premier médecin du khalyfe, fut obligé de renoncer à l'espoir de le sauver, et Ibrahim fut laissé comme mort.

Ses domestiques s'occupaient des dispositions nécessaires pour la pompe de ses funérailles, et on allait l'ensevelir. Déjà son corps était entre les mains des laveurs pour recevoir les ablutions légales qui doivent précéder l'ensevelissement, lorsqu'il survint un médecin indien fort savant et fort habile nommé *Salèh ben-Nahalah*[38], qu'*Ibrahim* avait admis dans sa familiarité intime, à cause de son caractère original et de son esprit plaisant et quelquefois même burlesque.

Saleh profita de l'occasion pour tâcher, par l'examen du cadavre, de reconnaître quelques symptômes de la maladie dont l'effet avait été si subit et si terrible, et

chercher à découvrir quelque méthode de guérison dans les observations que cet examen pourrait lui fournir : en maniant les membres du sujet de cette *autopsie cadavérique*, Salèh crut s'apercevoir que le mort n'était pas tout-à-fait mort, et que les ressorts intérieurs de la vie n'étaient pas tous entièrement brisés : sans faire part à personne de l'espoir inopiné qu'il conçoit, il s'informe auprès des domestiques d'*Ibrahim* des causes qui pouvaient avoir amené sa mort, et surtout des occupations auxquelles il s'était livré dans les instans qui avaient précédé l'attaque à laquelle il avait succombé.

Parmi les détails qu'il reçut, *Saleh* apprit qu'*Ibrahim*, assez irrascible et emporté de sa nature, avait eu le matin même un violent accès de colère contre deux esclaves qui l'avaient mécontenté, et qu'il leur avait fait appliquer une forte bastonnade. « Faites venir ici, dit le médecin, « ces deux esclaves, qu'ils apportent les

« bâtons qui ont servi d'instrument à leur « supplice, et qu'on me laisse seul avec « eux. »

On obéit, les deux esclaves arrivent, et *Salèh*, s'enfermant avec eux et le cadavre: « Enfans, leur dit-il, vous avez été bâton- « nés ce matin, et je suis bien certain que « c'était une punition injuste que vous « n'aviez aucunement méritée.

Les esclaves ne manquèrent pas de lui en donner l'assurance appuyée par toutes leurs protestations.

« Eh bien, continua *Salèh*, votre maître, « que vous voyez ici mort, a sur sa con- « science cette coupable injustice; tant « qu'elle ne sera pas réparée, il court ris- « que de tomber du pont du jugement « dans l'abîme dévorant des flammes de « l'enfer.

« Il n'est qu'un seul moyen de faire en- « trer son ame dans le paradis des bienheu- « reux, c'est de punir son corps, heureuse- « ment ici encore présent, des fautes que

« son ame a pu commettre. Prenez ces bâ-
« tons, qui ont été pour vous si doulou-
« reux, et rendez au cadavre de votre maî-
« tre tout autant de coups que vous en
« avez reçu ce matin par son ordre. »

Les deux esclaves ne se firent pas prier pour exécuter l'ordonnance du médecin; ils satisfirent avec empressement, soit leur vengeance du traitement cruel qu'ils avaient reçu, soit le devoir d'affection qui lie les esclaves à leur maître; la bastonnade fut consciencieusement ample et vigoureuse; elle se serait prolongée encore, tant était grand leur zèle; mais tout-à-coup ils s'enfuirent et coururent se cacher dans un coin, croyant avoir vu le cadavre entr'ouvrir un œil et faire un léger mouvement des lèvres.

Salèh s'approche aussitôt, introduit un violent sternutatoire dans les narines du corps si bien bâtonné: quelques minutes après Ibrahim, s'étend, se frotte les yeux, et, les ouvrant bientôt entièrement,

se relève enfin à moitié, paraissant tout étonné de se trouver totalement nu, meurtri de la tête aux pieds, et bien certain de son existence par les douleurs poignantes qu'il éprouve dans toutes les parties de son corps.

Salèh le fit revêtir des habits convenables, et lui continua les soins nécessaires : il lui apprit ensuite le nouveau moyen curatif qu'il avait cru devoir lui faire administrer et dont le succès avait été si merveilleux.

Un sage régime, à la fidèle exécution duquel le médecin indien veilla lui-même, mit en peu de jours *Ibrahim* dans l'état d'une convalescence complète [39].

Dès qu'il fut en état de soutenir une conversation, *Salèh* lui demanda ce qu'il avait éprouvé pendant la longue crise dont il avait failli devenir la victime.

« Je n'ai point senti autre chose, lui ré-
« pondit *Ibrahim*, qu'un sommeil invinci-
« ble et tellement profond, que je n'en ai

« jamais éprouvé de semblable; pendant « cet engourdissement surnaturel, des vi- « sions pénibles, sans suite, sans liaison, « fatiguaient horriblement mon imagina- « tion, tourmentée par des fantômes de « figures bizarres et indécises, dont je n'a- « vais jamais conçu l'idée auparavant, et « dont maintenant je ne peux même plus « me rappeler ni la forme ni la nature.

« Je me souviens seulement que dans un « de ces rêves, dont j'étais le vrai jouet, je « me vis mort, près d'être enseveli, « étendu sur une natte que tirait avec « violence, du côté de mes pieds, un ange « noir, tandis qu'un ange blanc, placé « du côté de ma tête, s'efforçait de me « retenir et d'empêcher l'ange noir de « se rendre maître de mon corps. J'étais « spectateur inactif dans cette lutte où « il s'agissait pourtant de moi-même; « car je sentais que j'étais bien réellement « mort et qu'aucun mouvement ne m'était « possible pour seconder les efforts de

« l'ange blanc, mon protecteur: ce qui « rendait encore ma position plus pénible, « c'est qu'il me semblait voir de chaque « côté de ma natte les deux esclaves que « j'avais fait bâtonner le matin, et qui, « armés des mêmes bâtons dont ils por- « taient encore les cicatrices, faisaient tous « leurs efforts pour chasser le bon ange « blanc et me livrer à l'ange noir, mon per- « sécuteur.

« Je me suis éveillé au moment même « où, les efforts de l'ange blanc étant de- « venus inutiles, je me sentais entraîné par « l'ange noir secondé de mes deux esclaves « ses acolytes. »

Le récit de cette scène fantasmagorique rappela à *Ibrahim* le souvenir des deux esclaves et du service éminent qu'ils lui avaient rendu.

Il les fit amener sur-le-champ; ils vinrent encore tout tremblans de l'outrage irrémissible dont, par l'ordre de *Salèh*, ils avaient eu l'audace de se rendre coupables

envers leur maître, et en s'approchant de lui ils croyaient marcher à la mort.

« Il est juste, leur dit *Ibrahim*, que le « malade, revenu à la santé, paie les soins « de ceux qui l'ont rappelé à la vie; et « certes, j'aurais grandement tort de lais-« ser sans récompense d'aussi bons méde-« cins que vous. Je vous donne à chacun « la liberté, une de mes maisons en pro-« priété, et mon trésorier vous paiera cha-« que année un revenu de deux mille « pièces d'or; allez, je vous ferai avertir « quand je serai malade. »

Ibrahim s'adressant alors à *Salèh*, à son tour, « comment, lui dit-il, comment as-« tu pu deviner les vertus sanitaires du sin-« gulier remède auquel tu m'as soumis, et « dont j'ai si heureusement senti les ef-« fets? A coup sûr, ce n'est pas sur moi « que tu as dû en faire ta première expé-« rience. »

« Non, prince, répondit le médecin, et « je vais vous apprendre les circonstances

« auxquelles je dois cette miraculeuse dé-
« couverte :

« Je voyageais dans l'Hêgaz, j'allais « de villes en villes, de villages en vil- « lages, exerçant mon art et y vendant les « drogues diverses que je préparais moi- « même avec le plus grand soin.

« Ne voulant confier à personne le secret « de mes préparations médicales, j'avais « acheté, pour m'aider, une jeune esclave « blanche que j'avais reconnue posséder « les dispositions nécessaires ; je l'avais in- « struite dans les opérations chimiques et « dans les manipulations diverses de l'art « pharmaceutique; chaque jour je me félici- « tais de son adresse et de son intelligence.

« Enfin, je rentrai un matin dans ma « tente, et il paraît que mon retour était « loin d'y être attendu : j'y surpris ma « pharmacienne avec mon esclave noir « dans une position si peu équivoque, que « j'aurais voulu vainement me persuader « que leur infidélité n'avait pas outrepassé « l'intention.

« Ma présence fut un coup de foudre « pour les deux coupables, et la frayeur « subite qui les saisit à ma vue inopinée, « les fit tomber chacun de leur côté éva- « nouis, sans mouvement, sans connais- « sance.

« Comme médecin, je dus m'approcher « d'eux; je ne trouvai que deux cadavres, « glacés, roides, sans pouls et même sans « respiration.

« A l'inspection du médecin succéda « bientôt involontairement la juste colère « du maître : j'étais trompé, outragé par « des esclaves dont je ne me défiais nulle- « ment et que j'avais comblés de toutes mes « bontés.

« Saisissant un fort *kourbag*[40] qui se « trouva sous ma main, je tombai à bras « raccourcis sur le corps de mon esclave « noir qui me paraissait avoir été le plus « criminel; cette violente exécution, que « j'avoue avoir été assez longue, tant je « fus peu maître de mon ressentiment, eut

« pour résultat le retour de la chaleur, de
« la respiration, du pouls, puis de la con-
« naissance dans le sujet cadavérique sur
« lequel le hasard venait de me faire pra-
« tiquer une opération non encore usitée.

« Il eut bientôt assez de forces pour se
« jeter à mes pieds et implorer ma miséri-
« corde.

« Tout entier à la découverte si précieuse
« pour mon art que je venais de faire, j'a-
« vais déjà presque oublié la faute de mes
« esclaves et je ne leur en voulais plus au-
« cun mal.

« Mais ce succès même, que je voulais
« constater, m'engagea à tenter le même
« expédient pour être utile à mon esclave
« blanche, qui, toujours étendue par
« terre, n'avait encore donné aucun signe
« de vie.

« Je procédai à cette seconde opération ;
« mais il paraît que le paroxisme apoplec-
« tique et paralytique adhère avec moins
« de ténacité aux fibres des femmes qu'à

« celles des hommes; car aux premières
« doses la malade se leva et me sembla se
« porter aussi bien qu'auparavant.

« Je m'empressai de rédiger par écrit
« mon utile recette, et je ne reparlai ja-
« mais à mes deux esclaves de ce qui avait
« été la cause immédiate de ma décou-
« verte [41]. »

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

J'avais ajouté à cette histoire une longue pièce de vers sur la sagesse de la providence qui tire souvent notre bien du mal même dont elle paraît nous frapper ; j'y blâmais l'injustice de nos murmures contre ce que nous appelons les effets de sa colère, quand, au contraire, nous devrions bénir sa bienveillante prévoyance qui sait d'avance quels résultats avantageux auront pour nous les événemens dont nous nous affligeons le plus et que nous regardons comme les plus insupportables.

Je renonçai à réciter ma tirade en voyant autour de moi tous mes parens endormis et même mon cousin que j'avais fait placer auprès de moi, un peu par honneur, comme nouveau venu et nouvellement réconcilié, un peu aussi peut-être parce que de tous mes auditeurs c'était celui sur

l'attention duquel je croyais devoir le plus compter.

Je regrettai particulièrement son abandon au sommeil, parce que c'était principalement à lui que je destinais les vers que j'avais composés, et que je les croyais d'une excellente morale pour lui, par les allusions faciles et les applications qu'il devait naturellement en faire aux diverses chances de sa fortune.

Cependant je ne fus pas autant sensible que j'aurais pu l'être à cette nouvelle contrariété : je réfléchis que l'histoire que je venais de lire, par elle-même d'une longueur raisonnable, n'était venue qu'après celle que mon cousin avait faite de ses propres aventures, suivant la demande générale ; et j'en conclus, avec quelque espèce de vraisemblance, que la première histoire avait dû nécessairement faire tort à la seconde : je ne fus pas même très-éloigné de croire que la relation peu intéressante de mon cousin avait été le véritable et nique soporatif

qui avait amené le sommeil sur les yeux de l'assemblée.

On s'éveilla, on partit, chacun de son côté, et je me couchai étonné et satisfait tout à la fois de voir enfin une de mes histoires ne me coûter ni amende ni bastonnade.

Je dormis bien; le lendemain, rien de fâcheux ne m'arriva, et j'en conclus que le sort funeste qui semblait jeté sur moi et mes histoires avait enfin perdu sa fatale influence.

Trois jours après j'appris que mon cousin, au lieu de partir avec la caravane pour la Perse, employait mes six mille pièces d'or d'une façon bien opposée à l'intention du fondateur.

Il était resté au Kaire, avait fait meubler avec élégance la maison qu'il habitait, et on m'assurait qu'avec quelques jeunes libertins il passait les jours et les nuits dans toutes les orgies du libertinage.

Un tel rapport me parut une calomnie

dictée par quelque motif d'envie et de haine, et je résolus de ne rien croire avant de m'être assuré par moi-même de la vérité de ces accusations.

J'allai donc, sans tarder, un soir dans le quartier qu'habitait mon cousin; j'étais encore loin de sa maison lorsque les lumières brillantes dont elle était éclairée, le bruit des instrumens, les voix des chanteurs, les éclats de rire et le cliquetis argentin des cymbales et des castagnettes des danseuses, me firent reconnaître le théâtre de ses débauches.

J'entrai, et je voulus voir ses excès de mes propres yeux.

Au milieu de tout le désordre qui remplissait l'intérieur, mon cousin vient à moi d'un air gai et riant.

« Mon bon cousin, me dit-il, soyez le « bien venu; je me trouve heureux de pou- « voir vous rendre aujourd'hui la fète que « vous avez donnée pour moi, il y a quel-

« ques jours : entrez, prenez part à nos « plaisirs et buvez avec nous. »

Il me présenta en même temps une coupe pleine de vin. Je refusai de boire, et lui adressant la parole d'un ton sérieux ; « Que « signifie cette conduite, lui dis-je, est-ce « pour abreuver des libertins et des pros- « tituées, que je vous ai prêté six mille piè- « ces d'or ? »

Mon cousin m'interrompit par un grand éclat de rire. « Ah ! je vois bien, s'écria-t-il, « que mon bon cousin ne vient à notre fête « qu'en sortant de celle de quelqu'autre « ami ; le vin qu'il a déjà bu lui trouble un « peu la tête, à moins que ses paroles ne « soient une aimable plaisanterie. »

Ses éclats de rire recommencèrent et furent imités par tous les vils convives qu'il avait rassemblés.

La stupéfaction me ferma la bouche, et, sans lui répondre un seul mot, je me retirai indigné.

Le lendemain, croyant devoir punir une

si odieuse hypocrisie et une ingratitude si monstrueuse, je résolus de porter mes plaintes au *mohtesseb*[42], juge naturel des affaires de commerce, et de réclamer de suite la restitution du prêt que j'avais fait, puisque l'emploi n'en était pas conforme aux conventions passées par écrit.

Je cherchai donc l'acte où étaient énoncées la remise de la somme prêtée par moi, et la stipulation des motifs du prêt, ainsi que des conditions auxquelles il avait été fait. Je cherchai, et cherchai inutilement; l'acte était disparu.

Je me rappelai alors que, pressé de me rendre à la salle du festin où m'attendaient mes parens, au lieu d'enfermer soigneusement ce papier sur-le-champ, je l'avais mis provisoirement dans ce qui attirait alors tous mes soins et toute mon attention, dans le cahier où était écrite l'histoire que je me proposais de leur lire.

Plus de doute, mon cousin hypocrite avait bien sûrement remarqué cette négli-

gence; et ensuite, placé auprès de moi, par moi-même, il avait profité subtilement de l'attention que je donnais à ma lecture pour soustraire avec dextérité le titre, qui seul constatait ma propriété et l'emprunt qu'il avait obtenu de moi.

Cependant, fort de mon droit, et me fiant sur la justice de ma cause, je ne craignis point d'aller trouver le *mohtesseb* et de mettre sous ses yeux l'exposé des faits suivi de ma réclamation.

Le juge fit venir mon cousin : celui-ci nia effrontément d'avoir reçu de moi aucune somme, me défia, en prenant Dieu et son prophète à témoins, de pouvoir fournir la moindre preuve de mon assertion; prétendit enfin être arrivé au Kaire dans un état d'opulence qu'il avait d'abord soigneusement dissimulé pour éprouver le cœur de ses parens.

« Je ne disconviendrai pas, mon bon cou-
« sin, ajouta-t-il, que, dans la fâcheuse po-
« sition où chacun me croyait, vous êtes

« celui de mes parens que j'ai trouvé le plus « charitable : graces vous en soient rendues, « et croyez-bien que j'en conserverai toute « ma vie une véritable reconnaissance.

« Vous m'avez cru pauvre, et vous avez « généreusement promis de me prêter mille « dinars ; mais je ne les ai pas encore reçus, « et Dieu a voulu que je n'en eusse aucu-« nement besoin.

« Cependant je n'ai point oublié votre « obligeance ; mon accueil amical d'hier a « dû vous le prouver : et soyez bien per-« suadé, mon bon cousin, que si jamais « vous vous trouvez dans quelque position « fâcheuse, si vous éprouvez quelque be-« soin, c'est à moi que vous pourrez avoir « recours, sans redouter un refus. »

Tant d'hypocrisie, tant d'impudence m'atterrèrent et portèrent mon indignation à son comble. J'appelai en témoignage mes parens : ceux qui étaient venus me solliciter en faveur de mon cousin déposèrent que j'avais accueilli cette demande par un

refus formel; les autres déclarèrent avoir bien vu la réconciliation, mais ignorer entièrement à quel prix elle s'était faite.

Les précautions que j'avais prises pour ménager l'amour-propre de mon cousin et lui éviter quelque humiliation tournèrent contre moi.

Lui cependant ne manqua pas de témoins pour déposer en sa faveur : ses compagnons de débauche dirent devant le juge tout ce qu'il plût à mon cousin de leur faire dire, et parmi eux se trouvait le fils même de mon juge.

Je crois que si j'avais su plus tôt cette circonstance, j'aurais eu peut-être moins d'empressement à attaquer mon cousin au tribunal de ce magistrat.

Que vous dirai-je enfin? Mon procès fut bientôt jugé : on ne crut à aucune de mes allégations; on crut toutes celles de mon cousin. Je fus condamné à une forte amende envers le *mohtesseb*, qui prétendit que j'avais voulu tromper sa justice, et à

un dédommagement considérable envers mon cousin, pour l'indemniser du tort que mon accusation calomnieuse aurait pu lui faire ; de plus, comme *calomniateur*, je reçus encore la bastonnade.

Mon traître cousin avait hypocritemen intercédé pour m'éviter cette dernière partie de la sentence. Je ne sais si ses instances ne furent pas assez fortes, ou si le juge eut d'autres motifs pour refuser de me décharger de cette peine ; mais je la subis complétement, et on me rapporta chez moi dans un état bien capable d'émouvoir la compassion.

Ainsi, si les fruits amers de ma troisième histoire avaient été plus lents à atteindre leur maturité, leur récolte n'en avait été ni moins certaine, ni moins abondante.

FIN DE LA TROISIÈME SOIRÉE.

NOTES.

[1] D'après l'ordre du général en chef, des députés de toutes les provinces de l'Égypte s'étaient réunis au Kaire à l'ancien divan et avaient pris le titre de *diwan el-amoumy* (divan général): le cheykh *Abd-allah el-Cherqaouy* en était président (*reys el-diwan*), le cheykh *êl-Mohdy* secrétaire; Monge et Berthollet y remplissaient les fonctions de commissaires français; la première séance fut ouverte le 16 vendémiaire an 7 (7 octobre 1798).

Le divan général nomma dans son sein un comité particulier, qui prit le titre de *petit divan*, et qui, toujours en permanence, fut plus spécialement chargé de l'administration.

Les membres du petit divan étaient, outre le président et le secrétaire déjà nommés, les cheykhs *Seyd Khalil el-Bekry*; *Moustafa Saouy*; *Souleyman êl-Fayoumy*; *Seyd Moustafa el-Damanhoury*; *Moussa êl-Sersy*; *Moham-*

med êl-Emir; Ahmed êl-Arychy; Ibrahym êl-Giuneyny; Abd-êl-Hakim êl-Sadât.

Le mot *diwan* ou *dyoüan*, vulgairement *divan*, signifie proprement *un tribunal*, et vient de la racine arabe *dana*, dont les sens opposés signifient « être débiteur ou créancier, être possesseur, « juge, roi, ou être soumis, sujet. » C'est de cette même racine que vient le mot *dyn* qui entre dans la composition de tant de noms propres orientaux et qui signifie « coutume, jugement, règne, culte, religion. »

C'est du mot *dyouan* que vient notre mot *douane;* nous en avons aussi fait celui de *divan* pour exprimer une espèce de siége, prenant ainsi le nom d'un objet pour exprimer la place où il est posé; comme, par une déviation contraire, le mot *bureau* qui signifie originairement une pièce de *bure* dont on couvrait autrefois la table sur laquelle on écrivait, a étendu ensuite sa signification à la table à écrire elle-même, puis à la pièce où écrivent des employés, puis enfin aux employés eux-mêmes.

---

[2] Le cheykh el-Mohdy a signé toutes les proclamations adressées par le divan général au

peuple d'Égypte dans toutes les occasions où ces publications étaient utiles aux intérêts des Français: presque toutes sont entièrement rédigées par lui et j'en ai conservé avec soin les originaux écrits de sa main.

Il était intimement lié, et se concertait ordinairement, avec le respectable *Venture*, dont j'ai reçu avec reconnaissance les savantes leçons et qui n'a pas dédaigné d'être, malgré mon jeune âge, à la fois mon maître et mon ami: la perte de ce savant aussi modeste que vénérable, qui connaissait parfaitement les langues et les mœurs des orientaux, a eu une influence funeste sur le succès de l'expédition.

---

3 La divination était en usage chez les anciens Arabes avant Mahomet, et se pratiquait le plus souvent par le moyen des flèches: la manière dont elles étaient lancées, leur direction vers le but, ou leur aberration, servaient, suivant quelques auteurs, de présages pour deviner l'avenir. Cette superstition est une de celles contre lesquelles Mahomet s'est déclaré avec le plus de force, et en cent passages du Koran il voue à la malédiction de Dieu ceux qui s'y livrent.

Cependant le goût pour la divination n'est point entièrement éteint chez les Orientaux; ils emploient maintenant encore plusieurs procédés pour essayer de découvrir l'avenir; on trouve des traces d'un de ces procédés dans une grande partie des manuscrits arabes, dont les pages blanches, qui se trouvent à la fin ou au commencement du volume, sont couvertes de points qui paraissent jetés au hasard, tandis qu'ils sont arrangés avec une certaine symétrie cachée, et suivant les règles d'une science prétendue magique : cette science porte chez les Arabes le nom de *ramlyéh*, du mot *raml* qui signifie *sable*, parce que le plus souvent c'est sur le sable que les *géomanciens* tracent ces points.

---

4 La révolte du Kaire éclata le 30 vendémiaire an 7, correspondant au 12 du mois de *Gemady el-aouel*, cinquième mois de l'an 1213 de l'hégire, et au 22 octobre 1798 de l'ère chrétienne.

---

5 Le général Dupuy était gouverneur ou commandant militaire de la ville du Kaire et de

son arrondissement; il paraissait être aimé du peuple, et, deux mois avant la révolte, il avait pris part, avec les principaux *chérifs*, à la célébration des fêtes publiques, le jour de l'anniversaire de la naissance du Prophète (*Mouled en-Naby*).

Le 30 vendémiaire, à la pointe du jour, il se manifesta quelques rassemblemens dans la ville: à 7 heures du matin une populace nombreuse s'assembla à la porte du Qady *Ibrahim Ekhtem-Effendy*, homme respectable par son caractère et ses mœurs; une députation de vingt personnes des plus marquantes, parmi ceux qui composaient l'attroupement, se rendit chez lui et l'obligea à monter à cheval, pour, tous ensemble, se rendre chez le général en chef.

On partait, lorsqu'un homme de bon sens observa au Qady que le rassemblement était trop nombreux, et presque généralement trop mal composé, pour des hommes qui ne voulaient que présenter une pétition; il fut frappé de l'observation, descendit de cheval et rentra chez lui. La populace mécontente tomba sur lui et sur ses gens à coups de pierres et de bâtons, et ne manqua pas cette occasion pour piller sa maison.

Le général Dupuy arriva sur ces entrefaites ; toutes les rues étaient obstruées. Un chef turc attaché à la police, qui venait deux cents pas derrière, voyant le tumulte et l'impossibilité de le faire cesser par la douceur, tira un coup de tromblon : la populace devint alors furieuse, le général la chargea avec son escorte, culbuta tout ce qui était devant lui, s'ouvrit un passage ; mais dans cette charge il reçut sous l'aisselle un coup de lance qui lui coupa l'artère ; il ne survécut à cette blessure que huit minutes.

L'armée sentit vivement la perte du général Dupuy que les hasards de la guerre avaient respecté dans cent occasions.

Pour honorer sa mémoire le général en chef ordonna que son nom serait donné à l'un des deux forts qui furent construits aussitôt après la révolte : ce fort fut établi à l'est du Kaire, près d'un vaste cimetière appelé vulgairement *Ville des Tombeaux*, à l'endroit même d'où le général Dommartin avait bombardé la ville avec ses obusiers. Cette position avait le double avantage de contenir le Kaire, et de le défendre contre les incursions des Arabes.

---

6 La courte carrière de cet intrépide Polonais fut semée d'événemens extraordinaires. Je fus honoré de son amitié, et je placerai ici les détails que je tiens de ses communications bienveillantes.

Joseph SHULKOWSKY, que plusieurs biographes ont appelé mal à propos *Sulkokoski* et même *Sutkouwski*, était né en 1773: il dut sa première éducation aux soins du prince *Auguste Shulkowsky*, son parent, et qui était palatin de Posen. Quelques-uns même le crurent fils naturel du palatin ou d'un frère de ce prince.

Le jeune Shulkowsky avait à peine dix-huit ans, lorsqu'en 1792 il fit sa première campagne contre les Russes dans l'armée de Lithuanie, qui fut, après la défection du prince Louis de Wurtemberg, successivement commandée par les généraux Judiecky et Michel Zabiello.

Shulkowsky avait écrit une relation détaillée de cette malheureuse campagne, et, après la fatale issue qui livra la Pologne aux Russes, par l'adhésion du roi Stanislas-Auguste aux volontés de Catherine II, il quitta le service de sa patrie pour se retirer en France avec quelques autres Polonais de marque, parmi lesquels je

citerai le respectable général Zayoncheck qui m'a aussi honoré de son amitié en Égypte.

La terreur commençait à étendre son voile sanglant sur l'horizon du pays que Shulkowsky avait choisi pour asile, et voulant aller aux Indes pour servir sous les drapeaux de l'infortuné *Typou-Saheb*, il obtint une commission par M. Descorches, qu'il avait connu comme envoyé en Pologne, et qui alors était chargé des affaires de la France à Constantinople.

A peine il était dans cette ville, qu'il y apprit l'insurrection de 1794 que Kosciusko avait fait éclater en Pologne. M. Descorches envoya aussitôt le jeune Shulkowsky avec des ouvertures et des instructions pour les insurgés. Mais, à moitié route, les nouvelles de la bataille de *Massourica*, de la prise et du massacre de Prague, qui étouffèrent cette révolution éphémère et mal conduite, firent rebrousser chemin à Shulkowsky : il retourna à Constantinople et de là en France, où le directoire l'employa comme capitaine à l'armée d'Italie.

C'est là que le jeune Polonais emporta les redoutes du fort St-Georges près de Mantoue : le courage et l'intelligence qu'il développa dans cette périlleuse entreprise le firent remarquer

du général en chef qui se l'attacha comme aide-de-camp : depuis cette époque, Shulkowsky ne le quitta plus dans toutes ses expéditions et mérita son entière confiance.

En Égypte il se distingua par plus d'un fait d'armes glorieux. Il avait été nommé chef d'escadron à la prise d'Alexandrie, où il fut deux fois culbuté de la brèche; il devint chef de brigade après le combat de *Salehiéh*, ou il avait reçu d'honorables blessures; et il en était à peine guéri, toutes ses cicatrices n'étaient pas même entièrement fermées, lorsque se laissant trop emporter par son courage au milieu des révoltés du Kaire, il fut entouré par la populace et massacré avec la trop faible escorte qui l'avait suivi dans la reconnaissance militaire dont il avait été chargé.

Le général en chef, pour honorer sa mémoire, donna son nom au fort qui fut établi dans l'ancienne mosquée du *sultan Beybars*, à l'extrémité septentrionale de la ville.

Il était membre de la troisième classe de l'Institut d'Égypte, et avait composé plusieurs Mémoires contenant des observations importantes sur l'Égypte. Un seul a été publié dans le pre-

mier volume de la *Décade égyptienne*, journal littéraire, que je rédigeais alors; et on trouve dans ce même volume les quatre vers suivans consacrés à sa mémoire :

« Dans tous les arts il obtint des succès,
« Il fut savant sans vouloir le paraître;
« Si dans l'art des combats il fit plus de progrès,
« C'est qu'il choisit un meilleur maître. »

Le portrait de Shulkowsky a été dessiné par l'habile crayon de M. Dutertre, mon collègue, et fait partie de sa précieuse collection.

---

7 Le Cheykh *Abd-allah êl-Cherqaouy*, président du divan, était chef de la mosquée d'*el-Azhâr;* mais loin d'avoir pris part à la révolte dont elle fut le foyer, il s'était empressé avec le Cheykh *êl-Mohdy*, secrétaire du divan, et plusieurs autres des principaux cheykhs, dévoués aux Français, de se rendre auprès du général en chef, lui garantissant leur fidélité par leur empressement de mettre leurs têtes à la disposition des Français; leurs conseils, et la connaissance parfaite qu'ils avaient des motifs de la révolte et du nombre des agitateurs qui avaient soulevé les habitans, ne furent point inutiles au général en chef, pour

amener la fin des troubles et la pacification générale; leurs prières et leurs insinuations prudentes ne servirent pas moins à obtenir pour leurs concitoyens la clémence de l'armée française, dont quelques généraux manifestaient l'opinion qu'une terrible exécution militaire était nécessaire pour comprimer dans le cœur des habitans tous les fermens qui auraient pu, par la suite, y faire éclore une nouvelle rebellion.

Le 14 de *Gemady el-aouel*, de l'an 1213 de l'hégire, correspondant au 3 brumaire an 7, et au mercredi 24 octobre 1798, le corps entier des *Oulemas* (gens de loi et chefs religieux) s'assembla spontanément et rédigea, en langue arabe, la circulaire suivante qu'il adressa aux habitans des provinces.

Je crois utile de donner ici la traduction de cette pièce, pour mieux faire connaître l'esprit qui animait alors la classe éclairée à l'égard des Français.

« Nous supplions le Dieu tout-puissant de « vous préserver du feu de la sédition et de « tout désordre, soit caché, soit public : que « sa main protectrice éloigne vos cœurs de ceux « qui cherchent à opérer le mal sur la terre!

« Nous faisons savoir aux habitans de votre
« province, à tous en général et en particulier,
« qu'il est arrivé quelque désordre dans la ville
« du Kaire (que Dieu très-haut la garde et la
« conserve!) Ce désordre a été causé par la vile
« populace, et par des méchans qui se sont mê-
« lés avec elle. Ils ont mis la désunion entre les
« troupes françaises et les sujets : ils ont ainsi
« occasioné la mort d'un grand nombre de
« musulmans, et le pillage de quelques maisons
« de la ville.

« Mais la main secourable et invisible de
« Dieu très-haut, est venue bientôt apaiser ces
« troubles et mettre fin à la sédition : par notre
« intercession auprès du général en chef, les
« malheurs qui devaient suivre la révolte ont
« été arrêtés : il a empêché ses troupes de brû-
« ler la ville et de la piller, car ses yeux sont
« éclairés par la sagesse, et son cœur est plein
« de bienfaisance et de miséricorde envers les
« musulmans : il est le protecteur particulier
« des pauvres et des malheureux : sans lui tous
« les habitans du Kaire n'existeraient plus.

« Ainsi donc, gardez-vous bien d'exciter
« dans vos pays le désordre, afin que vous

« puissiez jouir pleinement dans vos demeures,
« de la tranquillité et de la sécurité.

« Fermez vos oreilles aux conseils des mé-
« chans et aux instigations perverses des sé-
« ditieux : gardez-vous d'être du nombre de ces
« malheureux insensés qui ne savent point pré-
« voir les conséquences des démarches qu'ils
« hasardent dans leur imprudence.

« N'oubliez pas que *Dieu donne l'empire à*
« *qui il veut, qu'il ordonne ce qu'il lui plait*,
« *et que rien n'arrive en ce monde que suivant les*
« *arrêts de sa sage prévoyance.*

« Quant à nous, nous avons vu périr tous
« ceux qui ont été les auteurs de ces désor-
« dres, et cette terre en a été heureusement dé-
« livrée.

« Nous vous conjurons donc de prendre
« garde à ne point vous jeter dans le précipice,
« qui vous dévorerait sans espoir et sans res-
« source. Occupez-vous uniquement des moyens
« de gagner votre vie et des devoirs qui vous
« sont imposés par notre sainte religion. C'est
« cette religion sainte qui nous oblige à donner
« ces conseils utiles au peuple que nous sommes
« chargés par elle d'éclairer et de conduire dans
« le droit chemin. »

Cette lettre-circulaire était signée par les Cheykhs, *êl-Bekry*, *êl-Cherqaouy*, *êl-Saouy*, *êl-Mohdy*, *êl-Fayouury*, *êl-Damanhoury*, *êl-Sersy*, *êl-Sadat*, etc., et était également revêtue de la signature de tous les membres de l'assemblée. Les sages conseils qu'elle renferme décréditèrent et dépopularisèrent la cause des moteurs de la révolte, et détournèrent de toute entreprise hostile ceux qui, dans le reste de l'Égypte, auraient voulu se montrer les imitateurs de leurs désordres.

---

[8] Je m'étais joint aux troupes qui furent commandées pour l'attaque de cette mosquée; cependant j'avouerai que je fus entraîné à cette expédition volontaire, non par un enthousiasme guerrier et un désir de gloire militaire, mais par l'intention de chercher à sauver du désastre qui se préparait quelques-uns des manuscrits précieux, dont je savais que cette mosquée était enrichie; j'ai en effet réussi à retirer des flammes, sous les balles des assaillans et des assiégés quelques manuscrits acquis ainsi au risque de ma vie.

De ce nombre est le *koran* le plus magnifi-

que qui existe bien certainement en Europe, et peut-être même dans tout l'Orient. Il offre le plus beau modèle qu'on puisse trouver de la calligraphie la plus élégante; sa couverture est ornée de compartimens et de méandres élégans à la manière orientale, et sa dimension gigantesque est de deux pieds trois pouces en longueur sur un pied huit pouces en largeur.

---

9 Le 14 brumaire an 7, correspondant au 25 du mois de *Gemady el-aouel* de l'an 1213 de l'hégire, et au dimanche 4 novembre 1798, les cheykhs *Ismayl êl-Gizaouy*, *Yousouf êl-Mousalhy*, *Abd-êl-ouahab êl-Chebraouy*, *Souleyman êl-Giousaqy*, *êl-seyd Abd-êl-Kerim* et *Ahmed-êl-Cherqaouy*, eurent la tête tranchée sur la place de la citadelle, comme convaincus d'être les auteurs principaux de la révolte.

Il paraît qu'un des motifs qui les poussa à cette criminelle entreprise fut leur haine jalouse pour ceux de leurs confrères que le général en chef avait promus aux emplois publics.

Ces exécutions furent les seules; les autres complices qui avaient été emprisonnés furent reconnus avoir été plutôt faibles que coupables,

et s'être laissé entraîner plutôt que d'avoir conduit les conspirateurs; ils ne tardèrent pas à obtenir leur entière liberté sur l'intercession du cheykh *êl-Mohdy*.

---

10 On sait que le pélerinage de la Mecque est un des devoirs religieux imposés par Mahomet aux musulmans.

Le Prophète avait trouvé cet usage établi avant lui parmi les anciens Arabes, qui, depuis un temps immémorial, vénéraient à la Mecque, la *kaabeh*, c'est-à-dire la maison carrée qu'ils prétendaient avoir été construite par Abraham leur père, ainsi que la pierre noire qu'ils croyaient avoir été apportée du ciel par l'ange Gabriel.

Mahomet s'empara de cette antique croyance, et l'adapta à la nouvelle religion qu'il voulait instituer; soit qu'il se crût obligé de faire cette concession à la superstition de l'Arabie dont il venait de renverser toutes les autres idoles, soit qu'il crût nécessaire de fixer ainsi un centre commun à la religion des nouveaux sectaires convertis à sa foi, parmi tant de peuplades différentes; soit enfin que connaissant le caractère

d'indolence et d'inactivité si naturel aux Orientaux, il jugeât utile de tirer ses compatriotes de cet état d'affaissement moral et d'atonie, que la chaleur du climat ne fait qu'accroître, en les faisant sortir par un motif religieux de leurs foyers oisifs et en les appelant chaque année dans une ville déjà sacrée pour eux, devenue alors pour ces contrées l'entrepôt général du commerce, et le siége de l'opulence.

Tous les ans la caravane du pélerinage part pour la Mecque du Kaire, où elle a réuni les pélerins du pays, ceux d'une portion de la Syrie, et ceux des côtes Barbaresques et même de Fez et de Marok.

Des fêtes religieuses accompagnent le départ de la caravane; elle se met en route sous la conduite d'un chef militaire chargé de la défendre, qui prend le titre d'*emir el-hag* (prince du pélerinage).

Cette fonction était autrefois toujours remplie par celui des *beys* qui était le second en puissance et en influence politique; il en conservait le titre, et en cette qualité n'avait au-dessus de lui que le *cheykh el-beled* (cheykh ou prince du pays) dont on n'ignore pas que l'au-

torité était souveraine sous la suzeraineté de la Porte-Ottomane.

L'émigration des beys ayant rendu vacante la place d'*emir el-hag* ou *conducteur de la caravane des pélerins de la Mecque*, elle fut donnée à *Moustafa*, *kyaya* ou *lieutenant* du pacha qui n'avait pas suivi son maître dans sa retraite.

Le 16 fructidor an 6 (2 septembre 1798), correspondant au 21 de *Raby el-aouel*, an 1213 de l'hégire, le général en chef lui conféra cette dignité en le revêtant d'une magnifique pelisse verte, en présence de tout le divan et des chérifs. Le nouvel *émir el-hag* reçut en même temps plusieurs riches présens, entre autres des châles précieux, des diamans, et un cheval superbement harnaché.

Tout musulman ayant fait le voyage de la Mecque avait droit au titre de *hagy* (pélerin); on nomme même ainsi par politesse, en leur adressant la parole, ceux qu'on ignore avoir satisfait à cette obligation, dont il est vrai que peu de musulmans se dispensent, quoiqu'ils aient la faculté de ne pas la remplir personnellement et d'en déléguer l'accomplissement à un remplaçant.

Pendant les jours et les nuits qui précèdent

le départ général, les pélerins qui composent la caravane campent avec leurs chameaux et leurs chevaux, partie dans la ville, partie dans les vastes places que renferme son enceinte.

Ces différens rassemblemens se réunissent ensuite hors de la ville, et s'arrêtent pour s'organiser, auprès du lac nommé *Birket el-hag* (le lac du pélerinage), c'est là aussi où la caravane stationne à son retour.

La caravane qui était partie avant notre arrivée en Égypte fit son retour dans les premiers jours de l'expédition. Abandonnée de son *emir el-hag*, *Salèh-bey* qui, s'étant retiré à Jérusalem, y mourut empoisonné quelque temps après, elle devint la proie des Arabes bédouins, et fut pillée et dispersée : j'ajouterai, à ce sujet, les détails suivans, extraits et traduits de la lettre qui fut adressée le 20 du mois de *Raby el-aouel* de l'an 1213 de l'hégire (1er septembre 1798) au Chérif souverain de la Mecque *Abd-el-Qadir Ghalib* par les cheykhs et notables de la ville du Kaire.

« . . . . Lorsque les pélerins de la Mecque s'ap-
« prochèrent du Kaire, le général de l'armée fran-
« çaise se transporta lui-même dans la province

« de *Charqyéh*, sur les nouvelles qui parvin-
« rent que les Arabes voleurs et assassins les
« avaient dépouillés.

« Les troupes françaises recueillirent avec
« humanité tous ceux qui avaient échappé à
« la déprédation et à la mort, leur procurèrent
« des montures, et donnèrent à manger et à
« boire à ceux qui avaient faim et soif.

« Le général, plusieurs jours avant de partir
« pour la province de *Charqyeh*, avait écrit à la
« caravane des pélerins, pour l'inviter à se ren-
« dre en droiture au Kaire, où leur serait fait
« l'accueil le plus gracieux; malheureusement
« ses lettres ne parvinrent point, et elle a subi
« ce que le destin avait ordonné d'elle. *Nous som-*
« *mes tous à Dieu et nous retournerons à lui*. . . .

« . . . . Nous devons surtout ne pas vous lais-
« ser ignorer que le général a témoigné le plus
« grand zèle pour la nomination d'un *émir el-*
« *hag*, et pour toutes les dispositions qui doi-
« vent précéder l'expédition de la caravane des
« pélerins. Nous avons été d'avis, ainsi que lui,
« de donner cette honorable commission à l'é-
« mir *Moustafa-Agha*, *kyaya* de son excellence
« *Abou-bekr Pacha*, gouverneur du Kaire; et ce
« choix nous a paru devoir être agréable à la

« Sublime Porte, en ce qu'il assure ses droits « sur un des points qui lui tiennent le plus à « cœur: aussi, cette disposition a-t-elle répandu « généralement la joie et la sécurité chez tous « les fidèles musulmans.

« Le général en chef de l'armée française « montre le soin le plus actif pour les intérêts « des *deux villes saintes* (la Mecque et Médine), « et il s'occupe avec assiduité de tout ce qu'il y « a à faire pour l'expédition de la caravane des « pélerins. C'est ce qu'il nous a recommandé très- « expressément de vous faire savoir, comme té- « moins oculaires des mesures qu'il prend cha- « que jour pour cet objet important, afin que « de votre côté vous fassiez ce qui vous pa- « raîtra convenable »....

---

[11] On sait que le mot *gebel* ou *gibel* signifie *montagne* en Arabe. Pendant la domination des Arabes en Sicile, ils donnèrent ce nom à la montagne la plus remarquable de l'île, à l'Etna; c'est donc par une expression battologique que les géographes italiens ont nommé ce mont *monte-Gibello;* dénomination qui ne signifie rien autre chose que *mont-montagne*, et que cepen-

dant ont copiée tous nos géographes européens.

Au reste les Arabes eux-mêmes ne sont pas étrangers à cette tautologie. Le mot *thour* signifie également comme *gebel*, dans leur langue, *une montagne;* ainsi le sens de *Gebel-Thour* devient identique avec celui qu'offre *mont-Gibel.*

Cependant le nom de *thour* est donné plus particulièrement et par excellence au Mont-*Sinaï* par les Arabes qui l'appellent également *Thour-Sina.* Cette montagne est en grande vénération parmi les musulmans, et il en est fait mention en plusieurs endroits du Koran.

Le 17 brumaire an 7 (7 novembre 1798), correspondant au 28 de *Gemady élaouel*, an 1213 de l'hégire, une caravane des tribus arabes qui habitaient le territoire de *Thour*, arriva au Kaire: elle était composée d'environ cinq cents hommes, et d'autant de chameaux. Ils s'arrêtèrent à environ dix minutes de marche du Kaire et campèrent dans les environs du fort Dupuy. De là ils envoyèrent, au général en chef, vingt-quatre députés annoncer leur arrivée et demander la permission de vendre leurs marchandises dans la ville. Suivant l'usage général de l'Orient, ils apportaient des présens; leur offrande consistait en raisins, en poires, pommes et autres

fruits de leur pays, d'une qualité inférieure à ceux de France, mais d'autant plus estimés au Kaire que le territoire de l'Égypte n'en produit pas.

Les députés étaient accompagnés à l'audience par un moine du célèbre couvent de Sainte-Catherine établi, depuis les premiers siècles du christianisme, sur le mont Sinaï.

Ce moine était chargé, par les religieux de son couvent, de réclamer la protection du général en chef, et de solliciter auprès de lui la confirmation des priviléges qui avaient été accordés à leur monastère par différens souverains musulmans, depuis Mahomet jusqu'au sultan qui régnait alors à Constantinople.

Il présenta à cette occasion quelques-uns des actes qui constatent les concessions qui leur ont été faites.

Le premier est celui qu'*Aly*, gendre du prophète de l'islamisme, avait écrit de sa propre main par l'ordre de Mahomet lui-même; il contient des dispositions favorables au monastère et se termine ainsi:

« *Aly ben-Aby-Taleb* a écrit cet acte de sa « propre main, par l'ordre du Prophète, sur qui « soit le salut et la bénédiction de Dieu, le troi-

« sième jour du mois de *Moharrem* de l'an se-
« cond de l'hégire. »

Cette date correspond au jeudi 7 juillet de l'an 623 de l'ère chrétienne; et si cet acte est réel et authentique, comme il le paraît, et comme a semblé le penser le docte Venture, c'est le plus précieux document qui existe de l'histoire des premières années de l'islanisme.

La vallée appelée *Ouady-Mousa* (vallée de Moyse), dont il est fait mention dans la ligne suivante du texte, fait partie de l'Arabie-Pétrée sur les confins de l'Arabie-Déserte, et s'étend au sud-est de *Gebel-Thour*.

Le mot *ouady* signifie en arabe *une vallée*, souvent même *un courant d'eau*, *une rivière* et *un lac*: dans le dialecte des Arabes occidentaux, son acception particulière est prise pour désigner un fleuve considérable.

C'est ainsi que le fleuve de l'Andalousie, que les anciens appelaient *Bætis*, a été nommé par les Arabes, maîtres de l'Espagne, *ouady el-kebir* (le grand fleuve) d'où les Espagnols ont fait le nom de *Guadalquivir;* les rivières de *Guadiana* et de *Guadalajara*, ont tiré de ce même mot leurs dénominations, ainsi que celles de *Guadajara*, de *Guadalaviar*, de *Guadale-*

tha, de *Guadalimar*, de *Guadalentin*, de *Guadalupe*, de *Guadarrama*, de *Guadalmedina*, etc.

---

[12] Le quartier appelé *Bab-Zouylèh* est un des plus beaux du Kaire, et est particulièrement habité par les principaux négocians de la ville.

Le nom de *Bab-Zouylèh* est celui d'une ancienne porte du Kaire, qui se trouve maintenant, non à une extrémité de la ville, mais dans son intérieur, et sert encore de clôture d'un côté au quartier où est établi le marché au sucre (*hart el-Soukkeriéh*).

La grande rue du Kaire, qui traverse toute la ville du nord au midi, et qui, venant de *Bab el-Nasr* (la Porte de la Victoire), aboutit au bas de la citadelle (*Qalah*), passe sous cette porte, que rend véritablement remarquable l'événement dont l'histoire nous apprend qu'elle fut le fatal théâtre. C'est en effet sous cette porte que l'infortuné *Thoumân-Bay*, dernier roi de la dynastie des Mamlouks-circassiens, fut, après la défaite qui lui enleva sa couronne, ignominieusement pendu par les

ordres barbares du sultan Selim, son vainqueur. Long-temps après encore on a montré à la voûte de cette porte la corde qui avait servi à cette exécution déplorable, et j'y ai vu moi-même le crochet de fer auquel cette corde avait été attachée.

Le nom de *Thoumân-Bay* a été celui de deux princes également célèbres par les revers dont le sort semble s'être plu à les accabler, et ces deux princes furent également tous deux souverains de l'Égypte.

Le premier était le vingt-unième prince de la dynastie des Mamlouks-circassiens, dont la domination embrassait l'Égypte et la Syrie. Proclamé d'abord à Damas, capitale de cette dernière contrée, il vit ensuite son autorité reconnue en Égypte l'an de l'hégire 906 (1500-1501 de l'ère chrétienne. Son règne n'eut qu'une bien courte durée : cent jours seulement après son avénement au trône ; il en fut renversé par la rebellion de ses propres soldats. Le monarque détrôné parvint d'abord à se soustraire par la fuite à la fureur de cette soldatesque mutinée ; mais l'asile où il se croyait en sûreté fut découvert quarante jours après sa

fuite, et ce malheureux prince fut aussitôt saisi et massacré par ses anciens sujets.

On le distingue de son homonyme par le surnom de *Qayt-Bay*, qu'il avait pris d'après le nom d'un sultan d'Égypte, auquel il avait appartenu.

Le second prince, connu sous le nom de *Thoumân-Bay*, qui devait être pour lui d'un si fatal présage, était neveu du sultan d'Égypte, *Qansou-Ghaoury*, et hérita de la couronne après la mort et la défaite de son oncle arrivées en Syrie, en combattant les troupes du sultan Selim I, neuvième monarque ottoman, qui étaient venues l'y attaquer.

Thoumân-Bay ne régna que trois ans et demi, et ne dut même cette courte durée de sa puissance qu'à la prolongation du séjour de Selim en Syrie, après sa victoire sur *Qansou-Ghaoury*.

Attaqué lui-même en Égypte par l'armée ottomane, *Thoumân-Bay* fut aussi défait à son tour, l'an de l'hégire 923 (1517 de l'ère chrétienne). Vainement il chercha son salut dans la fuite. Arrêté par un chef de tribu arabe, il fut amené en présence de Selim.

Le sultan vainqueur interrogea le prince qu'il venait de détrôner sur les affaires et les ressources de l'Égypte, et sur les détails de l'administration de ce pays. Dix jours entiers furent employés à ces conférences instructives. Dès que Selim n'eut plus de renseignemens à recueillir, il donna froidement l'ordre qu'on allât pendre son infortuné interlocuteur.

En la personne de *Thoumân-Bay* fut éteinte la dynastie des Mamlouks-circassiens, qui était entrée en possession du trône de l'Égypte l'an 648 de l'hégire (1250 de l'ère chrétienne), et s'y était maintenue pendant 275 ans.

Ce sont les réglemens de Selim, qui avaient, après sa conquête, établi en Égypte l'espèce de république en partie monarchique, en partie aristocratique et oligarchique, qui constituait le gouvernement des mamlouks modernes, et qui, écroulée d'abord sous le poids des armes françaises, a vu ensuite les restes de ses derniers débris écrasés et anéantis par la main du fameux *Mohammed Aly*, maintenant pacha d'Égypte.

J'ai donné, dans le troisième volume de *l'Égypte et la Syrie*, publié en 1814 par mon ami

et ancien condisciple, M. Breton, le précis de cette dernière catastrophe.

---

[13] Le mot *cheykh*, en arabe, signifie proprement *vieillard*, et vient de la racine *chakha*, qui veut dire *être avancé en âge*, *vieillir*. Mais son dérivé *cheykh*, qui d'abord n'indiquait qu'un homme dont l'âge est entre cinquante et quatre-vingts ans, a pris une extension semblable à celle du mot latin *senior* (plus âgé), dont nous avons fait *seigneur*, et du mot grec πρεσβύτερος, en latin *presbyter*, qui a le même sens que *senior*, et dont nous avons fait le nom de *prêtre* que peut porter un jeune homme de vingt-cinq ans.

Le titre de *cheykh* se donne maintenant, sans considération de l'âge, à tout homme recommandable par sa piété, ses connaissances et son habileté; souvent même il n'est qu'une formule d'honneur et de politesse. Les Espagnols en ont fait leur mot *xeque*.

---

[14] Le mot arabe *okaléh* dont les négocians francs ont fait celui d'*okel* ou d'*oquelle*, et que l'on confond souvent dans l'Orient avec le mot *bazar* n'a pas pourtant la même signification.

Le *bazar* est ordinairement une longue rue garnie de boutiques de chaque côté et qui sert à la fois de marché et de passage public.

L'*okel* est un vaste bâtiment ordinairement carré, formant une enceinte close et susceptible d'être fermée la nuit par une porte; c'est sous les portiques intérieurs de cette enceinte que réunissent leurs magasins et leur boutiques, soit les divers marchands du même pays, soit les marchands de divers pays qui se livrent à un même genre de commerce.

Les étrangers et les voyageurs trouvent aussi à louer des chambres dans ces okels, mais, comme dans la plupart des *posadas* espagnoles, ils doivent se procurer eux-mêmes et les meubles nécessaires à leur service, et les vivres destinés à leur nourriture, et le feu et les vases indispensables à leur cuisine.

Les boutiques de la *Koutoubieh* sont loin de ressembler à celles de nos libraires; les livres y sont, non rangés sur des tablettes, mais entassés sans ordre et couchés à plat suivant l'usage de toutes les bibliothèques de l'Orient; le titre des livres est inscrit, non sur le dos de la reliûre, mais sur la tranche elle-même, et le

plus souvent encore cette indication manque absolument : l'acheteur est presque toujours obligé de les remuer tous pour savoir s'il y trouvera l'ouvrage qu'il demande. Il est rare que le marchand le sache lui-même, et presque toujours les prix se tarifent, non sur la valeur intrinsèque du livre, mais sur le désir qu'en laisse paraître l'acquéreur.

---

[15] Le titre des khalyfes était *emir el-moumenin* (prince des fidèles ou des croyans). C'est de ce nom, qui a souvent été traduit par *commandeur des fidèles*, que nos anciens historiens ont fait celui de *miramolin*, comme de celui de *soultân* (sultan) ils ont fait celui de *soudan.*

Omar ebn-el-Khettâb, deuxième khalyfe et successeur d'*Abou-bekr*, est le premier qui ait porté le titre d'*emir el-moumenin.*

Ce titre exprimait la puissance temporelle des khalyfes, comme leur titre d'*imâm* marquait leur puissance spirituelle. Le nom de khalyfe (*khalyféh*) ne signifie autre chose, en arabe, que *successeur* ou *lieutenant du Prophète.*

---

16 Ces formules de vœux et de souhaits précèdent non-seulement tous les discours des Orientaux, mais encore tous leurs actes et même leurs plus simples lettres ; c'est le *vale* ou *salve* des Latins, le χαῖρε des Grecs. Maintenant encore ces mêmes formules accompagnent le nom du sultan sur les monnaies ottomanes.

---

17 *Abdallah ben-Mokannah* était un des savans que les libéralités du khalyfe *Haroun el-Raehyd* attirèrent à sa cour. Il s'occupa particulièrement de faire connaître aux Arabes, par des traductions, la littérature des autres peuples qui, jusqu'à cette époque, leur avait été totalement étrangère.

C'est à *Ben-Mokannah* qu'ils furent redevables de la traduction de persan en arabe des fables de *Bidpay*. Cet ouvrage est connu parmi eux sous le titre de *Koleylah ou-Demnah* (Koleylah et Demnah), du nom de deux renards qui y jouent un grand rôle. Je possède, de ce célèbre recueil de contes et de fables, plusieurs manuscrits, dont quelques-uns sont ornés de figures qui ne donnent pas une haute idée des dessinateurs orientaux.

Ben-Mokannah ne se borna pas à la traduction des ouvrages persans. On lui doit aussi une traduction arabe du livre d'Aristote, intitulé en grec *de l'Interprétation* (περὶ ἑρμηνείας). Le traducteur a seulement transcrit ce titre sans le traduire, en donnant à sa traduction celui de *Bary-Arminyas*. Cette traduction se trouve parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque royale de Paris, sous le n° 1219.

---

18 La race des Pichdadiens est la première dynastie des anciens rois de Perse; elle est composée de onze princes.

Le premier roi et le fondateur de cette dynastie fut *Kayoumarath*, fils de *Doulaved* et petit-fils d'*Amym*, qui eut lui-même pour père *Arfakhchad*, fils de *Sâm* (Sem) et petit-fils de *Nouh* (Noë). La Perse lui est redevable de la fondation des villes de *Damavend*, de *Balkh* et d'*Istakhâr*.

Il eut pour successeur son petit-fils *Houchenk*, fils de *Syâmek*, fondateur de *Sous* et de *Chouchter* dans le Khouzistan.

Celui-ci laissa le trône à son fils *Tahmourath*,

qui a élevé les villes d'*Amol*, d'*Isfahan* et de *Babel* (Babylone).

Après lui régna son frère *Giamschid*. Il a construit les villes de *Tous* et d'*Hamadan*, et celle d'*Istakhar* lui doit son achèvement.

Le successeur de *Giamschid* fut son neveu *Piourasp*, surnommé *Dohak*, fils de sa sœur et de *Merdasp*, fils de *Rikhvend*, qui descendait de *Siamek*, fils de *Kaioumarath* par *Feraval*, son bisaïeul, *Nah*, son aïeul et *Barseréh* son père. Il s'est rendu fameux par la construction de la tour de Babel.

Le sixième prince fut *Feridoun* ou *Afridoun*, fils d'*Abtin* et petit-fils d'*Ayqân*, qui avait eu *Giamschid* pour père.

A la mort de ce monarque, la succession de son trône passa à *Manoutcheher*, ou *Manougeher*, son arrière-petit-fils, qui le transmit à son fils *Nouzer*, surnommé *Azadéh*.

Le neuvième prince fut *Afrasiab*, fils de *Pechounk* et petit-fils de *Radchim*, qui avait pour père *Tour* et *Feridoun* pour aïeul.

Zav, fils de *Tahmasp* et petit-fils de *Manoutcheher*, monta ensuite sur le trône de Perse. Le

Diarbekir lui doit les canaux connus sous le nom d'*Abi-Zâb*.

Enfin, le onzième et dernier prince de cette dynastie fut *Gurchasp*, fils de *Zav*. Après lui s'éteignit la dynastie illustre des Pichdadiens.

Cette époque comprend les temps fabuleux de l'histoire persane ; et les auteurs persans lui attribuent une durée d'environ 2500 ans.

---

[19] Les princes de la race des Kayaniens ou Kayanides forment la seconde des quatre dynasties des anciens rois de Perse, et sont probablement ceux dont les Grecs ont eu connaissance. Cette race de souverains a tiré sa dénomination du mot *kay*, qui dans l'ancien idiome de la Perse, connu sous le nom de *pehlwy*, signifiait *un grand roi* ou *un géant*.

Sous leur règne, la science de manier les armes et particulièrement l'arc fut poussée à un tel degré de perfection, que même encore actuellement les Persans, pour désigner un arc excellent, lui donnent encore le titre de *kemán kayâny* (arc kayanien).

Le temps, pendant lequel la dynastie des Kayanides occupa le trône de Perse, n'est pas fixé d'une

manière unanime par les écrivains orientaux. Suivant quelques-uns, elle régna 534 ans et six mois ; 684 ans et quatre mois suivant d'autres. Quelques historiens prolongent même sa durée à 752 et même à 770 ans.

Elle contient neuf rois.

Le premier de ces monarques et le fondateur de la dynastie est *Kay-Kobad*, fils de *Zab* et petit-fils de *Zav*, qui lui-même était fils de *Tahmasp*. Sous son règne, le *Gihoun* (l'Oxus) était la séparation de l'*Iran* et du *Touran*, c'est-à-dire de la Perse et de la Tartarie. On place sous ce prince les exploits de *Roustam*, fils de *Zal*, le plus illustre des héros de l'Orient. Isfahan était le siége de son empire.

Kay-Kaous, son fils, lui succéda, et reçut le surnom de *Nemourd*, qui en persan signifie *immortel*, le même que le *Nemrod* de la Bible, le second de ces noms n'étant qu'une altération du premier: les traditions orientales racontent qu'il avait conçu l'entreprise insensée de monter au ciel par le moyen d'un trône enlevé par des aigles. Il a construit la ville d'*Affar* dans le Diarbekir.

Kay-Khosrou, fils de *Syawech* et petit-fils de

Kay-Kaous, succéda à son grand-père. Ces deux monarques sont également renommés par leurs conquêtes sur toutes les nations de l'Orient, dont ils soumirent une grande partie à leur empire. Kay-Khosrou vengea la mort de son père par celle d'*Afrasiab*, son meurtrier.

Lohorasp, qui succéda à *Kay-Khosrou*, était fils d'*Arvend-Chah* et petit-fils de *Kay-Nichyn*, qui lui-même était fils de *Kay-Kobad*. Il fut surnommé *el-Balkhy*, parce qu'il avait fixé dans la ville de Balkh sa résidence royale.

Kuschtasp, fils de *Lohorasp*, succéda à son père. Il fut surnommé *Hir-bed*, c'est-à-dire *serviteur du feu*. C'est sous son règne que parut le célèbre Zoroastre. Ce prince est le fondateur de la forteresse de *Samerqand*.

Le trône de Perse fut ensuite occupé par *Kay-Ardechyr*, surnommé *Bahaman*, fils de *Esfandyar* et petit-fils de *Kuschtasp*. Il est le fondateur de la ville de *Bendoukwar* en Perse.

Homây, fille d'*Ardechyr-Bahaman*, qui régna ensuite, a élevé le monument de *Hezar-Setoun*, (les mille colonnes) à Istakhar, et a fondé la ville de *Dgerbadkan*.

Darab, qui succéda à sa mère *Homây*, avait

comme elle *Bahaman* pour père, et était le fruit d'une liaison incestueuse.

Darâ, ou, comme d'autres l'appellent, *Darab* second du nom (Darius), succéda à *Darab*, son père.

Ce prince fut le dernier des monarques Kayanides, et fut vaincu par *Eskander-Roumy* (Alexandre-le-Grec), que quelques historiens comptent pour le dixième roi de cette dynastie, et qu'ils ont surnommé *Dou-l-qarneyn* (à deux cornes), parce que son empire s'étendait sur l'Orient et sur l'Occident.

Les années, qui s'écoulèrent sous le règne des rois kayanides, furent les temps héroïques de la Perse, comme la dynastie des Pichdadiens forme son époque fabuleuse. Sous les *Kayanides*, quelques faits plus vraisemblables, et qu'on peut admettre avec quelque précision, apparaissent et se lient aux annales des autres nations; mais cette histoire ne devient réellement positive que sous le règne de la dynastie des Sassanides.

---

[20] La dynastie que nous nommons *Sassanide*, (en arabe *Al-Sasân* ou *Beny-Sasân*), est la

quatrième qui ait donné des rois à la Perse.

Elle est connue aussi sous le nom de la dynastie des *Kesrâ*, et elle comprend vingt-neuf rois dont les règnes embrassent une période de 527 ans. Voici leurs noms :

1. Ardechyr-Babegân, fils de Sassan.
2. Schapour-Tyrdéh, ben-Ardechyr.
3. Hormouz-Battal, ben-Schapour.
4. Beheram-Dergar, ben-Hormouz.
5. Beheram-Chahendéh, ben-Beheram.
6. Beheram-Seystân-châh, ben-Beheram.
7. Nersy-Nakhdjerkan, ben-Beheram.
8. Schapour-Houbéh-syna, ben-Hormouz.
9. Ardechyr-Djemil, ben-Hormouz.
10. Schapour-Kerman-chah, ben-Schapour.
11. Yezdedjerd-Zefet (Athym.)
12. Beheram-Gour, ben-Yezdedjerd.
13. Yezdedjerd-Sipahi-dost, ben-Beheram.
14. Hormouz-Firzanéh, ben-Yezdedjerd.
15. Firouz-Mordanéh, ben-Yezdedjerd.
16. Palach-Kerman-mayéh, ben-Firouz.
17. Kobad-Nikray, ben-Firouz.
18. Djamasp-Nekareyn, ben-Firouz.
19. Khosrou-Anouschirvân, ben-Kobad.

L'époque de ce prince est célèbre dans l'Orient, par la naissance de Mahomet arrivée sous son règne.

20. Hormouz-Tourk-zadéh, ben-Anouschirvan.

21. Khosrou-Perwiz, ben-Hormouz.

22. Kobad-Chirouyéh, ben-Khosrou.

23. Ardechyr-Koutchek, ben-Chirouyéh.

24. Khosrou-Goutah, ben-Kobad.

25. Pouran-dokht Saïdéh, fille de Khosrou Perwiz.

C'est sous le règne de cette princesse qu'arriva la mort de Mahomet.

26. Djechindéh.

27. Azermy-dokht Adeléh, fille de Khosrou Perwiz.

28. Ferokhzad-Bakhtiar, ben-Khosrou-Perwiz.

29. Yezdedjerd, ben-Chahriar, ben-Khosrou Perwiz.

Ce malheureux prince fut vaincu par les musulmans sous le khalyfat d'*Omar ebn-el-Khettab*, et en lui s'éteignit la race des Sassanides, l'an 32 de l'hégire (652 de l'ère chrétienne.)

---

[21] *Abou-Giafar al-Mansour*, deuxième khalyfe

abbasside, était frère de *Abou-l-Abbas Saffah*, fondateur de cette dynastie, et fils comme lui de *Mohammed*, fils d'*Aly*, dont le père *Abd-allah* était fils d'*Abbas*, oncle de Mahomet. Le règne d'*al-Mansour* a été de vingt-deux ans.

---

[22] *Al-Mahady*, fils d'*Al-Mansour*, a été le troisième khalyfe de la race des Abbassides; il régna dix ans et un mois, et laissa le khalyfat à *Hady*, son fils, qui ne régna qu'un an et un mois. Celui-ci eut pour successeur son frère, *Haroun el-Rachyd*, dont le règne a été de vingt-cinq ans et deux mois et demi.

---

[23] Les Ommiades (*Beny-Ommyah*), c'est-à-dire la famille d'*Ommyah*, forment la première dynastie qui a succédé aux quatre premiers Khalyfes, appelés *Khalyfes-légitimes*, parce qu'ils étaient de la famille même du Prophète.

Les Abbassides et les Fathimites regardent cette dynastie comme hérétique et usurpatrice, et lui donnent le nom de *Ferayn beny-Ommahy* (les Pharaons ou les tyrans, fils d'Ommyah).

Cette dynastie, qui a eu quinze khalyfes, a régné pendant 91 ans, depuis l'an 41 de l'hégire,

661 de l'ère chrétienne, jusqu'à l'an 132 (749). En cette dernière année elle a été dépouillée du khalyfat par *Abou-l-Abbas Saffah* fondateur de la dynastie des Abbassides et bisaïeul de *Haroun el-Rachyd.* Ce khalyfe extermina la race entière des Ommiades excepté un jeune prince, nommé *Abd-errahman*, qui parvint à échapper au massacre général et s'enfuit en Espagne, où il fonda une nouvelle dynastie de khalyfes ommiades. C'est ce dernier prince qui est nommé Abderame par les écrivains européens.

---

[24] Le *dynar* était, chez les anciens Arabes, une pièce de monnaie en or, pesant un *methkal*, c'est-à-dire une dragme et demie, qui équivalait à-peu-près au poids des sequins de Venise, et des ducats de Hollande. Cependant leur poids et leur valeur ont varié souvent sous les règnes des divers khalyfes; tantôt ils valaient 20 *dirhems* ou dragmes d'argent, tantôt ils en valaient 25 (12 à 15 francs de notre monnaie).

Ces anciens dynars, dont j'ai rassemblé au Kaire une précieuse collection, et dont j'ai publié les principaux dans les planches *h*, *i* et *k*, tome IIe, état moderne, du grand ouvrage *sur*

la description de l'Égypte dont je suis coopérateur, ne portent point de têtes, comme les médailles grecques et romaines et comme nos monnaies. Ils présentent dans leur champ d'un côté la formule consacrée par la religion musulmane. « Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu, « et Mahomet est son apôtre. » On lit au revers les noms et surnoms du khalyfe régnant: auxquels s'ajoute quelquefois le nom de son premier vizir. Les légendes circulaires des deux côtés renferment des versets du koran, ainsi que la date et le nom de la ville où ces pièces ont été frappées.

Hégiage passe pour avoir frappé les premiers dynars sous le khalyfat d'Abd-el-Malek, l'an 76 de l'hégire (695 de l'ère chrétienne).

Avant cette époque les monnaies d'or dont se servaient les musulmans étaient celles qui étaient frappées au coin des empereurs grecs.

Le titre métallique des dynars a varié de même quelquefois, mais on remarque les dynars abbassides, et surtout ceux des khalyfes *Haroun*, *al-Mamoun*, et *Wathek-billah*, comme étant d'un titre supérieur aux dynars frappés sous la dynastie des Ommiades.

[25] Le *Nayb*, autrement appelé le *Oualy*, est spécialement chargé au Kaire dans chaque arrondissement, de la police directe et particulière du quartier.

Chaque quartier est séparé des autres par des portes qui se ferment soigneusement le soir, et auprès desquelles doivent veiller des gardes de nuit : on raconte qu'autrefois ces gardes, toujours au nombre de deux à chaque porte, étaient attachés l'un à l'autre par le bras, pour qu'ils ne pussent voler eux-mêmes en surveillant les voleurs.

Le *Oualy* vérifie dans ses rondes de nuit si ceux qui sont chargés de ce devoir s'en sont fidèlement acquittés. Il veille aussi à ce que toutes les portes des maisons particulières soient fermées avec exactitude. Toute circulation dans les rues de la ville, pendant la nuit, étant défendue et rendue impossible par la clôture des quartiers, toute personne rencontrée à une heure indue est par cela même suspecte de mauvaises intentions.

Le *Oualy* a le droit de condamner ceux qu'il surprend en flagrant délit de contravention, soit à des amendes qu'il proportionne à

sa volonté, et qu'il perçoit à son profit, soit, dans certains cas, à des punitions plus sévères, en exceptant toutefois les peines capitales. Comme les jugemens sont exécutés sur-le-champ, il n'y a pas d'appel.

Le mot *nayb* signifie littéralement *lieutenant*, et vient de la racine arabe *naba* (remplacer). C'est de ce mot, au pluriel (*nawab*), porté dans l'Inde par les musulmans, que les Anglais et les Français ont formé le nom de *nabab*, sous lequel ils désignent les princes du pays, dénomination qui s'est ensuite étendue, dans l'usage vulgaire, en Angleterre, jusqu'à être donnée aux riches négocians et administrateurs qui reviennent de l'Inde en Angleterre avec des fortunes colossales.

Le mot *oualy* signifie proprement *préfet, administrateur*, et vient de la racine *ouala*, « être « ami, secourable, être chargé d'une affaire. »

---

[26] La plante appelée *meloukhiéh* par les Arabes en Égypte est une plante potagère, qui est cultivée en grande abondance dans tous les jardins du pays. On en fait un grand usage dans la cuisine orientale, et on la mange cuite

avec les viandes : son goût approche de celui de nos épinards.

Cette plante est rangée par Forskal, dans la classe des *polyandria*, et il en distingue deux espèces :

1° Corchorus *olitorius ;*

2° Corchorus *æstuans.*

C'est particulièrement cette seconde espèce qui est préférée pour servir d'aliment; j'en ajouterai ici la description botanique.

Folia *oblonga*, *serràta ; interdum serraturis extimis setaceis*, *interdum sine setis.*

Capsulæ *triquetræ*, *angulis canaliculatæ*, *lateribus planæ*, *scabræ*, *trivalves*, *triloculares.*

---

[27] Le mot *koubeb* vient de la racine arabe *kabba* qui, à la première forme conjugative, signifie *faire des pelotons*, *des boulettes ;* à la seconde particulièrement, *faire des boulettes de viandes hachées ;* à la cinquième, *être roulé*, *aggloméré* : cette racine est analogue au chaldéen *kebab*, (faire cuire des viandes) ainsi qu'aux mots syriaques *kabobo*, (boulette de viande) et *kabawe* (gâteau). Cette racine se retrouve encore dans les autres langues orientales : car en éthiopien

kabab a le sens de *tourner;* et *kababy*, signifie *boule* et *sphère.*

Le *kebâb* ou *koubêb* est une espèce de mélange qu'on emploie au Kaire dans les pâtisseries, il y en a de deux espèces.

La première n'est autre chose que de la chair délicate de volailles hachée et pilée avec de la farine, du lait, du beurre, des ognons, des œufs et des épices.

La seconde est composée d'amandes, d'œufs, de fleur de farine, de sucre, de pulpe de fruits, de substances parfumées, telles que l'ambre, le musc, et la conserve de roses ou de violettes.

La première espèce se coupe par petites tranches et se place sur certaines pâtisseries par petits morceaux carrés de la grosseur d'une noisette; la seconde se saupoudre sur les gâteaux appelés *halâouy.*

La première espèce peut se comparer aux godiveaux de nos pâtissiers, et la seconde espèce à leur frangipane.

Au reste il faut se garder de confondre les koubêbes avec un aromate venant de l'Inde, qui s'emploie dans la médecine. Cet aromate s'appelle d'un nom presque semblable *koubabéh*

Syny (koubab de la Chine), et est peut-être le même que celui qui est appelé *koumouk* par les Javanois; le B et le M sont, comme on sait, deux lettres labiales qui se commuent fréquemment l'une pour l'autre surtout dans les langues orientales; c'est ainsi que les Latins ont fait *terebinthus* du grec τέρμινθος, *ummo* de *umbo*, *scabellum* de *scamnum*, *hibernus* de *hiems;* Festus met *sumicit* pour *subjicit*, etc. De *sabbati dies* nous avons fait *samedi.*

---

[28] *Esfandyar* passe pour le plus grand héros de l'ancienne Perse. Il était fils de *Kuschtasp* et petit fils de *Lohorasp*, monarques kayanides, mais il ne régna pas lui-même, sa mort ayant précédé celle de son père, car il fut tué d'un coup de flèche par *Roustam*, autre héros de la même époque. Il fut surnommé *Rouyn-ten*, c'est-à-dire *corps de bronze*, à cause de sa force de corps extraordinaire et de son courage indomptable. Les écrivains orientaux emploient souvent des métaphores tirées de comparaisons avec ce héros si célèbre parmi eux, c'est ainsi que Souhayly, pour peindre le courage de *Sou-*

leymân dit : « Que le feu de sa colère aurait fait « fondre le corps de bronze d'Esfandyar. »

---

29 Nous avons vu ci-dessus, note première, que le mot *diwân* signifie proprement en arabe *un tribunal*, *un corps judiciaire ou administratif;* mais, par extension, on a encore employé ce même mot pour exprimer *un corps d'ouvrages*, *une réunion de mélanges poétiques*, puisque tous les poètes orientaux ont publié des *diwans*.

---

30 Les serrures des Orientaux sont en bois et en forme de verroux, ne pouvant s'ouvrir que du côté même où la serrure est placée. La clé, également en bois, est formée d'un simple bâton carré, hérissé de clous saillans suivant une certaine combinaison : ces clous correspondent à autant de trous dans l'intérieur de la serrure, et lorsqu'on l'y insère soulèvent autant de clous mobiles dont la descente empêche le verrou de glisser. Cette clé ne passe point, comme les nôtres, à travers la porte et ne se laisse jamais sur la serrure, à laquelle on l'applique seulement au moment de l'ouvrir. En conséquence, presque toutes les portes ont deux serrures : l'une

intérieure et l'autre extérieure fermant chacune de leur côté.

On peut voir la forme et le mécanisme de ces serrures dans le second volume des planches du grand ouvrage *de la description de l'Égypte*, planche GG, n° 20. La manière dont ces serrures sont adaptées aux portes se voit au même volume, planche KK n° 1.

---

[31] Le mot *châter* qui vient de la racine arabe *chatar* (loucher soit naturellement, soit involontairement), signifie « malfaisant, scélérat, « impudent, adroit, habile. » Il n'est guère employé en arabe vulgaire que dans ce dernier sens. Ce surnom a été donné à plusieurs personnages, entre autres à *Ala-eddin Aly-ebn-Ibrahim*, habile astronome qui a composé, sur la science des corps célestes, plusieurs ouvrages dont un seul est parvenu jusqu'à nous; ce savant est connu sous le double surnom d'*el-Monagem* (l'astronome) et d'*ebn-Châter*.

Le mot *harramy* signifie *voleur*, *brigand*, *homme agissant contre les lois*, et vient de la racine arabe *haram* (défendre, prohiber.)

Les voleurs d'Égypte sont d'une adresse

extraordinaire; j'aurai peut-être par la suite occasion de raconter quelques-uns des tours surprenans par lesquels ils ont signalé leur dextérité.

---

[32] Les janissaires forment au Kaire le sixième des sept corps militaires compris sous le nom d'*odjaqs* ou d'*ogaqs*, institués par le sultan Selym, en Égypte, pour défendre le pays et contenir les habitans.

Leur nom véritable, en arabe vulgaire, est celui d'*inkicharièh*, que nous avons altéré en celui de *janissaires*, et qui est formé de deux mots turks, qui signifient *nouvelle milice*. On leur donnait aussi le nom de *Moustahfazan*, qui signifie *gardiens*, parce que leurs principales fonctions étaient d'assurer la tranquillité publique.

Leur *agha* ou colonel, réunit à son service militaire des fonctions administratives; il est chargé spécialement de toute la portion de la police de la ville qui n'est pas soumise à la surveillance du *mohtesseb*, dont les attributions ne renferment que la police du commerce. Celles de l'aga des janissaires s'étendent sur les malfaiteurs de

toute espèce, les voleurs, les prostituées, sur ceux qui vendent du vin en secret, ou qui commettent quelque violence et quelque désordre.

Il conserva, ainsi que le *mohtesseb*, ces attributions à l'égard des gens du pays, sous le gouvernement des Français, et prenait alors les ordres immédiats du général, gouverneur du Kaire, chargé en chef de la police générale de la ville et de ses environs.

Le 22 vendémiaire an VII (12 octobre 1798), le général en chef nomma à la place d'agha des janissaires chargé de la police de la ville du Kaire, l'emir *Moustafa-Agha*, de la maison d'*Abd-errahman-Agha*. Cette nomination fut agréable aux habitans du Kaire. La tranquillité de cette grande cité reposant en grande partie au moins sur cet agha, il était important de faire choix d'un homme dont la fermeté et l'équité administrative fussent connues ; et, sous ce rapport, l'opinion publique se réunissait en faveur de *Moustafa-Agha*.

Je crois qu'on ne trouvera pas déplacée ici une anecdote qui concerne l'aga qui lui a succédé dans le commandement des janissaires, et

qui a été chargé de la police au Kaire pendant tout le reste de l'occupation de l'Égypte. On pourra y voir la preuve de la déception à laquelle les Français, qui ne connaissaient pas la langue du pays, étaient exposés de la part des interprètes dont ils étaient obligés d'employer l'assistance intermédiaire.

Le général Dugua avait été nommé gouverneur du Kaire après la mort du général Dupuy, assassiné dans la première révolte dont j'ai déjà parlé. Le nouveau gouverneur était brave, brusque, et n'avait que l'espèce d'instruction qu'on acquiert dans les camps et au milieu de toutes les occupations de la guerre. J'avais eu d'abord quelques difficultés avec lui relativement à des ordres qu'il croyait avoir droit de me donner, et que je prétendais avec raison ne devoir recevoir que directement du général en chef lui-même ou du chef de l'état-major général de l'armée.

Cet état hostile entre nous fut bientôt pacifié, soit par les réflexions plus mûres que fit le général Dugua sur ses droits et sur les miens, soit plus vraisemblablement par la nouvelle passion qui s'empara de lui. Il lui passa soudainement

par l'esprit de devenir *savant*, et il crut que le moyen le plus prompt était de se former un petit *muséum* d'antiquités et de médailles. Il montrait ces richesses avec complaisance, mais il lui manquait dans son exhibition les connaissances indispensables pour donner sur chaque objet les explications nécessaires. Il crut pouvoir puiser ces renseignemens auprès de moi, et, dès ce moment, la guerre cessa entre nous, et les invitations les plus amicales m'appelaient chaque jour à la table du gouverneur.

Un jour, j'avais dîné avec mon ami et collègue Ripault chez le général Dugua. Après le dîner, nous faisions l'examen de quelques médailles grecques, que venait d'acquérir le général, lorsqu'on amena devant lui une jeune fille du pays, très-jolie, et vêtue avec autant d'indécence que de prétentions à la parure, quoique ses habillemens délabrés fussent en général très-communs et de l'étoffe la plus grossière.

Cette jeune fille, âgée tout au plus de douze ans, avait été saisie auprès des casernes, au moment où elle y exerçait un métier qui était loin d'être honnête, et où l'affluence que sa

beauté attirait autour d'elle avait occasioné quelques querelles et quelques désordres parmi les soldats.

Le fait exposé par le commandant de la patrouille qui avait fait la capture, le général fait appeler un des interprètes attachés à son service, et procède à l'interrogatoire de l'accusée.

Elle avoue en pleurant la profession infame à laquelle elle s'était livrée; mais elle ajoute, pour sa défense, qu'elle fait aujourd'hui même ce genre de commerce pour la première fois, et qu'elle s'y est vue contrainte par les mauvais traitemens de sa belle-mère qui, depuis la mort de son père, lui refuse les alimens et les vêtemens indispensables, et ne répond que par des coups aux demandes qu'elle lui adresse.

Les réponses furent exactement traduites par l'interprète, et le général rendit son jugement en ces termes :

« La jeune fille sera ramenée dans la maison « de sa mère par l'aga des janissaires, qui lui « remettra mille *paras* (environ 50 francs), qui « recommandera à la marâtre de la garder avec « soin, et de lui fournir les alimens et les vête- « mens suivant ses besoins, en s'abstenant de

« tout mauvais traitement. L'aga aura soin tous « les trois jours, ou plus souvent, s'il le croit « necessaire, d'envoyer quelqu'un de ses gens « pour vérifier la fidélité avec laquelle ces in-« jonctions auront été exécutées. Si la fille re-« commence ses excursions immorales, elle « sera punie de la flagellation. »

L'aga des janissaires avait dîné avec nous, et était encore présent. L'interprète, se tournant alors vers lui, traduisit en arabe la décision que le général Dugua venait de rendre en français.

En entendant cette traduction, je ne pus retenir un fort éclat de rire. Le général-gouverneur s'en offensa (il était assez irritable de son naturel), et me demanda séchement ce que je trouvais de si ridicule dans son jugement, qui en effet était digne de Salomon.

Je repris aussitôt mon sérieux, et je priai le général de vouloir bien avoir la complaisance de me répéter la décision qu'il venait de rendre. Il fit cette répétition mot pour mot. « Eh bien! « général, lui dis-je, voilà la traduction que je « viens d'entendre sortir de la bouche de votre « interprète. »

« La jeune fille sera emmenée dans la maison « de l'aga des janissaires ; il la gardera entre ses « mains pendant trois jours, ou plus long-temps « s'il le croit nécessaire, et qu'il en ait encore « besoin. Si elle ne souscrit pas à toutes les in- « tentions de l'aga, toute résistance sera punie « par la flagellation ; elle sera ensuite renvoyée « chez sa mère, qui paiera à l'aga une amende « de mille *paras.* »

L'aga, gaillard, et passablement amateur du beau sexe, avait souri dans sa barbe d'un jugement qui mettait à sa disposition, pendant trois jours et trois nuits, une jeune fille fort jolie, et qui paraissait avoir d'heureuses dispositions qu'il se proposait bien de ne pas laisser inactives ; et, loin de payer pour cette bonne aubaine, il devait au contraire appliquer à son profit une amende de mille *paras.*

Quant au général Dugua, il n'en rit pas du tout ; il entra dans la plus violente colère contre l'interprète, et lui fit sur-le-champ administrer deux cents coups de bâton sur les reins, les parties adjacentes et la plante des pieds. Cette exécution eut lieu par les mains mêmes des gens de l'aga, auquel le malheureux interprète

avait espéré se rendre agréable par une fraude qu'il s'était persuadé devoir toujours rester inconnue au général.

L'aga, tout étonné de ce qui venait de se passer sous ses yeux, eut aussi sa part de la réprimande, et le général lui reprocha vivement d'avoir pu croire un Français capable de rendre un arrêt aussi inique et aussi absurde que celui qui lui avait été transmis par l'interprète.

Cependant je ne pus jamais faire comprendre à l'aga quel avantage avait le véritable jugement sur le jugement falsifié. « Le général, me répon- « dait-il, n'est-il pas le gouverneur suprême de « la ville? n'est-il pas maître, en cette qualité, « de rendre à son gré tel jugement qu'il lui « plaît? »

---

[33] Les différens officiers qui ont droit de vie et de mort rendent ordinairement leurs jugemens à cheval; car ce n'est qu'à cheval qu'ils ont le droit de rendre des jugemens capitaux; leur juridiction *de haute-justice* cesse dès le moment où ils ont le pied hors de l'étrier, c'est pour cette raison que ces jugemens s'appellent *fe-touet el-rekab* (ordonnances de l'étrier.) Ils se

rendent ordinairement devant la porte même du juge, et c'est de là que l'expression *Porte* (*bab* en arabe, *der* en persan, *qapou* en turk) est employée dans l'Orient pour exprimer le gouvernement, l'autorité souveraine. On ne put s'empêcher de rire en voyant des voyageurs nous affirmer gravement que le nom de *Porte-Ottomane* dérive d'une certaine grande porte qui décore une des faces du sérail, et que leur *Cicerone* a eu grand soin de leur montrer.

Au reste nous trouvons dans la Bible plus d'une trace de cette coutume orientale, de rendre la justice aux portes des villes et du palais des princes.

---

[34] L'expression arabe *êbn-ammy* (fils de mon oncle), et qui signifie proprement *cousin paternel*, s'emploie aussi le plus souvent comme expression d'amitié et de bienveillance, soit d'inférieur à supérieur, soit même de supérieur à inférieur. Cet usage établi et connu en Orient dès l'époque des croisades, ne pourrait-il pas avoir été l'origine du protocole, par lequel nos rois donnent aux grands personnages de l'État le titre de *cousin*.

---

[35] La dragme d'argent, en arabe *dirhem*, était autrefois sous les khalyfes, le nom d'une monnaie d'argent, qui valait la vingtième partie de la pièce d'or appelée *dynar*, c'est-à-dire environ 12 à 15 sols de notre monnaie. Cette valeur a successivement beaucoup varié, suivant que l'altération du titre des monnaies d'or et d'argent, sous les différens princes, a diminué leurs prix intrinsèques, et leurs rapports réciproques.

Avant que les khalyfes arabes ne fissent frapper des *dirhems* à leur coin, les monnaies d'argent dont se servaient les musulmans étaient grecques ou persanes.

---

[36] *Ishak êl-Moussouly* est regardé comme le plus habile et le plus célèbre des musiciens orientaux. Le surnom d'*él-Moussouly* lui a été donné parce qu'il a long tems séjourné à *Moussoul*, quoiqu'il n'en fût ni natif ni originaire; il est souvent cité par les écrivains arabes qui rapportent différens traits de sa vie.

Il commença à devenir célèbre sous le khalyfe *al-Mahady* devant lequel il chanta, tandis qu'un autre célèbre musicien, nommé *Al-Mansour Zoulzoul*, l'accompagnait sur le luth.

Ebn-Khalikau raconte, de ce musicien, le trait suivant :

« Haroun êl-Rachyd se brouilla un jour avec une de ses favorites nommée *Maridah* qu'il aimait excessivement ; cette mésintelligence durait depuis quelque temps, et le khalyfe était en proie à l'ennui, lorsque *Giafar* le Barmekide fit chanter devant le prince par Ishak êl-Moussouly des vers qui avaient été composés sur cette brouillerie, par un excellent poète de la cour nommé *Abbas ben-Ahnaf*.

« Le khalyfe fut tellement ému des expressions tendres du poète et de la voix touchante du musicien, qu'il alla sur-le-champ se réconcilier avec *Maridah*. Celle-ci étonnée de ce changement subit, et instruite par le khalyfe des causes auxquelles elle le devait, fit venir *Abbas* et *Ishak* et leur donna à chacun 10,000 dinars ; le khalyfe de son côté fit donner 20,000 dinars à chacun d'eux. »

---

[37] *Bakht-Issoua*, c'est-à-dire *le bonheur en Jésus*, est le nom commun de trois célèbres médecins chrétiens qui ont été attachés aux khalyfes. Ils étaient Syriens de nation, et ont

traduit en arabe plusieurs ouvrages des médecins grecs.

Le premier, *Gebrayl* (Gabriel) *êbn-Giorgys*, fut médecin d'abord du Barmekide *Yahia*, vizir du khalyfe, et ensuite du khalyfe *Haroun êl-Rachyd* lui-même.

Le second, *Gebrayl êbn-Gebrayl*, fut médecin des khalyfes qui se succédèrent jusqu'à *êl-Motouakel;* et ce prince le dépouilla de la plus grande partie des immenses richesses qu'il avait amassées dans l'exercice de son art.

Le troisième, *Ebn-Yahia*, fut médecin du khalyfe *êl-Moktader Rillnh.*

---

38 *Salèh ben-Nahalah* avait été médecin du khalyfe *Haroun êl-Rachyd. Abou-l-Farage* raconte d'une manière assez différente l'anecdote de la guérison d'*Ibrahim.*

---

39 M. Étienne Quatremère, membre de l'académie des Inscriptions, en lisant sur mon manuscrit le récit de la guérison singulière d'Ibrahim, m'a appris qu'il existait une anecdote, à peu près du même genre, qui semblerait prouver que l'hygiène de *Salèh ben-Nahalah* a eu des prosélytes dans l'Orient.

Je crois qu'on lira avec plaisir cette anecdote que je joins ici : elle est tirée des Mémoires du chevalier d'Arvieux, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV à Constantinople en 1672, dont je dois la communication à l'amitié obligeante de M. Quatremère.

« La goutte, dit-il, est aussi rare parmi eux (les Turcs) qu'elle est commune chez les nations accoutumées aux excès dans les viandes et dans les boissons. Quand malgré leur sobriété ils en sont attaqués, ils ont des remèdes plus spécifiques que les nôtres.

« Voici une histoire que je rapporte sur la foi d'autrui, et dont on fera tel usage qu'on jugera à propos.

« Un Turc riche et de considération, ayant été pris par une galère de Malthe, eut le bonheur de plaire au chevalier qui commandait cette galère : il le prit à son service, et le traita d'une manière à laquelle l'esclave n'avait pas lieu de s'attendre. Ce chevalier avait souvent des attaques de goutte très-douloureuses. Son esclave qui l'aimait à cause des bonnes manières qu'il avait pour lui, lui disait souvent : « Si tu étais « dans mon pays je te ferais guérir radicalement ;

« mais le remède ne se peut pas mettre en usage « dans ce pays-ci. » Au bout de quelques années, le chevalier, content de son esclave, le mit en liberté sans vouloir de rançon.

« Le Turc, étant de retour en son pays, fit un armement pour courir sur les chrétiens; il eut le bonheur de prendre un vaisseau qui allait à Malthe. Quand les prisonniers passèrent en revue devant lui, il reconnut le chevalier son ancien maître et bienfaiteur, et fit signe qu'on le séparât des autres. Il donna ordre qu'on ne le mît point aux fers, et qu'on le traitât comme sa propre personne; mais il ne voulut point le voir ni lui parler.

« Les corsaires étant arrivés au lieu de leur armement, le capitaine turc demanda à ses associés cet esclave par préférence, et cela lui ayant été accordé, il lui fit donner un cheval, et le fit conduire à sa maison.

« A peine y fut-il arrivé, et logé dans une belle chambre magnifiquement meublée à la manière du pays, qu'il vit entrer sept ou huit hommes qui, sans lui rien dire, le déshabillèrent, l'étendirent sur un matelas au milieu de la chambre, lui lièrent les pieds

à un gros bâton, et deux d'entre eux lui donnèrent sur la plante des pieds quatre à cinq cents coups de baguette qui la lui firent enfler de plus d'un demi-pied. Un autre Turc la lui scarifia aussi-tôt avec beaucoup d'adresse, en fit sortir tout le sang caillé, et y mit dessus un baume d'une odeur merveilleuse; après quoi on le porta sur une estrade où il y avait un lit composé de bons matelas avec de riches couvertures. Le médecin et trois ou quatre esclaves le gardaient à vue, le servaient avec une attention infinie; on le pansait deux fois par jour, et on lui donnait les meilleures nourritures, mais sans lui parler; on lui disait seulement d'avoir bon courage et de demander tout ce qu'il voudrait.

« Le chevalier ne savait que penser d'un traitement si bizarre, et il en attendait le dénouement avec impatience, lorsqu'au bout de dix jours ses plaies furent entièrement guéries, et il se vit en état de se lever et de marcher. On lui donna des habits à la turque qui étaient très-riches, et son patron le vint voir. Il lui demanda d'abord qui il était et ensuite s'il le connaissait : le chevalier lui répondit

avec respect ce qu'il jugea à propos, vu l'état où il était; et après une plainte modeste de la bastonnade qu'il avait reçue, il le remercia des bons traitemens qu'il avait reçus et lui avoua qu'il ne le connaissait point.

« Après quelques discours, le capitaine turc le regardant attentivement, afin qu'il rappelât ses idées; « quoi, lui dit-il, est-il possible que « vous ayez oublié votre esclave *Ibrahim*? C'est « moi-même que vous avez traité avec tant de « générosité : sachez qu'un bienfait n'est jamais « perdu chez les musulmans; j'avais pitié de « vous quand vous souffriez les douleurs de la « goutte, et je vous disais que si vous étiez dans « mon pays, je vous ferais guérir de manière à « n'en être plus incommodé; je vous ai tenu « parole, vous êtes guéri, vous avez un peu « souffert, mais vous ne souffrirez plus, jamais « la goutte ne vous attaquera. »

« Le chevalier n'avait garde de reconnaître son ancien esclave : les années l'avaient changé, une barbe longue et vénérable ombrageait une partie de son visage, et l'état florissant où il le voyait le rendait méconnaissable. Il rappella ses idées, le reconnut, et voulut se jeter à ses

pieds; mais le Turc l'en empêcha, l'embrassa tendrement, et lui dit qu'il louait Dieu et le remerciait de lui avoir donné l'occasion de reconnaître les bons traitemens qu'il avait reçus de lui pendant qu'il était son esclave; qu'il lui rendait avec joie la liberté qu'il lui avait donnée; qu'il le priait seulement de se reposer avec lui quelque temps, afin qu'il pût lui donner des marques de sa gratitude; et que quand il voudrait retourner à Naples d'où il était, il lui ferait donner un vaisseau, ou qu'il l'y conduirait lui-même.

« Le chevalier ne pouvait assez remercier son bienfaiteur; il demeura cinq à six mois avec lui, traité comme un prince, et comblé de caresses. Le Turc fit chercher les domestiques qui avaient été pris avec le chevalier, les acheta, et les lui rendit; et quand le chevalier lui témoigna qu'il était bien-aise de retourner dans son pays, il le fit embarquer dans un vaisseau chrétien avec ses gens, paya son passage, lui donna toutes sortes de provisions en abondance, et le combla de présens.

« Voilà le remède, ajoute l'auteur des Mémoires, il est libre à tous les goutteux de

s'en servir; le baume que l'on avait employé était du véritable baume de la Mecque ou de Judée, qu'on connaît en France sous le nom de *baume blanc*. A l'égard de la bastonnade, il y a assez de Turcs à Marseille pour la recevoir de leurs mains. S'il y a de la douleur dans cette opération, il semble qu'il y en a bien plus à souffrir toute sa vie celles de la goutte. » (*Mémoires du Chevalier d'Arvieux, rédigés par le P. Labat, tome Ier, pages 72 et suivantes.*)

4° Le *kourbag* est le fouet des Orientaux. Il est formé par une lanière étroite de la peau de l'éléphant, ou mieux encore par un nerf de cet animal. Suivant même quelques-uns, on n'emploie que le nerf génital à cet usage.

Quoi qu'il en soit, ce nerf, à peu près de la grosseur du pouce, est taillé à la longueur d'environ quatre pieds, arrondi et proportionnellement aminci, de manière qu'à son extrémité qui est un peu applatie, soit réduit à une grosseur moindre que celle d'un petit doigt.

Ces fouets ne se brisent jamais, et laissent dans les chairs de ceux qu'on en frappe des

sillons sanglans, profonds de l'épaisseur d'un doigt et vivement coupés.

Le mot *kourbag*, qui est turc d'origine, a été, comme beaucoup d'autres de cette langue, introduit dans la langue vulgaire de l'Égypte et des autres contrées de l'Orient soumises à leur domination : il se prononce en Syrie *kourbaj*, et plus vulgairement *krobatch* ou *kurbatch* : c'est l'origine de notre mot français *cravache*, qui nous est venu des Allemands, et qu'ils avaient adopté eux-mêmes des Ottomans, dans les communications fréquentes que le voisinage et les guerres continuelles ont établies entre eux.

---

[41] Cette application de la bastonnade à la médecine n'a pas été connue du docteur *Meïbonius*. S'il en avait eu connaissance, il n'aurait pas sans doute manqué de citer cette expérience dans le savant et singulier traité qu'il a publié en latin sous le titre : *de Flagrorum Usu, etc.*

---

[42] Le *mohtesseb* est le juge de police chargé spécialement de la répression des délits qui se commettent dans les marchés et dans les boutiques des débitans. Il décide aussi de presque

toutes les contestations qui ont rapport au commerce. Cependant, dans les causes majeures, il y a appel de ses jugemens, soit au qady suprême de la ville, soit au divan même, suivant la nature du procès.

Son costume est assez remarquable. Chaque jour on le voit faire la police des marchés, toujours à cheval et revêtu d'une longue pelisse. Le turban qui le distingue, et que lui seul a droit de porter, le rend facilement reconnaissable. Au lieu de la forme généralement arrondie de toutes les coiffures des Orientaux, la sienne consiste dans une espèce de chapeau plat en-dessous, et s'élevant en cône à peu près comme un pain de sucre. Ce cône, non tronqué, est recouvert d'une mousseline de la plus grande blancheur et de la finesse la plus recherchée, dont les plis minces et coordonnés, l'un auprès de l'autre, avec la plus exacte régularité, s'élèvent en spirales. On peut voir le dessin de cette coiffure au n° 4, planche F, du volume de la *description de l'Égypte* déjà cité, où elle est donnée comme celle de l'*Agha* du Kaire. Au reste, le costume entier du *mohtesseb* a été donné par moi au n° 4, planche K du même volume.

Le *mohtesseb* marche dans les rues de la ville entouré de ses gens, qui le plus souvent exécutent à l'instant et sous ses yeux les sentences qu'il prononce. L'un deux porte auprès de son maître différentes mesures et une énorme balance, d'après lesquelles il vérifie les mesures et les poids des marchands.

Ces poids ne sont pas d'une forme régulière et étalonnés par' ladministration, mais le marchand les forme lui-même avec le premier objet qui lui convient, une pierre, un morceau de plomb ou de fer, une brique; tout peut servir de poids étant réduit à la pesanteur requise. Quelques marchands cependant se servent de poids fondus exprès pour l'usage légal, et dont la forme n'offre ni un cube, ni un cylindre comme nos poids européens, mais une espèce de croissant renflé par son milieu, et se réunissant par les deux extrémités. La forme de ces poids les rend plus faciles à transporter enfilés les uns au-dessus des autres dans une corde.

Le *mohtesseb* interroge aussi les habitans qu'il rencontre portant du pain, de la viande ou quelques autres achats; il s'informe du prix,

du poids ou de la mesure de la marchandise qui a été vendue. Après cette déclaration, cette marchandise est pesée ou mesurée d'après ses ordres. Si cet examen prouve la fraude, le faux poids ou la fausse mesure du vendeur, il est sur-le-champ condamné et puni avec une sévérité qui nous paraîtra bien extraordinaire.

On a vu plusieurs marchands, coupables de ces délits, cloués pendant un jour entier par l'oreille à la porte de leur boutique. Le supplice est encore plus grand pour les bouchers qui ont vendu de la viande gâtée; car, tandis qu'ils sont ainsi cloués par une oreille, on cloue aussi, assez près pour toucher leur visage, un morceau de cette même viande corrompue, et il faut que la décomposition fasse tomber ce morceau de lui-même, avant que l'oreille du boucher coupable ne soit détachée du douloureux pilori. C'est à cause de ce genre de punition, que pour désigner un homme que, dans notre langue on accuse d'avoir la *conscience large*, on dit au Kaire, *il a l'oreille large.*

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

FIN DU PREMIER VOLUME.

LES DIX SOIRÉES

MALHEUREUSES,

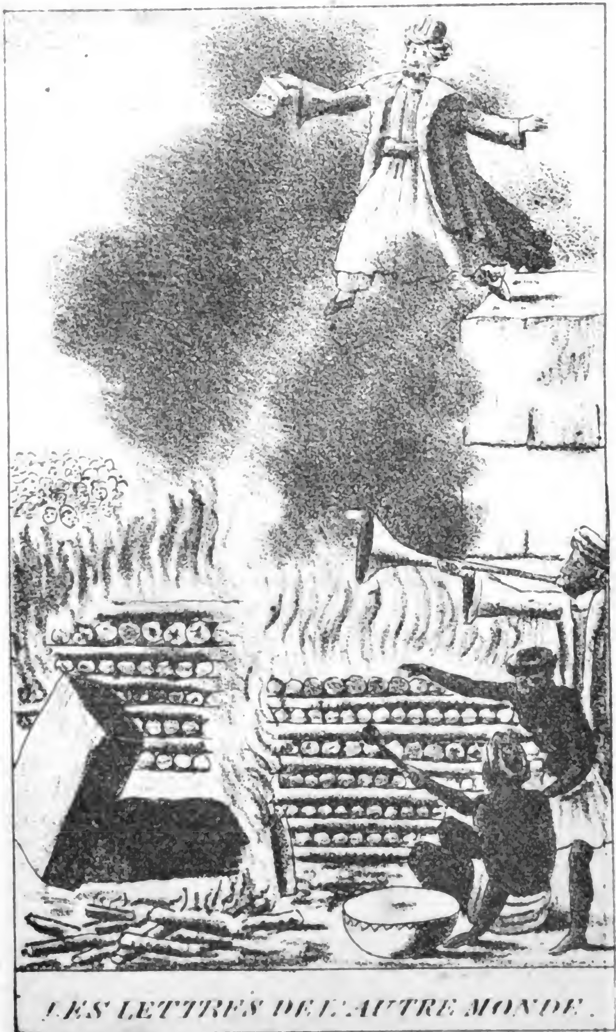
OU CONTES D'UN ENDORMEUR.

TOME II.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,

RUE GARENCIÈRE, N. 5, F. S.-G.

N.° 2.



LES LETTRES DE L'AUTRE MONDE.

LES DIX SOIRÉES
MALHEUREUSES,

CONTES D'ABD-ERRAHMANN,

TRADUITS DE L'ARABE,

D'APRÈS UN MANUSCRIT DU CHEYKH EL-MOHDY,

PAR J.-J. MARCEL,

ORIENTALISTE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, etc.

. . . . Si vous ne dormez pas, dites-nous un de ces beaux contes que vous savez. . . . .
(*Mille et une Nuits.*)

TOME SECOND.

PARIS.

JULES RENOUARD, LIBRAIRE,
RUE DE TOURNON, N. 6.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS
RUE RICHELIEU, N. 49.

1829.

LES DIX SOIRÉES

MALHEUREUSES

D'ABD-ERRAHMAN EL-ISKANDERANY;

OU

Contes d'un Endormeur.

QUATRIÈME SOIRÉE.

SUITE DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN EL-ISKANDERANY.

Je fus plus long-temps malade des suites de ma dernière calamité que de celles de la précédente. Soit que les exécuteurs du *Mohtesseb* fussent plus vigoureux et plus habitués à leur métier que ceux de l'Aga des janissaires, qui pourtant m'avaient déjà paru beaucoup trop habiles; soit que les cicatrices de ma première

bastonnade [1] ne fussent pas encore assez consolidées, et n'eussent pas assez raffermi ma peau, pour lui rendre le degré de résistance et d'élasticité, qui avait probablement contribué à me rendre les coups de la première exécution moins douloureux ; soit plutôt que mon chagrin fût plus vif, et que le chemin que pouvait chercher à se frayer la consolation dans mon ame, fùt rendu plus difficile par l'accumulation et l'espèce d'encombrement de ces malheurs entassés les uns sur les autres.

Mes réflexions étaient en effet cruelles et ne pouvaient qu'empirer les souffrances corporelles qui me frappaient sans relâche comme les flots d'une mer irritée.

« Ah! me disais-je, je ne puis cette fois « accuser ni le hasard, ni aucunes circons- « tances indépendantes de ma volonté, du « désastre auquel je me suis trouvé en « proie : cette fois ce sont mes propres « mains qui se sont obstinées à déraciner « le rocher qui s'est écroulé sur ma tête:

« Le danger avait fui loin de moi, je me « suis empressé de le rappeler, et je n'ai « pas voulu quitter sa compagnie jusqu'au « moment, où, sous sa perfide conduite, j'ai « trouvé ouvert à mes pieds le précipice « dans lequel il m'a poussé.

« Quand mes parens sont venus me par- « ler de mon cousin, n'avais-je pas suivi « d'abord les lumières de l'exacte prudence « en refusant de m'intéresser à lui; personne « pouvait-il me blâmer de ne point m'oc- « cuper d'améliorer le sort de celui dont « le père avait trompé le mien d'une ma- « nière si déloyale, en le dépouillant, par « son manque de foi, de tout ce qu'il « avait pu lui enlever. Fallait-il changer si « témérairement d'avis et embrasser aveu- « glément une conduite entièrement op- « posée.

« Cependant je puis me dire que la com- « passion s'est ouvert une voie en mon « cœur et que je ne dois pas, malgré les « suites funestes de ma pitié, me repentir

« d'avoir voulu être, comme le Dieu bon
« et clément, moi-même miséricordieux
« et secourable.

« Quoi qu'il en soit, j'ai fait un acte d'hu-
« manité, et le souvenir d'une bonne ac-
« tion doit être un baume souverain pour
« toutes les blessures qu'on a reçues en
« l'accomplissant. Est-ce une bonne action,
« et peut-elle être enregistrée dans le livre
« de lumière [2], celle qui ne coûte à ce-
« lui qui l'a faite, ni peine, ni difficultés, ni
« dépenses, ni chagrins? Que de gens se-
« raient bienfaisans à ce prix, et alors
« qu'il y a peu d'actions qui ne mérite-
« raient pas ce titre honorable!

« Le marchand qui ne vend pas à faux
« poids et qui ne livre pas de marchandises
« gâtées; le Qady qui rend un jugement en
« faveur de celui qui a droit, sans se lais-
« ser influencer par les présens de la par-
« tie adverse; la femme qui est fidèle à son
« mari; l'esclave qui est obéissant à son
« maître; le père qui aime ses enfans; le

« parent qui n'a pas de haine pour ses « proches ; le frère qui ne se querelle pas « avec son frère, pourraient donc alors se « vanter d'avoir fait de bonnes actions? « Non, ils n'en ont pas le droit, et le Dieu, « juste arbitre et puissant rémunérateur « des actions des hommes, ne leur doit « pas pour ce qu'ils ont fait plus de ré- « compense qu'au pauvre dénué de tout, « qui, sans pain et sans asile, se fait fa- « quir [3] ou derwiche [4], et vante alors son « abnégation pour les richesses.

« Le marchand, le Qady, la femme, l'es- « clave, et les autres, n'ont fait que leur « devoir, sans peine et sans trouver des « obstacles à franchir ; il faut bien plus « pour faire véritablement une bonne ac- « tion ; elle ne vaut que ce qu'elle coûte.

« Les diamans ne se recueillent pas sur « les rochers, à la superficie du terrain, et « la rosée céleste ne dépose pas les perles « sur la surface des sables du rivage [5]. Il « faut aller chercher ces trésors précieux,

« les uns dans les entrailles les plus recu-« lées de la terre, au centre des abîmes qui « les recèlent, les autres dans la profondeur « des gouffres maritimes, et au fond inac-« cessible de l'océan indien.

« Avant qu'il puisse aux monarques offrir
« Les panaches brillans dont se vêtit l'Autruche,
« Le marchand doit s'exposer à souffrir
« Les fléaux des déserts qu'il lui faut parcourir :
« Le chasseur, à la proie, objet de son desir,
« Craindrait-il d'aller tendre une secrète embûche,
« Lorsqu'il entend le tigre ou le lion rugir?
« Vainement le *fellah*[6] voit couler dans sa ruche
« Le trésor d'un doux miel; il n'en pourra jouir
« S'il fuit les aiguillons, et n'ose le ravir. »

« Et cependant tout en voulant se livrer « à l'inclination de bien faire, est-il défendu « de consulter les lumières de la prudence? « La voix de l'humanité et de la bienfai-« sance doivent-elles nécessairement étouf-« fer celle de la prévoyance et de la sage « circonspection?

« Une bonne action est-elle proprement « celle d'un aveugle et non celle d'un

« homme clairvoyant? N'est-ce pas de Dieu « que viennent également et la sensibilité « compatissante qui nous fait prendre part « aux maux de nos semblables, et la sa-« gesse raisonnable et intelligente qu'il a « établie comme le guide assuré de toutes « nos actions en cette vie.

« N'aurais-je pu rendre service à mon « cousin sans me mettre entièrement à sa « discrétion, sans tenter sa cupidité par « la facilité que je lui ai donnée moi-même « d'abuser de ma confiance; devais-je ou-« blier le proverbe qui dit: « Les Abyssins [7] « sont noirs, les Égyptiens voleurs, les « Mogrebins [8] cruels, les Damasquins trom-« peurs; et de ces quatre peuples, c'est le « nègre qui perdra le plus tôt l'empreinte « du cachet dont l'a marqué la nature. »

« Devais-je croire que mon cousin ferait « exception à cette règle, constatée par « l'expérience : a-t-on jamais vu le naturel « céder à l'instruction et même à la leçon « plus sévère des événemens : j'ai cru que

« ses voyages avaient pu causer en lui un « changement salutaire; mais si les voyages « et les calamités polissent l'homme comme « la lime polit le fer quand la rouille n'a « laissé aucune portion du fer intact, la « lime l'usera tout entier avant de l'avoir « rendu propre à être employé convenable- « ment.

« Son père avait donné au mien des preu- « ves irrécusables de sa mauvaise foi, et celui « qui prétendrait que le *Nabka*[9] ou le *Syco-* « *more*[10] lui produisissent des dattes ou des « oranges, perdrait sa culture et son es- « poir, et passerait à juste titre pour un in- « sensé.

« Le proverbe ne dit-il pas encore, si « tu veux conserver ton ami, ne lui prêtes « ni ne lui empruntes : si tu veux changer « ton frère en ennemi, deviens son créan- « cier ou son débiteur. Hélas! mon cousin « avait bien raison de me dire, *le frère n'a* « *plus de frère, le parent plus de parent.* « Mon frère s'est servi de moi comme d'un

« bouclier pour se mettre à l'abri des coups « de l'ennemi, le bouclier a été percé sans « que mon frère s'en soit inquiété, parce « que sa propre tête était sauve.

« Combien sont vrais à mon égard les « vers du poète *Abou-Temman*, dans le « *Hamassah* [11].

« Aux enfans de *Douhoul* [12] nous avions pardonné;
« Nous avions déposé le sanglant cimeterre,
« Au repos de la paix désormais condamné :
« Par notre main hospitalière,
« D'un oubli généreux, d'une indulgence entière,
« Déjà le gage était donné.

« Partageant avec eux l'eau, le pain et le sel,
« Nous avions accueilli chacun d'eux comme un frère,
« Uni par les liens d'un serment solennel;
« Et quand notre cœur débonnaire
« S'ouvrait pour les chérir; les traîtres par derrière
« Nous ont porté le coup mortel. »

« Mais comment aurais-je pu croire que « mon cousin se conduirait avec une telle « perfidie; c'est au milieu de la fête même « que devait embellir sa reconnaissance, « qu'il méditait les plans de l'ingratitude la

« plus monstrueuse : il ne s'est approché « du foyer de l'hospitalité que pour en re- « tirer mon pain qui cuisait sous la cendre, « et approcher en sa place le sien de la « cuisson.

« Pour lui, ce qui a été facile à prendre « mais injuste, a semblé bien préférable à « ce qui était conforme aux règles de la jus- « tice, mais dont l'acquisition était plus « difficile.

« Le ciseau de fer ne s'approche du lin- « got d'or que pour le couper, et c'est « en vain que le lingot lui dira, frère! « nous sommes tous les deux des métaux « et notre nature principale est la même.

« Cependant consolons-nous, et que la « conduite criminelle de mon cousin ne « devienne jamais la nôtre.

« Dieu jugera entre nous: dès cette vie, « il voit dans les cœurs des hommes les « mêmes différences qui en feront la sépa- « ration solennelle au pont terrible du ju- « gement.

« D'un *Kaf* à l'autre *Kaf*[13], une barrière immense,
« Embrassant en son sein les terres et les mers,
« Mille états, mille lieux, mille peuples divers,
« Dans sa vaste circonférence
« Enclôt tout entier l'univers.

« Entre leurs deux sommets la divine puissance
« Semble avoir interdit toute correspondance
« Par mille monts, et par mille déserts,
« Depuis les bords heureux où le jour prend naissance,
« Jusqu'aux climats obscurs des éternels hivers;
« Mais bien plus grande encore est la distance
« Entre le cœur du juste et le cœur du pervers. »

« Je ne dois point tant m'accuser de ne « pas avoir prévu les mauvaises intentions « de mon cousin : pouvais-je le soupçonner « quand je le comblais de biens! Le saint « livre à dit : Dieu soupçonne les cœurs « soupçonneux :

« Au reste, si j'ai perdu une partie de « ma fortune, ce n'est pas par la marchan- « dise qui reste dans les magasins du mar- « chand que le marchand s'enrichit, c'est « par celle qui en sort : et le sage a dit : si « tu as gagné mille dinars, fais un festin;

« si tu en a perdu mille, fais un festin en-
« core, car tu pouvais en perdre dix mille. »

Le résultat de toutes ces réflexions, qui s'étaient pour ainsi dire entrebattues dans mon esprit, fut encore un nouveau projet que j'embrassai avec d'autant plus d'ardeur, que tout semblait me le présenter comme fondé sur des bases solides de bonheur et approuvé par la saine raison. Je résolus de me marier.

Cette détermination fut presque subite, et ne fut pas accompagnée de méditations très-prolongées; surtout elle ne rencontra en moi ni obstacle ni hésitations.

Mon esprit frappé de cette idée, qui le maîtrisait uniquement, et dont le langage faisait taire toute autre pensée, ne pouvait considérer qu'elle seule, et n'embrassait aucune autre considération accessoire excepté celles qui lui étaient favorables.

Je ne voyais donc que les avantages inappréciables qui devaient résulter pour moi de ce projet dont l'apparition me souriait

tant, sans vouloir même soupçonner un seul des inconvéniens auxquels il pouvait en même temps m'exposer : j'écartais même avec soin toutes les images qui auraient pu assombrir le tableau enchanteur que me traçait mon imagination séduite.

« Peut-être, me disais-je en moi-même, « peut-être toutes les tribulations, qui m'ont « jusqu'à présent poursuivi, n'ont-elles été « que l'effet de mon célibat prolongé : « peut-être n'en sont-elles que la juste pu- « nition : cet état est opposé aux lois de « la nature, c'est même une espèce de ré- « bellion contre les ordres du Dieu créateur « et conservateur :

« Musulmans, a-t-il dit dans le noble « livre émané de lui, Musulmans, vos « femmes sont les champs dont la culture « vous est confiée, maudit soit celui qui « la néglige ou s'en abstient volontaire- « ment. Dieu a créé les hommes pour le « servir, mais il les a spécialement chargés « de conserver, par le moyen des femmes

« qu'il a créées pour eux, la race de ses « véritables adorateurs; que tout champ « stérile soit maudit; la bénédiction des « pères est la naissance de leurs enfans [14].

« Et en effet, ajoutais-je, si j'avais eu « une femme et des enfans, n'aurais-je pas « eu l'esprit assez occupé, pour ne pas « avoir besoin de chercher d'autres distrac- « tions et de courir les aventures fatales « dont j'ai jusqu'à présent été la victime. »

Je me représentais alors les caresses de ma femme et de mes enfans, et sans réflé- chir que la femme était encore à épouser et les enfans à naître, bercé par les illu- sions d'une imagination enivrée, je jouis- sais d'avance comme d'une réalité pré- sente de ce qui n'était en ce moment pour moi que les rêves de l'espoir et la pers- pective peut-être décevante de l'avenir.

« Oui, pensais-je, la félicité est pour « moi dans le mariage; tout bon musul- « man doit exécuter la loi divine avec une « fidélité dont le prophète chéri de Dieu,

« sur qui soit la bénédiction et la prière, « a donné lui-même aux vrais fidèles un « exemple si frappant, en épousant un « nombre de femmes légitimes excédant « celui qui est permis par le koran aux « simples musulmans.

« Oui, je me marierai, et le bonheur en- « trera dans ma maison avec la femme que « j'épouserai. »

« A l'homme, en tous les temps, la femme est nécessaire,
« A tout âge il en sent le prix :
« Enfant, il est nourri par son soin tutélaire,
« Et les bras maternels sont ses premiers appuis ;
« Homme, il trouve auprès d'elle un plaisir salutaire;
» Légitime, et par Dieu permis :
« Vieillard, en elle il voit la mère
« Dont le sein lui donna ses fils :
« Quand aux jours de l'époux le dernier terme est mis,
« L'épouse, de ses pleurs, vient arroser la terre
« Où ses restes sont endormis :
« Et même encor de Dieu le brillant paradis
« Eût peut-être aux croyans paru trop solitaire,
« Si sa main, pour l'orner, n'eût créé les Houris. »

Parmi tous les détails du tableau inté- ressant que je me créais à moi-même de la

félicité d'un mari, dans les bras d'une épouse chérie; d'un père, entouré de l'amour de nombreux enfans, je n'oserais pas répondre, avec une entière certitude, que je ne laissai pas glisser, peut-être à mon propre insu, la petite image d'un père et d'un mari lisant ses histoires à sa femme et à ses enfans; lisant quand il le veut, sans craindre ni les refus ni les interruptions : c'était pour moi un auditoire tout trouvé, toujours sous ma main, toujours nécessairement attentif et bénévole ; je m'étonnais de bonne foi de ne pas y avoir pensé plus tôt.

Cependant, si ce motif, véritablement involontaire, eut réellement quelque part à ma détermination, je me gardai bien de me l'avouer à moi-même, et il me semblait que sa présence fugitive et presque indistincte pouvait à peine être aperçue à travers les scènes d'un intérêt incontestable qui occupaient le devant du tableau magique.

Je ne négligeai rien pour assurer sans retard l'exécution de mon projet de mariage, et je fis faire toutes les recherches qui pouvaient en assurer le prompt succès.

J'appris bientôt que, dans le quartier que j'habitais, et même dans mon voisinage, était une maison occupée par une veuve, sa fille et son fils. Leur état annonçait l'aisance, et on me vanta beaucoup la beauté et les qualités de la fille.

La mère était veuve d'un *chérif*, et paraissait d'un âge déjà un peu avancé.

La fille, nommée *Fattoumah*[15], belle, me disait-on, et encore jeune, était aussi elle-même veuve d'un chérif, qu'elle avait épousé presque en sortant de l'enfance. Après la mort de son mari, elle était venue se retirer auprès de sa mère, avec laquelle elle semblait avoir l'intention de passer le reste de sa vie.

Le fils s'appelait *Roddouan-Agha*[16], et son père avait été connu sous le nom de *Chérif Abou-Khalyl el-Mansoury*; il avait

quitté depuis long-temps la province dont il était originaire[17], pour se fixer au Kaire, où il était mort, il y avait seulement quelques années, en laissant après lui la meilleure réputation.

Je cherchai à me lier avec le frère de ma prétendue. *Roddouan-Agha* était un jeune homme de bonne mine et assez bien fait de sa personne; mais il avait les traits un peu durs, et tout, dans l'expression de sa physionomie, annonçait une ame peu habituée à maîtriser ses passions. Son abord était peu civil et peu prévenant, ses gestes brusques, sa contenance fière et hautaine, sa voix rude, tranchante et dépourvue d'inflexions agréables. Si son caractère paraissait irritable et colérique, il n'était pas moins opiniâtre à conserver obstinément les impressions qu'il avait une fois reçues.

Tel était mon futur beau-frère; mais il aurait été injuste de ne pas attribuer une partie des défauts qu'offraient ses maniè-

res, moins à son caractère naturel, qu'à l'orgueil inné, inséparable du titre de *chérif*[18] (noble), et aux habitudes contractées dans le service militaire, dont il portait le costume, et dont il remplissait les fonctions à l'*Ogâq* honorable des *Mouteferrekah*[19].

Il parut d'abord dédaigner mes avances, et reçut assez froidement les démarches que je m'étais empressé de faire auprès de lui.

Cependant je ne me rebutai aucunement; je me pliai avec une politesse souple et liante au caractère et aux goûts que je reconnus dans *Roddouan-Agha*. « Si tu « vas dans le pays des borgnes, dit le pro« verbe, aie soin de boucher toi-même un « de tes yeux, sinon tu en reviendras réel« lement borgne à ton tour. »

Je ne connus rien de trop difficile pour m'insinuer dans ses bonnes graces, et j'y parvins à force de soins. Je lui exposai alors ma demande : il finit par y donner

son consentement, et, sur son rapport, sa mère et sa sœur y acquiescèrent.

Peut-être la somme considérable que j'offris de payer pour la dot de ma future [20] ne fut-elle pas tout-à-fait inutile pour m'obtenir ce triple consentement. Quoi qu'il en soit, je fus solennellement accepté.

Je ne pouvais contenir ma joie, j'avais lu, dans les écrits des sages, cette maxime : « Ne prends en mariage qu'une femme « bien née, quand tu devrais, la première « nuit de tes noces, ne dormir avec elle « que sur une pauvre natte. » Et moi j'étais assez heureux pour épouser la fille d'un *chérif*, la sœur d'un *chérif*, et même la veuve d'un *chérif*.

Je pressai autant que je le pus la cérémonie des épousailles.

Ce jour, qui devait être si heureux pour moi, et qui semblait tant tarder à mon impatience, arriva enfin au gré de mes désirs.

Dès le matin ma maison, embellie par tous les ornemens que pouvaient déployer mon luxe et ma richesse, retentissait des concerts et des voix des musiciens : la cour, le jardin, les galeries, en étaient remplis : chacun d'eux jouait son air favori, et semblait s'efforcer d'étouffer, par son *crescendo*, la voix et les sons que ses rivaux faisaient entendre, luttant ensemble de force, de bruit et d'intonations diverses.

Bientôt mes convives arrivèrent ; ils étaient nombreux, et nul n'avait manqué à mes invitations : elles avaient été adressées particulièrement à tous les parens de ma fiancée et aux amis de mon beau-frère futur.

Lui-même occupait le siége d'honneur, et, suivant l'usage, j'avais pris la dernière des places.

Les apprêts étant terminés, nous nous mîmes promptement et joyeusement en disposition de commencer le repas, au son redoublant toujours de plus en plus de la

musique la plus bruyante et des cris de félicitation qui retentissaient de toutes parts.

Le repas fut magnifique : chacun but et mangea avec un appétit qui démontrait assez le plaisir qu'il éprouvait à partager cette fête.

Le festin était presque terminé, lorsque le bruit de cette espèce de cri joyeux, semblable à un gloussement prolongé [21], des femmes qui forment le cortége de l'épousée, nous annonça de loin son arrivée : elle parut bientôt sous un riche pavillon, formé au-dessus et autour d'elle, par une gaze verte, suivant la couleur privilégiée des *chérifs* : cette gaze était semée de petites lames d'argent, appliquées symétriquement en forme de broderie et scintillant agréablement au reflet des lumières. Cette espèce de dais était porté sur des cannes légères par quatre des principales amies de la mariée ; elle-même était couverte de la tête aux pieds par un voile transparent de la même étoffe et de la

même couleur, mais encore plus richement brodé que le pavillon.

Sous ce voile extérieur, retenu sur son turban par un cercle de grosses perles et de fleurs, elle était encore entièrement cachée par un second voile d'une étoffe plus épaisse et plus précieuse, qui, en lui interceptant totalement la vue, empêchait qu'on ne pût distinguer non-seulement ses traits, mais encore les magnifiques robes dont elle était revêtue. Elle était soutenue de chaque côté et conduite avec soin, pas à pas, par les deux premières de ses parentes, et elle traversa ainsi lentement la salle du repas où nous étions réunis. Les cris de fête recommencèrent avec plus de force, les instrumens et les voix des chanteurs déployèrent une nouvelle activité : au milieu de ce bruit assourdissant, elle entra dans la chambre nuptiale, et y fut suivie par tout le cortége féminin qui l'avait amenée.

Elle ne tarda pas à reparaître, après avoir quitté la partie des vêtemens dont

elle était plutôt cachée que revêtue, et qui avait dérobé à notre vue les riches robes, les bijoux précieux et les atours magnifiques dont était composée sa parure.

Sa robe était du plus beau brocard des Indes, dont le fond, tout tissu d'argent, se trouvait rehaussé de fleurs élégantes en or; un châle précieux formait sa ceinture, et était retenu par une grosse agrafe en or incrustée des plus belles pierreries: ce dernier ornement n'était pas non plus épargné aux nombreuses nattes qui tressaient ses cheveux, dont les longs filets mêlés de soie descendaient jusqu'à terre, et laissaient apercevoir, dans la partie que le voile ne couvrait pas, les joyaux les plus brillans mêlés aux petites plaques d'or qui y étaient attachées de distance en distance.

Le balancement voluptueusement ondulé de sa démarche, en attestant la grace de sa contenance, charmait nos oreilles par le cliquetis agréable que le son de ces bijoux, s'entrechoquant, faisait entendre

à chacun de ses pas, à chacun de ses mouvemens artistement cadencés.

Ses coiffeuses l'entouraient et s'empressaient autour d'elle, agitant les unes des chasse-mouches ornés de perles et de filigrane, les autres des éventails orbiculaires, formés de plumes de paon, et dont le centre offrait un petit miroir dont les reflets étincelaient à nos yeux de la manière la plus agréable; d'autres, dans leurs mains, teintes de *henneh*[22], portaient des cassolettes embaumées exhalant, à travers leurs grillages d'argent, tous les parfums de l'Arabie et des îles de l'Inde.

Ses amies, ses parentes, la suivaient en répétant leurs cris de fête, et armées de vases d'argent légers et élégans, remplis d'eau de rose; elles répandaient sur toute la compagnie des assistans une rosée odoriférante dont toutes les barbes portaient encore les gouttes après leur départ.

Après avoir ainsi fait plusieurs fois le tour de la salle, l'épousée et ses compagnes se

retirèrent une seconde fois dans la chambre nuptiale, pour s'occuper des derniers préparatifs.

Pendant que le cortége de ma future épouse s'occupait à la faire entrer dans le bain, et à la revêtir des habillemens qu'elle devait porter la nuit, je crus avoir le temps de raconter une petite histoire aux convives de la noce : après avoir réclamé leur attention par les protocoles d'usage, je fis taire les voix et les instrumens des musiciens, et je commençai ma narration en ces termes.

LE POÈTE MARIÉ.

Chers alliés, chers parens de l'épouse bien aimée qui va faire de ma maison un véritable paradis, la cérémonie qui vous rassemble et la fête qu'elle a pour objet me rappellent les singulières circonstances qui ont amené le mariage du célèbre poète *Muslah-eddyn Sady Chyrazy*, dont le nom brille au milieu des étoiles littéraires de la Perse comme la lune à sa quatorzième nuit[23].

Il raconte lui-même, dans le second chapitre de son *Jardin des roses* (*Gulistan*), les aventures de sa jeunesse, et les diverses vicissitudes dont les flots orageux ont agité le vaisseau de sa vie, jusqu'à ce qu'il eut enfin trouvé dans le port de l'hyménée, sinon le calme de la tranquillité parfaite, du moins une sécurité pour l'avenir, et l'oubli de ses précédens malheurs. Je crain-

3.

drais de faire perdre quelque chose à sa narration, si je la faisais moi-même; c'est donc lui-même qui va vous parler.

« J'eus, dit-il, pour père un homme vénérable, remarquable par sa vraie piété, comme par son amour pour l'étude et les connaissances qu'elle procure : il vit avec plaisir que dès l'enfance je partageais ses dispositions, et que le goût de la piété et des lectures utiles m'avait été, pour ainsi dire, transmis avec le sang. Ses autres enfans, mes frères, étaient loin de lui faire éprouver la même satisfaction.

Sur le palmier, la datte jaunissante,
Prête à s'en détacher, souvent offre à nos goûts
De son fruit déjà mûr la pulpe nourrissante
Et riche du suc le plus doux :
Sur le même rameau, de la datte encor verte,
Par les atomes fécondans
Presque cachée et recouverte,
L'embryon naît en même temps.

De même l'oranger nous montre, en sa largesse,
Tout à-la-fois des fruits dignes de nos repas,
Sur lesquels l'or étale sa richesse;

D'autres non mûrs, d'un suc âpre et plein de rudesse;
Des fleurs, gages de fruits savoureux, délicats,
Mais dont peut-être la promesse
Ne se réalisera pas.

« Un soir je me livrais auprès de mon père à ma lecture favorite, celle du livre sacré que Dieu a accordé pour le bonheur des hommes.

« Cette lecture m'attachait tellement, qu'elle écartait de mes yeux les vapeurs du sommeil : mes frères, au contraire, étendus autour de moi, dormaient profondément; j'interrompis ma lecture pour les montrer à mon père; « pas un d'eux, lui dis-je, n'a « eu assez de force pour résister à l'assou- « pissement, pas un d'eux n'a préféré la « prière au repos, la lecture au sommeil : « je suis, ô mon père, le seul véritablement « vivant auprès de vous; mes frères, sans « énergie, paraissent si profondément en- « sevelis dans leur engourdissement, que « je pourrais dire qu'ils sont morts. »

« Mon fils, me répondit mon père, il

« vous vaudrait mieux de dormir pendant « cent nuits que d'en veiller un seul ins-« tant pour remarquer les fautes de vos « frères. »

« Le faux dévot condamne tous ses frères;
« Il ne voit qu'en lui seul des sentimens sincères,
« Et se croit le seul bon et le seul vertueux.
« Pour lui seul indulgent, pour les autres sévère,
« Il ne prise que lui dans son cœur orgueilleux.

« Dieu le voit, Dieu le juge, et si par sa lumière
« Le faux dévot laissait guider ses yeux,
« Bientôt, par un arrêt contraire,
« Rétractant l'avis téméraire
« D'un jugement présomptueux,
« De tous, il se verrait le moins religieux. »

Sady continue ainsi sa narration :

« J'avais résolu de faire le saint pélerinage, et je m'étais réuni à un certain nombre de zélés musulmans, tous gens respectables et également distingués par leur piété et par la considération dont ils jouissaient. Notre petite troupe de pélerins s'était dirigée par l'extrémité de la Syrie, pour

se réunir à la caravane plus considérable que nous devions rencontrer, afin de ne courir aucun risque dans le reste de notre voyage. Comme chacun de nous cherchait à tromper l'ennui et la fatigue de la marche par les distractions agréables de la conversation, je prenais plaisir à tâcher de la rendre utile et instructive.

« Un jour que nous étions dans les environs de *Baalbek*, j'entretins mes compagnons de voyage des charmes de l'amitié; mes interlocuteurs ne m'accordaient qu'une attention bien vague, et semblaient à peine comprendre les sentimens nobles et délicats dont je me plaisais à embellir mon tableau.

« En vain je m'échauffais de plus en plus dans mon entretien; j'en faisais seul les frais, et aucun de mes auditeurs ne paraissait disposé à ramasser la balle que j'avais lancée; piqué de cette froideur, j'allais condamner mes lèvres au silence, lorsqu'un étranger qui s'était glissé parmi nous, sans

qu'on l'eût aperçu, éleva tout-à-coup la voix; « ô Musulmans, s'écria-t-il, Dieu a « créé l'amitié pour les hommes et les « hommes pour l'amitié [24], celui dont le « cœur ne s'ouvre pas à ce doux sentiment, « si nécessaire à la société, n'est pas du « nombre des fils d'Adam; il est fils des « monstres du désert qui se fuient mutuel- « lement, craignant d'être déchirés les uns « par les autres. »

« Charmé de cette proclamation authentique de sentimens qui sympathisaient si bien avec les miens, et qui retentissaient si agréablement dans mon ame, tandis que je n'avais trouvé d'écho dans aucun de ceux avec qui je m'étais associé pour mon voyage, je m'avançai vers celui à qui je devais cette interruption agréable : lui prenant la main, je lui offris mon amitié, en lui demandant la sienne, et me félicitant d'avoir trouvé une oreille digne d'entendre mes paroles, un cœur digne de partager le trésor d'amitié que le mien était prêt à répandre.

« Les amis, lui dis-je, les amis dans la « société desquels je me plaisais depuis « long-temps, ont été sourds pour moi, et « mon langage n'a été compris que par « celui qui m'était étranger. »

« L'infortuné que du sort l'inclémence,
« Par un soudain événement,
« A privé de son opulence,
« Et rendu, de riche, indigent,
« Peut dans un étranger souvent
« Trouver un cœur rempli de bienfaisance,
« Dont le secours, en son besoin pressant,
« L'accueille, le nourrit, l'habille :

« Si, mettant son espoir dans les liens du sang,
« Il se fût adressé dans sa propre famille,
« Il n'eût reçu qu'un refus insultant,
« Que d'injustes et vains reproches;
« Il eût été nommé téméraire, imprudent :
« L'étranger est son vrai parent,
« Les vrais étrangers sont ses proches. »

« Je m'empressai de présenter ce sectateur si zélé de l'amitié à mes compagnons de voyage, et je sollicitai vivement son admission dans notre société.

« Son extérieur ne prévenait pas en sa faveur, quoiqu'il portât le turban vert des *chérifs*, et que sa contenance fût humble et obséquieuse.

« Ses habits étaient de véritables haillons, sa barbe en désordre et la malpropreté de toute sa personne, répondaient bien à son costume plus que négligé; il n'avait ni paquet ni provisions pour son voyage; ses yeux étaient baissés, mais cependant doués d'une vivacité tellement active et d'un mouvement de rotation tellement extraordinaire, que, sans paraître diriger ses regards sur aucun objet, il semblait voir à la fois tout ce qui se passait autour de lui [25].

« On le refusa unanimement: j'insistai; « il ne convient pas, dis-je, à ceux que leur « position élève au-dessus des autres, de « repousser les pauvres de leur société, et « de refuser le secours que l'indigence « vient implorer. Dieu est libéral pour « toutes les créatures, quelque viles qu'elles

« puissent nous paraître, et la bienfaisance « est le véritable cachet de la vertu. »

« Mon protégé joignit ses prières aux miennes. « Je ne me présente pas, dit-il, « pour être entièrement à charge à votre « société, employez-moi à tout ce que vous « jugerez nécessaire, mon zèle sera le paie- « ment du secours que vous aurez daigné « m'accorder. »

« Si je ne puis, monté sur un vaillant coursier,
« Contre le brigand sanguinaire
« Pour vous défendre, armer mon bras guerrier
« De la lance ou du cimeterre :
« De mon impuissance confus,
« Je sais au moins servir : le léger sacrifice
« Des restes d'alimens, qui vous sont superflus,
« Vous assurera mon service,
« Et vous aurez un esclave de plus. »

« Ses instances pressantes, réunies aux miennes, parvinrent enfin à changer la première détermination qui avait été prise, et il fut admis; on lui donna les vêtemens et la nourriture nécessaires : le

lendemain matin, lorsque les premiers rayons du soleil nous éveillèrent, le nouveau serviteur, que la commisération avait attaché auprès de nous, était déjà absent, et on attendit vainement son retour.

« Mais, à sa place, parurent les habitans d'un village voisin, qui nous attaquèrent avec fureur, et nous chargèrent d'invectives et de mauvais traitemens.

« Nous apprîmes alors que mon nouvel ami avait profité de notre sommeil pour nous quitter clandestinement, et s'introduire, avec adresse, dans une des maisons du village, où il avait commis un vol considérable: les mauvais traitemens que nous avions reçus, paraissaient le juste châtiment de l'imprudence qui l'avait admis dans notre société, les villageois volés nous considérant comme les associés et les complices du voleur.

Un Arabe commet un crime,
Seul, sans complice, et cependant
Sur toute sa tribu s'étend
Une punition légitime :

Il suffit qu'un mouton, pénétrant dans un pré,
Bravant du berger la défense,
Quelque peu d'herbe ait dévoré,
Pour sur ses compagnons attirer la vengeance :
Et, du même soupçon bientôt enveloppé,
Pour le crime d'un seul, malgré son innocence,
Tout le troupeau se voit frappé.

L'homme prudent avec raison redoute
De prendre un inconnu pour compagnon de route.
De suc de rose un puits serait plein jusqu'au bord,
Quand le parfum dont elle abonde,
A son eau donnerait un prix égal à l'or,
Q'un chien s'y noie, elle devient immonde.

« Cet événement fit prendre à notre petite caravane le parti de se séparer, et chacun de nous dirigea son chemin isolément du côté qui lui parut convenable. Moi-même, dégoûté de la malheureuse épreuve que j'avais faite de la société, et désabusé sur les sentimens de sympathie qui ne m'avaient attiré que pour me tromper d'une manière si complète, je résolus de continuer mon voyage seul, et en m'écartant de la route la plus fréquentée, redou-

tant moins les animaux féroces que les hommes.

« Mais un nouveau malheur m'attendait, et il résulta pour moi des soins mêmes que je prenais pour éviter plus sûrement le retour du premier qui m'avait frappé.

« Je fus arrêté et fait prisonnier par un détachement des troupes que les Francs avaient amenées en Syrie, pour faire la guerre à notre magnifique sultan [26], et arracher de sa domination les remparts sacrés de la ville sainte [27].

« Les infidèles me chargèrent de fers, et me condamnèrent à travailler jour et nuit, sans relâche, avec les Juifs, pour creuser les fossés des nouveaux remparts qu'ils élevaient autour de Tripoli [28].

« Je restai long-temps soumis à ces travaux vils et fatigans, et j'étais occupé dans la fange à remuer la terre et à la transporter sur mes épaules, lorsqu'un des principaux négocians de la grande ville de *Haleb* [29], avec qui j'avais eu précédem-

ment quelques relations, me reconnut en passant, et me dit : « O *Muslah-éddyn!* à « quel état humiliant et pénible la fortune « vous a-t-elle réduit! Comment est-il con- « cevable que votre vie puisse être con- « damnée à s'écouler ansi dans l'abjection « et la contrainte!

« Je lui répondis par ces vers :

Mécontent, irrité, j'ai voulu fuir les hommes,
N'avoir auprès de moi que Dieu dans les déserts;
Mais nos projets sont ce que tous nous sommes,
Insensés, imprudens : et leurs moyens divers,
Par leur prudence même, appellent les revers.
Voyez quelle peine inouïe
S'est plue à punir ma folie!

Souffrir au sein de ses amis,
Vaudrait mieux qu'être en paradis,
Mais entouré d'objets méritant notre haine :
J'ai fui ceux qui m'étaient par la nature unis;
Avec des Juifs, je suis maintenant à la chaine,
Travaillant pour mes ennemis [30].

« Mon ami eut pitié de mon infortune; il me racheta des mains des Francs, pour la

modique somme de dix pièces d'or, et m'amena avec lui à *Haleb*. Il était fort riche et n'avait, pour hériter de sa fortune, qu'une fille unique : il me la donna en mariage, et me fit en même temps présent de cent *dinars* [31].

« Je contractai cette union avec joie; mais, par la suite, je n'eus que trop lieu de m'apercevoir que ma femme avait le plus mauvais caractère, un esprit méchant, opiniâtre, avide de la domination, et surtout que son insolence était vraiment insupportable.

« Ses discours offensans et les invectives que sa langue envenimée versait par torrens, avec une violence qu'aucune digue ne pouvait arrêter, empoisonnèrent bientôt toute la douceur de ma vie.

Une femme méchante est, pour l'homme de bien,
L'enfer qu'il souffre dans ce monde;
Les feux de l'autre ne sont rien
Auprès du mal qui l'assiége à la ronde :
Rien ne lui rit, tout lui paraît amer.

Dieu! dont la main toute puissante
Peut nous sauver, même au fond de la mer,
Préserve-nous de ton enfer,
Mais surtout de celui d'une femme méchante!

« Chaque jour elle m'accablait de nouveaux outrages, et elle poussa l'arrogance jusqu'à me reprocher impudemment l'état de dénuement dont son père m'avait tiré. « N'êtes-vous pas, me disait-elle, cet es-« clave des Francs, pour le rachat duquel « mon père a payé dix pièces d'or? »

« Je lui répondais aussitôt : « Oui, votre « père m'a délivré de la servitude, il m'a « racheté des mains des Francs en dépen-« sant pour moi la somme de dix dinars; « mais les cent autres dinars pour lesquels « il m'a vendu à sa fille, en m'unissant à « elle, m'ont replongé dans un bien plus « dur esclavage. »

« Et alors, dit Sady, je lui récitais les vers qui contiennent la fable suivante :

L'AGNEAU, LE LOUP ET LE CHASSEUR.

FABLE.

Dans les rochers du Kurdistan[32],
Un loup féroce, affamé, plein de rage,
Poursuivait un agneau tremblant,
Égaré loin du pâturage :
Déjà l'agneau sentait, tout en fuyant,
De l'ennemi la cruelle morsure;
Déjà sa mort paraissait sûre,
Quand tout-à-coup, un chasseur s'élançant,
Vient attaquer le loup : d'un bras fort et vaillant,
Le loup reçoit bientôt mainte et mainte blessure :
Celui qui de l'agneau voulait boire le sang,
Voit le sien s'épancher par plus d'une ouverture.
Le chasseur, en cette aventure,
Fut le vengeur de l'innocent.
Pour son libérateur l'agneau reconnaissant;
Avec plaisir le suivit sous sa tente,
Y but, mangea, dormit tranquillement :
Sous cet abri, nul fatal accident
Dans l'avenir n'alarmait son attente;
Mais sur la fortune inconstante,
Qui peut compter solidement ?
Le lendemain, le bienfaiteur s'éveille,
Saisit l'agneau qui près de lui sommeille,

Et se prépare à l'égorger :
Le malheureux, à ce nouveau danger,
S'écrie en gémissant : « D'un péril effroyable
« Hier je fus sauvé par vous ;
« Aujourd'hui, mon sort déplorable
« Me rend cette main secourable
« Cent fois pire pour moi que la gueule des loups. »

« C'est ainsi, ajoutait *Sady*, que votre « père m'a tiré des dents du loup, pour « m'exposer aux morsures déchirantes de « la hyène enragée. »

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

Je terminai de cette manière mon récit; j'y avais employé tout mon talent poétique, mais il n'avait aucunement plu à mon beau-frère. Presque tous mes convives, bien endormis, attestaient suffisamment l'influence inévitable de mes narrations : pour lui, il ne dormait pas; mais hélas! plût à Dieu qu'il eût éprouvé, comme eux, cette vertu magique, et qu'il eût partagé leur paisible sommeil.

Attentif à ma lecture, et les yeux fixés sur mon cahier, je n'avais pu remarquer les signes manifestes de déplaisir bien marqué et d'irritation toujours croissante qui avaient, plus d'une fois, animé la physionomie de *Roddouân-Agha*.

A peine eus-je fini de lire, qu'il s'élança de sa place, et m'adressant la parole d'une

voix tonnante et entrecoupée par les bégaiemens de la colère la plus furieuse : « Maudit de Dieu, me dit-il, est-ce à *Rod-* « *douân-Agha*, est-ce à moi personnelle- « ment, ou à la race entière des vénérables « *chérifs*, que votre histoire impertinente a « voulu faire injure, en présentant un d'eux « comme un infame voleur ? Avez-vous cru « qu'une insolence si audacieuse me trou- « verait impassible ou incapable de ven- « geance ? Avez-vous cru aussi que l'allu- « sion dans laquelle votre diatribe amère « contre les femmes enveloppe votre pro- « pre épouse, ma sœur, la fille d'une noble « famille, pût être flatteuse pour tous ses « parens et les miens, ici rassemblés ? Com- « mence-t-on par salir la maison dans la- « quelle on entre, et où l'on veut fixer son « domicile ? »

Pendant cette vive apostrophe, j'étais troublé, stupéfait, plus mort que vivant ; l'étonnement, la terreur, mille sentimens pénibles, écrasaient à-la-fois toutes les fa-

cultés de mon esprit, et ma langue glacée était forcée au silence.

Je sortis de cette espèce de paralysie pour essayer de me justifier par quelques paroles; elles ne firent qu'accroître encore la fureur délirante de mon beau-frère; balbutiant de rage des invectives que je ne pus bien entendre, et, lâchant toute espèce de frein aux transports qui l'entraînaient, d'un mouvement rapide comme la foudre, il tira son poignard à double tranchant.

La vue de l'acier homicide me fit promptement baisser la tête, par un instinct involontaire, pour éviter son atteinte.

Le coup était déjà porté d'une manière inévitable; il m'atteignit à la tête; les châles de mon turban furent coupés, et mon oreille gauche elle-même tranchée tomba à mes pieds.

Je ne puis rendre compte du tumulte que cette scène imprévue causa dans toute l'assemblée; mon sang coulait à gros bouil-

lons de ma blessure et inondait mes vêtemens ; un voile s'étendit devant mes yeux, et un profond évanouissement m'ôta toute connaissance.

Il paraît que je restai long-temps dans cet état de privation totale du sentiment, qui ressemblait au sommeil de la mort.

Je m'éveillai en prison.

CINQUIÈME SOIRÉE.

SUITE DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

La première sensation que j'éprouvai, en revenant à la vie, fut celle d'une douleur qui me parut intolérable. Chacune des fibres de ma tête semblait en proie à une torture particulière; le vague de mes pensées troublées ne me permettait ni de reconnaître le lieu où je me trouvais, ni de me rappeler le souvenir d'aucune des circonstances de l'événement qui m'était arrivé. Peu-à-peu mes perceptions devinrent plus fixes et plus distinctes; je sentis que le siége de ma douleur était dans mon oreille gauche, ou, pour mieux dire, à la place où avait été mon oreille. Cette particularité ramena dans ma mémoire la sou-

venance, d'abord confuse, des détails et des causes de l'accident qui m'était arrivé, et d'où venaient mes souffrances. Mais, pourquoi étais-je en prison?

J'en fus enfin instruit quelques heures après.

Il paraît que l'emportement brutal de mon irascible beau-frère excita l'indignation de quelques-uns de mes amis, et même d'une partie des siens, qui ne purent me voir tomber sous ses coups, sans sentir la compassion succéder au ressentiment, qu'avait d'abord excité dans leurs cœurs ma malencontreuse histoire. On se jeta entre le bourreau forcené et sa victime, gisante à ses pieds; des partisans de mon beau-frère, aussi peu raisonnables que lui, se levèrent de leur côté; la violence fut opposée à la violence; une querelle tumultueuse s'ensuivit. Dans la lutte, plus d'une blessure fut donnée et reçue. Enfin le combat cessa par l'arrivée du chef de la police du quartier[33], appelé, avec les janissaires sous

ses ordres, par les cris et le vacarme épouvantable qui se faisaient entendre de ma maison.

A son arrivée, presque tous les combattans avaient pris la fuite; ceux qui étaient restés mirent tous les torts sur mon compte: ils étaient *chérifs*, ils furent crus; mes amis n'osèrent démentir leurs assertions, persuadés peut-être eux-mêmes que j'étais réellement le plus coupable, et que la rixe dont j'étais la victime, n'avait pour véritable cause que ma fatale imprudence. On les laissa donc tous libres, et comme, dans l'état où j'étais, je ne pouvais rien alléguer pour ma défense, on me releva et on me porta en prison.

On avait pansé aussi bien qu'on avait pu ma blessure, en arrêtant le sang, et en y appliquant des remèdes agglutinatifs : les médecins, après leur examen, avaient annoncé qu'il n'y avait aucune crainte à concevoir pour ma vie.

J'appris tout cela dans l'interrogatoire

que je subis devant le *Nakib el-achraf* (chef des nobles descendans du Prophète), mon affaire ayant été évoquée nécessairement à son tribunal [34].

Je racontai fidèlement tous les détails dont j'avais connaissance, et je crois que la sincérité et la simplicité de mes aveux disposèrent mon juge en ma faveur, et me firent paraître moins coupable à ses yeux.

D'ailleurs, mon beau-frère, dont l'effervescence et l'exaspération étaient apparemment calmées, eut la générosité d'avouer spontanément qu'il avait peut-être été un peu trop vif et trop susceptible, et qu'il aurait pu prendre avec un peu moins de chaleur la défense du corps respectable dont il faisait partie; ajoutant qu'il n'était pas même éloigné de penser qu'il avait eu quelque tort de croire trop promptement ce corps et lui-même outragés par la relation dans laquelle il avait trouvé des intentions offensives.

J'obtins ma liberté, toutefois en payant

de nouveau une amende considérable, comme ayant été la cause primitive du désordre et du procès.

Je ne pus m'empêcher de sentir un étonnement égal à ma satisfaction de voir que mon histoire, dont je crus devoir faire la répétition à mes juges, comme étant la principale pièce probante du procès, avait paru moins criminelle au corps vénérable des *chérifs* qu'à leur brutal vengeur; et je me félicitai de sortir de cette affaire sans la bastonnade obligée, qui avait accompagné les précédentes.

Le *Nakib el-achraf* m'accorda la permission de me retirer et d'aller me faire guérir, à mes frais, dans ma maison.

J'y trouvai ma nouvelle épouse, dont la première nuit avait été bien différente de celle qu'elle avait pu espérer; elle me reçut avec empressement et tendresse, et me prodigua les soins les plus attentifs, pendant tout le temps qui s'écoula avant mon entière guérison.

J'étais enfin guéri, mes douleurs étaient oubliées, ma plaie cicatrisée; et en arrangeant avec soin, comme par une élégante négligence, l'extrémité de la frange du châle, dont l'enroulement composait mon turban, j'étais parvenu à cacher assez la place de ma blessure, pour dissimuler le manque de mon oreille; bientôt je vins à bout de me persuader à moi-même que personne ne pourrait s'apercevoir de ma mutilation.

C'était véritablement alors le moment où j'aurais dû faire de sages et sérieuses réflexions. La dernière affaire que je m'étais attirée, et dont les suites laissaient en moi des traces si ineffaçables, était bien de nature à me guérir enfin radicalement de cette folie *narratoire*, que jusqu'à présent je n'avais pu satisfaire qu'en accumulant tant de malheurs sur ma tête.

Mais tous les savons parfumés de l'Inde ne donneront jamais au teint de l'Abyssin la blancheur de l'habitant de la Georgie et

de la Circassie; les fleurs bleues, dont la coquetterie des femmes du peuple au Kaire trace l'empreinte dans leur peau, ne perdront leurs contours et leur couleur, que quand cette peau elle-même, sur laquelle elles sont figurées, aura quitté la chair et les os qu'elle recouvre [35].

Il était écrit sur la table de lumière [36] que mon opiniâtreté si insensée m'entraînerait encore dans de nouvelles chutes, jusqu'au moment où la dernière me plongerait au fond du précipice que j'ouvrais moi-même sous mes pieds.

Dans mon aveuglement, si je réfléchis, ce fut moins sur la cause véritable et réelle de toutes mes infortunes, que sur les suites cruelles et variées que cette cause avait jusqu'alors entraînées après elle.

Je me bornai donc à chercher les moyens de pouvoir me livrer à mon penchant favori, sans que leurs résultats nécessaires fussent pour moi les suites fatales que je m'obstinais à ne pas croire inévitables. Je

me fiais sur mon expérience, si chèrement acquise dans les événemens précédens, pour détourner dorénavant, par ma prudence, le retour d'accidens de même nature.

L'aveugle a dit : « Je connais le chemin:
« Le long du fleuve en assurance
« Je puis marcher : de mon expérience
« Les souvenirs sont sûrs, et le calcul certain :
« Qu'ai-je besoin de guide ou d'assistance? »
Il marche : il ne voit pas qu'un obstacle soudain,
Dont il ignore la présence,
Va tromper ses calculs, sa fausse prévoyance.

Du fleuve il est bien vrai qu'il connaissait les bords;
Sa mémoire, en gardant la moindre circonstance,
Se les retraçait sans efforts ;
Mais le fleuve, en son lit, coulait tranquille alors.
Il déborde.... Malgré sa science certaine,
Malgré tous ses calculs, conduit par un destin
Inévitable, imprévu, souverain,
Bientôt l'aveugle y tombe, et le courant l'entraîne.

Cependant je fus quelque temps encore avant de sentir la passion, qui me maîtrisait d'une manière si irrésistible, me piquer

d'aiguillons assez forts, pour me faire sortir de l'état heureux des jouissances calmes et tranquilles que je trouvais auprès de ma nouvelle épouse.

La grace de sa contenance, le moelleux de ses contours, sa démarche voluptueuse, enfin tout ce que j'avais pu apercevoir d'elle pendant le festin et les cérémonies de la noce, avaient séduit mes yeux et avaient enivré mon imagination des plus délicieuses espérances. Les rapports qu'on m'avait faits d'elle me l'avaient représentée comme ayant passé presque immédiatement de l'enfance au mariage, et comme n'étant restée que bien peu de temps entre les bras de son premier époux.

Il y avait eu quelque erreur dans les rapports qu'on m'avait faits et dans les rêves de mon imagination. J'y trouvai plus d'une différence et plus d'un mécompte, lorsque je pus considérer ma femme de près, sans tous les voiles et les ornemens qui, en la parant, l'avaient jusqu'alors

soustraite à un examen plus clairvoyant.

Sans être d'un âge entièrement mûr, ma femme n'avait plus pourtant toute la fraîcheur des roses du jeune âge. Je n'avais pas cru épouser tout-à-fait une jeune fille; mais la veuve du chérif était bien réellement une femme faite, plus faite même que je ne m'en étais flatté. Les rides ne sillonnaient pas encore son visage; mais sa peau défleurie avait perdu ce velouté et cette élasticité attrayante, que je m'étais plu à croire encore son partage. Certes, si elle avait épousé son premier mari en sortant de l'enfance, elle avait dû vivre long-temps dans l'état du mariage, ou être entrée dans celui du veuvage depuis un assez grand nombre d'années.

Au reste, ce désappointement était contrebalancé dans mon esprit par plus d'une réflexion.

« Pourquoi me suis-je marié? me disais-
« je. Est-ce uniquement pour me plonger
« dans les voluptés; pour m'abreuver de

« plaisirs, qui, tout licites qu'ils sont pour « les musulmans, ne sont pas dignes d'oc- « cuper uniquement les ames élevées? Pour- « quoi ai-je choisi ma femme, n'est-ce « pas pour fixer le vague où flottait mon « esprit, en avoir des enfans qui m'occu- « peront, qui m'aimeront, dont je me ver- « rai entouré dans ma vieillesse, qui seront « mes appuis, mes soutiens, mes héritiers, « mes auditeurs enfin; puisque je ne veux « plus raconter des histoires qu'à eux, et « qu'en les leur racontant, je ne puis abso- « lument craindre aucun des inconvéniens « que j'ai eu à redouter dans mes auditoires « précédens?

« Ma femme a moins de charmes et d'a- « grémens que je ne l'avais espéré; mais « cela l'empêchera-t-il de me donner cette « postérité qu'appelle le bonheur du reste « de ma vie? En attendant, cela l'empê- « chera-t-il d'écouter elle-même mes ré- « cits, toutes les fois que je voudrai lui en « faire?

« Tout est pour le mieux : si sa beauté « avait été plus éclatante, j'aurais proba- « blement été séduit par l'attrait du plaisir ; « j'aurais peut-être négligé, oublié mes in- « téressantes lectures. Combien les plaisirs « de l'esprit ne l'emportent-ils pas sur les « plaisirs du corps : rien ne m'empêchera « de jouir tranquillement de ceux que me « procurent mes livres; je lirai, j'ornerai « mon esprit, j'amasserai des trésors pré- « cieux, et, quand ma femme sera plus ha- « bituée avec moi, lorsqu'elle me connaîtra, « m'aimera du fond du cœur, je répandrai « en sa faveur les richesses littéraires aux- « quelles elle se trouvera bien heureuse de « participer. »

Telles étaient mes pensées, et je me re- mis à mes lectures avec une ardeur tou- jours croissante.

Ma vie était heureuse et tranquille; mon beau-frère avait bien voulu se réconcilier avec moi; ma femme ne me contrariait en rien ; l'abondance, la gaîté calme, ré-

gnaient dans ma maison ; je n'avais jamais encore su aussi bien goûter tout ce que la vie a de doux et d'attrayant. L'uniformité de mes occupations journalières ne me semblait ni monotone, ni ennuyeuse; mes jours se passaient au milieu de mes livres, mes nuits auprès de ma femme; ses prévenances, ses caresses m'avaient entièrement fait oublier tout le passé; s'il s'en présentait encore à mon souvenir quelques images, elles étaient vagues, indistinctes, et n'éveillaient en moi pas d'autres sentimens que si tous les tableaux que j'entrevoyais eussent été ceux d'événemens étrangers, et auxquels d'autres que moi avaient pris part.

Ma femme avait beaucoup de bonnes qualités : une des principales que je remarquais en elle était une active surveillance, à laquelle elle s'était sans doute accoutumée pendant son long séjour, soit comme fille, soit comme veuve, dans la maison de sa mère. Cette activité surveillante lui était

devenue tellement naturelle, qu'elle était pour elle moins un devoir qu'un plaisir : peut-être aussi, ce qui pouvait concourir à lui inspirer quelque ostentation à ce sujet, c'était le désir de montrer à son époux que les charmes qui lui manquaient avaient leur compensation dans des qualités plus utiles, et dont la solidité était à l'abri des effets destructeurs du temps.

Aussi chaque soir, quand j'avais quitté mes livres, quand nous étions ensemble réunis, ma femme ne manquait jamais de m'entretenir des différens ordres qu'elle avait donnés dans la journée pour le service intérieur, et surtout de me faire des plaintes contre la négligence des esclaves à exécuter ses ordres, et la maladresse que chacune d'elles apportait à remplir les fonctions dont elles étaient chargées.

Je voulus mettre fin à ces plaintes réitérées, dont la répétition, toute intéressante qu'elle était pour ma femme, ne me causait chaque jour que de la fatigue et de

l'ennui, en venant me distraire par force et d'une manière désagréable des pensées que le souvenir de mes lectures de la journée éveillait, même auprès d'elle, dans mon esprit; je proposai donc à ma femme de vendre toutes les esclaves dont elle se montrait si mécontente, et d'en acheter d'autres qui fussent plus capables de la satisfaire.

Elle rejeta cette mesure, alléguant que toutes les esclaves ne valaient pas mieux les unes que les autres, et que les meilleures même avaient nécessairement des défauts insupportables; qu'un changement, loin de faire taire ses plaintes, ne pourrait vraisemblablement que lui donner l'occasion d'en avoir à faire de nouvelles et peut-être de plus fréquentes.

Je n'insistai pas; mais je crus l'occasion bien favorable pour raconter à ma femme une histoire qui m'avait frappé, et que je crus d'autant plus propre à la circonstance, qu'elle pouvait y puiser la persua-

sion d'adopter le moyen que je lui avais indiqué, et un exemple utile pour sa conduite dans cette administration intérieure dont elle semblait avoir tant à cœur l'amélioration.

J'avais déjà plus d'une fois hasardé auprès de ma femme quelques insinuations indirectes, pour l'amener à me demander elle-même le récit de quelques-unes de ces histoires, dont elle devait croire la lecture si intéressante, puisqu'elle m'y voyait toute la journée invariablement et inébranlablement occupé; mais toutes mes suggestions avaient jusqu'alors été vaines, et des attaques plus directes, que j'avais adressées ensuite avec une intention plus marquée, avaient toujours été éludées et repoussées par différens prétextes.

Cette fois l'occasion naissait de nos communications mêmes, car la conversation se nourrit non-seulement d'esprit, mais encore de confiance, et je résolus de ne pas

laisser échapper le premier moment de ces épanchemens conjugaux.

Un soir donc je renvoyai toutes nos esclaves plus tôt qu'à l'ordinaire, et, dès que je me trouvai seul avec *Fattoumah*, ayant entamé moi-même la conversation sur ce sujet ordinaire qui trouvait ma femme si intarissable, je la préparai à m'écouter, par quelques paroles d'un préambule adapté adroitement à la circonstance; sûr de son attention, je commençai mon histoire en ces termes.

LE ROI, LE VIZIR,

LE BERGER ET LE CHIEN.

Le nom de *Beheram*, qui est celui que les Persans donnent à la planète de Mars, a été porté par plusieurs anciens monarques des différentes dynasties qui ont régné sur la Perse. Le plus remarquable des princes qui furent ainsi appelés était fils de *Yezdegerd*, de la famille des *Beny-Sassan*[37].

L'histoire de ce prince présente les circonstances les plus piquantes et les plus romanesques ; aussi les traits de sa vie ont-ils été le sujet de plus d'un ouvrage, tant en prose qu'en vers, dans lesquels les auteurs arabes et persans ont donné un libre champ à leur riche imagination.

Mais, sans recourir aux fictions, dont les romanciers et les poètes ont embelli les

faits réellement historiques, ceux-ci, constatés par les annalistes exacts et les écrivains sérieux, suffisent pour exciter le plus vif intérêt, et présentent assez d'événemens véritablement extraordinaires.

Cet illustre monarque est distingué des autres princes, ses homonymes, par le surnom de *Gour*, qui en Persan signifie *âne sauvage*, surnom que lui avait décerné l'admiration publique, quand un jour, à la chasse, il eut percé à la fois et tué d'un seul coup de lance un lion et un âne sauvage acharnés l'un sur l'autre.

Le surnom d'*Yezdegerd*, père de *Beheram-Gour* était loin d'être aussi glorieux et aussi honorable; sa tyrannie, ses violences, et ses injustices lui avaient fait imposer par ses peuples le titre de *Athym* (le scélérat), et la postérité, consacrant l'arrêt vengeur de ses contemporains, lui a conservé ce surnom et cette juste flétrissure. *Yezdegerd* mourut après un règne de vingt-un ans et six mois; et *Beheram-*

Gour, son fils, malgré les qualités éminentes qui le distinguaient, recueillit l'héritage de la haine que l'inique domination de son père avait semée dans les cœurs de tous ses sujets. Souvent celui qui a semé n'est pas celui qui moissonne, et les Persans, que la tyrannie d'*Yezdegerd* avait contenus dans cette espèce de stupeur que cause une crainte continuelle, se hâtèrent, aussitôt après sa mort, de se révolter par un mouvement spontané et unanime contre son fils et son successeur: car ils croyaient *Beheram* semblable à son père, et le nouveau règne leur paraissait devoir les menacer des mêmes excès qui avaient signalé le règne précédent pendant plus de vingt années. Un des princes de la Perse les plus recommandables, nommé *Kesra*, fut appelé au trône par le vœu général, et ne refusa pas d'y monter.

Pendant cette révolution, qui embrasa rapidement toutes les provinces de l'em-

pire, *Beheram-Gour* était absent de la Perse.

Heureusement pour lui, son éducation n'avait pas été faite à la cour de son père, et les vices, qui, y régnant sans honte, auraient pu corrompre son jeune cœur, lui étaient entièrement étrangers.

En effet, dès son enfance, il avait été envoyé auprès de *Nouman*, fils d'*Amri-l-Kays*, qui occupait le trône de *Hirah*, en Arabie, sous la suzeraineté du roi de Perse[38].

Nouman était un prince vertueux, qui regarda comme un devoir religieux d'élever le jeune prince qui lui était confié, de manière à le rendre véritablement digne du haut rang où sa naissance l'appelait, en le formant à tous les exercices, à toutes les vertus des Arabes.

Beheram-Gour était encore en Arabie, quand il apprit à la fois la mort de son père et la rébellion générale de tous les peuples de la Perse.

Il intéressa à sa cause, non-seulement le roi de *Hirah*, mais encore plusieurs autres princes voisins, et parvint par leur secours à armer une forte armée, à la tête de laquelle il marcha contre l'usurpateur. Son attaque eut des succès dès le commencement de la guerre: ils ranimèrent le zèle de quelques partisans secrets qu'il conservait en Perse, et qui, attachés fidèlement à la succession légitime, ne rendaient pas le fils responsable des crimes dont s'était souillé le père.

Un nombre assez considérable de ces nouveaux alliés se joignit aux troupes du prince, et leur dévouement fut encore échauffé par l'admiration que leur inspirèrent les qualités corporelles et morales, dont ils virent orné le prince sous les étendards duquel ils venaient se ranger.

Kesra, ne se sentant pas bien assuré sur le trône, où l'avait élevé l'élection des rebelles, paraissait assez disposé à éviter un engagement décisif à main armée, et on

apprit bientôt qu'il n'était pas éloigné d'entrer en arrangement avec le prince, dont il occupait la place.

Beheram-Gour ne voulut entendre à aucun accommodement qui pût compromettre ses droits, et exigea, pour première base de tout accord, que l'usurpateur descendît du trône dont il s'était emparé, et se soumît purement et simplement à l'autorité de celui que sa naissance en rendait le seul légitime possesseur.

Cette déclaration n'était pas de nature à aplanir les difficultés; mais leur nœud fut bientôt tranché par la proposition que fit *Beheram-Gour*.

« Qu'on place, dit-il, le *Tadj* royal dans « une enceinte, entre deux lions affamés; « celui de nous deux, *Kesra* et moi, qui « parviendra à s'en emparer, en sera re- « connu le digne maître, et l'autre sera son « sujet. »

Cet expédient héroïque plut également à l'armée persane et à l'armée arabe, et

personne n'y refusa son acquiescement. Le jour indiqué, on se réunit au lieu choisi pour cette terrible épreuve : deux lions formidables sont lâchés dans l'arène, où l'ornement royal avait été déposé.

Les deux concurrens s'approchèrent. *Beheram* dit à *Kesra* : « Allez avec courage « et enlevez cette couronne que vous pré- « tendez vous appartenir.

« Non, répondit *Kesra*, ce n'est pas à « moi à commencer l'épreuve : je suis en « possession du trône ; c'est à vous qui « voulez y monter et m'en faire descendre, « à établir votre droit, par votre intrépidité « à saisir cette couronne dans sa place dan- « gereuse. »

Beheram-Gour ne réplique pas, et s'élançant au milieu de l'enceinte, il attaque les deux lions avec l'impétuosité et la furie d'un tigre altéré de carnage : en un clin-d'œil, aussi rapide, aussi terrible que la foudre, se fiant sur sa force, presque surnaturelle, et dédaignant de se servir d'au-

cune arme, il étouffe les deux monstres dans ses bras nerveux, et saisissant la couronne contestée, il la place fièrement lui-même sur sa tête [39].

Kesra fut le premier à se jeter aux pieds de son vaillant compétiteur, si miraculeusement victorieux, et les acclamations unanimes des deux armées, n'en formant plus qu'une seule, saluèrent le nouveau roi que venait de recevoir la Perse.

Les témoignages de l'allégresse publique furent éclatans, et les fêtes prolongées durèrent plusieurs mois; mais leurs plaisirs eurent un effet fatal sur le souverain dont ils célébraient l'avénement heureux. L'amour des voluptés et des jouissances du luxe devinrent pour *Beheram-Gour* une funeste habitude. La mollesse, le goût des plaisirs, s'insinuant dans son cœur, y jetèrent de profondes racines: bientôt leurs funestes influences semblèrent étouffer entièrement toutes les belles qualités dont le nouveau roi avait brillé jusqu'alors, et

ces vertus éminentes qui avaient fait concevoir aux Persans de si flatteuses espérances.

Tout entier, jour et nuit, aux délassemens de la chasse, aux profusions des festins splendides, aux excès méprisables de la table, aux délices, plus enivrantes encore, du harem, il négligeait le soin de cet empire dont l'acquisition lui avait coûté si cher.

Il ressemblait à un vaste sycomore[40] dont les branches, étendues au loin, pourraient servir d'abri à une caravane tout entière; mais qui, piqué intérieurement par un ver destructeur, voit peu à peu se tarir sa sève vivifiante, son feuillage jaunir et tomber sur la terre, et ses branches immenses, dégarnies de leur parure et desséchées jusque dans leur moelle, refuser au voyageur l'ombrage salutaire que sa stature colossale avait semblé promettre.

Le fleuve bienfaisant qui, dès sa source, avait fait germer l'espérance du bonheur

et de la félicité, cachant maintenant ses eaux sous les gouffres profonds de rochers stériles et ennemis de la culture, semblait ne devoir sortir de ces retraites impures que pour devenir un torrent dévastateur, et porter le ravage et la désolation sur les rives où ses eaux n'auraient dû répandre que la plus riante verdure et la plus heureuse fécondité.

Au lieu de tenir d'une main ferme et active les rênes des affaires, *Beheram-Gour* en avait abandonné le soin à un vizir [41] nommé *Rouchen-ray*, (*la lumière du conseil*, ou *le conseiller lumineux*), dont il croyait bien connaître la prudence, le zèle, et surtout la fidélité.

Les plus grands malheurs ne tardèrent pas à naître de tant d'imprévoyance et d'une confiance mal placée; « tel est l'arbre « que tu plantes, tels seront les fruits qu'il « te produira. »

Rouchen-ray était un homme avare, cupide, inique, oppresseur : la justice, l'af-

fection, le désir du bonheur de ses semblables, étaient des sentimens entièrement inconnus à son cœur; servile esclave devant son maître, il était pour les sujets de ce même maître un tyran impitoyable; sa main ne s'ouvrait que pour prendre aux malheureux qu'il administrait, et leurs propriétés étaient regardées par lui comme étant les siennes. Les dépouillant tous sans aucune distinction, rien n'était sacré pour sa rapacité spoliatrice.

L'indignation publique changea le nom de *Rouchen-ray* en celui de *Rouch-ray* (*méchanceté du conseil*, ou *mauvais conseiller*[42]), et la haine encourue par le ministre tyrannique et prévaricateur s'étendit jusqu'au souverain qui lui avait livré ses peuples.

Les souvenirs encore récens des crimes d'*Yezdegerd* furent bientôt effacés par les excès où chaque jour se portait le vizir au nom du monarque abusé, que rien ne pouvait tirer de l'engourdissement avilissant où il s'était volontairement plongé.

Il fut pourtant obligé d'en sortir, aux cris toujours croissans du mécontentement général, et au son de la trompette guerrière que les hordes du *Turkestan* firent tout-à-coup retentir à ses oreilles.

Les tribus belliqueuses des *Turks*, et le *Khakan*[43], leur souverain, avaient cru l'occasion favorable pour ravager le cœur même de la Perse, par une de ces incursions désastreuses auxquelles ces peuples aiment tant à se livrer.

Ces voisins dangereux avaient été, depuis l'avénement de *Beheram-Gour* au trône de la Perse, retenus dans leurs déserts par la terreur qu'inspiraient ses armes et sa noble vaillance.

Cet obstacle paraissant avoir cessé, ils avaient repris leurs anciennes habitudes, et leurs troupes innombrables avaient passé le *Gyhoun*[44] à *Termed*. Tout est à feu et à sang dans les provinces où ils se sont répandus; ils menacent déjà de porter la destruction jusqu'au sein de la capitale

elle-même, où le seul nom des *Turks* fait frissonner les cœurs d'horreur et d'épouvante.

Leur nom a dispersé les peuples des campagnes,
Les voyez-vous tous s'empresser,
Dans leur prompte fuite, à cacher
Leurs troupeaux, leurs fils, leurs compagnes
Aux remparts de chaque cité...
Leurs récits des hordes hostiles
Redisent la férocité :
A leurs voix, l'habitant des villes
Tremble et pâlit épouvanté.

Et le tendre enfant lui-même,
Qui jusqu'alors ignorant les combats,
Et la frayeur commune, et son danger extrême,
N'avait songé qu'à ses joyeux ébats,
Glacé d'une terreur étrangère à son âge,
Sent son front hérissé par l'effroi du trépas
Se couvrir tout-à-coup de précoces frimats.

Éveillé soudainement par ce coup de tonnerre, *Beheram-Gour*, secouant les chaînes de la volupté, prit aussitôt la généreuse résolution de faire tête à l'orage, et de prévenir l'attaque de l'ennemi en l'at-

taquant lui-même avant qu'il ne se fût approché davantage de sa capitale. Il trouva les rangs de son armée déserts, son trésor vide, ses arsenaux sans armes, ses magasins sans provisions, sa ville même presque entièrement abandonnée par les habitans.

Réduit inopinément à des extrémités si terribles et si imprévues, il interrogea quelques conseillers fidèles sur les causes de ce dénûment si funeste et de cette désertion générale.

Tous répondirent d'une seule voix : « Ces maux ne viennent que du vizir dans « lequel vous aviez placé votre entière « confiance ; *Rouchen-ray* a tyrannisé, dé« pouillé vos sujets, ils ont été chercher « dans une autre patrie la sécurité et la jus« tice qu'ils ne pouvaient plus espérer dans « vos états: *Rouchen-ray* s'est approprié les « sommes destinées à la solde de vos trou« pes, et vos soldats ont été se ranger sous « des étendards étrangers : *Rouchen-ray* a « vendu à son profit les armes de vos ar-

« senaux, les provisions de vos magasins,
« il a vidé le trésor royal pour remplir le
« sien. Les ennemis qui vous attaquent se
« seraient bien gardés de s'approcher de
« vos frontières, s'ils n'eussent pas cru pou-
« voir sans danger achever la perte de
« votre malheureux royaume déjà presque
« entièrement détruit par *Rouchen-ray*. »

Le monarque fut frappé de ces représentations courageuses et du tableau fidèle qu'on déroulait, contre son attente, devant lui. Bientôt après il partit pour la chasse, moins pour se livrer à un délassement qui n'avait plus pour lui aucun charme, mais pour réfléchir avec moins de distraction, dans la solitude, sur les événemens qui l'accablaient et sur les explications qui venaient enfin de dessiller ses yeux.

Arrivé au lieu de la chasse, *Beheram-Gour* s'écarta de sa suite et s'enfonça dans l'épaisseur de la forêt. Tout entier aux réflexions amères qui l'occupaient, il s'égara

bientôt et ne sortit de la forêt, à l'approche de la nuit, que pour se trouver dans une contrée qui lui était tout-à-fait inconnue.

Ayant enfin aperçu la cabane d'un berger, il se dirigea vers elle et, sans se faire connaître, demanda à y passer la nuit. Le berger l'accueillit avec tous les égards de l'hospitalité, lui présenta des alimens grossiers, mais sains, et prépara un lieu convenable pour son repos.

La nuit se passa tout entière sans que le sommeil approchât des paupières du malheureux prince, et dès que l'aurore eut frappé ses yeux, il se hâta de quitter sa couche et de sortir de son asile.

Le premier objet qui frappa sa vue lorsqu'il eut franchi le seuil de la chaumière, fut un chien de la plus forte taille, étranglé et pendu aux branches d'un arbre, en face de la porte de son hôte: l'appelant aussitôt il lui demanda avec empressement le motif de cette singulière exécution.

« Seigneur, répondit le berger, cette « nuit je suis resté dans ma cabane, pour « veiller aux besoins de mon hôte et me « tenir prêt à lui offrir ce qui pourrait lui « être nécessaire.

« J'avais laissé la garde du pâturage, « et j'avais confié la sûreté de mon troupeau « à mon chien; j'étais tranquille, et je de- « vais l'être: ce chien avait été élevé par « moi, je l'avais nourri de mes propres « mains, sa force et son courage le met- « taient en état de réduire à la retraite les « loups les plus audacieux: et cependant, « quand j'ai été ce matin, avant le jour, « visiter mon troupeau, je l'ai trouvé dis- « persé, fuyant de tout côté en désordre, « et une partie avait été dévorée par les « loups.

« Je n'eus aucun doute que mon chien « n'eût été victime de sa fidélité, de son cou- « rage et du nombre extraordinaire des « ennemis qu'il avait eus à combattre. Je ras- « semblai les restes de mon troupeau; je ré-

« solus de visiter la forêt, et mes recherches « m'ont conduit dans un des coins où le bois « était le plus épais; c'est là que j'ai trouvé « mon chien bien vivant, sans aucune « blessure, entre deux louves avec les- « quelles il avait fait société, et partageant « de bon appétit le repas qu'elles faisaient « aux dépens des deux meilleures brebis « de mon troupeau.

« J'ai emmené mon chien et je lui ai fait « subir la juste punition que méritaient « si bien son ingratitude et sa perfidie. « Puisse son exemple, et le mien, ne pas « être inutile pour ceux qui nous auront « imités l'un et l'autre, lui dans sa trahison, « moi dans ma folle confiance. »

Beheram-Gour comprit qu'il avait été reconnu à son insu, malgré sa précaution, et que l'application sévère qu'il venait d'entendre de cet apologue mis en action s'adressait directement à lui et à son vizir.

De retour à son palais il fit aussitôt arrêter *Rouchen-ray* et saisir ses richesses mal acquises.

On apprit alors au roi que les prisons étaient remplies des victimes du vizir. Non-seulement *Beheram-Gour* leur fit rendre sur-le-champ la liberté, mais il voulut encore les interroger sur les causes qui la leur avaient fait perdre: toutes ces causes étaient injustes et tyranniques.

L'un des prisonniers disait: « Le vizir a « fait mourir mon frère, malgré son inno« cence, afin de s'emparer de ses biens, et « il m'a jeté dans cette prison pour étouffer « la voix de mes plaintes. »

Un autre disait à son tour: « J'ai été « chargé de fers pour avoir vendu des rangs « de perles magnifiques au vizir; il m'a fait « incarcérer, quand j'ai réclamé le paiement « de la somme qui m'était légitimement « due. »

« Moi, s'écriait un troisième, j'avais une « maison qui convenait au vizir; il a mieux « aimé me la prendre que me l'acheter, et « les murs de mon cachot ont seuls pu en« tendre mes réclamations. »

Enfin il n'est pas d'iniquités et d'exactions dont le vizir ne fût reconnu coupable. Bien plus, les recherches qu'on fit dans sa maison, par ordre de *Beheram-Gour*, lui fournirent aussi les preuves incontestables que *Rouchen-ray* entretenait une correspondance criminelle avec le *Khakan* des *Turks*; que l'agression de ces hordes ennemies avait été provoquée et facilitée par sa trahison, et qu'il avait même tracé de sa propre main le plan que devait suivre l'armée d'invasion, pour s'emparer facilement de la capitale de la Perse et de la personne de *Beheram-Gour* lui-même.

Rouchen-ray fut pendu le jour même, devant la porte du palais, comme l'avait été le chien du berger devant la cabane.

Sa mort découragea les Turks et rendit aux sujets de *Beheram-Gour* leur ancien courage avec leur confiance en eux-mêmes et dans leur prince. Aucun d'eux ne refusa de prendre les armes pour la défense d'un monarque qui annonçait la ferme in-

tention de régner dorénavant par lui-même, et de ne s'en rapporter plus à d'autres qu'à lui pour le soin du bonheur de ses sujets.

Les Turks furent partout repoussés, battus, taillés en pièces, le *Khakan*, lui-même, fut tué de la main de *Beheram-Gour*, et bien peu de Barbares purent repasser le *Gyhoun*.

Beheram-Gour voulut attacher à la cour le berger qui avait eu le courage de lui donner une leçon si utile; celui-ci refusa, content de son modeste sort et de son humble asile; mais le monarque alla souvent visiter la cabane de cet ami véritable, et reçut plus d'une fois de son simple bon sens, et de son cœur fidèle, les conseils les plus salutaires.

Les biens du vizir servirent à indemniser ses victimes, tous ceux qu'il avait dépouillés recouvrèrent leurs propriétés. *Beheram-Gour*, instruit par la terrible leçon du malheur, ne retomba plus dans son abandon funeste aux voluptés et à la mol-

lesse. Il gouverna lui-même avec équité : ses peuples vécurent heureux. Son règne fut long, glorieux, paisible, et sa mémoire est passée à la postérité entourée des bénédictions unanimes de tous ses sujets.

Heureux celui qui, par la main sévère
De l'expérience frappé,
Écoute du malheur la leçon salutaire;
Qui, par elle un jour détrompé
D'une fausse amitié dont le filet perfide
L'a trop long-temps enveloppé,
D'un honteux esclavage, est enfin échappé;
Et prenant désormais la prudence pour guide,
A réparer ses torts est sans cesse occupé.

Bien plus heureux, celui qu'on n'a jamais trompé,
Et qui reçut du sort prospère
Un rare et doux présent, avant-goût sur la terre
D'un paradis anticipé,
Le présent d'un ami sincère.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

J'avais ajouté à cette histoire de longues réflexions sur la nécessité de surveiller par soi-même ses affaires, nécessité qui n'était pas moins urgente pour une maison que pour un empire, pour un particulier que pour un puissant souverain. Flattant ainsi avec adresse les goûts et l'inclination de ma femme, j'arrivais à lui insinuer que quand on n'était pas convenablement secondé par ses serviteurs ou par ses esclaves, le meilleur parti, le seul même qu'il y eût à prendre, était d'en changer promptement.

Mais je n'eus pas le temps de faire tous ces beaux raisonnemens, et l'histoire était à peine terminée que je fus interrompu par un cri épouvantable.

En levant les yeux je vis ma femme

tout entourée de flammes : ses vêtemens étaient en feu, et l'incendie s'était déjà communiqué à une partie de l'appartement.

J'appelai à l'instant même les secours nécessaires, et ce ne fut qu'après que l'incendie eut été entièrement éteint que je m'occupai à en rechercher les causes.

Voici ce que j'appris : Ma femme m'avoua qu'elle s'était endormie dès le commencement de mon malheureux récit, et il paraît qu'en dormant, un de ses mouvemens involontaires avait renversé le petit réchaud d'argent, contenant des charbons, que j'avais eu soin de faire placer auprès d'elle, afin qu'elle pût au besoin rallumer sa pipe elle-même, dans l'absence de ses esclaves que j'avais congédiées. Le feu avait pu couver long-temps dans ses vêtemens pendant son profond sommeil, et elle ne s'en était aperçue, qu'au moment où elle avait été réveillée en sursaut par la douleur de la brûlure qui avait pénetré jusqu'à sa

peau. C'était alors qu'elle avait poussé le cri, qui avait lui-même réveillé mon attention, en interrompant ma lecture.

Je ne sus ces détails que le lendemain. L'incendie fut considérable; des meubles il s'était communiqué rapidement à ma maison tout entière, et de là aux maisons voisines, menaçant de s'étendre dans tout le quartier[45]. La mienne et celles qui y étaient attenantes furent presque entièrement consumées, et le désastre aurait eu bien plus d'étendue, si heureusement nous n'eussions été dans le temps de l'inondation du Nil: ma proximité du *Khalyg*[46], alors coulant à pleins bords, et de la place *Birket-el-fyl*[47], qui, en recevant ses eaux, était devenue un vaste étang, facilitèrent le puisement de l'eau et furent bien utiles pour contribuer à arrêter plus promptement les ravages de l'élément destructeur.

Personne ne périt dans l'incendie; mais je perdis ma maison, mes meubles, mes provisions, mes hardes, une grande partie de mes

bijoux, et je dus payer encore une forte amende, à laquelle le Divan me condamna, comme auteur par ma négligence d'un désastre qui avait compromis la sûreté de tout un quartier, et qui aurait pu embrasser dans ses ravages destructifs la ville elle-même tout entière.



SIXIÈME SOIRÉE.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

Je payai la somme à laquelle se montait ma condamnation, et, ma maison étant entièrement détruite, j'allai habiter une autre de celles qui m'appartenaient dans le même quartier; je rachetai d'autres meubles, d'autres vêtemens. Ma femme heureusement avait été réveillée par la première douleur, au moment même où le feu était sur le point de lui faire éprouver une brûlure dangereuse. Elle fut bientôt rétablie de la petite maladie que lui causa la frayeur subite dont elle avait été saisie en s'éveillant au milieu des flammes.

L'ordre ne tarda pas à être rétabli dans

ma nouvelle maison : tout s'y trouva comme avant l'incendie, et on ne rencontra plus dans mon intérieur la moindre trace du fléau qui l'avait dévasté.

Les malheurs successivement accumulés, dont j'avais toujours été la proie, malgré les prudentes combinaisons que j'avais crues si efficaces pour m'y soustraire, ne purent parvenir encore à me guérir de ma folie.

Plus le sort semblait s'obstiner à tenir sur moi son fouet toujours levé, et toujours prêt à m'infliger sa sévère correction, à chacun des faux pas où je m'exposerais à encourir son juste châtiment ; plus je m'opiniâtrais moi-même à me roidir contre la direction salutaire, à laquelle il voulait me forcer par sa rigueur irrésistible ; et ma folie devenant en moi une espèce de fureur maniaque, sans réflexion, sans calculs et sans de nouveaux regrets, je n'embrassai d'autre détermination que celle de suivre aveuglément ma passion tyrannique, et de

me lancer à sa poursuite dans le fleuve indomptable des événemens déjà signalé par mes précédens naufrages.

J'attendis que la santé de ma femme fût entièrement consolidée, avant d'oser lui témoigner le moindre désir de lui raconter quelques nouvelles histoires; mais mes essais à ce sujet furent entièrement infructueux : à peine put-elle soupçonner les premières apparences de mes intentions, qu'elle repoussa obstinément toutes mes suggestions à cet égard. Le frisson s'emparait d'elle à chacune de mes tentatives, et elle finit par me déclarer avec franchise qu'elle préférerait la mort elle-même aux nouvelles faveurs de ce genre que je semblais résolu de lui accorder encore.

Je renfermai tristement mes cahiers; et je vis s'envoler loin de moi cet essaim de rêves enchanteurs, dont je m'étais plu à entourer le tableau du bonheur, que mon imagination m'avait créé pour le reste de ma vie.

Pendant long-temps j'épuisai vainement toutes les combinaisons et toutes les hypothèses vraisemblables, que put me fournir mon imagination, pour inventer un moyen de me procurer un autre auditoire en dépit de la fortune.

Ma femme avait annoncé un refus si formellement prononcé, qu'il m'était impossible de pouvoir espérer jamais de parvenir à changer sa détermination bien invariable, et dans laquelle elle paraissait être inébranlablement fixée. Les enfans, qui, réunis en cercle, devaient prêter une oreille si attentive aux récits de leur père, n'existaient pas encore, et n'existeraient peut-être jamais. La répugnance et l'horreur, manifestées par ma femme pour mes narrations, étaient si fortes, que je crois qu'elle aurait plutôt renoncé au plaisir de devenir mère, si elle avait pu prévoir qu'en procréant des enfans elle mettrait au monde des auditeurs pour moi.

Que faire dans un tel embarras, quels

moyens extraordinaires pouvaient venir à bout de m'en tirer? « La vie de l'homme « est courte, dit le proverbe; mais com- « bien ses espérances sont longues. »

Je ne désespérai pas de moi-même; et je me flattai que mes profondes méditations ne pouvaient manquer de finir par me procurer cette issue favorable, par laquelle je devais enfin sortir de la prison où le sort inexorable avait renfermé mes désirs les plus ardens.

Ma tristesse augmentait, à proportion de mon désappointement, à chacune des mesures, dont le projet était successivement embrassé avec ardeur et bientôt rejeté avec découragement. Mes relations avec ma femme n'étaient plus aussi amicales; l'ennui, la froideur, présidaient à nos entretiens et à tous nos rapprochemens. Elle n'avait plus avec moi que les relations strictement nécessaires, et, quand nous étions réunis ensemble, non-seulement elle se gardait bien d'engager avec moi la conver-

sation, mais encore je la voyais éprouver un frémissement involontaire et montrer tous les signes d'un véritable effroi, dès que j'ouvrais la bouche, et que par quelque parole j'essayais d'interrompre notre silence mutuel; chacun des mots que je prononçais, chaque inflexion de ma voix, chaque mouvement imperceptible de la respiration de mes lèvres lui paraissait déjà le commencement, ou du moins le préambule d'une histoire; et, à cette idée si effrayante pour elle, elle semblait prête à s'évanouir près de moi.

Cet état réciproque, qui durait depuis assez long-temps, me tourmentait et me fatiguait outre mesure; je ne savais comment le faire cesser, quand une idée soudaine, qui se présenta à mon esprit, fut pour moi une lueur bienfaisante, dont la clarté me fit enfin apercevoir ce moyen désiré, ce moyen qui devait mettre fin à ma situation pénible, et assurer l'accomplissement de mes plus chers désirs.

« Je suis marié, me dis-je : la femme que « j'ai épousée, quoique remplie de mille « qualités estimables, manque précisément « de celle que j'aurais le plus désirée en elle, « et qui avait été le motif déterminant et « presque la condition expressément né- « cessaire de mon mariage ; mais la loi elle- « même n'est-elle pas venue au secours de « ceux qui se trouvent dans une position « aussi désagréable que la mienne ?

« Par quel aveuglement inconcevable « n'ai-je pu encore apercevoir ce moyen, « et comment n'ai-je pas, jusqu'à présent, « pensé à me servir du droit que j'ai à cet « égard ?

« Je suis marié ; mais, sans renvoyer « ma première femme, envers laquelle « personne peut-être n'apprécierait au- « tant que moi toute l'importance du « motif que je croirais avoir d'une juste « répudiation, ne puis-je prendre légitime- « ment une seconde épouse ?

« Le Prophète, sur qui soit le salut et la

« bénédiction, n'a-t-il pas dit dans le troi-
« sième verset de la sourate de son noble
« livre qui a été donnée dans la ville sainte
« de Médine et qui porte le titre : *Des*
« *femmes* : O vous ! qui craignez votre sou-
« verain maître, ce maître des mondes, dont
« la main a créé Adam et Eve, pour que de
« leur union sortît toute la postérité du genre
« humain ; fils d'Adam, fidèles musulmans,
« épousez celles des femmes qui plairont à
« vos cœurs, épousez-en deux, trois, qua-
« tre, si telle est votre volonté, et suivant
« que votre désir vous l'inspire ; mais con-
« duisez-vous avec vos épouses d'une ma-
« nière convenable ; si vous craignez de
« manquer à l'équité envers elles, alors
« n'en épousez qu'une seulement. Tels sont
« les ordres de Dieu, ajoute le Prophète,
« car il est plein d'indulgence et de misé-
« ricorde.

« Certes, pensai-je, tout mon désir est
« bien d'être équitable envers ma première
« femme, et rien en conscience ne peut

« mettre obstacle à mon intention d'en « épouser une seconde: chacune d'elles « aura ses droits bien distincts et bien sé- « parés.

« Quel tort d'ailleurs peut faire à l'une « mon union avec une autre ? Les plus ver- « tueux parmi les musulmans n'associent- « ils pas d'autres épouses, en se conformant « à la loi, à la première qu'ils ont appelée « dans leurs bras.

« Non, je ne commettrai aucune injus- « tice : le désir des voluptés et la soif des « plaisirs ne sont pas plus les motifs de « mon second mariage qu'ils ne l'ont été « quand j'ai contracté le premier.

« La femme avec laquelle je suis mainte- « nant uni s'appelle *Fattoumah*, c'est-à-dire, « *sevrée du sein maternel*[48]. Eh bien ! puis- « qu'elle a senti l'influence de ce nom fatal, « puisqu'elle s'obstine à se *sevrer* elle- « même du doux lait de la science qu'elle « aurait pu boire à longs traits, pourquoi « priverais-je de cette noble jouissance, de

« ce pur aliment des esprits, une autre « épouse, qui en aura su connaître le be-« soin, et qui s'en montrera sans doute « avide et insatiable. »

A peine les premières semences de ce nouveau dessein furent-elles jetées dans mon esprit, qu'elles y prirent de profondes racines et que je ne songeai plus, jour et nuit, qu'à sa prompte exécution.

On a déjà pu s'appercevoir que mes projets étaient presque toujours aussitôt exécutés que conçus; je fis donc faire sans délai les recherches nécessaires, et il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps depuis les ordres que j'avais donnés pour ces démarches, lorsqu'on vint m'apprendre que la fille d'un des principaux du corps des *Ulémas*[49] était en ce moment à marier.

Elle se nommait *Alyméh*, c'est-à-dire, *savante*[50]. Ce seul nom excita tout mon enthousiasme et me décida sur-le-champ en sa faveur.

« Son père, pensais-je en moi-même, est « membre du corps des *Ulémas*, des sa- « vans; sans doute il est bien digne de ce « nom, sans doute il n'aura choisi le nom « qu'il a donné à sa fille, que parce qu'il aura « remarqué en elle l'amour inné des con- « naissances et les dispositions nécessaires « pour en acquérir.

« Combien cette *Alyméh*, si bien nom- « mée, ne sera-t-elle pas heureuse de « m'entendre? Que d'actions de graces ne « rendra-t-elle pas au ciel de l'avoir placée « auprès de moi, comme auprès d'une « source d'eau vive, dont les ondes abon- « dantes et intarissables viendront au gré « de ses désirs étancher son ardente soif « pour la science?

« Oh! voilà bien la femme qu'il me fallait; « infailliblement le ciel l'a créée pour moi, « il m'a créé pour elle: je n'aurai à crain- « dre de sa part ni répugnance hostile, ni « inattention désobligeante. Que ma femme « *Fattoumah* continue, comme elle a tant

« aimé de le faire jusqu'à présent, à se li-
« vrer aux soins domestiques, aux détails
« de son administration intérieure ; je n'irai
« pas troubler son empire, j'aurai le mien
« bien à part : ce sera mon épouse *Alyméh*,
« ce sera elle qui passera ses journées en-
« tières auprès de moi, qui m'écoutera,
« qui m'invitera elle-même à l'instruire,
« et qui, lorsque j'aurai terminé un de mes
« récits me dira toujours : *encore! encore!* »

« Au reste, ajoutais-je, *Fattoumah* était
« veuve ; à-coup-sûr, son premier mari ne
« devait pas être un homme instruit : et où
« aurait-elle contracté le goût des connais-
« sances ? Chez sa mère qui n'est jamais
« sortie de sa maison ; ou bien est-ce au-
« près de son frère *Roddouan-Agha* dont
« l'ignorance l'emporte encore sur la bru-
« talité ? Tandis qu'au contraire, *Alyméh*,
« fille d'un savant, élevée par lui, a dû su-
« cer avec le lait l'amour de l'instruction, et
« cette exaltation de désirs pour la science
« que tout autre mari que moi ne pourrait
« pleinement satisfaire.

« Combien est raisonnable et fondé ce
« proverbe des anciens Arabes qui ont dit :
« *Préfère en mariage une fille à une veuve,*
« *quand même l'âge de la fille que tu épou-*
« *seras te priverait de l'espoir d'avoir des*
« *enfans.*

« Un mari d'ailleurs forme le caractère
« de la fille qu'il épouse, et j'ai trouvé
« le caractère de la veuve avec laquelle je
« me suis uni, tellement formé, qu'elle
« n'aime rien de ce que j'aime et que je ne
« puis parvenir à lui faire désirer ce que
« moi-même je désire ; bien plus, elle a pris
« irrévocablement en haine et en horreur
« ces lectures qui sont pour moi la source
« des plaisirs les plus doux. »

En conséquence de toutes ces considérations si puissantes sur mon esprit, et de la vive impatience qui m'agitait, je me gardai bien de demander d'autres renseignemens, qui n'auraient pu que me causer des retards, dont le délai me serait devenu insupportable. Pressé de jouir du trésor que j'avais eu

le bonheur inespéré de découvrir, j'allai le jour même chez le savant père d'*Alyméh*, et je lui demandai sa fille pour seconde épouse.

Mon futur beau-père logeait dans une de ces petites rues qui composent le quartier de *Gamè el-Azhar* (la mosquée des fleurs[51]). Le choix de son logement, dans le voisinage de cette académie si célèbre[52], me plut infiniment et ne fit qu'augmenter encore mes préventions favorables.

Le laboureur n'habite pas la ville;
Le marchand ne va point se loger au désert;
La maison du pilote est aux bords de la mer;
Du guerrier la tente est l'asile;
Les routes du brigand sont le vrai domicile.

C'est le quartier le plus mal sain
Qui plaît le plus au médecin
Pour exercer son art utile;
Chez les gens bien portans ses soins sont superflus:
Et le tailleur le plus habile
N'aurait qu'un métier bien stérile
Chez les peuples qui vivent nus.

Ainsi, pour rendre plus facile
La moisson des trésors qu'il désire ardemment,

Loin du monde importun et de son bruit futile,
On doit toujours voir le savant
Dans le séjour le plus tranquille,
Près de l'Académie avoir son logement.

Le père d'*Alyméh* me parut un vieillard respectable et vraiment recommandable par ses lumières et son instruction; il parlait peu, il est vrai, mais il m'accueillit bien, et il écouta avec complaisance les longs discours où je me complaisais à déployer mes connaissances littéraires pour mieux capter sa bienveillance. Il demanda du temps pour se décider: je m'effrayai de ce retard qui me semblait d'avance intolérable, j'insistai, je le pressai avec tant d'instance qu'enfin, vaincu par mes sollicitations et mes prières, il accepta la dot que j'offrais et m'accorda sa fille.

Mon second mariage fut célébré aussitôt avec les mêmes cérémonies qui avaient eu lieu pour le premier; seulement la réunion fut moins nombreuse, et je n'y contai pas d'histoire: aussi tout s'y passa par-

faitement bien, la fête fut complète et ne fut troublée par aucun accident.

Ivre de joie, et enfin au comble de mes désirs, je congédiai le soir mes convives le plus tôt qu'il me fut possible, et je me hâtai de passer dans l'appartement nuptial où l'on avait conduit ma nouvelle épouse, et où elle m'attendait sans doute avec une impatience égale à la mienne.

J'étais d'autant plus aiguillonné par le désir de la voir de près et de la connaître, que je ne m'étais fait informer ni de son âge ni du genre de sa beauté, et que, pendant la marche du cortége nuptial, encore plus couverte de vêtemens et plus cachée sous des voiles redoublés que ma première femme, elle ne s'était permis aucun de ces mouvemens, d'une grace peut-être un peu libre, qui m'avaient d'avance révélé une partie de la taille et des contours de celle-ci. J'ignore si cette réserve tenait au caractère plus modeste et plus retenu qui pouvait être naturel à *Alyméh*, ou si son

état de fille lui inspirait moins de hardiesse que l'état de veuve n'en avait pu donner à *Fattoumah.*

Quoi qu'il en soit je la vis alors, et je vis que ma seconde épouse, toute fille qu'elle était, était d'un âge encore plus mûr que ma première. J'en conclus que j'avais eu probablement bien des prédécesseurs dans ma demande en mariage, et que mon accordée avait dû refuser, pendant de longues années, un bien grand nombre de prétendans à sa main, avant qu'elle m'eût jugé digne de la recevoir.

Je ne puis disconvenir que je m'étais flatté d'un état de choses bien différent; les idées de virginité s'étaient involontairement associées dans mon imagination, si facile à s'abuser, aux formes les plus heureuses et à la fraîcheur du printemps de la vie. Il en était autrement, je n'en rendis pas moins grace à Dieu; c'était, il est vrai, un léger mécompte pour moi, mais dans le fond, et d'après les motifs qui m'avaient

déterminé à ce second mariage, cette différence entre mes espérances et la réalité n'était pas pour moi un désappointement réel. Celle que je venais d'épouser n'en était pas moins la fille du cheykh savant, membre du corps illustre des savans *Ulémas*, et elle ne s'appelait pas moins *Alyméh* (la savante).

De la beauté la faveur passagère,
Dont le brillant séduit les yeux
Par ses rayons fallacieux,
N'éblouira que le vulgaire:

Celui que la sagesse éclaire
N'y voit rien de solide et rien de précieux:
Ce n'est qu'une fleur printannière
Dont la parure est fragile et légère.
Du moindre vent, le souffle la flétrit;
A la moindre chaleur, elle tombe et périt.

De tout corps, de toute matière,
Tel est le sort. Bien autre est celui de l'esprit:
De son règne moins éphémère,
Aux vains efforts du temps, l'éclat toujours survit.

Quand le même lien assemble
L'ame et le corps jusqu'au tombeau,
Qu'importe qu'on rencontre ensemble

Et l'ame la plus belle, et le corps le moins beau.
Le vrai guerrier juge l'épée
A sa trempe, et non au fourreau
Dont sa lame est enveloppée.

La circonstance de cet âge un peu trop mûr auquel je m'attendais si peu dans *Alyméh*, loin de la déprécier à mes yeux, ne me fournit qu'un nouveau motif pour admirer davantage mon bonheur, qui me l'avait conservée si long-temps, et qui m'avait fait obtenir la préférence, en me présentant le dernier, après tant de compétiteurs présumés dont ma recherche avait dû être précédée. Je me souvins de ce proverbe persan : « Les sages ont dit : l'hon-« neur appartient à la vertu, non aux ri-« chesses; la considération au mérite, non « à l'âge. »

Le coursier le plus sûr pour la chasse ou la guerre,
N'est pas toujours le plus jeune cheval;
Et le guerrier qui compte une longue carrière,
Souvent fait mordre la poussière
Au jeune imprudent son rival.

Quelque maturité ne nuit pas en affaire :
Avoir plus d'âge, est parfois nécessaire ;
En avoir moins, devient souvent fatal.
De ce qu'un plus âgé sait faire
Un jeune homme pourrait se tirer assez mal.

Le mérite vaut mieux que la fraîcheur de l'âge,
Le livre le plus neuf, sur les vieux manuscrits,
Aux yeux du connaisseur, n'emporte pas le prix.

L'arbre qui vit plus d'un orage,
Offre, sous ses épais rameaux,
Au voyageur un bien plus sûr ombrage,
Que des trop frêles arbrisseaux
Le timide et tendre feuillage.

Je pris donc facilement mon parti, et je ne pensai plus qu'à préparer mes narrations, puisqu'enfin j'étais en possession de mon auditoire. Mais craignant de déprécier la valeur de mes épanchemens scientifiques, en les offrant de moi-même avec un empressement trop marqué, je pensai que le marchand habile, qui veut assurer la vogue de son magasin, se garde bien de jeter comme on dit ses marchandises à la tête de ses acheteurs, et je résolus d'at-

tendre, pour les déployer, la manifestation de l'avidité qu'*Alyméh* devait incontestablement éprouver pour en obtenir la participation.

Je m'abstins donc, pendant quelque temps, de la moindre allusion qui pût lui faire soupçonner mes désirs, attendant avec une apparente indifférence la demande pressante qui ne pouvait tarder de m'être adressée par elle.

Ma première femme avait pris assez bien l'introduction d'une seconde épouse dans ma maison. *Fattoumah* n'éprouvait habituellement aucune sensation bien vive, et ne trouvait d'activité que pour la surveillance intérieure des détails de la maison : elle passait le reste de son temps à respirer l'air [53], étendue sur ses coussins moelleux, et savourant le tabac délicieux, embaumé d'ambre et de musc [54], que ses esclaves avaient soin de renouveler dans sa pipe. Du reste, aucune autre distraction n'était capable de réveiller son apathie monotone.

Alyméh avait plus de vivacité, sans cependant la porter à l'excès: elle était même douce, docile, caressante et voluptueuse; mais à ces qualités, par lesquelles elle me plaisait, je m'aperçus bientôt qu'elle joignait une jalousie vraiment tyrannique qui me devint réellement insupportable.

Elle ne tarda pas à déployer toute l'énergie de ce défaut à l'égard de ma première femme, elle la traitait, non en sœur, mais en ennemie, et elle lui enviait la moindre caresse, la moindre prévenance, la moindre relation affectueuse.

Elle me retenait auprès d'elle le plus qu'elle pouvait dans la journée, et elle avait soin de me faire épier par ses esclaves dans les visites les plus courtes que je pouvais faire à l'appartement de *Fattoumah*. Les nuits, que suivant l'équité je devais accorder à celle-ci par partage égal, étaient passées par sa rivale dans les larmes et le chagrin et suivies de longues plaintes. Ma

première femme ne m'aimait peut-être pas assez, ma seconde m'aimait trop.

Ennuyé du désespoir auquel elle se livrait dans ces circonstances, et voulant faire cesser les reproches amoureux qu'elle ne manquait pas de m'adresser chaque jour, j'avais formé le projet de lui raconter quelque histoire qui pût la guérir de sa jalousie immodérée, en lui faisant comprendre tous les maux que cette passion insensée pouvait attirer sur ceux qui s'y livraient sans frein et sans mesure.

Un soir, j'avais commencé de lui faire entendre quelques paroles à ce sujet : j'essayais de lui prouver que la jalousie a toujours tort, et qu'elle n'a d'autre résultat que de nous priver de la jouissance de la portion de biens que nous possédons, en empoisonnant ceux que nous avons en partage, par le vain désir de ceux dont la possession ne peut et ne doit pas nous appartenir.

J'ajoutai que, pour elle, les biens dont

je pouvais lui offrir la possession, et dont elle devait savoir jouir, sans compromettre son bonheur par une jalousie déplacée, étaient les sentimens d'affection bien sincère et de tendresse conjugale qu'elle possédait en commun avec mon autre épouse.

Je lui protestai en même temps avec la plus grande sincérité, que le partage de mon cœur était entièrement égal entre elles, et que chacune d'elles en possédait une portion semblable, sans que la priorité des droits de *Fattoumah* lui donnât le moindre privilége à cet égard.

« Dieu et le Prophète me sont témoins, « lui disais-je, que je regarde, et que je « regarderai toujours, comme un devoir « sacré de tenir une balance exacte entre « mes deux épouses; que ce Dieu tout-« puissant et équitable puisse me punir sé-« vèrement, si, dans le partage égal que je « leur dois de mon cœur, je me rendais « jamais coupable de prévention, de par-« tialité et d'injustice. »

Jugez quelle fut mon agréable surprise en entendant *Alyméh*, qui m'avait écouté avec une attention toute particulière, me répondre par ces vers :

En amour comme en amitié,
Un cœur qui n'aime qu'à moitié
Au mien ne pourra jamais plaire :
En amour comme en amitié,
Nul partage n'est nécessaire.
Du cœur qu'il aime, un cœur sincère
Veut posséder le tout, et non pas la moitié;
Le bonheur se trouve lié
A cette possession entière :
En amour comme en amitié,
Faire les choses à moitié,
Vaut autant que ne pas les faire.

J'embrassai vivement ma femme, et, enchanté de la marque qu'elle me donnait de son goût pour la littérature, je lui récitai à mon tour quelques vers pour l'assurer de ma tendresse : elle sembla les entendre avec un grand plaisir; alors oubliant la réserve que je m'étais promis de mettre dans l'offre de mes histoires, je crus l'oc-

casion si favorable pour me faire écouter de mon interlocutrice que je ne pus me résoudre à la laisser échapper.

Je crus cependant devoir la prévenir un peu sur l'effet que jusqu'à présent avaient eu mes récits, et je lui racontai même dans tous ses détails l'accident qui était arrivé à ce sujet à ma première épouse.

Alyméh, jalouse de l'emporter en tout sur sa rivale et de la supplanter entièrement dans mon cœur, me promit l'attention la plus soutenue : pour m'en donner un gage certain et incontestable, elle m'offrit d'elle-même d'écouter debout ma lecture, bien sûre que, par cette position, je n'aurais plus le moindre doute de la victoire qu'elle aurait remportée sur ce sommeil fatal, qui jusqu'alors avait frappé tous mes auditeurs de son influence vraiment magique.

J'acceptai avec joie cette preuve de dévoûment, et *Alyméh* s'étant placée devant moi debout, sans aucun appui, je com-

mençai à lui lire l'histoire suivante, où je démontrais les effets funestes de la jalousie, dont les suites retombent toujours sur celui qui avait voulu en rendre son rival victime.

LES LETTRES

ÉCRITES DE L'AUTRE MONDE.

Lorsque *Iskander dou-l-qarneyn el-Younany*[55], redoutable empereur des Grecs, fit la conquête de l'Inde[56], le plus puissant des rois, auxquels cette contrée était soumise, se nommait *Phour* ou *Pour*[57]; l'autorité souveraine de ce prince s'étendait sur toutes les nations qui habitent ces régions immenses, et les rois de tous ces peuples, malgré leur rang suprême dans chacun des pays qui reconnaissaient leur domination, n'étaient eux-mêmes que les sujets et les vassaux de *Phour*, grand monarque de l'Orient.

Les deux océans, des montagnes inaccessibles et des déserts inhabitables étaient les seules frontières de ce vaste empire, où il n'y avait point d'autre accès que par les

provinces limitrophes de la Perse. Malgré ces barrières presque insurmontables et l'innombrable armée des soldats qu'il avait réunis sous ses drapeaux, *Phour*, après avoir combattu avec vaillance et opiniâtreté, fut vaincu par *Iskander*, et obligé de se reconnaître son tributaire.

Son vainqueur, dont il avait conquis l'estime, par sa noble et courageuse résistance, loin de lui enlever sa couronne, lui en confirma la possession, et le combla des témoignages les plus honorables de son amitié.

Le reste du règne de *Phour* fut long et paisible, et il survécut au conquérant formidable dont la fortune avait permis qu'il subît les lois.

Son fils *Phour-Zadéh* hérita du trône des Indes à la mort de son père, et il trouva ce trône affermi par une longue paix ; les vassaux, par leur entière soumission et leur obéissance régulièrement organisée, ne laissaient aucun sujet d'inquiétude ; les peu-

ples bien administrés chérissaient le gouvernement qui les protégeait; le commerce florissait, l'abondance régnait partout, quand le riche trouvait les moyens de satisfaire les caprices de ses jouissances coûteuses et le luxe de ses habitudes insatiables de plaisir, le pauvre ne manquait pas du pain nécessaire à sa subsistance, et son travail lui produisait les moyens de fournir à tous ses modestes besoins: riches et pauvres, tous étaient heureux dans les Indes, et cette félicité publique était surtout due à la sagesse de l'administration qui dirigeait le gouvernement de l'empire.

L'administration qui veillait ainsi au bonheur des vastes provinces de l'Inde était partagée entre divers vizirs: leur nombre était assez considérable, et chacun d'eux avait dans le gouvernement son département particulier et ses attributions distinctes : ils avaient été choisis parmi les personnages qui passaient pour les plus habiles dans les affaires et qui étaient les

plus distingués par leurs connaissances.

Au-dessus d'eux tous était le premier vizir, ministre suprême, dont les fonctions étaient de donner l'impulsion du mouvement central, de régulariser la marche de l'adminstration générale, d'examiner et de réviser les différentes opérations des vizirs inférieurs, de présider aux décisions, enfin de tenir d'une main ferme les rênes de l'empire dont le soin lui était confié, et de régir avec sagesse et les gouvernés et les gouvernans.

Le titre de ses fonctions honorables était devenu pour lui, après une longue administration, un véritable nom propre, et il n'était connu que sous le nom *d'Omad ed-doulah*, qui signifie *colonne de l'état* [58].

Depuis long-temps en effet il était à la tête du gouvernement de l'empire des Indes, dont il se montrait réellement *la colonne* et le ferme soutien.

Fils d'un des vizirs de seconde classe, il avait été lui-même créé vizir de bonne

heure ; son zèle, son activité, ses profondes connaissances, avaient attiré sur lui l'attention du roi *Phour*, prédécesseur et père de *Phour-Zadéh.* Ce monarque, appréciant toute l'utilité qu'il pouvait retirer d'un ministre si recommandable, s'était plu à lui donner un avancement rapide, et n'avait pas hésité à lui conférer les plus importantes fonctions, celles de diriger les hautes destinées de son empire immense.

Omad ed-doulah s'était ainsi vu placé par la confiance royale à la tête de tout le corps des vizirs lorsqu'il n'avait pas encore atteint l'âge mûr.

Sa conduite dans ce haut rang avait confirmé les espérances qu'il avait inspirées avant d'y être appelé. Le roi *Phour* était arrivé au dernier terme de sa vie, et *Phour-Zadéh*, son héritier, avait cru avec raison ne pouvoir mieux faire que d'accorder à ce premier ministre, blanchi dans les affaires, la même confiance dont son père l'avait investi. Ainsi l'empire des Indes avait changé

de souverain, sans voir changer en même temps le mobile et la forme de son administration.

Quelque méritée que fût une faveur aussi long-temps soutenue, elle ne manqua pourtant pas d'exciter, peut-être par cette circonstance même, la jalousie des autres vizirs. Leur vanité hautaine ne pouvait oublier qu'ils avaient vu autrefois dans leurs rangs inférieurs celui qui, maintenant élevé bien au-dessus d'eux par son mérite, marchait à leur tête, leur intimait les suprêmes volontés de leur souverain et les tenait assujétis à ses propres ordres.

Les envieux ne raisonnent point, ou raisonnent mal: ils évitent surtout de voir dans l'infériorité des moyens moraux qu'ils possèdent, et dans l'éminence incontestable des qualités d'un rival, la véritable cause de son élévation et de leur stagnation honteuse dans les places inférieures.

Cette basse jalousie ne se fut pas plutôt emparée du cœur des vizirs, qu'elle y fit

promptement germer tous les sentimens haineux, et le projet perfide de renverser et de perdre l'objet odieux de leur envie toujours croissante.

Combien ils auraient désiré alors qu'une guerre pût survenir dans ces circonstances, et qu'en déchirant l'empire elle vînt leur fournir les occasions si souvent désirées de parvenir, au milieu du trouble général, à faire tomber *Omad ed-doulah* dans quelque piége. Ils espéraient bien saisir, ou même faire naître, quelque conjoncture favorable, au moyen de laquelle ils pourraient entraîner adroitement le vizir suprême dans quelque faute capitale, qui tout en compromettant la sûreté de leur prince, l'indisposerait contre son ministre et le porterait à retirer sa faveur à celui qu'il croirait coupable.

Leur espoir criminel fut déçu; aucun ennemi extérieur n'osa attaquer l'empire florissant de l'Inde, et le bonheur de ses peuples, contre lequel conspiraient vaine-

ment ces ennemis intérieurs, ne fut troublé par aucune inquiétude.

Plus vainement encore ils tentèrent successivement d'autres projets non moins insidieux. Tous furent déconcertés par la prudence et l'équité d'*Omad ed-doulah*.

Son principal secret, en administration, était de suivre constamment et simplement la justice et la bonne foi : la raison et les lois le conduisaient dans toutes ses démarches : avec de pareils guides il ne s'égara jamais, et les piéges de la perfidie et de l'imposture ne purent l'atteindre dans cette route qui leur était si étrangère.

Les brahmes[59] et les moubeds[60] conservaient aussi dans leurs cœurs, depuis long-temps, contre le suprême vizir la haine la plus invétérée. Les méchans se devinent et s'unissent volontiers contre l'homme de bien ; les brahmes et les vizirs envieux se sondèrent mutuellement, et ayant reconnu l'identité des sentimens qui les maîtrisaient, et de l'ennemi que chacun dési-

rait si ardemment de perdre, ils se liguèrent ensemble pour conspirer d'un commun accord contre le vertueux *Omad ed-doulah*.

Après avoir épuisé quelque temps toutes les ressources de leurs imaginations astucieuses, après avoir successivement embrassé et rejeté un grand nombre de projets, ils en conçurent enfin un qui leur parut bien combiné, et auquel ils s'arrêtèrent, attendant de son exécution une réussite complète pour leurs noires intrigues.

Il y avait vingt ans que le roi *Phour* était mort, et cependant un jour, en allant visiter le tombeau de son père, son fils *Phour-Zadéh* trouva sous sa main, sur le tombeau même, une lettre écrite au nom de son père, et dont les caractères, habilement tracés par la main imitatrice d'un faussaire adroit, étaient si parfaitement contrefaits, qu'ils paraissaient être incontestablement l'écriture de son père mort.

Cette lettre était conçue en ces termes :

« *Phour*, monarque des Indes, souve-
« rain de l'Orient, maître des deux mers [61],
« soleil de justice et astre de la puissance,
« à son fils *Phour-Zadéh*, dont la domina-
« tion s'étend d'un Océan à l'autre, du point
« où le soleil se lève à celui dans lequel il
« se couche, salut, prospérité et règne
« long et fortuné.

« Sache, ô mon fils chéri, que le sé-
« jour que j'habite est pour moi celui
« de l'isolement et de la solitude : je
« n'y connais personne, et personne ne
« m'est lié par les nœuds de l'amitié. L'en-
« nui le plus intolérable assiége sans cesse
« mon ame, et sans aucune société qui
« puisse l'alléger, je sens s'accroître à cha-
« que instant sur moi le poids dont l'ac-
« cable la prolongation de cet isolement
« solitaire.

« O mon fils, mon cher fils ! tu enten-
« dras la voix de ton père et tu viendras à
« son secours.

« O mon fils! Parmi les vizirs de mon « conseil, il en était un que j'ai toujours « préféré, et pour lequel j'éprouvais une « singulière sympathie : je l'ai comblé « d'honneurs et je lui ai confié l'adminis- « tration de mes vastes provinces. J'ai ap- « pris que mon fils avait suivi la marche « de son père, et qu'il avait conservé toute « sa confiance à celui que son père avait « choisi; mon premier vizir est encore le « premier vizir de mon fils.

« Mais, après de si longs et si pénibles « travaux, il est bien juste qu'enfin *Omad* « *ed-doulah* se repose de sa carrière si fa- « tigante; son âge avancé, et l'amitié que « j'ai toujours eue pour lui, doivent le ren- « dre digne de cette faveur. O mon fils! « envoie à ton père son ancien ami : qu'il « vienne, par ses soins affectueux et les « agrémens de son entretien, rompre les « ennuis de mon existence monotone. Je « ne puis m'en passer et je l'attends aux « derniers jours de cette lune. »

Cette lettre émut le cœur de *Phour-Zadéh:* plus il la relisait, plus il reconnaissait les traits de la main de son père, plus il acquérait la conviction que ces caractères avaient réellement été tracés par lui. Il se serait cru bien coupable de résister à une telle demande et de ne pas se hâter de se conformer au désir qui lui était manifesté.

Il appelle auprès de lui *Omad ed douLah*, pour lui communiquer les intentions du roi *Phour,* son père : il témoigne à son ministre fidèle tout le chagrin qu'il éprouve en se séparant de lui; mais il lui intime l'ordre de se tenir prêt, pour le jour indiqué, à entreprendre le grand voyage que réclame la missive extraordinaire de son père.

Omad ed-doulah s'inclina respectueusement devant son souverain, témoignant tout le plaisir qu'il aurait de revoir son ancien maître, et toute la reconnaissance dont il était pénétré pour l'honneur insigne dont daignait le combler par ce choix l'amitié non démentie du roi défunt.

Il ajouta qu'il allait sur-le-champ s'empresser de donner tous les ordres nécessaires, pour que son départ pour l'autre monde eût lieu sans retard, à l'époque précise à laquelle il paraissait y être si impatiemment attendu.

Les brahmes et les vizirs attendaient dans le silence l'issue de leur conspiration contre *Omad ed-doulah*, et se félicitaient d'avoir trouvé ce moyen sûr de l'envelopper des mailles d'un filet d'acier, qu'il ne pourrait ni rompre ni éviter malgré toute sa prudence et sa sagesse.

Le vizir ne sembla pas même soupçonner leur perfidie, et on ne parlait à la cour et dans toute la ville, que des préparatifs immenses avec lesquels il faisait élever le vaste et magnifique bûcher, dans lequel il devait se jetter lui-même, pour exécuter les ordres des deux rois *Phour* et *Phour-Zadéh*. Il recevait même sans se troubler, et avec l'air de la plus parfaite satisfaction, les félicitations perfidement obséquieuses que

ne manquèrent pas de lui offrir les astucieux instigateurs de sa perte.

Au jour indiqué, le bûcher splendide fut terminé, on y mit le feu devant toute la cour, les vizirs et les brahmes rassemblés: le vizir suprême, revêtu de ses habits de cérémonie, prit les derniers ordres de *Phour-Zadéh,* en reçut les dernières missives pour son père *Phour*, et se précipita lui-même dans le sein des flammes, au bruit des instrumens et des acclamations unanimes.

Mais *Omad ed-doulah*, en recevant de son maître la singulière communication dont il l'avait honoré, avait reconnu sur-le-champ de quelle main partait le coup qui venait le frapper à l'improviste. Il crut prudent de céder à l'orage auquel il ne pouvait résister et de chercher un abri dans la prudence et la sagacité qui l'avaient déjà préservé de tant de piéges.

Dans une partie retirée de son palais était l'entrée d'un souterrain, connu de lui seul, et dont il avait conservé soigneuse-

ment le secret, comme pouvant lui être utile dans quelque circonstance qu'il ne pouvait prévoir d'avance.

Appelant auprès de lui des esclaves fidèles et sur le dévouement desquels il pouvait compter, *Omad ed-doulah* fit déblayer et nettoyer avec soin ce souterrain qu'il parcourut dans toute son étendue.

La longueur en était considérable, et après avoir circulé par de longs détours, ce canal creusé dans le rocher aboutissait à des ruines désertes à quelque distance de la ville.

Ce fut sur cette issue même qui n'était soupçonnée de personne qu'*Omad ed-doulah* avait fait construire son magnifique bûcher; la circonférence en était vaste et l'élévation considérable, mais les bois arrangés avec soin contenaient dans le milieu un vide suffisant et qui ne pouvait être aperçu de nulle part.

Une dalle de pierre, large et épaisse, artistement suspendue en équilibre, et pouvant céder au moindre effort, fut

adaptée à l'entrée du souterrain, pour lui servir de porte et le fermer hermétiquement lorsqu'elle serait retombée.

Le grand vizir, en se précipitant dans le bûcher embrasé, avait franchi dans son élan l'enceinte extérieure, et dérobé aussitôt aux yeux des spectateurs par le rideau de flammes qui l'entourait, avait facilement pu gagner l'issue propice du souterrain préservateur, dont la pierre convenablement préparée s'était refermée aussitôt sur sa tête.

Omad ed-doulah resta quatre mois entiers caché dans cette retraite sûre et ignorée où il avait eu soin de faire porter d'avance les meubles et les provisions de vivres qu'il avait jugés nécessaires.

Pendant que, prisonnier volontaire, il vivait ainsi enseveli dans la profondeur des entrailles de la terre, il lui arriva une aventure singulière, qui changea pour lui en source de bonheur la disgrace dont le sort semblait l'avoir frappé.

Un jour, en parcourant pour se distraire les cavernes les plus reculées de l'espèce de labyrinthe que formaient les différentes branches du souterrain, il fut étonné d'entendre, non loin de lui, un léger sifflement: la répétition de ce bruit attira son attention, et cachant avec soin, derrière une saillie du rocher, le flambeau qui l'éclairait, il résolut d'épier avec exactitude, dans une demi-obscurité, la cause de ce bruit qui lui semblait extraordinaire.

Son active surveillance ne fut pas trompée, et il ne tarda pas à voir paraître dans une fente du rocher, qui avait d'abord échappé à ses regards, la tête d'un serpent qui semblait ne se glisser dans cette étroite ouverture qu'avec crainte et précaution.

Appelant aussitôt les esclaves qu'il avait gardés pour son service pendant sa longue retraite, il fit agrandir la fente par laquelle le serpent était disparu, et arracher les quartiers de rochers qui empêchaient qu'on ne pût pénétrer plus avant. Cette opéra-

tion fut longue et difficile, mais elle donna l'entrée d'un autre souterrain bien plus spacieux que le premier, et sans autre issue que celle que l'on venait de s'ouvrir par la violence.

Ce souterrain où l'on ne put retrouver le serpent, cause de sa découverte, était entièrement rempli de richesses vraiment extraordinaires, et leur quantité était si considérable, que ce trésor paraissait n'avoir jamais pu appartenir qu'à quelqu'un des puissans monarques qui avaient régné sur les Indes dans les temps les plus anciens. On y voyait avec admiration des monceaux d'argent, d'or, de pierreries d'un prix inestimable et dont la quantité surpassait ce que l'empire entier pouvait en posséder.

Omad ed-doulah rendit de ferventes actions de graces à l'éternelle providence, qui le couvrant de son bouclier, non-seulement l'avait préservé de la rage de ses ennemis, mais avait tiré le plus grand bien

pour lui du mal même que leur perfide jalousie avait prémédité de lui faire.

Mais pendant le séjour d'*Omad ed-doulah* dans son asile, il s'était passé dans les Indes plus d'un événement remarquable.

Les rois tributaires et les grands vassaux de l'empire n'étaient plus contenus par la sagesse et la sévérité d'*Omad ed-doulah*, ils crurent pouvoir sans crainte secouer le joug qui pesait sur eux, et refusèrent de reconnaître davantage l'autorité souveraine de *Phour-Zadéh*. Les ennemis extérieurs ne manquèrent pas de profiter de ces troubles intestins, et saisirent l'occasion d'attaquer les provinces qui étaient situées près de leurs frontières. Le désordre régnait au dedans et au dehors; les trésors du monarque furent en vain épuisés, pour rassembler de nombreuses armées : le quatrième mois n'était pas encore écoulé qu'il se voyait sans ressources, presque abandonné des soldats qu'il ne pouvait plus payer, et en butte aux attaques de tous ses ennemis,

soulevés contre lui depuis la disparition du suprême vizir qui était *la colonne* de l'état.

Phour-Zadéh était dans le divan, au milieu de ses perfides conseillers, cherchant vainement avec eux un moyen de conjurer l'orage terrible, que leurs suggestions nuisibles avaient si imprudemment appelé sur sa tête et sur celles des traîtres eux-mêmes.

Aucune voie de salut ne s'ouvrait, chacun des vizirs gardait auprès du monarque un silence de mauvais augure.

Tout-à-coup les portes du divan s'ouvrent, et on voit paraître le suprême vizir dont tous avaient vu la mort, dont tous, et ses ennemis eux-mêmes, ne pouvaient s'empêcher de regretter l'absence fatale.

Revêtu des mêmes habits avec lesquels le jour de sa mort il s'était précipité dans le bûcher, il s'avançe gravement au pied du trône, portant des deux mains sur son front, respectueusement incliné, un paquet enveloppé d'une étoffe d'or, qu'il dé-

pose avec cérémonie entre les mains de son souverain.

Stupéfait, et ne pouvant comprendre cette apparition merveilleuse d'un homme que ses propres yeux avaient vu périr, *Phour-Zadèh* s'empressa d'ouvrir la missive que le suprême vizir, revenu de l'autre monde, venait de lui remettre. Il y lut ces mots écrits, comme la première lettre, de la main du roi *Phour* son père.

« O mon fils, mon cher fils! Je m'inté-
« resse trop aux intérêts de mon sang et
« de la couronne dont je t'ai transmis l'hé-
« ritage, pour ne pas avoir appris, dans le
« séjour que j'habite, les fâcheuses extré-
« mités auxquelles tu es en ce moment ré-
« duit; je me suis amèrement reproché d'en
« avoir été la première cause, par la de-
« mande indiscrète que je t'ai adressée. Je
« me hâte de te renvoyer ce ministre, dont
« la surveillance active était si nécessaire à
« ta félicité et à celle de mes peuples; il est
« temps que sa présence rétablisse l'ordre

« et guérisse les maux qu'a causés sa funeste
« absence.

« Tes ressources sont épuisées, tes tré-
« sors vides, ton armée sans paiement
« menace d'abandonner tes drapeaux. Tout
« sera réparé : j'ai remis pour toi à mon
« ami *Omad ed-doulah* tous les trésors
« qui avaient été entassés par les monar-
« ques nos anciens prédécesseurs, peut-être
« par prévoyance des fatales circonstances
« où devait se trouver le redoutable em-
« pire des Indes.

« Mais, ô mon fils ! tandis que tu jouiras
« de la sagesse et de la haute prudence du
« ministre éclairé, dont je ne veux plus te
« séparer, n'oublie pas les ennuis de ton
« père; envoie-lui sans délai tout le corps
« des vizirs et celui des brahmes : le nom-
« bre de ces illustres personnages, en ani-
« mant ma solitude, parviendra sans doute
« à créer autour de moi les distractions
« dont je ne puis plus me passer. »

Phoür-Zadéh baisa avec reconnaissance

la lettre de son père, et ne voulant pas retarder les jouissances qu'il pouvait lui procurer lui-même, il ordonna que l'expédition des brahmes et des vizirs pour l'autre monde eût lieu sur-le-champ.

Ceux-ci atterrés, confondus, virent bien qu'ils étaient devenus les dupes de leur propre stratagême, et qu'en voulant perdre l'objet de leur envie, leurs machinations insensées n'avaient fait que les rendre sa proie certaine.

Ils n'osèrent faire aucune objection, et peu d'heures après le même bûcher, préparé par les ordres du roi, les consuma tous sans exception. Les trésors immenses, si miraculeusement découverts, furent versés dans les coffres du monarque; les soldats bien payés accoururent de toutes parts pour défendre son trône; les ennemis extérieurs demandèrent la paix; les rebelles des provinces et les vassaux soulevés, s'empressèrent d'offrir leur soumission.

Omad ed-doulah reprit les rênes de

l'empire, sans craindre à l'avenir de nouvelles intrigues; *Phour-Zadéh* continua son règne sous les plus heureux auspices, et en prolongea le cours heureux long-temps encore après qu'*Omad ed-doulah* eut enfin payé réellement le dernier tribut à la nature.

De la haine jamais que le vil sentiment,
Dans ton cœur aigri ne s'arrête;
Étouffe tout désir envieux et méchant,
Ou crains le juste châtiment
Que ta main elle-même appelle sur ta tête.

Sous les pas de ton concurrent,
Tu veux creuser une fosse traîtresse;
Mais prends-garde qu'un jour du sort, en le vengeant,
Un équitable jugement
Ne te plonge à ton tour en pareille détresse.

Un envieux veut perdre son rival,
Il meut tous les ressorts afin de le détruire;
Mais, aveuglé dans son projet fatal,
Il fait le bien, croyant faire le mal,
Et sert son ennemi, quand il voulait lui nuire.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

J'allais continuer mes conclusions morales, et arriver à celles qui étaient plus particulièrement applicables à la jalousie qui empoisonnait le cœur de ma seconde épouse, en l'aigrissant contre la première, lorsque je fus interrompu par un grand bruit, accompagné de cris de détresse.

Levant aussitôt les yeux, je vis la pauvre *Alymèh* étendue par terre, et montrant tous les symptômes de la plus violente douleur. Je courus à elle; elle était assez grièvement blessée à la tête, et avait une épaule brisée.

Il paraît que ma malheureuse femme, tout entière au désir de satisfaire l'époux dont elle voulait conquérir entièrement l'affection, et de chasser tout-à-fait sa rivale *Fattoumah* du cœur, partagé jusqu'a-

lors, où elle voulait régner toute seule et sans obstacle, avait plus compté sur sa bonne volonté que sur ses forces. J'ai tout lieu de croire qu'elle s'était, en cette occasion, défiée un peu d'elle-même, et que la proposition qu'elle s'était empressée de me faire, de rester debout pendant toute ma lecture, avait eu pour motif, non-seulement l'intention de me donner une marque éclatante de son zèle et de sa condescendance, mais encore la sage prévoyance de se mettre elle-même à l'abri des tentations soporifiques qu'elle pouvait redouter, en se plaçant dans l'impossibilité absolue d'y céder, même involontairement.

Quoi qu'il en soit, et quel qu'eût été son motif, le sommeil avait voulu s'introduire furtivement sous ses paupières, dès le commencement de mon histoire; elle avait vaillamment combattu ses dangereux efforts, et résisté fidèlement à la séduction, avec une force qui finit pourtant

par être peu à peu atténuée et vaincue. Peu à peu ses yeux s'appesantirent, ses facultés s'obscurcirent sous les vapeurs d'un assoupissement progressif, ses membres devinrent successivement la proie de l'ennemi qu'elle espérait en vain de repousser victorieusement; debout, immobile et bien d'aplomb, elle dormait déjà depuis long-temps, et elle croyait veiller encore; enfin ses nerfs engourdis s'étaient affaiblis, relâchés; perdant leur appui, et cédant au poids de son propre corps, elle était tombée tout-à-coup comme une masse inerte.

Tel au sommet d'un mont, en proie aux sourds ravages
Des ondes du torrent,
Un roc élève encor jusqu'au sein des nuages
Son orgueil menaçant.

Autant que le mont même où s'attache sa cime,
On croit qu'il doit durer,
Et toujours s'élancer suspendu sur l'abîme,
Sans jamais y tomber.

Mais sa solidité n'est que vaine apparence;
Son vaste fondement
Creusé, miné partout, redoute l'influence
Du moindre ébranlement.

Des roses effleurant légèrement l'empire,
Un zéphire a soufflé;
Et le roc séculaire, au souffle du zéphire,
Dans l'abîme a croulé.

Mes esclaves, que je m'empressai d'appeler, transportèrent à l'instant la pauvre *Alyméh* sur les coussins les plus rapprochés; son état était bien capable d'exciter la compassion, chacun des mouvemens que nécessitait son transport lui causait de nouvelles douleurs, chaque position lui arrachait de nouveaux cris, de nouvelles plaintes.

Mes empressemens affectueux auprès d'elle parurent lui faire oublier les souffrances, dont, sans l'avoir prévu, j'avais été pour elle la véritable cause. Elle me serrait tendrement la main, ses yeux exprimaient la souffrance et non le reproche.

Le médecin le plus habile du Kaire fut appelé ; il était lié avec mon beau-père, et comme lui il était membre du corps des *ulémas ;* sa réputation était répandue par toute la ville, et il paraissait en être digne, car il avait étudié à fond, non-seulement les ouvrages des Arabes sur l'art de guérir, mais encore *Belinous*, *Abou-Kerât*, *Galinous*[62], et tous les autres anciens médecins qui ont été l'honneur de la Grèce.

Je lui promis une forte récompense, s'il pouvait sauver la blessée, et la rétablir dans un état complet de santé. Les calmans qu'il appliqua apaisèrent d'abord les plus fortes douleurs, et, après quelques jours, il m'annonça que les blessures de la tête ne lui causaient plus aucune inquiétude ; mais en même temps, il m'avoua qu'il craignait fort qu'il ne lui fût absolument impossible de parvenir jamais à réduire l'épaule fracturée dans son état naturel.

En effet, depuis ce déplorable accident, jamais ma malheureuse femme ne put re-

couvrer le libre usage de son épaule, et son bras resta privé de presque tout mouvement.

Extrêmement mécontent de cette suite fâcheuse, dont je rejetai en grande partie la faute sur le médecin, quand celui-ci vint réclamer auprès de moi la récompense de ses soins, je le reçus avec humeur, et refusai de le satisfaire, prétendant que la guérison n'étant pas achevée, ne pouvait être payée que lorsqu'elle serait complète.

Une discussion animée s'engagea, et dégénéra bientôt en querelle; après des propos très-vifs, nous nous séparâmes, très-mécontens l'un de l'autre.

Il en résulta bientôt une double plainte et un double procès; le médecin me taxait d'injustice et de mauvaise foi; moi, je l'accusais de négligence dans ses soins curatifs, de maladresse et d'ignorance dans son art.

La cause, par sa nature, fut portée de-

vant les principaux cheykhs du corps des *ulémas;* peut-être conçurent-ils quelque ressentiment envers moi, comme responsable du funeste accident arrivé à la fille d'un des principaux de leur corporation; peut-être leur partialité, pour le confrère que j'accusais, leur fit-elle voir tout le corps atteint et compromis dans l'accusation que je portais contre un de ses membres; peut-être enfin mes expressions de mécontentement ne furent-elles pas assez modérées, et purent-elles avec quelque vraisemblance leur paraître une véritable offense, tant envers ma partie adverse qu'envers les juges qui décidaient entre nous.

Tout ce que je gagnai à ce procès, fut d'être forcé à un paiement aussi entier que si la cure avait été parfaite, et à solder de plus une nouvelle amende en réparation de mes paroles indiscrètes, et de l'outrage dont je m'étais rendu coupable contre un des corps les plus recommandables de la ville.

Cette condamnation était la plus forte que pût prononcer contre moi le corps des *ulémas*, leurs priviléges ne s'étendant pas jusqu'à la prononciation de peines afflictives.

Je payai, maudissant les procès, et jurant bien de ne plus en avoir ; et cependant celui-ci était loin d'être le dernier et le plus désastreux de ceux qui devaient encore m'atteindre.

FIN DE LA SIXIÈME SOIRÉE.

NOTES.

, On sera peut-être étonné de voir la bastonnade jouer un si grand rôle dans les mésaventures d'*Abd-errahmân*, mais il n'est que trop véritable que dans l'Orient, et en Égypte surtout, il est bien peu de procès dont elle ne soit l'accompagnement obligé.

Deux hommes ont une discussion; ils s'adressent au qady pour juger leur différend : le procès s'instruit sommairement; les témoins entendus, si celui qui est actionné ne peut produire des témoignages établissant, ou qu'il ne doit rien, ou qu'il a payé ce qu'il devait, il est convaincu d'être débiteur, condamné à payer, et de plus à être bâtonné, pour les dépens, indépendamment d'une amende, s'il est en état de la solder. Ordinairement l'homme poursuivi pour une dette trouve plus facile et plus définitif de faire déclarer par des témoins, non pas la non existence de sa dette, mais son acquittement :

s'il y parvient, le plaignant lui-même, comme calomniateur, encourt nécessairement la bastonnade et l'amende.

Du reste le bâton n'est point infamant, et le rang qu'on occupe dans la société ne peut en garantir. Il s'emploie même comme moyen subsidiaire dans presque tous les interrogatoires, et comme une des formules préparatoires destinées à faire sortir la vérité de la bouche des accusés : ce moyen même échoue assez souvent dans son efficacité. Je ne puis me refuser à raconter à ce sujet une anecdote dont j'ai été témoin moi-même.

J'étais lié avec le commandat Lamarque, chef de bataillon de la 75e demi-brigade, brave officier provençal, qui avait été chargé du commandement militaire de la 6e section du Kaire, et qui, en cette qualité, avait dans ses attributions la police supérieure de son quartier.

Je déjeûnais un jour chez lui avec les deux chefs de bataillon de la 32e demi-brigade, Laplane et Soulier, dont le dernier a été, douze ans après, si malheureusement enveloppé dans la romanesque conspiration de Malet dont il fut la dupe et la victime.

Un tumulte que nous entendons dans la cour nous fait quitter la table, et nous voyons, amenés par la garde du poste voisin, un soldat violemment agité par la colère et un homme du pays, dont la mise annonçait qu'il était du nombre des marchands les plus aisés de la ville. Le soldat qui fut aussitôt reconnu par le commandant Lamarque pour faire partie de la 75e demi-brigade n'avait pas voulu lâcher son adversaire, qu'il tenait fortement et qu'il traîna auprès de son chef : celui-ci commença par reprocher à son subordonné l'esclandre dont il était cause, car une foule nombreuse, qui avait suivi le soldat et le marchand, se pressait en murmurant autour d'eux.

« Mon commandant, s'empressa de répondre « le soldat, j'avais voulu faire quelques emplètes « dans le bazar qui est au bout de la rue de la « *Serougiéh* auprès de *Souk-esselah :* ce mar- « chand dont la boutique paraît riche et bien « assortie, m'avait développé quelques étoffes ; « au moment de payer mon marché, j'ai changé « d'avis, et, ramassant ma monnaie étalée de- « vant lui, je me suis aperçu qu'il me man- « quait un sequin *zer-mahhboub* (pièce d'or

« très-mince et valant environ 12 francs) : per-
« sonne ne nous avait approchés, le marchand
« seul a pu m'avoir volé ; il l'aura sans doute ca-
« ché dans ses vêtemens. J'avais saisi mon voleur,
« et je l'amenais devant vous, lorsque, attirés
« par les cris de la populace, les camarades du
« poste voisin sont venus nous arrêter et nous
« conduire ici tous les deux. »

Le marchand, à qui l'interprète répéta dans sa langue l'accusation, la repoussa avec indignation, adjurant Mahomet et tous les prophètes en témoignage de son innocence ; on le fouilla, on le dépouilla, sans trouver l'objet volé ; le soldat, bien convaincu de sa culpabilité, malgré ses dénégations, requit le commandant, suivant le droit que tout demandeur a en Égypte, de faire appliquer à l'accusé une bastonnade propre à lui faire confesser la vérité.

Le commandant ne put s'y refuser, et à l'instant trente coups furent appliqués sous la plante des pieds du prévenu ; remis de bout, loin de rien avouer, il n'en protestait que plus fortement encore qu'il était innocent, accusant hautement la mauvaise foi de son dénonciateur et l'injustice de son juge.

Le soldat, toujours usant de son droit, réclame encore trente nouveaux coups de bâton.

Le commandant fit beaucoup de difficultés pour céder à cette demande ; mais, comme elle était fondée sur la jurisprudence du pays, il fut forcé de donner à regret son autorisation.

Même dénégation de la part du bâtonné, mêmes imprécations contre les auteurs de son injuste supplice, nouveaux murmures des assistans.

« J'ai le droit de requérir une troisième bas-
« tonnade, s'écrie le soldat, et je la requiers, il
« faudra bien que le coquin avoue enfin. »

Le commandant connaissait le soldat pour un bon sujet, et cette considération avait influé sur son acquiescement à la seconde exécution; mais quand il l'entendit en demander une troisième; il ne put retenir sa colère : « Malheu-
« reux, lui dit-il, ton erreur, ou peut-être ta
« mauvaise foi, nous fait courir les risques d'un
« soulèvement et de la révolte de cette popu-
« lace; je t'accorde cette troisième et dernière
« épreuve ; mais je te déclare que, si elle tourne
« encore contre toi, je te ferai renfermer à la
« citadelle, et tu pourriras dans un cachot. »

« Qu'on donne la troisième bastonnade, dit « froidemeut le soldat. »

La troisième bastonnade fut donnée, et on en comptait exactement les coups, suivant la coutume, lorsque au soixante-dix-septième le marchand demanda grace, et, à notre grand étonnement, tira de dessous sa langue la pièce d'or qu'il avait effectivement volée.

La pauvreté n'était certainement pas le motif de son vol. Il paraît que, n'entendant pas le français, il crut la colère du commandant dirigée contre lui, et qu'il avait pris ses remontrances violentes au soldat accusateur pour un ordre de bâtonner l'accusé à outrance.

Le volé recouvra sa propriété, et le commandant jugea, dans sa clémence, assez puni par sa triple bastonnade le voleur auquel certainement l'aga des janissaires aurait fait couper la tête.

---

[2] Le *livre*, ou plutôt la *table* sur laquelle Dieu fait inscrire les actions des hommes est appelée ordinairement *louh él-mahafoudh* (la table bien gardée). Les Persans lui donnent le nom de

takht aouel (première table). Deux anges particuliers sont chargés du soin de cette table, sur laquelle l'un enregistre les bonnes actions, et l'autre y prend note des mauvaises. La destinée de chaque homme est ainsi consignée sur cette même table qui porte aussi les noms de *kitab-el-agel* (livre de la destinée), *kitab el-qadr* (livre de la puissance inévitable), *louh el-mounir* (table lumineuse). Quelques docteurs pensent que les deux anges dont je viens de parler sont les mêmes que ceux qu'on nomme *Monkir* et *Nakir*, qui assistent aux derniers instans de la vie ; mais l'auteur du *Mirkat* assure qu'un seul ange, nommé *Sebahil*, préside à l'enregistrement des actions humaines.

---

3 Le mot *faquir* ou *fakyr* est arabe, et désigne proprement *un pauvre* dans cette langue ; il vient de la racine *fakara* qui, entre autres divers sens, signifie *éreinter*, *rendre malheureux* d'où dérive le verbe *fekor* (être pauvre).

Fakyr signifie « *pauvre*, en général, soit celui qui l'est par nécessité, soit celui qui l'est par « choix et par profession. » C'est dans ce dernier

sens que ce mot est souvent employé pour synonyme de celui de *derwych*, mot persan, adopté par la langue turque, et qui a le même sens que celui de *fakyr* en arabe, introduit également dans ces deux langues.

Au reste, le mot *fakyr* n'est point au Kaire synonyme de celui de *derwych*. Ce dernier désigne une espèce de religieux ou de moines musulmans, vivant en communauté, et se livrant ensemble à certaines pratiques particulières de religion; tandis que les *fakyrs* y sont des mendians, le plus souvent affligés de folie ou d'idiotisme, qui vaguent dans les rues de la ville, implorant la charité publique par la répétition continuelle des deux mots turcs *bou-fakyr* (ce pauvre), ou de la phrase arabe *fakyr oullah* (pauvre de Dieu), qu'ils articulent avec une espèce de cri poussé du fond du gosier et véritablement lamentable.

Cette pauvreté, volontaire ou non, principalement si elle est accompagnée de la folie ou de l'idiotisme, leur assure les égards, même le respect et la vénération; mais surtout, et c'est là le but le plus important pour eux, les aumônes toujours abondantes des musulmans, et plus

fréquemment encore des musulmanes ; car, dans l'Orient, comme dans tous les autres pays, la compassion et la sensibilité aux maux d'autrui sont des vertus spécialement féminines.

D'ailleurs, si l'aumône est un précepte canonique de la religion musulmane, d'un autre côté la pauvreté est louée et vantée dans plus d'un endroit du koran par le prophète lui-même. Dans le 13e chapitre intitulé : *el-raad* (du tonnerre), Mahomet annonce « que lorsque les pauvres entreront au paradis ils seront « salués des anges par ces paroles : *Que le* « *salut soit sur vous, parce que vous avez sup-* « *porté votre pauvreté avec patience !*

« Efforcez-vous, disait encore Mahomet à « Belal, qui, de son esclave, était devenu son « *mouezzin*, efforcez-vous d'arriver pauvre et « non riche en présence de Dieu, car dans sa « demeure les premières places sont pour les « pauvres. »

On peut bien penser que les faquirs du Kaire sont tous d'une malpropreté insigne, couverts de haillons et des livrées les plus dégoûtantes de la misère ; mais ce qu'on aurait peine à imaginer, si on ne savait généralement combien les

mœurs des orientaux sont opposées aux nôtres, surtout sous certains rapports; ce que nous-mêmes nous n'aurions pu croire, si nos propres yeux n'en avaient été témoins, c'est que la plupart des faquirs du Kaire, que le peuple appelait *saints*, avaient l'habitude plus que singulière de vaquer à leur profession de mendians en parcourant les rues de la ville entièrement nus, sans même le plus petit des voiles réclamés par la décence et la pudeur naturelle. Les femmes du Kaire, en allant par les rues, ne se trouvaient aucunement scandalisées de rencontrer ces *saints* absolument dans l'état de pure nature, et qui, *dans leur simple appareil*, semblaient s'être costumés pour réaliser ces paroles de Job: « Nu « je suis venu au monde, nu j'en sortirai. »

Bien plus, ces femmes, souvent jeunes et jolies, honnêtes d'ailleurs et pudiques, autant que femme égyptienne peut l'être, suivant les mœurs les plus sévères du pays, car leur visage était scrupuleusement couvert, s'arrêtaient sans rougir pour faire l'aumône à ces *saints indécens*, et même pour baiser dévotement de leurs lèvres vermeilles les mains sales et rebutantes de ces *idoles animées*.

Le costume *adamique* de ces saints faquirs avait déplu à nos soldats dès leur arrivée au Kaire : aussi ils n'en rencontraient pas un dans les rues, qu'ils ne prissent le plaisir de la chasse à leurs dépens, en les poursuivant, comme par une battue générale, à coups de courroies et de ceinturons, d'un bout de la ville à l'autre ; le claquement des coups de lanières assenés sur la peau nue de ces misérables, leurs contorsions grotesques, leur agilité pour se soustraire à leurs chasseurs opinâtres amusaient beaucoup ceux-ci, tout en scandalisant grandement les dévots et les dévotes du Kaire.

Cependant la leçon de civilité et de décence fut efficace : en peu de jours les faquirs se décidèrent à abjurer la toilette inconvenante qui les faisait traquer de toutes parts comme des bêtes fauves, et on ne les rencontra plus dans la ville qu'à peu près vêtus.

J'ignore si depuis notre départ d'Égypte le système de l'ancien costume proscrit par nous a repris faveur.

---

4 Le mot *derwiche* est d'origine persane, comme on l'a vu dans la note précédente : ce

nom n'est donné au Kaire qu'à des sortes de confréries ou de communautés volontaires composées de dévots musulmans, vivant ensemble à peu près comme les moines européens, mais sans vœux et sans clôture.

Ils ont des oratoires particuliers où ils se livrent entre eux à divers exercices de dévotion mystique qui leur sont propres; tels, entre autres, que cette espèce de tournoiement ou de walse pirouettante, connue sous le nom de *danse des derwiches*, qui ressemblerait assez à ce qu'on nous raconte du *labeur religieux* des zélés quakers, si les mouvemens, loin d'être tranquilles, lents et modérés comme chez ceux-ci, n'étaient au contraire pressés avec une violence toujours croissante et poussée progressivement jusqu'à une véritable frénésie.

Cette danse, dont le supérieur donne le premier le signal et l'exemple, exécutée progressivement par quelques-uns des frères, puis par toute l'assemblée, est accompagnée de cris semblables à des hurlemens, résultant du mot arabe *hou* (LUI, c'est-à-dire DIEU), prononcé par tous, d'abord assez lentement, mais augmentant peu-à-peu de rapidité et de force dans l'in-

tonation, les voix s'élevant et prenant une accé-lération de plus en plus saccadée, à mesure que le pirouettement circulaire de la danse devient lui-même plus accéléré.

Ce mouvement de rotation et ces hurlemens *in crescendo* finissent par devenir tels, que le spectateur, sentant ses yeux éblouis et les oreilles assourdies, en éprouve une espèce d'ivresse sympathique.

Le vacarme ne cesse que quand tous les frères derwiches sont tombés l'un après l'autre par terre, comme de vrais épileptiques, à mesure que les forces ont abandonné leurs membres tremblans et épuisés, et que la respiration a manqué à leurs gosiers desséchés et à leurs bouches écumantes.

Plus d'une fois j'ai été réveillé au milieu de la nuit par les hurlemens dévots d'une communauté de derwiches dont l'oratoire était situé dans l'angle de la place *Ezbekiéh* qui avoisinait ma maison. Cet oratoire, non loin de la maison de *Qayd-Agha*, où se rassemblait le divan, se nommait, autant que je puis m'en souvenir, *Gamè el-Chorayby:* en passant de terrasses en terrasses, j'ai pu m'approcher assez d'une de leurs

fenêtres pour satisfaire ma curiosité, malgré leurs portes strictement closes; et véritablement, en les voyant et en les entendant, mon imagination n'a pu trouver d'objet de comparaison que dans le *Pandemonium* de Milton; je doute qu'au fond du *Sahara* tous les lions, les tigres et les léopards de l'Afrique réunis, puissent faire un pareil charivari et exécuter des contorsions plus sauvages et plus épouvantables.

---

[5] Suivant les auteurs orientaux, tous les ans, le seizième jour du mois de *Nisan*, les huîtres à perles s'élèvent à la surface de la mer, et entr'ouvrent leur coquille de nacre, pour recevoir une douce pluie, ou une rosée, qui tombe du ciel à cette époque, et dont les gouttes forment ensuite les perles.

Cette croyance fabuleuse a fourni au célèbre Sady le sujet d'une fable charmante, qu'il a insérée dans son *Bostan* (jardin, verger).

Je joins ici la traduction que j'ai essayé de faire de cette fable, malgré l'impossibilité que je reconnais de pouvoir atteindre à l'élégance et à la gracieuse simplicité du texte original.

LA GOUTTE DE ROSÉE,

FABLE.

Un jour, du haut de l'atmosphère,
Un des nuages s'entr'ouvrant,
Laissa tomber dans l'Océan,
De la rosée, une goutte légère.
Celle-ci fut confuse, en se voyant
Atôme imperceptible en cet empire immense,
Dont le plus faible flot lui semblait un géant.
« Que suis-je, disait-elle, hélas! mon existence
« Est moins que rien, près des montagnes d'eaux
« Que l'Océan renferme en ses vastes dépôts,
« Qui, s'élançant du fond de ces profonds abîmes,
« Jusqu'aux cieux vont porter leurs menaçantes cimes. »
Tandis que d'elle-même, avec tant de dédain,
Parlait ainsi sa modestie,
Une coquille s'ouvre, et l'admet dans son sein.
La goutte y devient perle, et perle magnifique.
On la pêche, on l'admire, et grace à son destin
Jusqu'au front orgueilleux d'un prince asiatique
Du fond des mers l'humble perle parvint.

---

6 Le *fellah* est, en Égypte, l'habitant de la campagne, le paysan cultivateur. Ce terme est aussi employé par les habitans des villes, comme

expression de mépris, et dans l'acception de *grossier*, d'*ignorant*.

Ce mot signifie proprement, *laboureur*, venant de la racine arabe *falaha* (couper, sillonner, labourer, cultiver).

De là vient le mot *felahat*, qui signifie proprement *charrue*, *agriculture*, *labourage*, et, par extension, *habileté*, *ruse*, *malice*. Lorsqu'un marchand surfait sa marchandise au-dessus du prix qu'il espère vendre, on dit au Kaire, par une expression proverbiale : *falah fy-l-byat* (il laboure dans la vente).

---

7 L'Abyssinie porte, en arabe, le nom de *Belad el-Habech*, et ses habitans celui de *Habechy*. Il s'en faut que leur couleur soit aussi foncée que celle des peuples de la Nigritie; leur teinte est olivâtre et très foncée, sans cependant pouvoir être appelée absolument noire. Malgré cette différence, les auteurs arabes confondent souvent l'Abyssinie, et même la Nubie (*Belad el-Noubeh*), sous la dénomination commune de *Belad el-Soudan* (pays des noirs), qui ne devrait appartenir qu'à la Nigritie proprement dite.

Les Abyssins sont chrétiens, mais leur religion est mêlée de croyances et de pratiques judaïques : cependant, il paraît qu'il y a parmi eux beaucoup de catholiques.

J'ai été intimement lié, au Kaire, avec l'évêque métropolitain de *Gondar*, capitale du pays des Abyssins, et j'ai été étonné de son instruction, qui m'a fourni sur l'Abyssinie beaucoup de renseignemens précieux que je publierai peut-être un jour.

Sa physionomie était aussi expressive que spirituelle : on peut s'en convaincre en voyant son portrait habilement dessiné par mon collègue et ami, M. Dutertre, et qui fait partie de la planche F, *état moderne*, tome second, dans le grand ouvrage de la *Description de l'Égypte*. Ce portrait y porte le nº 2.

---

[8] Le mot Mogrebin (*Moghreby*) signifie proprement, en arabe, *occidental; Moghreb* désigne particulièrement l'*occident*, et, sous cette dénomination, les Arabes ont coutume de comprendre toute la partie occidentale de leurs conquêtes en Afrique, en n'y comprenant pas l'Égypte.

Les géographes arabes divisent le Moghreb qu'ils nomment aussi *el-Gharb* en trois parties.

La première, qui est la plus orientale, porte aussi le nom d'*Afriqyah* (Afrique, proprement dite): elle comprend le désert et la contrée de *Barqah*, qui confine à l'Égypte, les anciennes Cyrenaïques et Tripolitaines, et la province dont Carthage était la capitale, que les Romains désignaient sous le nom d'*Africa*, *propriè dicta*. Elle renferme Bugie, Bizerte, Sous, *Tounes*(Tunis), bâtie près des ruines de l'ancienne Carthage, *Tarabolous* (Tripoli d'Afrique), *Mahadiéh*, et *Qayrouân*, qui est l'ancienne Cyrène.

La seconde partie, à laquelle ils ont donné le nom de *Moghreb ouaset* (région moyenne de l'occident), s'étend dans sa longueur depuis l'*Afriqyah*, dont je viens de parler, jusqu'au territoire de *Telmesân* (Tremecen), qui formait l'ancienne *Mauritania Cœsaris*. Elle est bornée dans sa largeur par le grand désert, dit le *Sahrâ*.

La troisième partie, qui est la plus occidentale, s'étend dans sa longueur depuis *Telmesân* jusqu'à l'Océan atlantique. Elle comprend dans

sa largeur le pays de *Tangéh* (Tanger), *Sebtah* (Ceuta), connu des Romains sous le nom de *Septa mons*, *Fas* (Fez), et *Mêrakech* (Maroc).

L'Espagne, ayant fait partie des contrées occidentales conquises par les princes arabes, leurs historiens l'ont aussi comprise sous le nom de *Moghreb;* mais, le plus ordinairement, ils l'ont désignée par celui d'*Andalous*.

J'ajouterai que la province la plus occidentale de la Péninsule a conservé jusqu'à nos jours le nom d'*Algarves*, et que le vent d'ouest s'appelle dans la méditerranée, *il garbino*.

Ces deux dénominations, comme le mot *moghreb*, viennent de la racine arabe, *gharaba*, qui signifie *s'en aller; être absent*, *disparaître*, *se cacher*, et qui est plus particulièrement employé pour désigner la disparition du soleil à l'occident, chaque soir.

---

9 *Nabka*, ou *nabk*, est le nom d'un grand arbre épineux, portant des fruits sauvages de la forme d'une petite pomme, et de la grosseur d'une petite noisette, mais dont le noyau, très-gros, n'est recouvert que d'une pellicule mince pres-

que sans pulpe. La couleur de ces fruits est rougeâtre, et leur goût, à la fois douceâtre et acidulé, plaît beaucoup aux enfans du peuple au Kaire; cependant, les oiseaux ne paraissent pas avoir pour ce fruit la même avidité, car j'ai remarqué que les fruits se desséchaient sans être enlevés par eux, sur les branches d'un très-grand arbre de cette espèce, que j'avais dans mon jardin au Kaire. Quelques traducteurs ont confondu cet arbre avec le nefflier (*mespilus*), auquel il ne ressemble cependant ni par son port et la grandeur qu'il est susceptible d'atteindre, ni par la forme et le goût des fruits qu'il produit.

Bauhin nomme cet arbre *œnoplia spinosa*, et Hasselquist, d'après Prosper Alpin, lui donne la dénomination de *paliurus Athenæi;* suivant ce dernier, il porte deux fois dans l'année, c'est-à-dire au printemps et à l'automne, des fleurs et des fruits dont il vante la saveur, mais qui, la plupart, pourrissent avant leur maturité. Au reste, les fruits du nabka ont une odeur agréable, approchant de celle de nos pommes-reinettes, et ils s'emploient dans la pharmacie, comme astringens avant leur maturité, soit en extrait, soit en infusion. L'infusion des fruits mûrs et desséchés

s'emploie dans les fièvres, comme corroborative et antiputride. Le suc des fruits mûrs est regardé comme purgatif et antibilieux.

Suivant le même Prosper Alpin, outre l'espèce sauvage, qui est la plus connue et que j'ai vue, il en existe encore une autre espèce cultivée, dont les fruits ont pu être améliorés par la culture, et mériter davantage les éloges qu'il leur donne.

Forskal donne au *nabka* la désignation de *rhamnus*, et le nombre parmi les bois qui ne sont bons qu'au chauffage; il le place en même temps dans la classe *pentandrie*, et il en compte deux genres.

1° Rhamnus *Nabeca*, *edulis*, *Kahiræ hortensis*, nommé aussi par les Arabes, *sidr*.

2° Rhamnus *Zizyphus*, *Kahiræ hortensis*, nommé aussi *Onnab*, en arabe, suivant Forskal.

Forskal ajoute que le *rhamnus nabeca* varie dans les deux espèces suivantes, dont je joindrai ici les caractères botaniques.

A. Rhamnus divaricatus, foliis *semi-pollicaribus*. Caulibus *ad singula folia divaricatis*; spinis *validis sæpe geminis*.

B. Rhamnus rectus, ramis *rectis;* spinis *aut*

nullis aut solitariis ad latus petioli, *rectis patentibus ;* foliis *pollicaribus.*

Utriusque caudex *arboreus ;* fructus *drupa*, *nuce biloculari ;* folia *crenulata*, *trinervia*, *glabra*, *ovata obtusa*, *alterna*, *disitcha*, *petiolata ;* stipulæ *setaceæ.*

Arab. prior SIDR, *vel* GUASL, *aut* ÆLB ; *alter* ARDJ, *vel* ORREDJ.

---

[10] L'espèce de *sycomore* dont il est question ici, est un arbre qui est particulier aux contrées orientales : il porte en Égypte le nom de *guemmez*, et plusieurs voyageurs l'ont appelé *figuier de Pharaon.* Hasselquist le nomme *Ficus Sycomorus*, et Prosper Alpin le désigne par les noms de *Sycomorus Gjemmez* et de *Ficus Ægyptia.* Cet arbre, l'un des plus grands que produise l'Égypte, est celui dont la végétation est la plus vigoureuse. Il n'est aucun de ceux qui ont été en Égypte qui n'ait admiré l'étonnante grosseur de ceux qui forment une longue allée dans l'île de *Roudah*, près le Kaire. Ce végétal semble avoir été placé par la providence dans les climats brûlans pour présenter aux

voyageurs un asile presque impénétrable aux rayons du soleil, sous son magnifique ombrage, qu'étendent au loin ses branches énormes, presque toujours dirigées parallèlement au sol.

Les feuilles du *guemmez* ressemblent à celles du mûrier, et ses fruits, qu'il produit trois ou quatre fois par an en abondance, naissent, non comme ceux de notre figuier, des petites branches, mais immédiatement du tronc même de l'arbre, et de l'écorce des grosses branches. Ce fruit est d'une douceur fade, et ne mûrit qu'à mesure qu'il est piqué par deux insectes qui lui sont particuliers, et dont Forskal nomme l'un *Cynips Sycomori*, en arabe, *namous Guemmez*. Celui-ci est ailé; l'autre, sans ailes, se trouve dans l'intérieur du fruit.

Forskal lui donne le nom de *djumez* et de *djummeiz*, et le range parmi les arbres dont le bois n'est bon qu'au chauffage. Cependant, les anciens Égyptiens l'ont employé dans leurs constructions, àcause de sa propriété d'être incorruptible et inattaquable aux vers. Dans la plus grande partie des anciennes constructions égyptiennes, les masses énormes de grès ou de granit, dont elles sont composées, sont liées entre elles

par des tenons ou queues d'aronde faites en bois de sycomore, et dont les joints sont recouverts en mortier ou en bitume.

Les cercueils des momies sont, pour la plupart, composés de deux pièces creusées dans une masse de bois de sycomore, et recouvertes d'une pâte calcaire, sur laquelle sont tracés les ornemens et les peintures.

Je possède dans mon cabinet plusieurs masques de momies en bois de sycomore, parfaitement conservés, malgré les siècles nombreux qui se sont écoulés depuis leur fabrication. J'ai fait graver deux de ces masques dans le grand ouvrage de la *Description de l'Égypte*, planche 70, nos 12, 13, 14 et 15. *Antiquités*, tome Ve.

Les Arabes ont aussi fréquemment employé dans leurs constructions le bois de sycomore; toutes les frises de la mosquée célèbre *de Touloun* sont faites de ce bois. J'en possède plusieurs dans mon cabinet, et j'ai publié les inscriptions de la frise entière dans le tome II de la *Description de l'Égypte*, planches *c*, *d* et *e*.

Je joindrai ici la description botanique du *guemmez*, d'après Forskal.

Ficus Sycomorus vera : foliis *late-ovatis*, *re-*

pandis vel subangulatis, *obtusiusculis*, *glabris*, *basi cordatis.*

---

[11] L'ouvrage qui porte le titre de *Hamassah* est un recueil de poésies qui jouissent dans tout l'Orient de la plus haute réputation. Il a été composé, ou plutôt recueilli par le célèbre poète nommé *Abou Temmam el-Thay* (et non *Abou Temman*, comme le texte le porte, par erreur typographique) : ce poète naquit l'an 190 de l'hégire (805 de l'ère chrétienne) près de Damas, et mourut l'an 231 (845) à Moussoul.

Ce recueil renferme la collection des plus anciens morceaux de la poésie arabe antérieure à Mahomet ; le mot *hamassah* signifie *vertu guerrière*, *héroïsme*, et est plus particulièrement le titre du premier livre qui n'offre que des poésies guerrières, le plus souvent composées par les chefs des tribus de l'Arabie, et par les héros qui chantent eux-mêmes leurs victoires ou déplorent leurs malheurs. Ces poèmes ont été le plus souvent inspirés sur le champ de bataille même, et leur enthousiasme poétique brûle encore de tous les feux du combat dont ils retracent les scènes.

Ces pièces de vers passent avec raison pour être très-difficiles à comprendre et à interpréter : j'ai essayé la traduction d'un assez grand nombre d'entr'elles, et peut-être me déciderai-je à publier par la suite ces traductions, accompagnées du texte arabe :

Pour qu'on puisse juger du genre particulier de ces poésies, j'en donnerai ici le specimen suivant.

ASSAD OU LE GUERRIER ARABE.

« Mon fidèle coursier hérisse sa crinière,
« Son oreille est dressée, et ses naseaux ouverts :
« Son pied creuse inquiet la terre,
« Et de ses yeux jaillissent les éclairs....

« N'ai-je pas vu briller les armes meurtrières ?...
« N'ai-je pas entendu le clairon retentir ?...
« Et sous les pas pressés de hordes mercenaires,
« Mon pied ne sent-il pas la plaine au loin frémir.

« Oui, mon oreille avec plaisir
« A recueilli le son des trompettes guerrières....
« Des maîtres insolens de Damas et de Tyr,
« Mon œil a reconnu les hostiles bannières.

« Ils viennent, franchissant de nos rocs la barrière,
« Ils viennent défier notre trop long loisir :

« Ils viennent réveiller notre vertu première ;
« A nos coups ils viennent s'offrir.

« Aux armes, compagnons ! que de ces téméraires
« L'audace, de nouveau cédant à nos exploits,
« Atteste encore, comme autrefois,
« Que nous sommes fils de nos pères !

« Aux armes !.... donnez-moi, femmes, mon cimeterre,
« Mon arc, mes flèches, mon carquois,
« Ma lance dont le fer naguère
« Deux fois s'est teint dans le sang de leurs rois. »

Assad s'est élancé.... mais les flots de poussière
Qu'il croyait receler la haine et les combats,
S'entrouvrent.... Sa tribu, ses amis et son frère,
Vainqueurs des Tyriens, le serrent dans leurs bras.

J'ajouterai que la tribu des *Assadites*, en arabe, *Beny Assad* (les enfans d'Assad ou du Lion), a été l'une de celles dont la réputation a été la plus éclatante avant l'époque de l'islamisme.

J'ai rapporté du Kaire un très-beau manuscrit du *Hamassah*. Schultens a publié en 1740 et 1748, d'après les manuscrits n°s 1207, 1218 1251 et 1255 de la bibliothèque de Leyde, quelques fragmens de ce recueil, qui ont été

réimprimés, soit par *Hirtius* dans l'*Antologie arabe* qu'il a donnée à Jena en 1774, soit par *Carlyle* en 1796 : enfin le recueil complet vient d'être imprimé en entier, avec les commentaires de *Tebrizy*, à Bonn, en 1826, par les soins de M. G. W. Freytag.

---

[12] La dénomination des *enfans de Douhal* est celle d'une des tribus arabes. On sait que les tribus de ces peuples prennent leur nom de leur fondateur ou de leur chef, dont elles se qualifient *les enfans*.

Ainsi nous avons vu dans la note précédente *Beny-Assad* (les enfans d'Assad) pour la tribu d'Assad, ou *les Assadites*. L'ancienne histoire des Arabes nous offre encore *Beny-Koreych* (les enfans de Koreych), c'est-à-dire la tribu de Koreych, les Koreychites; *Beny-Helal* (les enfans de Hélal), les Hélaliens; *Beny-Taglab* (les enfans de Taglab), les Taglabites, etc. Plusieurs des tribus modernes d'arabes Bédouins qui habitent maintenant l'Égypte et en parcourent les déserts, portent des dénominations de même nature.

---

[13] La montagne que les Arabes nomment *Ḥaf* est la même que le *Caucase* des Grecs ; les livres pehlviques lui donnent le nom d'*Al-Bordj*, et plusieurs de nos cartes géographiques la désignent par la dénomination d'*Albourz*. Les orientaux croient que cette chaîne de montagnes environne la terre entière, comme une ceinture autour du corps, ou comme un anneau autour du doigt ; suivant eux, le soleil se lève d'une de ses éminences, comme les poètes latins le disaient du mont *OEta*, et se couche sur l'éminence opposée; c'est pourquoi l'expression *d'un Ḥaf à l'āutre Ḥaf*, signifie en arabe, d'une des extrémités du monde à l'autre.

Ebn el-Ouerdy, auteur du curieux Traité de Géographie universelle, intitulé *Kherydet el-agiayb* (la perle des merveilles), dont je possède trois beaux manuscrits, représente la montagne *Ḥaf* dans la carte planisphérique dont il a accompagné son ouvrage. Sa position et son étendue sont entièrement conformes aux indices fabuleux que je viens d'exposer; il les rapporte avec complaisance, et ajoute que cette montagne a pour base une pierre merveilleuse nommée *sakhrat*, « dont un

« seul grain, dit-il, donnerait à son possesseur le « pouvoir de faire les prodiges les plus sur- « naturels.

D'autres représentent encore, suivant lui, cette pierre comme le pivot du globe terrestre, et comme un vaste saphir, dont les rayons réfléchis donnent aux cieux leur couleur azurée.

« Lorsque Dieu, ajoute-t-il, veut exciter un « tremblement de terre, il commande à cette « pierre miraculeuse d'émouvoir une de ses fi- « bres, et alors le pays auquel cette espèce de « nerf communique immédiatement, tremble, « s'agite, et quelquefois s'écroule.

« La montagne *Kaf*, dit encore le même « géographe arabe, est elle-même de couleur « d'émeraude, et toutes les autres montagnes « n'en sont que des branches; nul homme ne « peut y arriver, s'il n'est conduit par une intel- « ligence surnaturelle; car le mont *Kaf* est sé- « paré de la terre habitable par des pays téné- « breux, où la lumière du soleil ne pénètre ja- « mais. C'est dans cette montagne qu'ont été re- « légués les *dives* et les *afrites*, ou les mauvais « génies, après qu'ils eurent été défaits et subju- « gués par les premiers héros de la postérité

« d'Adam, auxquels Dieu en avait accordé le « pouvoir.

« C'est aussi dans ces montagnes de Kaf « qu'est placé le *Ginnistan* (ou pays des génies), « et la ville merveilleuse d'*Aherman*, qui est leur « principale résidence. »

Ce nom d'*Aherman* paraît être l'origine du nom d'*Arimanes*, donné par Zoroastre et ses sectateurs au *mauvais principe* en opposition avec *Oromaze*, principe du bien.

---

[14] Ce passage est annoncé ici comme faisant partie du Koran, et je m'attendais à le rencontrer dans le chapitre IV, intitulé *des Femmes;* cependant je n'ai pu trouver dans ce chapitre qu'une portion de ce texte, dans le verset 28. J'ai retrouvé ensuite une partie du reste dans le second chapitre, au verset 222, et dans le chapitre XVI, intitulé *des Abeilles*, au verset 74.

---

[15] Le nom propre *Fattimah* suivant la lecture littérale, et *Fattoumah*, suivant la prononciation vulgaire de l'Égypte, est celui que portait la

fille du Prophête; Fattimah était née d'*Aychah*, à la Mekke, cinq ans avant que Mahomet, son père, eût commencé ses prédications, et elle mourut six mois après lui, âgée de 28 ans; elle avait épousé Aly, cousin germain du Prophète, et fut mère de Hassan et de Houssein.

C'est d'elle qu'ont pris leur nom les *Fattimites*, c'est-à-dire, les princes qui ont prétendu descendre par elle et par Aly en ligne directe du Prophète.

Cette dynastie commença à régner en Afrique l'an de l'hégire 296 (qui correspond à l'an 908 de l'ère chrétienne), et chassa de ces contrées les dynasties des Aglabites et des Edryssites qui y régnaient, les premiers dans l'Afrique proprement dite, et les seconds dans l'ancienne Mauritanie.

Ils prirent alors le titre de khalyfes, et un schisme s'établit entre les Musulmans, qui virent deux khalyfes s'anathématiser réciproquement et se déclarer mutuellement hérétiques. Ce schisme existe encore de nos jours entre les *Sunnites* et les *Chiites*.

Ces derniers sont les sectateurs d'*Aly* et de sa famille, et on a aussi donné aux Fattimites le

nom d'*Alides* ou *Aliades*, en arabe *âl-Alouyat*, c'est-à-dire *famille d'Aly*. Cependant cette descendance a trouvé des antagonistes qui en ont prétendu prouver la fausseté, et qui ont reproché aux *Fattimites* ou *Alides* d'usurper un titre auquel ils n'avaient aucun droit. *Thabalhaba* ayant osé témoigner quelques doutes à ce sujet devant *Moez*, khalyfe fattimite, et lui ayant demandé quelle était la branche des enfans d'Aly dont il tirait sa descendance, ce khalyfe tira son épée hors du fourreau et lui dit: « *Voici ma généalo-* « *gie;* puis, répandant l'or à pleines mains sur ses soldats, il ajouta : « *Voilà ma race et ma* « *famille.* »

---

16 Le nom propre *Roddouân* signifie en arabe « agréable, bienveillant, qui plaît ou à qui l'on « plaît, qui l'emporte dans les moyens de « plaire. » Il est formé de la racine arabe *raddâ* qui a proprement le sens *d'affermir*, mais qui signifie aussi « plaire, se rendre agréable, l'em- « porter par les agrémens. » Ce nom propre est assez fréquent au Kaire; les historiens, surtout ceux des derniers temps des Mamlouks, nous

offrent plusieurs beys et plusieurs kachefs qui ont porté ce nom : à notre arrivée en Égypte, un kachef se nommait *Roddouân-Kachef*.

Le titre d'*agha* que nous avons vu ci-dessus, note 32, page 191 du premier volume, être le titre particulièrement affecté au commandant du corps des janissaires, se joint aussi par politesse, dans l'usage commun, comme qualification honorifique, au nom propre de tous ceux qui sont attachés au service militaire, quelque soit d'ailleurs leur grade et l'infériorité de leurs fonctions.

Ce mot n'est point arabe d'origine, il appartient à la langue turque, d'où il a passé dans la langue arabe vulgaire avec beaucoup d'autres.

---

17 *El-Mansoury* signifie natif de la ville de *Mansourah;* cette ville est celle que les écrivains des croisades appellent *la Massoure*, et qui fut si fatalement célèbre par la malheureuse bataille où saint Louis perdit son armée et sa liberté en 1250; elle est maintenant la capitale d'une des provinces qui porte le même nom, dans la partie de l'Égypte appelée *Charkiéh*,

et qui, sous le règne des Mamlouks, était gouvernée par un *Kachef*.

Cette ville, qui est assez grande, fut, suivant *Abd-errachid el-Badouy*, bâtie par *el-Mansour billah*, nommé aussi *el-Mansour be-amr-illah*, et c'est du nom de son fondateur qu'elle a pris le sien.

Ce khalyfe, dont le nom signifie *victorieux par le secours de Dieu*, était fils de *Qayem be-amr Illah*, et fut le quatrième de la race des Fattimites: il monta sur le trône l'an 334 de l'hégire (945 de l'ère chrétienne), et se rendit surtout célèbre par son éloquence, qu'il aimait à faire briller dans des discours improvisés prononcés en public et dans les mosquées.

Le géographe que je viens de citer ajoute, que *Mausourah* est située sur le Nil dans le lieu nommé *Iftiraq en-Neyléyn*, c'est-à-dire, séparation des deux Nils, et que l'on a ainsi appelé, parce que le Nil s'y sépare en deux branches considérables, dont l'une se rend à *Damyât* (Damiette) et l'autre à *Achmoun*.

A l'époque de l'invasion des Francs (les croisés), leur armée ayant pris Damyât pour la première fois (31 ans avant l'expédition de

saint Louis), le sultan *el-Malek el-Kamel*, fils d'*el Malek el-Adel* et neveu de l'illustre *Salah-eddyn* (Saladin), reconstruisit Mansourah et la garnit de fortifications pour défendre le pays contre ses ennemis.

Plusieurs écrivains ont prétendu faussement que ce prince fut le premier fondateur de cette ville, et qu'il la nomma *Mansourah*, c'est-à-dire *victorieuse*, pour signaler la victoire célèbre qu'il remporta sur l'armée des Francs lorsqu'il les chassa de *Damyât* dont ils avaient été maîtres pendant deux ans. Cette victoire arriva l'an 618 de l'hégire (1221 de l'ère chrétienne.)

Mohammed ebn-Ibrahim qui a écrit sur le livre de Porphyre intitulé *Eysagougy* (Εἰσαγωγὴ), était natif de cette ville, d'où il a pris le surnom d'*el-Mansoury*.

---

[18] Les *cherifs*, ou nobles, sont les descendans de Mahomet par *Aly*, son gendre, et *Fatimah*, sa fille; leur noblesse est la seule qui soit reconnue dans les pays orientaux soumis à l'islamisme : au reste, cette noblesse ne les exempte ni d'impôt, ni de punitions quand ils se rendent

coupables de quelque délit, et ne leur donne aucun titre pour aucune place ou fonction éminente. Beaucoup de chérifs se rencontrent au Kaire dans les classes les plus basses, et moi-même j'avais un *says* (palefrenier), nommé *Aly*, qui était chérif. Leur seule distinction est la couleur verte qui leur est particulièrement affectée, et ils portent un turban de cette couleur; c'est à ce turban, signe vénéré de la descendance directe du prophète, que s'adressent les égards et le respect, non à l'homme qui en est décoré.

Un chérif, coupable d'un délit, peut recevoir la bastonnade tout comme un autre simple Musulman; le seul privilége qui lui est accordé, c'est qu'avant de la lui faire infliger, l'officier public qui l'y condamne fait enlever respectueusement le turban vert, qui reste déposé avec honneur sur un coussin pendant que les bourreaux exécutent leurs ordres sur le *noble* patient. L'exécution terminée, le magistrat baise dévotement le turban respectable, et le fait remettre avec cérémonie sur la tête du bâtonné. Tel est le seul et unique privilége de la noblesse du Kaire.

---

[19] *Odjaq*, et au pluriel *odjaqat*, est le nom des sept corps militaires institués en Égypte par Selim Ier. Les membres qui composent ces corps sont appelés *odjaqlys*. Chaque *odjaq* était commandé par un *aga* et avait son *kyahia* ou lieutenant, son *bach-ikhtiar* ou doyen, ses *tchorbadjys* ou officiers, son *defterdar* ou chancelier, son *khazindar* ou trésorier et son *rouznamgy* ou contrôleur et archiviste : leur réunion formait le divan particulier de chaque *odjaq*.

Les corps des *odjaqs* étaient les suivans :

Le premier et le plus considéré, celui des *metfereqah*, c'est dans ce corps que l'on choisissait autrefois les *beys*.

Le deuxième, celui des *djaouychiéh* ou *tchaouychiéh*, était spécialement chargé de la levée de l'impôt appelé *myry*.

Le troisième, celui des *gamelyân* ou *gamoulyân*, qui signifie proprement chamelier.

Le quatrième, celui des *tafekdjân*, c'est-à-dire, des fusiliers ou artilleurs.

Le cinquième, celui des *seraksah* ou *saraksey*, c'est-à-dire, circassiens.

Le sixième, celui des janissaires, en arabe vulgaire, *enkichariéh* : on les désignait aussi

sous le nom de *moustahfezzân* qui signifie *gardes, gardiens*. Quoique le sixième en ordre, cet odjaq était réellement le premier par sa force et sa puissance. V. ci-dessus la note 32 p. 191 du Ier v.

Enfin le septième corps est celui des *azabs* nommé aussi *azabân*.

Les chefs des sept odjaqs furent appelés par le général en chef à faire partie des membres du grand divan établi au Kaire.

---

[20] On sait que, dans l'Orient, les dots des femmes ne sont pas données par les parens de l'épousée à l'épouseur, comme parmi nous; mais par l'épouseur aux parens de l'épousée. Mahomet, en plusieurs chapitres du koran, défend expressément aux Musulmans d'épouser une femme sans l'avoir convenablement dotée. Ce paiement, de la part de l'homme qui veut se marier, est une espèce d'achat, dont le prix est en partie consacré à dédommager les parens des dépenses qu'ils ont faites pour élever la fille qui va cesser de leur appartenir. Une autre partie est réservée pour appartenir à la femme, en cas d'événemens qui dissolvent le mariage.

Cette dot n'est jamais rendue au mari en cas de répudiation, lors même que cette répudiation a lieu avant la consommation du mariage; ainsi cette dot n'est pas comme notre douaire *pretium virginitatis.*

On sait aussi que, d'après les mœurs de l'Orient, un futur ne peut voir sa future non-seulement avant la demande, mais même avant le moment où la noce est terminée; l'épousée est remise à sa disposition dans la chambre nuptiale: si le mari trouve alors les charmes de sa femme inférieurs à l'idée qu'il s'en était faite, et si elle lui déplaît entièrement lorsqu'il a levé le voile qui lui cachait son visage, il peut la renvoyer, à l'instant même, à ses parens, le mariage est nul; mais, dans ce cas, le mari perd la dot qu'il avait payée et qui toujours est soldée d'avance.

On dit en plaisantant, au Kaire: « Qu'une « fille laide est une mine d'or pour ses parens; » parce que aucun des maris, qui l'épousent successivement sans la connaître, ne voulant la garder quand ils l'ont vue, elle assure, par sa laideur, à ses parens la possession du grand nombre des dots que chacun de ses *refuseurs* est

obligé d'abandonner pour se délivrer d'elle.

J'ajouterai que ce genre de spéculation peut être favorisé par la vie retirée que mènent les Orientaux au fond de leurs appartemens intérieurs, dont les fenêtres ne sont jamais du côté de la rue, et par l'habitude de leurs mœurs qui leur interdit scrupuleusement de parler des femmes dans les conversations, même de prononcer leurs noms. Ce serait une grande incivilité au Kaire de s'informer auprès d'un père de la santé de sa fille, auprès d'un mari de celle de sa femme : les plus susceptibles prendraient même cet acte de politesse française pour une insulte sanglante.

---

[21] Il n'est aucun de ceux qui ont été en Égypte qui n'ait remarqué cette espèce de cri *cérémoniel* que les femmes du Kaire font entendre non-seulement pendant les noces, mais aussi à l'époque des naissances et même des enterremens. C'est bien véritablement un gloussement; car ce n'est autre chose que le son *glou-glou* prononcé en chœur et *rinforzando* depuis le ton le plus bas jusqu'aux notes les plu élevées et les plus aigües de leur voix.

Les femmes jouent un grand rôle dans les noces ; ces fêtes rompent l'uniformité de leur vie habituelle, les mettent en rapport les unes avec les autres, et leur fournissent l'occasion de faire parade entre elles de leurs bijoux les plus précieux et de leurs plus riches ajustemens.

On verra dans la suite du texte qu'elles font surtout dans ces occasions une grande consommation de parfums de toute espèce.

En général les parfums sont d'un grand usage dans les jouissances de la sensualité orientale ; les bougies sont parfumées, et laissent en brûlant évaporer les odeurs les plus suaves. Le *sandal* le plus précieux est employé à faire des coffrets et des *cabinets* qui communiquent ses agréables émanations à tous les objets qu'on y renferme. J'en ai rapporté du Kaire un de ce genre, dont, après plus de 30 ans, la vertu odoriférante n'est point affaiblie, et ne cessera d'avoir son efficacité tant qu'il subsistera un atôme du bois précieux qui le compose. Le bois d'aloës embaume le tabac des pipes ; et brûlé, soit seul, soit avec des pastilles de musc, d'ambre et de cinnamome dans des cassolettes portatives, il est employé à parfumer les habillemens des visiteurs; tandis que l'eau

des roses du *Fayoum* est répandue abondamment sur leurs mains et sur leurs barbes par le moyen d'un arrosoir élégant nommé *mouraychéh*.

---

[22] *Hennéh* est le nom d'une fleur et de l'arbrissseau qui la porte; c'est le *cyperus* des anciens, et il est communément cultivé dans les jardins du Kaire. Il donne une fleur blanche dont les grappes portent en Égypte le nom de *thamr-hennéh :* leur odeur, assez pénétrante malgré l'espèce de fadeur qui se mêle à leurs émanations, comme à celles des fleurs du marronnier d'Inde, semble désagréable aux Européens; mais elle est aimée avec une véritable passion par les femmes égyptiennes; elles se plaisent à en parer leur turban et à les placer dans leur sein. Cette fleur a, dit-on, des vertus hystériques et aphrodysiaques. Les feuilles vertes de l'arbrisseau, desséchées et réduites en poudre impalpable, forment une poussière colorante d'une grande activité, et dont on fait au Kaire un grand usage. Les femmes de toutes les classes s'en servent pour se teindre les ongles et les paumes des mains en rouge orangé très-vif;

cette teinture dure très-long-temps et résiste à tous les détersifs ordinaires. Elles emploient ce genre singulier de parure principalement aux jours de fêtes et de réjouissances, et surtout dans les célébrations des noces. Cet usage n'est pas moins commun aux femmes chrétiennes qu'aux musulmanes.

Bien plus, les chevaux et les ânes eux-mêmes, au Kaire, ne sont pas étrangers à ce genre de fard et de coquetterie. Le cheval favori du maître a son poil ainsi orné de bandes orangées. Parmi les ânes qu'on trouve, à chaque coin de rue, prêts à être loués pour les courses dans la ville et dans les environs, et qui attendent leur cavalier temporaire, comme nos fiacres sur la voie publique, celui sur lequel son conducteur veut attirer la préférence des pratiques est largement décoré d'ornemens de cette couleur dont le hennéh fait les frais.

Les courtisanes se teignent aussi en couleur de *hennéh* la plante et les ongles des pieds ainsi que les malléoles des chevilles.

---

[13] Sady, l'un des plus célèbres poètes et phi-

losophes persans, et dont le nom est si connu par ses deux ouvrages principaux : le *Gulistan* (parterre de roses), et le *Bostan* (jardin de fruits), a été surnommé *Chyrazy*, parce que sa patrie etait la ville de *Chyraz*, où il prit naissance l'an 571 de l'hégire (1175 de l'ère chrétienne). Cette ville, capitale de la province de Perse proprement dite, est l'ancienne *Cyropolis*; elle est située à 72 parasanges d'*Ispahan*, à 73 degrés 15 minutes de longitude et 29 degrés 35 minutes de latitude. Sady fait dans ses ouvrages le plus grand éloge de sa patrie dont il vante l'heureuse position et l'agréable température.

Cependant il paraît qu'il n'y séjourna pas long-temps; chassé par les incursions des Turcs ou Tartares, qui la désolaient, il passa presque toute sa vie en parcourant les diverses contrées de l'Orient, qu'il quittait successivement, à mesure que la guerre y étendait ses ravages.

Ce fut dans le cours de ses voyages qu'il fut fait prisonnier en Syrie par les croisés, qui ne parurent se douter nullement qu'ils retenaient dans les chaînes et dans les travaux les plus vils un des génies les plus brillans dont s'énorgueillissait la littérature orientale.

Sady raconte, dans son Gulistan, qu'il eut pour maîtres le cheykh *Chems eddin abou-l-Faradj el-Giouzy*, dont il sera question dans la neuvième soiré, ainsi que le savant Chehab eddin de Bagdad. Il vécut d'ailleurs dans la familiarité des principaux sages et des personnages les plus puissans de cette époque.

Un de ses amis les plus intimes fut un jour élevé inopinément à de très-hautes fonctions; chacun s'empressa d'aller présenter au nouveau favori ses hommages et ses félicitations; Sady seul ne se présenta pas chez son ancien ami ; on lui en témoignait de l'étonnement : « La foule, répondit le philosophe, se « presse autour de lui, à cause des faveurs dont « le comble la fortune; quand elle les lui aura « retirées, j'irai le voir, et alors je serai probable- « ment le seul qui pense à lui rendre visite. »

Outre les deux ouvrages que j'ai cités ci-dessus, Sady en a laissé plusieurs autres également dignes du nom qu'il s'est acquis.

Sa première production fut le *Gulistan*, qu'il publia vers l'an 656 de l'hégire, qui correspond à l'année 1258 de l'ère chrétienne, année si fatale à l'islamisme, qui vit les hordes innombra-

bles des Tartares Mongols se répandre dans les contrées méridionales de l'Asie, et Houlagou-Khan, leur prince, se rendre maître de la ville de Bagdad et de l'infortuné *Mostassem b-illah*, le dernier des khalifes Abbassides de cette ville. Cet ouvrage est partie en prose et partie en vers, et il renferme des anecdotes intéressantes et des leçons d'une morale à la fois sévère et philanthropique.

Quelque temps après, il publia son *Bostan*, qui est écrit en vers, ainsi qu'un troisième ouvrage auquel il donna le nom de *Molamat*, qui signifie des *rayons*, des *étincelles*.

Sady était alors plus qu'octogénaire, et il prolongea, dit-on, sa carrière jusqu'à l'âge extraordinaire de cent vingt ans. Il mourut l'an 691 de l'hégire (1291 de l'ère chrétienne).

Voltaire a hasardé sur Sady une opinion qui est peu favorable; mais son ignorance des langues orientales n'a pu que lui permettre d'en porter un jugement hasardé et nullement fondé sur une appréciation exacte.

Cependant il n'a pu s'empêcher de reconnaître dans le poète persan une rare énergie et une grande élévation lorsqu'il parle de la Divinité,

surtout dans les vers suivans, qu'il cite à ce sujet et dont je joindrai ici une traduction plus exacte que celle qu'il a donnée :

DIEU.

« Il n'est qu'un Dieu : partout, du couchant à l'aurore,
« Sous des noms différens chaque peuple l'adore;
« Mais quel que soit le nom qu'on lui donne en tout lieu,
« Partout il est le même; il n'est pas d'autre *Dieu.*

« Roi de l'immensité, des temps et de l'espace,
« Roi des destins, son œil d'un seul regard embrasse
« Ce qui fut, est, sera, ce qui ne fut jamais;
« Des sons que nul n'entend, son oreille est frappée;
« De sa prévision, la trace anticipée
« Dans le sein maternel a dessiné nos traits.

« Dans les routes des cieux, l'astre de la lumière
« Par son ordre accomplit sa marche régulière.
« Par son ordre, la roche enfante le rubis,
« De fertiles moissons nos champs sont enrichis ;
« Il prend deux gouttes d'eau ; de l'une il fait un monde,
« De l'autre il arrondit la perle au fond de l'onde;

« Par l'espérance, il est au cœur de l'innocent;
« Au pervers, le remords l'atteste encor présent.
« Par lui seul tout se meut, sur lui seul tout se fonde,
« Tout est en lui, par lui, pour lui seul existant ;

« Qu'il parle, et l'univers va soudain disparaître
« Dans l'informe chaos du vide et du néant;
« Qu'il parle, et l'univers repasse en un instant
« De l'abime du *rien*, dans les plaines de l'*être*. »

André Du Ryer est le premier qui nous ait fait connaître le *Gulistan*, par sa traduction française publiée en 1634, in-8°, à Paris sous le titre d*e l'Empire des roses*. Vingt ans après, en 1654, Gentius a donné à Amsterdam une édition in-folio du texte persan, accompagnée d'une version latine sous le titre de *Rosarium Politicum, sive amœnum sortis humanæ theatrum.*

Une autre édition de cette traduction a paru en 1689, accompagnée de 12 planches, et deux autres traductions ont été publiées en français par d'Aligny, en 1704, et par Gaudin, en 1791.

Enfin, on a fait paraître en 1762 de prétendus Mémoires de Sady, format in-12.

Le *Bostan* n'avait pas encore été publié lorsqu'il en parut une édition avec un commentaire marginal, à Calcutta, en 1826. Le comité de traduction, récemment institué dans le sein de la société royale asiatique de Londres, vient d'annoncer l'intention d'en faire paraître une version anglaise.

J'ajouterai à cette note que le *Gulistan* a été publié in-4° à Calcutta en 1807, sous le titre suivant : *The Goolistân of the celebrated Musleh-ud-Deen of Shirauz, surnamed Sheikh Sadi; with an English Translation, and notes, by Jas. Dumoulin.*

Une seconde édition a été donnée à Londres, en 1809, format in-8°; elle est intitulée : *The Gülistán of Musle-Huddeen Shaik Sády of Sheeráz; printed from the Calcutta edition published by Francis Gladwin, Esq. in* 1806.

On peut reprocher à cette édition de nombreuses fautes d'impression qui la déparent : la plupart de ces incorrections ont été corrigées dans une édition postérieure du même format et du même nombre de pages, qui a paru à Londres en 1827, sous le titre de *The Gulistan by Sadi of Shiraz.*

Dans la même année M. *Dorn* a publié à Hambourg des fragmens du Gulistan, en allemand, sous le titre de *trois Promenades, traduites de l'original persan de Sadi.*

On doit encore aux presses de Calcutta un recueil in-4°, publié sous ce titre : *Diwan-i-Sadi; a Collection of Poems, Idyls, Elegies, Odes, and Miscellaneous pièces.*

Je ne dois pas oublier qu'un de mes estimables confrères de la société asiatique, M. Semelet, vient de publier, sous le titre du *Parterre de fleurs*, une belle édition autographique, format in-4°, du *Gulistan*, et je dois rendre témoignage à la netteté de l'impression, à la grace des caractères et à la parfaite correction du texte qui rendent cette édition un véritable présent fait par l'éditeur aux Orientalistes.

Le *Gulistan* a aussi été traduit en plusieurs langues vulgaires de l'Inde.

Une traduction en idiome hindostany a été publiée en 1802, à Calcutta, en deux volumes grand in-8°, sous le titre suivant :

Rose Garden of Hindoostan, a Hindoostanee Version of the Persian Goolistan of Sadee; translated under the superintendance of Dr Gilchrist.

J'ai réuni les différentes fables que Sady a composées, et qui sont éparses dans ses divers ouvrages, dont je possède plusieurs manuscrits. La traduction de ce recueil formera un des volumes du *Fablier Oriental* dont j'ai commencé la publication par les fables de *Loqman*, et dont j'ai promis la continuation dans l'Avis Prélimi-

naire de la seconde édition de ce dernier ouvrage.

---

[24] Il y a ici un jeu de mots élégant en arabe, qu'on ne peut rendre en français; il consiste dans le rapprochement et dans le parallèle des deux mots *ânas* et *ènnâs* ou *ânâs*, dont le premier signifie *amitié*, *lien social*, et dont le second signifie *les hommes*, étant le pluriel irrégulier du mot *ènsân* (homme) : ces divers mots sont dérivés de la même racine arabe *anisa*, dont le sens est « se lier, se mettre en société, « être réuni par l'amitié ou l'habitude. » Il n'est donc pas étonnant que les Arabes aient tiré de cette racine la dénomination *de l'homme*, *de l'animal sociable*.

Ce genre de rapprochement et d'opposition entre des mots qui, avec des sens différens, ont des formes presque semblables et des consonnances de même nature, fait chez les Arabes partie des beautés du style, et leurs écrivains les recherchent comme un ornement qu'ils estiment beaucoup.

C'est ainsi que, dans le proverbe cité ci-des-

sus, page 7, ligne 14 de ce volume, le principal agrément de la phrase en arabe se tire de la ressemblance des deux mots *Châmy* (Damasquin, habitant de Damas), et *choumy* (trompeur, fripon, sournois).

Les habitans du Kaire ont aussi le proverbe suivant qui présente deux jeux de mots de la même nature.

El-Charqyyn saraqyn.

El-Gharbyyn raghybyn.

« Les Orientaux sont voleurs et brigands.

« Les Occidentaux sont avides et voraces. »

Ce proverbe tire, je crois, son origine des désastres qu'a éprouvés l'Égypte pendant qu'elle était le théâtre des guerres entre les Arabes de l'Orient et ceux de la Mauritanie.

C'est encore ainsi que, dans la pièce de vers arabes traduite ci-dessus, page 33 de ce même volume, la principale grace du dernier vers dépend de la presque identité des deux mots *qâryb* (proche, parent) et *gharyb* (étranger). C'est surtout dans les titres de leurs ouvrages que les écrivains orientaux sont jaloux d'observer cette espèce de consonnance ou de rime concordante; on trouve peu de manuscrits qui

ne se soient conformés à ce goût général, et on a pu en voir surtout un exemple dans les deux lignes du titre arabe de notre manuscrit, rapportées ci-dessus dans le premier volume, page xxxv de l'avis préliminaire.

---

25 Voyez la note 31 du premier volume.

---

26 La vie de Sady a été très-longue, et sa vieillesse s'est prolongée au-delà des bornes qui limitent ordinairement la vie humaine. Il était plus que centenaire quand il s'éteignit, et plusieurs biographes orientaux prétendent même qu'il atteignit l'âge de 120 ans, comme nous l'avons vu ci-dessus, note 23.

Il n'est pas facile de déterminer d'une manière précise, dans cette longue époque, chacune des années auxquelles se rapportent les événemens de sa vie qu'il raconte, et particulièrement de décider quel est le prince qui faisait la guerre aux Croisés lorsque le poète devint prisonnier des Francs.

Nous savons seulement que Sady était né l'an 571 de l'hégire, qui correspond à l'an 1175

de l'ère chrétienne, une année avant celle où Djenghis-Khan, âgé de 13 ans seulement, monta sur le trône des Mogols.

Nous savons aussi que lorsqu'il termina et publia son *Gulistan*, il vivait retiré à *Chyraz*, sa patrie, âgé de 83 ans, l'an 656 de l'hégire, qui a commencé le mardi 8 janvier, et qui s'est terminé le dimanche 29 décembre de l'an 1258 de l'ère chrétienne. C'est dans cette même année qu'il présenta son *Gulistan* au sultan *Mozaffer-eddyn Abou-beker*, fils de *Saad*, et qui portait le surnom de *Zenguy*, du nom du fondateur de sa famille; nom dont nos histoires de croisades ont fait celui de *Sanguin*.

Ce prince était de la dynastie des *Salgouriens*, plus connue sous le titre des *Atabeks* de Perse. Ces *Atabeks* étaient Turkomans d'origine, et ils ont régné dans la province du Farsistan, dont Chyraz était la capitale, depuis l'an 1148 jusqu'à l'an 1264 de l'ère chrétienne.

Mozaffer-eddyn régna lui-même 35 ans, de l'an 623 de l'hégire (1226 de l'ère chrétienne) à l'an 658 de l'hégire (1259 de l'ère chrétienne), c'est-à-dire moins de deux ans après avoir reçu de Sady le *Gulistan* en hommage.

L'anecdote de l'esclavage et du rachat de Sady est racontée par lui-même dans son *Gulistan*, et son époque ne peut être placée qu'à une année de beaucoup antérieure à la présentation de son ouvrage. Pour la déterminer avec quelque vraisemblance, nous devons nous reporter aux premières années de la vie de Sady.

Il avait 20 ans, lorsque la mort de Saladin, sultan d'Egypte et de Syrie, arrivée l'an 592 de l'hégire (1194 de l'ère chrétienne), délivra les Croisés de leur ennemi le plus redoutable; il en avait 23 lorsque trois ans après, l'an 1197, l'empereur Henri VI envoya dans la Palestine une armée de 60,000 hommes, qui défit les Sarrasins en plusieurs batailles. Ces deux époques ont pu engager les Croisés à multiplier leurs incursions dans les contrées de la Palestine qu'ils ne possédaient pas, et leur donner la facilité de réparer les fortifications des villes qu'ils possédaient; mais, à cette époque, Sady était encore à *Chyraz*, puisqu'il nous apprend lui-même qu'il n'en sortit que pour fuir les ravages des Turcs ou des Tartares, et que son pélerinage à la Mekke dut être motivé en partie par la nécessité de voyager hors de son pays natal.

Or, les conquêtes de Djenghis-Khan et des hordes de la Tartarie qu'il entraîna à sa suite, ne commencent que l'an 600 de l'hégire (1203 de l'ère chrétienne), lorsque Sady avait 29 ans. Mais, dans cette même année, les Tartares étaient encore loin de *Chyraz*, dont ils ne s'approchèrent que 15 ans plus tard, vers l'an 615 de l'hégire (1218 de l'ère chrétienne), après avoir étendu leurs conquêtes dans les contrées plus orientales.

Sady avait donc déjà 43 ans environ lorsqu'il quitta *Chyraz* pour la première fois; c'est donc dans les années qui suivent immédiatement ce départ que nous devons placer son pélerinage à la Mekke, son esclavage, son rachat et son mariage.

Nous voyons, en effet, que l'an 1219 de l'ère chrétienne, les Croisés, malgré le départ du roi de Hongrie, André II, qui quitta la Palestine après un an seulement de séjour, se sentirent assez forts pour aller en Egypte mettre le siége devant Damiette, qu'ils prirent, et où ils tuèrent 80,000 Sarrasins. Ils firent en même temps diverses incursions du côté de Damas et dans les autres provinces de la Syrie, et c'est sans doute

dans une de ces incursions que *Sady* tomba entre leurs mains.

La guerre des Croisés avec le sultan d'Égypte ne tarda pas à leur devenir fatale. Ils furent défaits par ce prince en plusieurs rencontres, et forcés d'abandonner Damiette l'an 1222; ils durent alors réellement craindre pour leurs possessions de Syrie, et je placerai à cette époque le rétablissement fait par eux des fortifications de Tripoli, auxquelles Sady fut contraint de travailler. Il avait donc alors 47 ans.

L'année suivante, la détresse des Croisés fut telle, que Jean de Brienne, dernier roi de Jérusalem, crut nécessaire de passer en Europe pour solliciter des secours, et se rendit à cet effet à Rome, en France, et même en Angleterre, puis de là en Allemagne; il donna sa fille *Yolande*, veuve de Pierre de Courtenay, en mariage à l'empereur Frédéric, et fit à son gendre la cession de tous ses droits sur la couronne de Jérusalem.

Nous trouvons bien aussi que, l'an 1250 de l'ère chrétienne, saint Louis, qui, après avoir repris Damiette, avait été fait prisonnier lui-même, passa en Palestine après sa mise en li-

berté, et y fit fortifier plusieurs villes, entre autres celle de Tripoli; mais, à cette époque, *Sady* avait déjà plus de 75 ans, et il est peu probable qu'à cet âge les Croisés l'eussent assujéti aux travaux, et que son libérateur eût pu penser à lui donner sa fille en mariage. Je crois donc les époques que j'ai présentées ci-dessus autant fixées que le permet la disette de renseignemens positifs, et autant que le peuvent demander la critique et la vraisemblance.

---

[27] Les Musulmans donnent à Jérusalem le nom d'*El-Qouds* et de *Beyt el-moqaddes*, dont le premier signifie *la sainteté* et le second *la maison sainte*. Ils ont en effet la plus grande vénération pour cette ville, vers laquelle ils se tournaient en faisant leur prière, avant que Mahomet, par une nouvelle détermination, n'eût désigné, pour ce but sacré, le temple de la Mekke, voulant par-là établir une ligne de démarcation plus tranchante entre les nouveaux sectaires et les Juifs, qui se dirigeaient aussi du côté de Jérusalem dans leurs exercices religieux.

Les auteurs arabes donnent encore à Jérusalem

les surnoms de *Qouds el-mobarek* (sainteté bénie), de *Qouds el-cherif* (sainteté noble), et de *Beyt el-qouds* (la maison de sainteté). Ceux qui en sont natifs prennent le surnom d'*él-Moqdessy*, d'*él-Qoudsy* et d'*él-Moqadessy*.

Abd-errachyd el-Bakouy, dont je possède un très-beau manuscrit, place cette ville dans le troisième climat, à la longitude de 68 degrés 5 minutes, et à la latitude septentrionale de 31 degrés 5 minutes ; il en fait la description suivante, page 74 de mon manuscrit :

« Cette ville, qui a été bâtie par le roi *Daoud* « (David), est dans un terrain pierreux, au milieu « des montagnes qui l'environnent; cependant « il y a des terres cultivées : la population n'y « boit que de l'eau de pluie qu'on rassemble « dans des citernes.

« La mosquée *el-Aksa* est du côté oriental de « la ville; sa longueur est de 784 coudées, et sa « largeur de 453 : elle renferme 684 colonnes « de marbre de différentes couleurs, qu'on ap- « pelle *él-fasyfasâ*, et qui ne se trouve pas « dans le pays. Au milieu de la mosquée, il y a « une grande chambre, qui est large de 5 cou- « dées, et où l'on monte par différens degrés. »

Kemal-eddin Mohammed, qui fut surnommé *el-Mesry*, parce qu'il était natif d'Egypte (*Mesr*), et qui mourut l'an 906 de l'hégire (1500 de l'ère chrétienne), a composé en six chapitres une histoire du temple de Jérusalem, qu'il a intitulée : *Abyan êl-khessas fy ahsan el-kessas*.

Jérusalem fut prise par les Croisés l'an 1099 de l'ère chrétienne, après un massacre effroyable des Sarrasins qui l'habitaient, et qui en composaient la garnison : les princes croisés tinrent alors une grande assemblée, dans laquelle Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, fut élu roi de Jérusalem; mais il ne régna qu'un an et mourut le 8 juillet 1100. Une grande partie de la Syrie fut successivement enlevée aux *Selgioukides*, et fut jointe à ce nouveau royaume. Les principales familles de France, qui faisaient partie de l'armée des Croisés, fondèrent, dans les villes de Syrie dont ils s'emparèrent, de petites souverainetés qui dépendaient du royaume de Jérusalem.

L'an 583 de l'hégire (1187 de l'ère chrétienne), le célèbre Saladin fit prisonnier Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, et se rendit ensuite maître de Jérusalem elle-même. Ce royaume fut alors détruit; cependant plusieurs princes ne

laissèrent pas de porter toujours le titre de rois de Jérusalem.

Enfin, l'an 690 de l'hégire (1291 de l'ère chrétienne), les Francs furent entièrement chassés de la Syrie par les Mamlouks d'Egypte.

---

[28] Deux villes des contrées musulmanes portent le nom de *Tripoli* : l'une, *Tripoli de Barbarie*, est distinguée par les Orientaux sous la dénomination de *Taraboulous êl-gharb*, c'est-à-dire *Tripoli de l'Occident* : l'autre, qui fait partie de la Palestine ou de la Syrophénicie, reçoit d'eux le nom de *Taraboulous el-Châm* (Tripoli de Syrie).

Cette dernière ville a été prise par les Francs, suivant *Abou-l-Farage*, dans le mois de *Dou-l-hagéh* de l'an 503 de l'hégire (1110 de l'ère chrétienne). Suivant *Abou-l-Feda*, elle fut reprise sur ces mêmes Francs par le sultan d'Égypte, *Kelaoun*, septième prince de la dynastie des Mamlouks-Baharites, le mardi 4 du mois de *Raby-el-akher* de l'an 688 de l'hégire (1289 de l'ère chrétienne); et il ajoute que cette ville était si bien fortifiée, que Saladin ni aucun autre prince n'avait osé l'attaquer avant *Kelaoun*. Ce-

lui-ci fit démolir la ville, et il en fit construire une autre, qui subsiste encore aujourd'hui peu éloignée de la mer, au pied du mont Liban.

Lorsque les Francs s'établirent en Syrie, Raymond, comte de Toulouse et de Saint-Gilles, vint faire le siége de Tripoli, dont les sultans d'Égypte étaient alors les maîtres, et construisit près des murailles de cette ville une forteresse et un faubourg, qui furent brûlés par le gouverneur musulman, nommé *Malek abou-Aly*, et le comte de Saint-Gilles y périt étouffé par la fumée. Mais huit ans après, l'an 503 de l'hégire (1109 de l'ère chrétienne), Bertrand, comte de Toulouse, et fils de Raymond, parvint à se rendre maître de la ville, et y fonda une principauté considérable, sous la suzeraineté du royaume de Jérusalem. Raymond, son père, avait déjà avant lui pris le titre de *comte de Tripoli*, et il eut pour successeur son fils Ponce, qui laissa la principauté à son fils Raymond II. Raymond III, fils de ce dernier, et qui lui succéda, n'ayant point d'enfans, donna le comté de Tripoli à son cousin Raymond de Poitiers, fils de Boemond III, prince d'Antioche, et mourut l'an 1188.

Ainsi, Tripoli était entre les mains des princes d'Antioche, à l'époque où *Sady* fut contraint de travailler aux fortifications de cette ville.

---

[29] La ville de *Haleb* en Syrie, que nous nommons *Alep*, est une des plus considérables de cette contrée, et passe pour être comme la clé de son commerce.

El-Bakouy place cette ville dans le troisième climat, à la longitude de 72 degrés 10 minutes, et à la latitude septentrionale de 35 degrés 50 minutes.

Voici la notice qu'il en donne :

« Ville très-grande de la Syrie : son air est « bon et son territoire fertile : elle est entourée « de remparts : on y sème le coton, le *semsem* « (le sesame), le *dakn* (espèce de mil) : on y « cultive aussi la vigne, et on y recueille des « *michmich* (abricots). L'eau que boivent les « habitans est celle de la pluie. »

---

[30] Les Musulmans ont pour les Juifs encore plus de haine et de mépris que pour les Chré-

tiens; il n'est sorte d'avanie et de vexation que les malheureux Juifs n'aient à redouter de tous ceux qui ont quelque autorité dans l'Orient; et il est bien rare qu'on ne donne pas gain de cause à leurs adversaires, quels qu'ils soient et quel que soit leur droit. Etre assimilé aux Juifs est la plus forte injure que puisse recevoir un Musulman, et les plus fanatiques évitent même de toucher les habits des Juifs en passant dans les rues. Tous ceux qui font profession du culte judaïque étaient assujétis à un costume qui leur était ordonné, et à une forme particulière de turban. Ils se sont hâtés de se soustraire à cette injonction avilissante lorsque notre arrivée au Kaire y eut établi une tolérance générale et une égalité de droits pour les sectateurs de toutes les religions.

---

31 Dix dinars valaient à peu près cent cinquante francs, et cent dinars environ quinze cents francs de notre monnaie. Voyez ci-dessus la note 24, page 182 du premier volume.

---

32 Le mot *Kurdistan* signifie *le pays des Kurdes ;* la terminaison *stan* ou *istan* étant ajoutée par les Persans à tous les noms de provinces et de contrées, comme *Farsistan* (la Perse proprement dite), *Thabaristan*, *Khouzistan*, *Hendostan* (l'Inde), *Laristan*, etc.

Le peuple qui porte le nom de *Kurd* (dont le pluriel est *Akrad*, comme *Atrak* est le pluriel de *Turk*), est originaire des monts Gordiens, qui forment une branche du mont Taurus, et qui séparent l'Arménie de la haute Médie.

Ces montagnes et les peuples qui habitaient les environs étaient appelés par les anciens, *Cardueni* et *Carduchi*; de là les Kurdes se sont répandus dans l'ancienne Assyrie, le long du Tigre et de l'Euphrate, et ils ont donné leur nom à cette contrée : ils n'ont embrassé l'islamisme que fort tard, et ont presque toujours été en guerre avec les Musulmans. On trouve aussi des peuplades de Kurdes dans l'*Iraq Babely* (l'*Iraq* babylonien ou l'ancienne Chaldée).

Suivant Khondemir, la nation des *Kurdes* tire son origine des malheureux sujets de *Dohak*, nommé aussi *Piourasp*, roi de la Perse, qui s'étaient enfuis dans les lieux les plus sau-

vages et les plus montagneux, pour se soustraire aux cruautés inouïes de ce tyran, sur lequel on peut voir ci-dessus la note 18, page 173 du premier volume.

---

33 Voyez ci-dessus la note 25, page 184 du premier volume.

---

34 Le *Nakib el-achraf* est le chef et le plus éminent de la corporation des chérifs ou nobles descendans de Mahomet par Aly, son gendre, et *Fatimah*, sa fille. (Voyez ci-dessus les notes 15 et 18, pages 183 et 188 de ce volume.) Cette maison a long-temps été en possession du khalifat, et son rôle politique n'a cessé en Égypte qu'à l'époque de la domination de Saladin qui leur substitua les Abbassides de Bagdad, mais seulement avec le titre nominal de l'autorité spirituelle.

Maintenant le corps des chérifs jouit encore en Égypte d'une grande influence, et surtout de la considération publique. La place de leur chef ou de *Nakib el-achraf* n'est pas héréditaire, mais elle dépend du choix que fait le gou-

vernement parmi les plus recommandables de ce corps.

Ces fonctions sont d'autant plus importantes, qu'elles donnent une grande prépondérance quand elles sont entre des mains habiles, et qu'elles attribuent de grands priviléges et une juridiction particulière sur toutes les affaires, autres que les flagrans délits, où un chérif se trouve impliqué.

La charge de *Nakib el-achraf* appartenait, lorsque nous sommes arrivés au Kaire, à *Omar effendy*. Il se retira en Syrie avec les beys qui suivirent Ibrahim-Bey, et sa place fut donnée, par le général en chef, le 1er fructidor an VI (18 août 1798), au cheykh *el-Bekry*, qui l'a conservée pendant tout le temps de l'expédition.

On peut voir ci-après, note 46, page 238 de ce volume, les titres magnifiques qui étaient attribués à ce cheykh par la place qu'il remplissait.

---

35 Les femmes du peuple et les courtisanes publiques, au Kaire, aiment à se tracer sur les bras, les mains, le menton, l'estomac et d'autres endroits du corps, des fleurs ou autres or-

nemens bizarres dont la trace est ineffaçable. Leur coquetterie leur fait employer, pour cet effet, le même procédé que celui qui est familier aux sauvages de l'Amérique pour leurs *tatouages*, c'est-à-dire des piqûres qui tracent dans l'épiderme les contours des dessins qu'on veut y incruster. On sait que cette fantaisie, dont le procédé n'est pas exempt de douleur, a été aussi celle de plus d'un de nos soldats. Mais ceux-ci frottent les piqûres avec de la poudre, qui y laisse pour toujours une trace noire, tandis que les femmes du Kaire emploient dans le même but une sorte de teinture d'indigo, et cette couleur se mêlant avec le sang des petits vaisseaux, que l'opération a ouverts, y dépose une couleur bleue qui ne disparaît qu'avec la peau elle-même.

---

36 Voyez ci-dessus la note 2, page 158 de ce volume.

---

37 Voyez ci-dessus la note 20, page 178 du premier volume.

---

[38] La ville de *Hirah*, qu'il ne faut pas confondre avec *Herah*, ou *Herat* du Khorassan en Perse (l'ancienne *Aria*), est située dans l'Iraq arabique ou ancienne Chaldée, à deux lieues environ de la ville de *Koufah*.

Elle fut construite sous le règne des princes successeurs d'Alexandre-le-Grand, par *Malek*, fils de *Saham*, de la tribu d'*Azed*, et descendant de *Saba*, ancien roi de l'Yemen. Malek fonda à Hirah, sous la suzeraineté des rois de Perse, un royaume qu'il laissa, à sa mort, à son frère *Amrou*.

Giodhaymah, fils de Malek, succéda à son oncle Amrou, et après lui le royaume de Hirah passa à *Ady*, fils de *Nassir*, de la famille des Lakhmites, qui avait épousé *Rakach*, également fille de Malek.

Les rois de cette dynastie sont appelés par les Arabes, les *Mondars*, parce que tous ces princes ont porté ce surnom, comme les rois égyptiens celui de *Pharaon*, et les empereurs romains celui de *Cæsar*.

Les plus célèbres de ces rois sont *Amrilkais*, ou *Amriolkais*, et son fils *Nouman*.

Amrilkais était de la tribu de *Kendah*. Ce

prince est un des plus illustres poètes que les Arabes aient eus avant l'islamisme. On le compte en effet au nombre des sept poètes, dont les ouvrages furent jugés dignes, dans le concours général qui avait lieu à la Mecque, d'être écrits en lettres d'or sur une étoffe de soie, et suspendus dans le temple de cette ville. Ces poèmes sont par cette raison désignés par la double dénomination de *medahebât* (dorés) et de *moallakat* (attachés, suspendus).

Aussi malheureux comme roi qu'heureux comme poète, Amrilkais fut chassé de ses états par la révolte de ses sujets, et obligé de se retirer à Ancyre en Galatie, où il mourut, suivant quelques-uns, assassiné. Il était contemporain de Mahomet; mais loin d'adopter les opinions religieuses du prophète, il avait composé des vers satiriques contre lui.

Nouman, fils d'Amrilkais, régna ensuite à Hirah, dans laquelle il fit construire un palais magnifique. Il est aussi le fondateur d'une ville de l'Iraq arabique, appelée *Noumaniéh*, du nom de son fondateur.

Plusieurs autres rois de Hirah ont également porté le nom de *Nouman*. Le prince dont il est

ici fait mention est distingué de ses homonymes par le surnom d'*el-Aouar* (le Borgne). On dit qu'on lui persuada d'abandonner le culte des idoles et de se faire chrétien; on ajoute qu'après son abjuration de l'idolâtrie, il descendit volontairement du trône, et que, remettant la couronne à son fils *Hendou*, il se retira dans une solitude ignorée, dans laquelle il passa le reste de sa vie.

---

39 Le *tag* ou *tadj* est le nom de la couronne ou de l'ornement royal qui était particulier aux rois de Perse. Cet ornement, inventé par *Kayoumaralh*, était d'abord entièrement d'or; mais ensuite le diadème royal a été une espèce de turban en soie rouge, brodé en or et orné des plus précieuses pierreries. Le milieu s'élevait en forme de cône, et était composé de douze segmens qui se réunissaient en pointe. Les anciens rois de Perse ne portaient cet ornement que quand ils siégeaient sur leur trône, et qu'ils recevaient les hommages de leurs sujets dans les grandes cérémonies. Quelquefois aussi on trouve le mot *tadj* employé pour exprimer le turban, le bonnet des Persans en général. C'est cet ornement des

rois Persans que les écrivains grecs ont appelé *la tiare royale*.

Le mot *tag* a été emprunté des Persans par les Arabes, et il sert de titre à un grand nombre d'ouvrages. C'est ainsi qu'un de leurs recueils historiques est intitulé *Tag el-taouarykh* (Couronne des histoires); un livre de morale a pour titre *Tag el-adib* (Couronne de l'honnête homme); le traité de *Zamakhchary* sur les noms propres est intitulé *Tag el-esma* (Couronne des noms), etc.

Ce mot entre aussi dans la composition de plusieurs noms propres; tels sont, *Tag el-moulk* (Couronne du royaume), nom du vizir d'un sultan des Selgioukides; *Tag-eddin* (Couronne de la religion), autre surnom du même vizir et d'un général des sultans Gourides; *Tag-mehal* (Couronne du palais), nom de la favorite de *Chah-gehan*, sultan des Indes, etc.

---

40 Voyez ci-dessus la note 10, page 174 de ce volume.

---

41 Le mot *wezyr* ou *vizir*, qui est employé

chez la plupart des peuples orientaux pour désigner le principal ministre d'un souverain, est arabe, et vient de la racine *wazara*, qui signifie proprement *porter un fardeau*.

La vraie signification du mot *vizir* est donc, d'après son étymologie, celle de *porte-faix*; mais ce mot a depuis signifié, par extension, « celui à « la prudence et à la conduite duquel est confié « tout le poids des affaires et le gouvernement « de l'empire. »

Ce titre, qui a commencé à être en usage sous l'empire des khalyfes, a continué jusqu'à nos jours d'être employé dans les monarchies orientales. Tous les ministres de l'empire ottoman ont le titre de *vizir*; mais le premier joint à ce titre celui d'*Azem* (grand, élevé, suprême), et s'appelle ainsi *wezyr-âzem* (grand-vizir).

---

42 Le nom *Rouchen-ray* et celui de *Rouch-ray* sont composés des mots persans *ray*, *rouchen*, et *rouch*:

Ray signifie proprement en persan *méditation*, *délibération*, *conseil*; il est même souvent employé pour désigner particulièrement le *conseil*

royal, puis, par extension, *l'autorité royale, le roi lui-même.*

Rouchen signifie proprement en persan *tout objet lumineux*, par extension, « tout objet d'où « vient la clarté, et même une fenêtre »; au figuré, ce mot a le sens de *célèbre*, d'*illustre*, de *remarquable.*

Rouch signifie *difficile*, *désagréable*, *insupportable; méchant*, *d'un mauvais caractère, inhumain.*

Rouchen a été employé non-seulement comme épithète, mais encore comme nom propre : c'est ce nom, dont les Grecs ont fait celui de *Roxane*, que portait la princesse persane qu'épousa Alexandre-le-Grand.

---

43 Le mot *Turkestan* signifie proprement le pays des *Turks.* Les Orientaux donnent généralement ce nom à toute l'étendue des vastes contrées situées au-delà du fleuve *Gyhoun* (l'ancien Oxus), et désignent aussi ces pays par la dénomination de *Ma-ouera-ennahar* (le pays d'au-delà du fleuve), ce qui correspond à la *Transoxiane* des anciens.

Les géographes orientaux citent les noms d'un grand nombre de peuplades qui habitent ou parcourent ces vastes contrées.

Les musulmans devinrent maîtres du Turkestan, sous le khalyfat de *Oualyd*, sixième prince de la dynastie des Ommiades; après s'être successivement emparés des villes de Bokharah, de Samarqand et de Ferghanah, leurs généraux entrèrent en vainqueurs dans la principale forteresse du pays, appelée *Rouin-diz* (le château de bronze), et dans la grande ville de *Kachgar*, regardée comme la capitale de tout le Turkestan.

Le titre ordinaire que portaient les rois du Turkestan était celui de *khaqân*, ou de *khân*, qui paraît n'être que l'abréviation du premier. Aussi, par le mot *khaouaqin* (pluriel de *khaqân*), les historiens arabes désignent toujours les rois des races turques, mongoles et tatares.

C'est ainsi que les *Tobbas* désignent tous les rois de l'Yemen, les *Mondars* les rois de l'Iraq arabique, les *Kesras* (Khosroes) tous les anciens rois de Perse.

Chez les Arabes et les Persans, le titre de *sultan* était réservé exclusivement au souverain

seul, et n'était employé que pour le prince régnant; mais chez les Tatares au contraire, le titre de *sultan* pouvait être porté par des gouverneurs de villes et d'autres officiers d'un ordre inférieur, tandis que le titre de *khân* ou de *khaqân* était la dénomination spéciale du souverain.

Les souverains musulmans de la Krimée, de race tatare, comme descendans de *Djenghis-Khan*, ont conservé ce titre de leur ancienne patrie; les sultans ottomans de Constantinople ont également gardé le titre de *khân*, qu'ils joignent à leur nom, et celui de *khaqân*, qui fait partie de leur protocole cérémoniel et des épithètes honorifiques qui les distinguent. Sur les monnaies de Constantinople, le sultan régnant prend les titres suivans: *Soultan el-berreyn, ou Khaqân el-bahareyn*, *el-soultan ebn el-soultan*, c'est-à-dire: « Le monarque des deux con-« tinens, le souverain des deux mers; le sultan « fils de sultan. »

Le mot *sultan* est arabe, tandis que le mot *khân* ou *khaqân* se retrouve dans tous les dialectes turks, mongols, kalmouks, mantchoux, etc.

Les hordes turques étaient tellement en horreur dans l'Orient, à cause des ravages désastreux qu'elles répandaient dans leurs fréquentes incursions, que plusieurs écrivains arabes et persans ont refusé de regarder les Turcs comme appartenant à l'espèce humaine; aussi trouve-t-on en Perse les quatre proverbes suivans :

« Quand même un Turk deviendrait docteur « de la loi, le tuer ne pourrait être un péché. »

« Qu'un Turk étudie toutes les sciences et « parvienne à les posséder, il ne cessera pas « néanmoins d'être un véritable barbare. »

« Verser dans un Turk l'or pur de la civilisa-« tion et les pierreries des connaissances, c'est « enfouir ces trésors dans un coffre de fer brut « et rouillé, dont les molécules grossières ne « pourront jamais être polies. »

« Les Afrites (les démons), les Dives (les « mauvais génies) et les Ghoules (les loups-« garous) se gardent bien de paraître dans les « pays habités par les Turks, ils craignent d'y « trouver plus méchant qu'eux. »

---

44 Le *Gyhoun* est le grand fleuve d'Asie qui

était connu des anciens sous les noms d'*Oxus* et de *Bactrus.*

Il prend sa source à l'orient, au pied du mont *Imaüs*, dans la province de Tokharestan, traverse la province de Badakchan et le pays de *Balkh* vers le midi, décharge une partie de ses eaux dans le lac de *Khouarezm*, en coupant cette dernière province par le milieu, et va enfin se jeter à l'occident dans la mer Caspienne.

Son cours sépare le pays d'*Iran* (la Perse) de celui de *Tourân* (le Turkestan).

Les principales villes situées sur ce grand fleuve sont les suivantes :

Balkh et *Kât* vers la partie orientale de son cours ; *Termed* et *Amoul* vers le midi, et *Korkang*, capitale de la province du *Khouarezm*, avec la célèbre forteresse appelée *Hezar-asp* (les mille chevaux), du côté de l'occident.

Ce fleuve borde en partie la province du Khorassan, qui est la plus exposée aux ravages des hordes turques, malgré la profondeur et la rapidité du fleuve qui les sépare ; mais l'histoire nomme trois principaux gués qui sont praticables et qui facilitent les incursions. Ces gués sont ceux de *Kondouz*, de *Baklan* et de *Karky*.

Les Persans donnent aussi au *Gyhoun* les noms de *Roud-Khaneh*, d'*Amou* et d'*Abi-Amou*. Les Arabes l'appellent *Neher-Balkh* (le fleuve de Balkh).

La ville de Termed, que nous avons vu ci-dessus être située sur le fleuve Gyhoun, en occupe les deux rives. Ces deux parties en ayant été successivement détruites et reconstruites à diverses époques, les géographes ont tantôt placé cette ville sur la rive septentrionale, tantôt sur la rive méridionale, la faisant ainsi dépendre tantôt du Khorassan, tantôt du Maouarennahar, auxquels le fleuve sert de limite naturelle.

Abou-l-Feda donne, dans ses tables, à cette ville la longitude de 91 degrés 15 minutes, et la latitude septentrionale de 37 degrés 35 minutes.

Cette ville, dont la juridiction est très-étendue, a produit un grand nombre d'écrivains et de personnages illustres, qui de leur patrie ont pris le surnom d'*él-Termedy*.

---

45 Les incendies sont fréquens dans les villes

de l'Orient, dont la plupart ne sont construites qu'en bois; et le manque de secours, dirigés par une sage police, fait que ces désastres se communiquent ordinairement sur une grande étendue. Il n'est pas rare de voir à Constantinople un incendie consumer plus de mille maisons.

Au Kaire, la disette des bois de construction n'a fait employer cette matière que pour les planchers: le reste de l'édifice est construit en pierres ou en briques, et je dois encore remarquer que ces planchers sont presque toujours formés avec des poutres de palmier, dont le bois est peu combustible et charbonne sans donner de la flamme.

Aussi les incendies sont-ils assez rares au Kaire, et la communication du feu s'arrête facilement.

A l'époque de la seconde révolte du Kaire, lorsque le général en chef Kléber ordonna de bombarder vivement la ville, tout le feu des bombes, des obus et des boulets rouges ne réussit qu'à peine à mettre le feu à quelques maisons, tandis que dans presque tous les autres pays de l'Orient, la dixième ou même la centième partie de ce bombardement eût suffi

pour réduire toutes les maisons de la ville en cendres.

---

46 Le mot *khalyg*, dérivé de la racine arabe *khaluga* (séparer, diviser), a d'abord signifié *un golfe* et *un goufre :* il a été ensuite employé pour désigner *un bras de rivière*, *un canal dérivé du fleuve*, et enfin *le fleuve* lui-même.

Ce nom est particulièrement employé pour désigner le canal du Kaire, dont tous nos voyageurs ont parlé en défigurant son appellation arabe par les noms corrompus de *calis*, de *calisch*, etc.

Il traverse, comme on sait, la ville du Kaire du sud-ouest au nord-est, et son cours, qui se borne maintenant de la prise d'eau au lac appelé *birket el-hag* (le lac du pélerinage), se prolongeait autrefois jusqu'à *Soueys* (Suez), établissant ainsi une communication entre le Nil et la mer Rouge.

Amrou ben el-Aas, conquérant de l'Egypte, avait fait creuser ce canal en six mois, suivant les historiens arabes, par l'ordre du khalyfe *Omar ebn êl-khettab*, ce qui fit aussi donner à ce canal les noms de *khalyg Soueys* (canal de

Suez) et de *khalyg emir él-moumenin* (canal du prince des fidèles).

Ce canal porte encore les noms de *khalyg él-mourakham* (canal marbré), et de *khalyg êl-Hakemy* (canal de Hakem), parce qu'il fut revêtu de marbre par les ordres du khalyfe *Abou-Aly Mansour*, surnommé *el-Hakem be-amr il-lah*, sixième khalyfe fathimite, qui succéda, l'an 386 de l'hégire (996 de l'ère chrétienne), à son père *Abou-Mansour Nazar ben-Maad*, surnommé *el-Aziz b-illah*.

Ce canal communique avec le Nil et en reçoit les eaux; mais son ouverture est fermée par une digue jusqu'à l'époque de l'inondation annuelle; pendant tout le reste de l'année il est à sec, et sert de rue à la populace du Kaire.

Lorsque l'accroissement du Nil a acquis une hauteur suffisante, la digue est rompue avec de grandes cérémonies, en présence des membres du gouvernement et des personnages les plus distingués de la ville.

L'eau du fleuve se précipite par cette nouvelle issue, et se répand dans la plupart des grandes places, dont le niveau est tenu à cet effet inférieur aux eaux du Nil. Toutes ces

places deviennent bientôt de vastes étangs, et la barque sillonne avec légèreté le même espace où la veille les courses de chevaux élevaient des nuages de poussière. Pendant cette fête, les classes inférieures du peuple aiment à se jeter dans ces nouvelles eaux avec une espèce de fanatisme : bientôt la surface du canal est couverte de nageurs qui se laissent emporter par le courant; les femmes s'empressent d'y plonger leurs enfans, croyant attirer sur eux les faveurs du ciel par cette immersion dans les eaux du fleuve, qui porte en Égypte le titre de *fleuve béni* (*bahar el-mobarek*).

Cet acte de dévotion superstitieuse a lieu avec si peu de retenue, que plusieurs fois j'ai vu des mères n'en retirer leurs enfans en bas âge que suffoqués et noyés complétement.

La malheureuse mère emportait chez elle, enveloppé dans son voile, le cadavre de l'enfant qu'elle avait voulu vouer au bonheur, et qui avait péri victime innocente de l'amour aveugle et superstitieux de sa mère. Elle le serrait dans ses bras, l'arrosait de ses larmes au milieu de la foule, qui, loin de me paraître étonnée et émue, semblait regarder ce spectacle avec une

indifférence apathique qui annonçait qu'elle était accoutumée tous les ans à de pareils événemens, et que tous les ans elle s'attendait à les voir se renouveler. Au reste, je dois encore avouer que la mère donnait elle-même à sa douleur une explosion moins vive que si tout autre accident eût enlevé à sa tendresse le fruit bien aimé de ses entrailles.

Le qâdy constate par un procès-verbal la solennité de la rupture de la digue, en présence de l'assemblée. Cet acte officiel sert à constater chaque année que le *myry*, c'est-à-dire la contribution sur le produit des terres cultivées, est dû au souverain par le peuple d'Égypte. J'ai donc cru que le lecteur pourrait lire avec quelque curiosité la traduction suivante du procès-verbal qui fut dressé l'an 1214 de l'hégire (1799 de l'ère chrétienne). Cette pièce paraîtra peut-être d'autant plus curieuse, qu'elle n'a été publiée par aucun des écrivains qui se sont occupés de l'histoire de l'expédition d'Égypte. On pourra d'ailleurs y puiser une idée de la hiérarchie sociale au Kaire, et on y verra les titres particuliers des principaux personnages qui ont été en scène dans mon Avis préliminaire, et

entre autres ceux qui étaient attribués au cheykh *el-Mohdy*.

« *Ahmed* el-Arychy, *Abou-l-Tyqan*, Qâdy en « exercice de la ville du Kaire la bien gardée,

« Voici ce qui s'est passé dans la séance de la « noble justice, et dans l'assemblée des cheykhs « de la religion établie par Dieu, préservée de « changement et d'innovations, convoquée dans « le pavillon situé à l'embouchure du canal *el-« Hakemy*, entre le vieux Kaire et Boulaq.

« Par les ordres de notre seigneur et maître, « le plus illustre des docteurs musulmans, « accompli dans la science, plein d'une haute « intelligence, soutien de la religion de l'isla-« misme, bonheur de son pays, habile dans « l'application de la loi, juge des juges; ac-« tuellement en exercice dans la ville du « Kaire la bien gardée, dont le nom est ci-des-« sus; que sa gloire soit conservée et toujours « accrue!

« En présence du très-grand Imâm, le plus « instruit, le plus honoré et le plus respecté, « honneur des nobles descendans de *Sadyq*, « étoile brillante de leur gloire dans la vérité, « branche de l'arbre chéri, purifié bordure vé-

« nérée du turban du Prophète, protecteur des
« lettres, zélé partisan de la vérité, plein de foi
« dans la bonté de son Dieu créateur, notre
« seigneur et prince, les seyd et chérif *Khalyl*
« EL-BEKRY, *el-Sadyqy*, *el-Aqay*, de la race de
« *Hassan*, cheykh héritier de la charge de ses
« ancêtres nos seigneurs illustres parmi les re-
« jetons de la race de *Sadyq*, et protecteur des
« nobles chérifs, maintenant au Kaire;

« De notre seigneur et cheykh, premier doc-
« teur des docteurs, empressé de communiquer
« la science à ceux qui la désirent, appui des
« étudians, colonne des vrais croyans, bénédic-
« tion des musulmans, héritier de la science du
« chef des envoyés de Dieu, ornement de la loi,
« et du peuple et de la religion notre maître le
« cheykh *Abd-Allah* EL-CHERQAOUY, cheykh
« des cheykhs revêtus de fonctions, et de ceux
« qui donnent des décisions et des leçons dans
« la mosquée d'*el-Azhar*;

« De notre seigneur et magistrat, honneur
« des savans et de la science, colonne de vérité,
« plein d'une haute intelligence, appui des maî-
« tres de l'instruction, esprit unique de son
« siècle, habile dans la langue, savant profond,

« réputé tel par les savans eux-mêmes, notre « maître et notre cheykh, soleil de la religion, « *Mohammed el-Hafnaouy*, connu sous le nom « respectable d'el-Mohdy ;

« De notre seigneur, le savant des savans, « océan de lumière, langue des orateurs, jar- « din des gens instruits, appui des instructeurs, « colonne de vérité, héritier de la science du « chef des envoyés de Dieu, ornement de la « loi, du peuple et de la religion, notre maître « le cheykh *Moustafa* el-Saouy, œil des plus « clairvoyans parmi les docteurs en exercice « qui donnent des décisions et des leçons dans « la mosquée d'*el-Azhar* : que Dieu nous les « conserve pour la continuation des biens qu'ils « nous procurent! *Amyn*.

« Et du très-honoré, riche et illustre parmi « les grands, œil clairvoyant parmi les chefs « les plus respectables et les plus grands dans « les rangs les plus élevés, le prince Moustafa- « Agha *Abd-errahman*, aga du corps des janis- « saires du Kaire ;

« De la branche de l'arbre chéri, bordure res- « pectée du turban du Prophète, l'honorable « négociant, le seyd, le chérif *Hagy Ahmed*

« *el-Aqad*, connu sous le nom d'EL-MAHROUQY,
« le plus grand du corps des négocians du
« Kaire ;

« De l'honoré parmi les plus riches et les plus
« renommés, le plus distingué parmi les magis-
« trats les plus respectables, l'illustre, l'excel-
« lent, le prince HASSAN-AGHA *Bekraty*, Moh-
« tesseb du Kaire ;

« De l'honoré parmi ses renommés, distin-
« gués et respectables égaux, l'illustre, l'excel-
« lent, le prince ALY-AGHA *Charaouy*, protec-
« teur de la ville du Kaire la bien gardée ;

« De l'honoré parmi ses égaux, le respectable
« émir YOUSOUF-TCHOURBAGY, *Bach-Tchaouch*
« de l'Ogaq *Toufenkgian* ;

« De l'illustre, respecté émir YOUSOUF-TCHOUR-
« BAGY, *Bach-Tchaouch* de l'Ogaq *Gemelian* ;

« De l'honoré parmi les grands, MOUSTAFA-
« AGHA-ATTAL, *Bach-Ikhtiar* de l'Ogaq *Moute-*
« *ferrekah* ;

« Du vénérable émir MOUSTAFA-EFFENDY
« AAS, premier écrivain du corps de *Moutefer-*
« *rekah* ;

« De l'illustre et respecté émir IBRAHYM,
« *kyaya* de l'Ogaq *Azaban* ;

« Du fameux parmi les gens de plume les « plus distingués, le plus respecté parmi les « grands, l'illustre, l'honoré émir ISMAYL-EFFENDY, *Kateb-ahoualéh ;*

« Enfin, d'une très-grande assemblée com-« posée de plusieurs autres personnages qu'il « serait trop long de nommer, quoique tous « très-respectables. *Amyn.*

« Le jour béni, vendredi 19 du mois Cophte « Mechir, qui est le dernier de l'an 1213 du « *myry el-kharagyéh* (année financière, exercice « des contributions), et qui répond au 21 du « mois de *Raby el-aouel* de l'an 1214 de l'hégire, « ce jour étant celui de la date mise au bas du « présent acte; il a été fait en présence de la « puissance honorable de l'illustre gouverneur « et général *Dugua*, *Kaym-maqam* (commandant) « de la ville du Kaire la bien gardée; que Dieu « fasse couler le bonheur par ses mains! *Amyn.* « Le Nil, fleuve béni du ciel, a accompli sa crue « annuelle par la faveur du Dieu très-grand, « adorable, plein de bonté pour ses créatures, « et miséricordieux pour les hommes : nous « nous en sommes réjouis avec la plus grande « joie, et nous avons été comblés des plus

« grandes consolations, suppliant et priant Dieu « de continuer de nous couvrir de ses bien-« faits et de ses faveurs, lui rendant graces de « toutes ses bontés envers ses créatures, bon-« tés qui sont l'objet de nos vœux.

« L'eau bienfaisante du fleuve a monté cette « année à seize coudées et sept doigts, comme « il est évident, suivant l'indice des mesures de « la colonne accomplie, et d'après les annonces « du cheykh *Moustafa*, le mesureur et di-« recteur de l'édifice du *Mekias* de l'île de « *Raouddah*.

« Ledit jour, après le lever du soleil, la digue « du *khalyg* a été rompue, et l'eau a coulé dans « le canal *el-Hakemy*, suivant la coutume de-« puis la plus haute antiquité; nous avons loué « Dieu de ce que le Nil a atteint la hauteur de « seize coudées et sept doigts, de ce que la « digue a été rompue, et de ce que l'eau a coulé « dans le canal, ainsi qu'il vient d'être dit.

« En conséquence, les propriétaires de toute « l'Égypte sont tenus au droit du *myry*, à la « fourniture des denrées destinées à la Mecque « et aux lieux saints, du *kisouéh* (tapis sacré), « et de tous les autres droits, suivant les anciens

« usages, pour l'an 1214 de *kharagyéh*, envers « celui qui commande ces provinces, et qui en « fera la demande : *cela est légitime et néces-* « *saire.*

« Les propriétaires de toute l'Égypte sont « tenus de payer tous les droits du *myry*, les « denrées, suivant les anciens usages, pour la- « dite année ; c'est une dette contractée envers « celui qui gouverne, et qui en fera la demande : « on doit l'acquitter, comme ci-devant, sans « délai ni retard : *c'est la volonté de la loi.*

« En date du jour béni, le 22 du mois de « *Raby el-aouel* de l'an de *kharagyéh* 1214 de « l'hégire.

« Graces soient rendues au Dieu créateur et « tout-puissant, qui voit toutes nos actions et « en tient compte ! »

---

47 Les mots *birket el-fyl* signifient littéralement *l'étang de l'éléphant*, et sont la dénomination d'une des plus grandes places du Kaire. Cet emplacement, comme tous les autres de la ville qui portent ce même nom de *birkéh*, n'était couvert par les eaux, et ne devenait réelle-

ment *un étang* que pendant les mois de l'inondation du Nil, avec lequel il communique par le canal; le reste de l'année, il forme une vaste place publique, employée partie à la culture, partie aux exercices du manége.

Cette place était entourée des palais des principaux beys, tels que *Mourad-bey*, *Ibrahym-bey*, etc.

Le mot *birket* ou *birkeh* vient de la racine arabe *baraka*, qui, outre sa signification de *bénir*, a encore plusieurs autres sens, tels que ceux de *pleuvoir*, d'*inonder*, et dont plusieurs dérivés se rapportent à l'eau et à tout ce qui est aquatique. Parmi ces dérivés sont ceux de *barça*, qui a le même sens que notre mot *barque*, et qui peut en être l'origine; de *barrakan*, qui signifie « un habit grossier et à l'épreuve de l'eau, « dont se servent les pêcheurs. » Les Arabes ont porté ce mot dans la langue espagnole, qui l'a adopté sous la forme de *barragan*, d'où nous avons fait nous-mêmes le mot *bourracan*, anciennement *barracan*.

L'origine du nom d'*étang de l'éléphant*, donné à cette place, est présentée de deux manières par les habitans du Kaire. Suivant les uns, le

nom de cette place vient de sa forme même, l'irrégularité de ses contours dessinant assez grossièrement ceux d'un éléphant : la portion du long parallélogramme qui forme la majeure partie de cette place, représente le corps de l'animal, tandis que son prolongement étroit et resserré du côté méridional peut ressembler à une trompe, par son étranglement et sa forme recourbée.

Suivant une autre hypothèse, cet étang aurait été ainsi nommé, parce qu'un éléphant, qu'un des beys avait fait venir de l'Inde et qu'il nourrissait dans son palais, avait éprouvé une si grande privation des plaisirs du bain, auxquels il était habitué dans son pays, et en avait fait un tel abus lorsqu'à sa grande joie les eaux du Nil étaient venues couvrir la place, qu'enfoncé dans le limon sans pouvoir se débarrasser, et sa masse énorme s'opposant aux secours qu'on avait voulu lui donner, il s'était noyé dans une portion plus creuse de la place, qu'on m'a montrée.

A ce sujet, on me citait une île du même nom, formée dans les temps modernes au milieu du Nil, et ainsi nommée, non parce qu'un

éléphant s'y était noyé, mais parce qu'une *germe* (espèce de barque), portant le nom de cet animal, y ayant été submergée, elle avait servi de base et de noyau aux attérissemens successifs qu'elle avait déterminés autour d'elle.

---

48 Le nom propre *Fattoumah*, dont j'ai parlé ci-dessus, note 15, page 183 de ce volume, vient de la racine arabe *fatama*, qui signifie proprement *sevrer*, *retirer du sein de la mère*, *faire perdre une habitude contractée*. Parmi les dérivés de ce verbe, on trouve *meftoum* (animal sevré), et *fatim* (jeune chameau en âge d'être sevré), etc.

Fatméh est le même nom que *Fattyméh* et *Fattoumah*, dont nos poètes français ont fait *Fatmé* et *Fatime*.

---

49 Le mot d'*ulema* vient de la racine *alema* (savoir, comprendre, connaître, surpasser en science). Les dérivés *alem* et *alym* signifient *savant*, *sage*, *habile*, *adonné aux sciences*.

Le pluriel commun de ces deux mots forme

le nom collectif *ulémâ*, qui signifie proprement *le corps des savans* : on y comprend généralement tous ceux qui s'occupent de quelque science ou de quelque étude, et plus particulièrement encore les théologiens et les gens de loi.

Les *ulémas* forment une corporation très-considérée et très-influente, dont les membres portent chez les Turcs le titre d'*effendy*.

---

50 *Alyméh* est le féminin régulier de l'adjectif *alym* (savant). Voyez à ce sujet la note précédente.

---

51 Le mot *gamè* signifie *mosquée*. Voyez ci-dessus, tome Ier, pages XIII et XIV de l'Avis préliminaire, les détails dans lesquels je suis entré sur la mosquée d'*el-àzhar*. Voyez aussi, sur l'académie qui y est établie, la note suivante.

---

52 Les académies, ou grands colléges publics, portent en arabe le nom de *medresséh*. On y enseigne la religion musulmane, les belles-lettres et les sciences, en commençant par les prin-

cipes de la langue arabe. Les princes qui ont fondé ces académies, les ont presque toujours accompagnées d'une mosquée, d'un hôpital, comme les simples écoles publiques sont presque toujours réunies à une *sebilléh* ou fontaine : ces établissemens sont dotés de riches fondations destinées à acquérir les livres nécessaires à l'instruction, à payer les professeurs, et à subvenir aux frais de la nourriture et de l'entretien des étudians. Un local y est aussi ordinairement consacré au logement des étrangers qui viennent y assister aux leçons.

Les écrivains arabes citent avec de grands éloges l'académie de Damas, nommée *Medresseh êl-Giakmakiëh*, parce qu'elle avait été fondée par *Melek el-Achraf Giakmak*, dixième sultan de la dynastie des Mamlouks circassiens d'Égypte.

Mais la plus célèbre des académies de tous les pays soumis à l'islamisme, est celle qui est établie au Kaire, dans la vaste et ancienne mosquée appelée *Gamè el-azhar*, c'est-à-dire la mosquée des fleurs. Je crois devoir donner ici la notice de différens cours d'études qui y ont lieu journellement, et dont les savans profes-

seurs donnent des leçons à des étudians de tout âge, accourus auprès d'eux de toutes les régions orientales et occidentales où s'étend la religion fondée par Mahomet.

Les classes d'instruction s'y divisent suivant les différentes sciences qu'on y enseigne, savoir:

La lecture du Koran (*el-Qoran*);

L'interprétation et l'explication du Koran *tefsyr el Qoraah*);

Les fondemens de la tradition (*oussoul êl-hadytn*);

Les dogmes de la religion (*el-Aqâyd*);

Les fondemens de la jurisprudence (*oussoul êl-feqih*);

L'arithmétique (*elm et-hisab*);

La géométrie (*êl-hendesséh*);

L'astronomie et l'astrologie (*elm en-negoum*);

La grammaire (*sarf ou-na hou*);

La rhétorique (*elm êl-maâny ou-êl-beyàn*);

La logique (*êl-manteq*);

Des distributions de vivres et d'argent sont faites aux étudians étrangers, qui peuvent aussi, s'ils le veulent, être logés dans l'intérieur des bâtimens de la mosquée.

Assây a écrit l'histoire de tous les colléges

musulmans, sous le titre de *Akhbar er-Robott ou-el-Medares*.

---

53 L'expression *respirer l'air* (*choum êl-aoué*) est employée au Kaire pour signifier « être oisif, « se livrer à l'indolence et à l'entière inaction « tant des facultés du corps que de celles de « l'esprit, savourer ce *far niente* si doux aux ha« bitans de l'Italie, et qui ne l'est pas moins aux « peuples de l'Orient, qui en font leurs plus « chères délices. » Cette aversion pour le travail et pour toute action utile et fatigante, est telle dans ces climats brûlans, que le manœuvre qui, en travaillant la journée entière, gagnerait 20 parats (environ 15 sols de notre monnaie), calcule qu'il peut, à la stricte rigueur, vivre en ne dépensant que 10 parats dans sa journée, et quitte le travail à midi, passant le reste du jour *à respirer l'air*, nonchalamment étendu, et fumant sans interruption; car la dépense de la pipe marche encore avant celle de ses sobres repas. Aucun calcul des besoins de l'avenir ne vient aiguillonner cette paresse endémique; et aux remontrances que je leur fai-

sais à ce sujet, ils répondaient : « Pourquoi « voulez vous que nous fatiguions le temps pré- « sent au profit du temps à venir, qui peut-être « ne viendra jamais ? » Cette disposition générale à une insouciance apathique et paresseuse est le plus grand obstacle que rencontrera la civilisation de ces contrées.

---

54 Voyez ci-dessus, page 194, la fin de la note 21.

---

55 *Iskander* est le nom sous lequel les Orientaux connaissent le grand Alexandre, auquel ils donnent les surnoms d'*el-soultan el-Roumy* et d'*el-soultan el-Younany*, qui signifient l'un et l'autre *l'empereur des Grecs*, ou plutôt *l'empereur grec*. Ils lui donnent encore le titre de *Dou-l-qarneyn* qui signifie littéralement « ayant deux « cornes (*bicornis*), » soit que cette qualification tire sa source de l'extension de son empire embrassant l'Orient et l'Occident, ces deux extrémités du monde étant indiquées par l'expression figurée *des deux cornes ;* soit peut-être aussi qu'elle ait pour origine les traces défigurées de

cette ancienne prétention d'Alexandre à reconnaître pour son père Jupiter Ammon, qu'on sait avoir été adoré sous la forme d'un bélier

Au reste, les traditions orientales prétendent qu'Alexandre-le-Grand n'était pas fils de Philippe, qu'elles appellent *Filicous*, mais de *Darab* (Darius) *ben-Beheman*, qui avait, disent-ils, épousé la fille de Philippe, et l'avait renvoyée à son beau-père, quoiqu'elle fût devenue grosse. Ils ajoutent qu'Alexandre, étant ainsi né dans la maison de son grand-père, en conserva le nom de *fils de Philippe*, que lui ont donné les Grecs.

Suivant cette hypothèse, Alexandre aurait été le frère du dernier Darius, surnommé *Codomanus*, né comme lui du premier Darius, mais d'une autre mère. Les Orientaux ajoutent que la guerre faite à la Perse par Alexandre, avait pour but de faire valoir les titres qu'il avait à cette couronne, comme frère aîné de Darius second, envers lequel il revendiquait son légitime héritage.

En conséquence de ces traditions si contraires à l'histoire, la plupart des Orientaux font d'Alexandre le dixième et dernier roi de la dynastie des Kayanides. (Voyez, sur cette dynas-

tie, la note 19, page 175 du premier volume de cet ouvrage.)

---

56 Les contrées que nous comprenons sous la dénomination de l'Inde ou des Indes, sont désignées par les Orientaux par la double appellation de *Hend ou-Send*, c'est-à-dire le pays de *Hend* et de *Send*.

Suivant *Ebn el-Ouerdy*, le pays de *Hend* s'étend depuis celui de *Send* et de *Mekran*, dans un espace de trois mois de chemin, de l'Occident à l'Orient, jusqu'à la ville de *Kanoudj*.

Le pays de *Hend* est à l'Orient de celui de *Send*, et est borné à l'Occident par le golfe Persique, et au midi par l'océan indien.

---

57 Le roi *Phour* ou *Pour* paraît être *Porus*, qui fut en effet vaincu par Alexandre, et qui en reçut la confirmation de sa souveraineté.

---

58 Le titre d'*omad ed-doulah* est formé des deux mots *omad* (soutien, colonne, fondement, appui), et *doulah* (puissance, état, dynastie,

bonheur, possession héréditaire). Ces deux mots sont arabes, et viennent des racines *amada* (soutenir, appuyer, fonder, établir), et *dala* (parcourir une période de temps, suivre un ordre de succession).

Le nom d'*Omad ed-doulah* comme aussi celui d'*Omod-ed-dyn* (le soutien de la religion), a été porté par différens princes et grands personnages de l'Orient, entre autres par *Zenguy ben-Aksankar*, premier prince de la dynastie des *Atabeks* de l'Iraq, qui reçut des sultans Selgioukides le gouvernement de Bagdad, et étendit sa domination sur une grande partie de la Syrie.

---

59 On sait que les *Brahmes*, nommés aussi *Brames* et *Brachmanes*, sont les prêtres des Indiens idolâtres et polythéistes.

---

60 Le nom de *moubed* est donné aux prêtres des Guebres ou Gaures, qui, dans les Indes et une portion de la Perse, rendent un culte d'adoration au feu.

---

61 Le titre de *maître des deux mers* est pris par les rois des Indes, à cause des deux golfes immenses dont les mers baignent les côtes de leur vaste empire à l'orient et à l'occident; mais ce titre n'est pas particulier aux monarques de ces contrées. Nous avons déjà vu ci-dessus, note 43, page 229 de ce volume, que parmi les formules qui accompagnent le nom du sultan ottoman de Constantinople, on trouve celle-ci: *Soultan el-berreyn, ou-khaqan el-bah areyn* (empereur des deux continens, et souverain des deux mers).

---

62 *Galinous* est le nom que les Orientaux donnent au célèbre Galien, dont leurs médecins ont toujours fait la plus grande estime, et auquel leurs écrivains donnent les plus magnifiques éloges; ils prétendent qu'il a composé plus de 400 traités différens sur la médecine, qui presque tous ont été traduits en syriaque, en hébreu et en arabe, et ont été commentés par un grand nombre d'interprètes.

La plupart des ouvrages de Galien ont été traduits en langue arabe par *Honayn ben-Ishaq*. La bibliothèque royale possède deux recueils de

ses ouvrages, nos 866 et 950 des manuscrits arabes.

Abou-Kerat, *Bou-Krat*, ou *Bou-Kratis*, sont les noms sous lesquels les Orientaux connaissent Hippocrate, dont les ouvrages ont été traduits de grec en syriaque, puis de syriaque en arabe par le même *Honayn ben-Ishaq*, que j'ai déjà cité comme traducteur de Galien.

A l'égard de *Belinous*, on croit communément que ce nom est celui sous lequel les Arabes ont voulu désigner Pline le naturaliste. Cependant les plus savans orientalistes pensent que ce nom peut n'être qu'une altération de celui d'*Apollonius*.

TABLE

DU SECOND VOLUME.

FIN DU SECOND VOLUME.

LES DIX SOIRÉES

MALHEUREUSES,

OU CONTES D'UN ENDORMEUR.

TOME III.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5, F. S.-G.

N.° 3.



L'AMOUR ET LES ÉCHECS.

LES DIX SOIRÉES
MALHEUREUSES,
CONTES D'ABD-ERRAHMANN,

TRADUITS DE L'ARABE,

D'APRÈS UN MANUSCRIT DU CHEYKH EL-MOHDY,

PAR J.-J. MARCEL,

ORIENTALISTE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, etc.

..... Si vous ne dormez pas, dites-nous un de ces beaux contes que vous savez.....
(Mille et une Nuits.)

TOME TROISIÈME.

PARIS.

JULES RENOUARD, LIBRAIRE,
RUE DE TOURNON, N. 6.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,
RUE RICHELIEU, N. 49.

1829.

LES DIX SOIRÉES

MALHEUREUSES

D'ABD-ERRAHMAN EL-ISKANDERANY

OU

Contes d'un Endormeur.

SEPTIÈME SOIRÉE.

SUITE DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN EL-ISKANDERANY.

Je viens de convenir que, tout en plaidant ma cause devant le corps savant des *ulémas*, je m'étais permis quelques expressions satiriques contre les médecins et contre l'art de la médecine; je dois faire aussi l'aveu que, dans ce plaidoyer, je n'avais pu m'empêcher de citer quelques histoires à l'appui de mes opinions, et j'ai

tout lieu de croire que ce fut le sel de ces histoires qui parut le plus amer et le plus irritable au palais de mes juges.

Voici l'une des histoires que j'avais cru devoir leur raconter, sans réfléchir qu'elle pouvait leur déplaire, et qu'en général déplaire à ses juges, c'est perdre son procès.

Les abeilles sont un peuple civilisé parmi les animaux, elles semblent presque avoir en partage un léger reflet du rayon de la raison humaine; mais celui qui imprudemment va troubler leur empire et les attaquer jusque dans les ateliers où elles préparent leur douce liqueur, est certain d'être à l'instant couvert des aiguillons de toute la peuplade, et les plus cruelles souffrances puniront son attaque inconsidérée.

Au reste, aucune de ces réflexions ne se présenta à mon esprit quand je conçus l'idée de raconter aux *ulémas* l'histoire suivante.

LE MÉDECIN DU ROI DE MAROK,

OU

Le Docteur par hasard.

Mohammed, *ben Abd-el-Melek*, surnommé *el-Andaloussy* parce qu'il était né dans le pays d'*Andalous* (l'Espagne[1]), mais plus connu sous le nom de *Zehery* ou de *ben-Zeher*, fut un médecin célèbre du *Moghreb*[2], et il exerça successivement sous plusieurs rois de Marok les fonctions éminentes de premier médecin de la cour, fonctions qui mettaient sous sa dépendance, non-seulement tous ceux qui dans l'empire exerçaient l'art de la médecine, mais encore tous ceux qui s'occupaient du commerce des drogues médicinales.

Les circonstances qui lui avaient fait embrasser l'étude de la médecine, et qui l'avaient porté à ce poste honorable, sont

si singulières, que je crois devoir satisfaire votre curiosité en vous les rapportant telles qu'il les a racontées lui-même.

« Je suis né, dit-il, dans la grande ville de *Korthobah* (Cordoue[3]), et j'étais fort jeune encore quand mon père fut tué par les Francs dans une de leurs incursions si meurtrières aux Musulmans[4].

« Je n'avais pas atteint l'âge de quatorze ans, les chrétiens épargnèrent ma vie à cause de mon âge; mais je fus fait esclave et donné comme tel, par celui des Francs qui s'était emparé de moi, à un de ses parens qui s'occupait de commerce et qui faisait souvent des voyages pour les opérations de son négoce. Je passai dans cet esclavage dix années de ma vie.

« J'avais un jour accompagné mon maître à *Mahadiah*[5], ville située sur la côte d'Afrique et qui cependant appartenait alors aux Francs : il avait réuni un grand nombre de ballots de fleurs de *Karthame* d'Égypte[6] destinées à la teinture, et qu'il

devait transporter dans quelque port de son pays.

« Quelques autres marchands Francs s'étaient joints à lui, pour gagner ensemble plus en sûreté un port non éloigné où devait se faire l'embarquement, lorsque le gouverneur de la ville arrêta le départ ; il venait d'apprendre que le roi de Marok *Abd-el-moumen*, *ben-Aly* [7], qui, depuis quelques années, avait succédé à *el-Mahady* [8] songeait à chasser les Francs de la ville de *Mahadiah* où ils s'étaient établis depuis quinze ans, et qu'il faisait les préparatifs nécessaires pour leur enlever cette place et plusieurs autres sur la côte d'Afrique, d'où ils exerçaient sur les habitans fidèles du pays toute sorte de violences et de tyrannies.

« Un détachement des troupes d'*Abd-el-moumen* s'approcha bientôt des murs de *Mahadiah* : le gouverneur, changeant aussitôt d'avis, ordonna le départ de notre petite caravane, et promit de la faire

accompagner par une escorte suffisante pour la mettre à l'abri de l'attaque des musulmans.

« Non-seulement il hâta notre départ, mais il joignit encore à nos chameaux, plusieurs chameaux chargés pour son compte, et qui devaient transporter au lieu de l'embarquement de grandes jarres remplies de dattes confites, d'olives, de riz, de farine et d'autres comestibles.

« A peine étions-nous éloignés des murs depuis quelques heures, que les troupes musulmanes parurent. A leur vue l'escorte épouvantée, ou peut-être obéissant à des ordres secrets, se dispersa et regagna la ville par une rapide fuite.

« Les marchands furent faits prisonniers, les marchandises pillées, et les comestibles surtout excitèrent l'avidité des soldats vainqueurs. Fatigués de leur longue course et des privations du désert plus intolérables encore, ils se hâtent de satisfaire une faim qu'aiguillonnait encore la vue des

mets appétissans dnot leur victoire les rendait possesseurs.

« Des feux sont allumés, le pain est pétri et placé sous les cendres échauffées; le riz, mêlé au lait des chamelles et au beurre liquide qui faisait partie des provisions remises par le gouverneur, est cuit dans toutes les chaudières.

« Bientôt tout est prêt, tout est mangé avec empressement; les dattes, les olives sont dévorées, ou plutôt la mort elle-même est dévorée par les entrailles des malheureuses victimes du stratagème perfide que le gouverneur avait employé.

« Craignant l'attaque improvisée de ce corps nombreux, contre lequel il n'avait eu le temps, ni d'appeler des secours, ni de préparer ses moyens de défense, le gouverneur de *Mahadiah* n'avait hâté le départ de notre caravane, que pour faire tomber entre les mains des musulmans qu'il redoutait les provisions auxquelles il avait eu soin de mêler le poison le plus actif.

« Bientôt partout des douleurs aigües se déclarent, partout les tortures les plus cruelles déchirent intérieurement les fidèles musulmans. Plus de doute, ils reconnaissent qu'ils sont empoisonnés; la fureur à l'instant s'empare d'eux et fait naître dans leurs cœurs une soif inextinguible de vengeance.

« Les marchands qui ont été faits prisonniers, innocens du crime dont le gouverneur s'était rendu coupable à leur insu, en sont, sans examen, regardés comme les complices; tous en un clin-d'œil sont saisis et massacrés.

« Je fus sur le point d'être moi-même victime de cette exécution générale, déjà je voyais le cimeterre prêt à m'arracher la vie; je m'écriai : « O musulmans! épargnez « un de vos frères, que l'effusion de mon « sang retombe sur vos têtes et sur celles « de vos enfans; je suis musulman comme « vous : *Il n'y a pas d'autre Dieu que* DIEU, *et* MAHOMET *est son prophète* 9. »

« Le glaive levé sur moi s'abaissa : on me demanda quelle était ma profession avant d'avoir été esclave des Francs; je ne sais quel bon génie me fit répondre contre la vérité, que j'étudiais la médecine.

« Que le Dieu Très-Haut te bénisse! » s'écrièrent d'une même voix ceux qui, un instant auparavant, voulaient me massacrer : « Qu'il te bénisse et qu'il nous « bénisse avec toi ! Tu es médecin, tu nous « guériras : *Louange à Dieu*, *créateur des* « *mondes!* »

« Je me vis forcé de soutenir l'imposture involontaire que mes lèvres avaient presque machinalement prononcée; un aveu de la vérité, en trompant les espérances heureuses qu'ils avaient conçues, les aurait rendus d'amis qu'ils étaient devenus pour moi, plus ennemis encore qu'ils n'étaient auparavant. Je promis de les guérir, et j'entrepris cette cure sans espoir moi-même de réaliser mes promesses.

« Dieu se chargea de tenir pour moi

l'engagement que j'avais si imprudemment contracté.

« Mon air d'assurance, en rétablissant la confiance dans l'esprit des malades désespérés, avait déjà semblé calmer leurs douleurs les plus cruelles. J'avais promptement ordonné qu'on jetât la portion de riz et des autres comestibles qui restait encore; j'avais fait laver avec soin tous les vases et toutes les chaudières, et les faisant remplir de toute l'eau des outres, je commandai qu'on les plaçât sur de grands feux; l'eau était bouillonnante et je ne savais pas encore quelle drogue je pourrais mêler au liquide préparé, pour au moins paraître en confectionner une potion sanative.

« Le désert qui m'entourait n'offrait pas le moindre petit brin d'herbe, et cependant il me fallait une plante quelconque dont la décoction pût offrir l'apparence d'une tisanne médicinale.

« Je réfléchissais longuement et péniblement, les malades inquiets, impatiens de

leur guérison, m'entouraient et suivaient avec anxiété mes moindres mouvemens, mes moindres gestes, les moindres altérations de mon visage.

« Tout-à-coup je prends un parti, je fais apporter les ballots de fleurs de Karthame; par mon ordre on en verse une grande quantité dans toutes les chaudières : il en résulte une liqueur gluante, d'une odeur fétide et de l'aspect le plus dégoûtant. Je fis avaler ma potion à mes malades; et Dieu m'est témoin que si j'espérais qu'elle n'empirerait pas leur état, j'étais bien éloigné de compter sur l'heureux résultat qu'elle eut pour eux et pour moi.

« Cette liqueur chaude et nauséabonde ne tarda pas à fermenter dans leurs estomacs et à exciter un vomissement général; les malades vomirent jusqu'au sang, mais aussi ils vomirent toutes les substances vénéneuses qui allaient les priver de la vie.

« Aucun de mes malades ne mourut, et c'est là bien véritablement la cure la plus heureuse de ma longue carrière.

« Le meilleur accueil, les égards les plus honorables, les plus riches récompenses, payèrent ce premier essai de l'art médical. Mon nom fut porté par la reconnaissance jusqu'à Marok même ; à mon arrivée je fus nommé l'un des médecins de la cour.

« A peine y étais-je arrivé, que la première des favorites du monarque tomba malade ; je fus chargé de la soigner : j'ignore quelle était sa maladie, peut-être même n'était-ce qu'un caprice de femme et le seul désir de voir le jeune médecin dont tout le monde faisait un si pompeux éloge.

« Quoi qu'il en soit, elle ne tarda pas à devenir, entre mes mains, réellement malade. Je m'étais empressé, aussitôt que j'avais reçu mon étonnante promotion, d'acheter les ouvrages d'*Abou-Aly ben-Sina*[10], d'*Ebn-Rached*[11] et des autres médecins arabes que j'avais pu me procurer ; je les

étudiais toutes les nuits sans parvenir à les comprendre; tous les matins j'ordonnais à la favorite du roi une potion différente, composée au hazard des drogues diverses dont j'avais lu les noms dans mes études de la nuit.

« Enfin la maladie se termina par l'enterrement de la malade; je tremblais que le roi ne me rendît responsable de ma maladresse, et que mon mauvais succès ne me perdît entièrement; je me trompais, le roi eut bientôt oublié sa favorite dans les bras d'une autre, et celle-ci m'envoya un beau présent auquel j'étais loin de m'attendre. »

« Je réfléchis alors au proverbe arabe : « La femme dont la rivale est morte, ne « meurt pas elle-même de chagrin. »

« Mon crédit ne fit qu'augmenter à la cour, je ne tardai pas à être nommé premier médecin, et il n'y avait pas un seul des courtisans qui ne voulût me recommander quelque malade.

« Un nouvel essai de mes talens fut pourtant encore malheureux.

« Lorsque, après avoir pris la ville de Bugie, le puissant *Abd-el-moumen* eut complètement détruit la dynastie des *Beny-Hammad*[12], il avait voulu organiser les affaires de son royaume qui s'étendait à la fois sur une portion de l'Afrique et sur une grande partie de l'Espagne[13]; il choisit son fils *Mohammed* pour son successeur, et partagea une partie de ses états entre ses autres enfans : *Abou-Mohammed Abd-Allah* eut la ville de Bugie et tout le territoire nouvellement conquis; *Fas* (Fez[14]) avec son territoire devint le partage de *Aly Abou-l-Hassan*; *Sebtah* (Ceuta[15]), l'île de *Khadra* et Malaga en Andalousie, échurent à *Abou-Sayd*.

« La part de celui-ci fut bientôt augmentée; un an après le partage, le roi de *Ghranatah* (Grenade[16]), *Meymoun*, remit la souveraineté de ses états à *Abou-Sayd*, et se retira avec toute sa famille à Marok:

il y fut reçu avec les plus grands égards, et *Abd-el-moumen* lui assigna une pension suffisante pour qu'il pût vivre honorablement à sa cour.

« Ce prince déjà avancé en âge était depuis quelques années à Marok lorsque j'y arrivai. Peu de temps après la mort de la favorite, il tomba malade et fut confié à mes soins.

« J'avais senti combien il m'importait d'étudier, pour soutenir la réputation que j'avais si inopinément acquise. Grace à mon travail opiniâtre, je comprenais assez bien les auteursque j'étudiais, et je pense que dès-lors j'avais acquis réellement le droit de me dire médecin.

Les drogues, dont je connaissais déjà par mes livres les noms et les divers effets, furent, je crois, ordonnées cette fois à propos par moi; néanmoins, je ne gardai pas long-temps ce second malade, mais peut-être son grand âge rendit mes soins et ma nouvelle science inutiles.

« La mort du vieux prince me valut cependant encore un présent du grand visir, qui me fit engager à me consoler de cet échec, me certifiant qu'on n'en tirait aucune prévention désobligeante contre mes talens bien reconnus généralement.

« Je me consolai donc de mon mauvais succès, puisque ma réputation médicale n'en souffrait pas; mais je voulus savoir si les droguistes avaient exactement fourni les médicamens rares et précieux dont je leur avais donné la liste, et si mon manque de réussite était dû cette fois à leur ignorance et non à la mienne.

« J'imaginai à cet effet un moyen qui me réussit et qui me satisfit complètement.

« Je dressai un long catalogue de drogues imaginaires dont j'inventai à la fois la description, les vertus et les noms. Faisant ensuite rassembler tous les apothicaires de la ville, je leur présentai ma liste faussement scientifique, et je leur deman-

dai s'ils connaissaient ces drogues, et s'ils les avaient dans leurs magasins.

Tous m'assurèrent sans hésiter qu'ils les connaissaient parfaitement et qu'ils m'en fourniraient, quand je le désirerais, toute la quantité que je jugerais nécessaire.

« J'éclatai alors, et leur dévoilant le moyen que j'avais employé pour confondre leur impudence, je leur reprochai vivement leur fourberie, les accusant hautement de la mort du royal malade qui venait de mourir entre mes mains.

« Le jour même je les fis tous expulser de la ville, dans laquelle il n'était bruit que de la haute science et de la miraculeuse sagacité du premier médecin du roi.

« J'avais conservé un seul pharmacien, mais aussi celui-ci, moins impudent que les autres, ou peut-être soupçonnant quelque ruse de ma part, en entendant les noms barbares et extraordinaires dont je m'étais plu à décorer mes drogues fictives, m'avait avoué avec simplicité, non-seule-

ment ne pas les connaître, mais même n'en avoir jamais entendu parler.

Celui-ci eut seul ma confiance, étant bien sûr que la crainte d'être pris au piége une autre fois, le rendrait extrêmement circonspect, et qu'il fournirait bien exactement, sans me tromper, les médicamens que j'ordonnerais.

« Cependant mon art fut encore en défaut quelque temps après, et cette fois je ne pouvais accuser que mon art lui-même, ou quelque circonstance qui, m'étant inconnue, était venue l'emporter sur mes soins curatifs, bien consciencieusement appliqués.

« Le roi lui-même, *Abd-el-moumen*, étant à *Salé*[17], éprouva une indisposition qui parut d'abord assez légère, cependant on m'appela sur-le-champ.

Je m'empressai d'accourir et je jugeai moi-même d'abord la maladie peu inquiétante, mais je mis tous mes soins à rétablir la santé du roi. Quelques jours étaient à

peine écoulés que le roi expira, malgré mes ordonnances étudiées avec le plus grand scrupule, et malgré la certitude que j'avais de leur exécution exacte et sans erreur.

« *Abou-Yakoub Ben-Yousouf* [18], petit-fils d'*Abd-el-moumen*, lui succéda sur le trône de Marok et daigna me conserver dans mes fonctions de premier médecin de la cour.

« Depuis ce temps, ajouta *Ben-Zeher*, je n'ai pas cessé d'étudier et j'espère, à force d'expériences, acquérir enfin une science égale à la réputation dont je jouis. »

Abd-el-Melek ben-Zeher, continuai-je, n'eut pas le temps de faire beaucoup d'expériences; une peste terrible, qui ravagea la ville de Marok et toute la côte d'Afrique, l'enleva à son espoir et aux malades sur lesquels il fondait l'acquisition de sa science future.

Un poète qui paraît ne pas avoir eu de ce médecin une aussi bonne opinion que

celle qu'en avait toute la cour de Marok, lui fit l'épitaphe suivante :

Passant, tu vois ici BEN-ZEHER et la peste
Enfermés au même tombeau;
Les hommes ont douté si de Dieu le fléau
Plus que le médecin avait été funeste.
L'envieuse mort à la fin
Vient d'emporter le médecin :
De ses malades, s'il en reste,
A la santé le retour est certain,
Puisqu'ils n'ont plus à craindre que la peste.

On trouve encore contre le même médecin les vers épigrammatiques suivans :

Plein de santé, plein de force et de vie,
Comment YOUSOUF a-t-il terminé son destin?
Il n'est pas mort de maladie;
Il est mort de son médecin.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

On conçoit bien, et je le comprends aussi maintenant moi-même, que mon histoire du Médecin du roi de Marok dut paraître aux savans *ulémas* une violente satire contre le corps entier des médecins, et contre la corporation des *ulémas* tout entière; il n'est donc pas étonnant que, dans leur jugement sévère, ils aient cherché à me punir de mon imprudente agression; et je dois convenir qu'ils poussèrent leur vengeance aussi loin que la loi et leurs priviléges le leur permettaient.

Cette dernière mésaventure me contraria encore plus que toutes les précédentes, et j'y fus bien plus sensible. Je passais mes journées et mes soirées très-tristement, et la pauvre *Alyméh*, estropiée depuis son accident, était encore plus triste

que moi. Mais on n'a pas besoin que j'ajoute que ma manie de raconter mes histoires, loin d'être guérie, n'avait fait encore que s'accroître par tous les obstacles qu'elle avait éprouvés à se satisfaire, et par toutes les suites fâcheuses qui l'avaient si constamment entourée de leur nombreux cortége.

La bastonnade la plus vigoureusement appliquée sur le dos du bossu n'en redressera pas la courbure originelle ; le boiteux a beau faire des faux-pas, ces faux-pas ne lui servent pas d'avis pour rectifier sa marche: il ferait même serment de marcher dorénavant droit, que, dès qu'il se lèverait de son siége et se mettrait en route, il se verrait forcé d'enfreindre sa promesse. Le Nil manque-t-il jamais de sortir de son lit chaque année à l'époque fixe et précise que la nature particulière de son cours détermine pour son débordement, quoique dans les autres mois de l'année il contienne ses eaux dans la limite resserrée de

ses bords comme les autres fleuves [19].

L'âne que monte le pélerin qui fait le saint voyage de la Mekke n'en revient-il pas tout aussi âne que lorsqu'il est parti.

Qaraqouch revêt en vain les habillemens de femme, il n'est toujours que *Qaraqouch*[20].

Quant à moi, j'étais bien éloigné de vouloir me soustraire à la domination de la passion qui m'avait rendu si complètement son esclave : un jour qu'*Alyméh* était auprès de moi et que, suivant notre habitude depuis son malheur, nous étions restés tous les deux plongés dans un silence fort ennuyeux, je m'avisai de lui proposer une nouvelle histoire, pour la distraire des pensées mélancoliques auxquelles elle semblait se livrer.

Elle essaya de sourire à ma proposition; mais je vis combien son sourire était glacial et forcé, et je jugeai qu'il n'était appelé sur ses lèvres que par la crainte de me déplaire en prononçant un refus.

Bientôt ses yeux se remplirent de larmes et me pressant tendrement les genoux : « Mon seigneur et mon époux, me dit-« elle d'une voix faible et craintive, l'his-« toire que vous avez déjà bien voulu me « conter, a manqué de me fracasser la tête « et me coûte l'usage d'une épaule : toute « ma personne, tout mon corps, chacun « des membres qui le composent, appar-« tiennent à mon époux ; quelle est main-« tenant la partie de sa propriété qu'il veut « condamner à la destruction? qu'il dai-« gne me l'indiquer, il ne restera plus à « la malheureuse *Alyméh* que d'obéir « aux arrêts de son seigneur et de son « maître chéri. »

Je fus tellement touché de sa douleur et de sa tendre soumission, que je n'eus pas le courage d'insister : je renfermai mon cahier déjà préparé, et je sentis que son usage m'était dorénavant entièrement interdit auprès d'*Alyméh* comme auprès de *Fattoumah*.

Ainsi, j'avais épousé successivement deux femmes pour leur raconter ces histoires dont la narration m'était devenue si indispensable, et je ne devais plus compter sur aucune des deux pour remplir le but que je m'étais proposé.

Je ne me décourageai pourtant pas, je pouvais épouser une troisième femme. J'avais pris la première sans aucune précaution et sans faire aucune des réflexions qui auraient dû guider et éclairer mon choix : j'avais été plus heureux dans la recherche de la seconde; mais, malgré son nom d'*Alyméh* qui m'avait séduit, j'avais pu m'apercevoir qu'elle avait moins de goût pour les narrations que d'amour pour le narrateur, et que son zèle n'avait été aiguillonné que par la jalousie et le projet de remporter la victoire sur sa rivale.

J'étais surtout piqué de voir que les douleurs et les suites fâcheuses de son accident avaient totalement abattu son courage; sa soumission passive ne pouvait

me dédommager du désir avide que j'aurais voulu trouver en elle, et je me répétais involontairement les deux derniers des vers qu'elle m'avait cités :

« Faire les choses à moitié,
« Vaut autant que ne pas les faire. »

Je m'occupai donc des recherches nécessaires pour me procurer une nouvelle épouse : mais, devenu plus difficile, j'exigeais, dans celle à laquelle je voulais m'unir, les avantages de la beauté et surtout de cette fleur de l'âge que je n'avais rencontrée dans aucune de mes deux premières femmes. Quant à l'esprit, à l'instruction et aux autres qualités, je n'en faisais nullement des conditions nécessaires, persuadé qu'à l'âge tendre dans lequel je voulais prendre celle que j'épouserais, elle serait susceptible de recevoir toutes les impressions qui me conviendraient, et qu'auprès d'un mari tel que moi, il ne lui serait pas difficile de con-

tracter le goût le plus ardent pour les connaissances à l'étude desquelles je me livrais tout entier ; je regardais comme impossible qu'elle n'eût bientôt absolument les mêmes inclinations que les miennes. Je me réservais d'ailleurs le soin de prendre toutes les précautions qui pourraient venir au-devant du moindre accident et de la moindre mésaventure.

On ne tarda pas à me trouver la femme que je demandais.

Un ancien *Qaym-maqam* [21] n'avait qu'une fille unique, sur laquelle il avait concentré toutes ses affections, et qui, dès ses années les plus tendres, avait semblé digne de l'amour et de l'admiration qu'il lui portait : il n'y avait en effet aucun enfant qui annonçât plus de charmes et qui en réunît déjà autant à l'aurore de son âge que la petite *Loulou ;* ce nom, qui signifie *perle*, lui avait été donné aussitôt après sa naissance par son père, qui, dans son enthousiasme paternel, avait pris alors

le surnom d'*Abou-Loulou* (père de la perle) sous lequel il avait continué d'être désigné.

Lorsque *Loulou* sortit du premier âge, et avant qu'elle n'eût atteint celui de la puberté, son nom enfantin avait été changé en celui de *Kherydet el-Adjayb*, qui signifie *la perle des merveilles*[22]: ce nom paraissait lui convenir parfaitement, tant elle semblait y avoir de droits par la beauté miraculeuse qui lui était généralement attribuée. Enfin lorsqu'elle était parvenue à l'âge où la nature lui permettait d'être offerte à l'hymen, Loulou avait définitivement reçu le nom de *Zeynab* (*l'ornement de son père*), et c'est sous ce nom qu'on me la présenta comme remplissant toutes les conditions que j'avais requises dans ma future épouse.

Le père de *Zeynab* était mort depuis quelques mois, et, déjà orpheline de mère depuis quelques années, elle se trouvait, à l'âge de douze ans environ, confiée à la tutelle de ses plus proches parens.

Je ne pouvais désirer ni un âge plus tendre, ni une beauté plus ravissante : j'étais sûr que le jour de mes noces n'aurait pas pour issue le même désappointement qui m'avait un peu contrarié, quoi que j'en aie pu dire, dans mes deux mariages précédens, et je me faisais d'avance un tableau ravissant de mes nuits passées délicieusement dans les voluptés des sens, et de mes journées surtout consacrées entièrement aux plaisirs de l'esprit.

Je me hâtai donc, dès que j'eus tous ces renseignemens, de faire les demandes ultérieures et décisives. J'eus de la peine à mettre d'accord en ma faveur les différens tuteurs de *Zeynab:* j'appris même que le fils de l'aga des janissaires, non moins épris que moi, sur la foi des entremetteuses, des charmes de cette beauté, en faisait de son côté la recherche et avait offert aux parens une dot assez considérable.

Cette rivalité ajouta à mes désirs un nouvel aiguillon, et je me sentis pour *Zey-*

nab une passion violente que je voulus satisfaire à tout prix ; peut-être aussi n'avais-je pas entièrement oublié la bastonnade si injuste que je devais à la brutale iniquité de l'aga des janissaires, et je ne fus pas fâché de saisir cette occasion favorable pour me venger sur le fils des torts que le père avait eus envers moi.

Ma fortune, quoique déjà un peu altérée par mes mésaventures précédentes, me permettait encore de faire de très grands sacrifices ; je doublai les offres qu'avait faites mon rival, et j'obtins enfin *Zeynab* en légitime mariage : ce qui fut reçu par *Fattoumah* avec son indolence ordinaire, mais par *Alyméh* avec tous les signes du désespoir.

La mariée fut conduite dans ma maison avec tout le cérémonial consacré par les usages ; le repas et la fète eurent la plus grande magnificence ; tout s'y passa bien, parfaitement bien, sans trouble, sans histoire, sans accident, et le soir je goûtai

dans les bras de ma nouvelle épouse tous les plaisirs que mes espérances m'avaient promis.

Je ne me trouvai aucunement trompé sur les charmes qu'on m'avait dit embellir toute sa personne.

Je crus pourtant m'apercevoir, dès ce soir même, que *Zeynab* poussait peut-être un peu loin l'ingénuité virginale de son âge, et que, si j'avais eu moins de crainte d'être injuste envers elle, j'aurais pu taxer sa simple naïveté et son ignorance enfantine, de sottise insipide et de niaise absurdité. Peut-être un autre que moi, en voyant un corps si riche en beautés ne servir d'enveloppe qu'à un esprit si informe et si peu capable de plaire, eût dit comme le poète :

De ce joyau quand le marchand
Vante l'éclat, le prix, et le riche ornement;
Des acheteurs quand la foule s'engoue,
Séduite par son faux brillant,
Et follement l'apprécie et le loue;
Je vois avec étonnement

Que son chaton contient, au lieu d'un diamant,
Un peu de verre, un peu de boue.

Je fus loin de porter sur elle un jugement aussi sévère, et je me promis bien de m'occuper sans relâche de former et d'orner son esprit, jusqu'alors abandonné aux seules influences de la nature la plus simple, et qui était resté sans aucune espèce de culture.

D'une jeune fille entièrement bornée, et qui paraissait presque autant dépourvue de sensibilité que de lumières, je devais faire une jeune femme instruite, délicate, aimante et ornée des qualités les plus précieuses. Je comptais fermement sur mes histoires pour opérer ce miracle.

Cependant, quand je lui avançai les premières paroles à ce sujet, *Zeynab* ne me parut pas beaucoup comprendre ce que pouvait être une histoire, et ne me témoigna ni curiosité ni répugnance.

Je lui parlai de l'amour qui charme les

cœurs, de l'instruction qui orne les esprits, *Zeynab* ne me comprit pas davantage.

Enfin désespérant de faire pénétrer ma théorie dans son épaisse intelligence, je crus que l'expérience vaudrait beaucoup mieux, et je cherchai, parmi mes histoires, celle qui pourrait éveiller en elle quelques idées, et servir en l'amusant à l'amener pas à pas à une instruction plus complète.

Je choisis un jour pour mon premier récit; mais j'avais pris avec prudence toutes les précautions que j'avais pu imaginer pour que *Zeynab* pût m'écouter, sinon sans inattention, du moins sans assoupissement, et pour qu'en même temps l'état de veille, auquel mes récits la forceraient, ne pût lui faire courir le même danger que celui dont la pauvre *Alyméh* avait été si cruellement la victime.

Ces précautions consistaient à laisser ma jeune épouse sur les coussins où elle était assise, mais en même temps à l'entourer de toutes les esclaves qui m'appartenaient, et

que je chargeai de veiller sur leur jeune maîtresse, permettant même, pour chasser plus sûrement le sommeil, que chacune d'elles m'interrompît dans ma lecture par les réflexions ou les questions que mon récit pourrait leur suggérer.

Mes dispositions ainsi prises, et ne craignant plus l'ennemi que devait chasser bien loin un cercle aussi nombreux, dont le babil lui opposerait une barrière invincible, je commençai à mon auditoire féminin l'histoire suivante.

L'AMOUR ET LE JEU D'ÉCHECS.

La caravane de Géorgie[23] venait d'arriver à Damas[24] : cette arrivée était impatiemment attendue, non-seulement par les riches habitans de cette capitale de la Syrie, mais encore par un grand nombre d'officiers du khalyfe et d'autres personnages distingués de Bagdad[25] et de Bassorah[26]. Ceux-ci s'étaient transportés à Damas tout exprès pour attendre l'instant où cette caravane parviendrait aux portes de la ville, et y faire leurs emplettes avant que la foule des acheteurs n'eût pu, pour ainsi dire, *écrèmer* les plus précieuses des marchandises, en ne laissant que le rebut à leurs acquisitions.

Ces marchandises étaient en effet bien précieuses, car la renommée avait appris que les marchands avaient amené de la Géorgie la fleur des plus belles esclaves, que ce pays, si renommé par cette espèce

de production, fournit aux harems de tout l'Orient.

En pareil cas, il était indispensable aux véritables amateurs de s'assurer du premier choix : aussi, tous s'empressaient avec impatience et avidité, tous voulaient être les premiers à acheter.

Tels, dans les sables d'Arabie,
En proie aux feux du jour, sous les rayons brûlans
D'un soleil implacable et de cieux dévorans,
Des voyageurs d'Alep, regrettant leur patrie,
D'un désert embrasé passagers habitans,
De fatigue épuisés et de soif haletans,
Implorent vainement une goutte de pluie.

Les cieux sont sans nuage, et nulle brise amie
Ne vient, de souffles caressans,
Dans leurs gosiers séchés ressusciter la vie;
Des chevaux, des chameaux la force anéantie
Refuse tout soutien à leurs membres tremblans;

Tout va mourir, esclaves et marchands;
Le sable qui retient leur marche appesantie
Déjà semble entr'ouvrir à leurs pieds chancelans
L'immense tombe où, loin de la Syrie,
Doivent blanchir leurs ossemens.

Mais tout-à-coup quel mouvement rapide,
Accélérant leurs pas soudain,
Succède au desespoir sombre, morne, stupide,
Où chacun attendait un trépas trop certain.

L'un d'eux a découvert une source inconnue...
Les voyez-vous tous à la fois courir,
Chevaux, chameaux, esclave, et maître, pour jouir
De la faveur inattendue
Dont le bienfait sauveur à leurs vœux vient s'offrir.

Mais, hélas! la source est petite,
Son eau ne peut suffire à tout désaltérer;
En la buvant on l'épuise, on l'agite,
Un sol fangeux, impur, est ce qu'y peut trouver
Quiconque sera lent à lui faire visite:
Aussi, voyez aux bords comme on se précipite,
Chaque altéré veut *boire*, et *boire le premier.*

Parmi ceux que le projet de faire quelque acquisition avait appelés à Damas, était *Abou-Yahia el-Basry*, ancien *Khazindar*[27], ou trésorier du khalyfe, que son grand âge avait fait renoncer aux affaires administratives, mais non aux plaisirs du harem, auxquels, depuis sa retraite de la cour, il semblait livré tout entier.

A peine la caravane fut-elle arrivée au bazar, où elle devait opérer ses ventes, que déjà *Abou-Yahia* s'y était transporté, et examinait avec avidité les houris dont il brûlait d'embellir sa demeure.

Une seule attira tous ses regards, mais aussi aucune ne réunissait autant de charmes. *Qotr-enneda* (c'est-à-dire *goutte de rosée*), car tel était le nom de cette esclave ravissante, semblait en effet une des gouttes de la rosée voluptueuse qui, dans le paradis, doit inonder les fidèles croyans d'un océan de délices ineffables.

Sa perfection éclipsait facilement les beautés qu'on admirait dans ses compagnes.

Quand le soleil épand sur le vaste horizon
Le voile éblouissant de sa vive lumière,
La plus faible lueur de son moindre rayon
Règne au trône des cieux, sans rival, sans barrière,
Et condamne à son abandon
Du firmament l'armée entière.

Dans les plaines d'azur, quand la lune à son tour

Règne la nuit comme il régnait le jour,
Quand sa clarté comprend l'étendue infinie,
Quand les étoiles à l'entour
De leur reine humblement semblent former la cour,
L'œil peut-il distinguer le feu d'une bougie.

A peine *Abou-Yahia* eut-il contemplé les trésors qu'offrait à ses yeux l'aimable *Qotr-enneda*, qu'il s'en sentit violemment épris : malgré le prix exorbitant que réclamait le maître qui la mettait en vente, le marché ne subit aucune difficulté et fut bientôt terminé.

Cette conclusion si prompte arracha un soupir douloureux à un jeune homme de bonne mine, assis dans un des coins du bazar, et qui, d'après ses habillemens, paraissait faire partie des marchands les moins riches dont se composait la caravane de Géorgie.

Le jeune *Zeyd* était un des voisins de la chaumière qu'habitaient près de *Teflis*[28] les parens de la belle *Qotr-enneda*. Dans ce pays, la religion et les usages ne tien-

nent pas les deux sexes éloignés de la vue et du commerce mutuel, comme dans les contrées qui reconnaissent les lois de l'islamisme : *Zeyd* et sa jeune voisine s'étaient rencontrés, s'étaient vus, s'étaient aimés.

Mais la pauvreté de l'amant était un obstacle insurmontable à ses désirs enflammés ; vainement il avait demandé en mariage celle qu'il aimait : ses parens, avares et pauvres eux-mêmes, avaient repoussé sa demande, et, suivant la coutume du pays, avaient préféré vendre cette beauté à un des marchands musulmans qui, tous les ans, viennent parcourir le pays et y achètent les enfans de l'un ou de l'autre sexe dont ils croient l'acquisition avantageuse à leur négoce.

Le départ du marchand, qui lui enlevait ses plus doux trésors, avait réduit le malheureux *Zeyd* au désespoir, et l'aimable *Qotr-enneda* partageait tous les sentimens auxquels il était en proie.

Prenant une résolution courageuse et

inspirée par la violence de son amour, *Zeyd* vendit aussitôt tout ce qu'il possédait, et, achetant une petite pacotille, se mêla à la caravane dont l'acheteur de sa maîtresse faisait partie, déterminé à saisir la première occasion pour la délivrer de l'esclavage dont l'écueil avait fait naufrager le vaisseau de ses espérances.

Cette occasion ne s'était pas offerte pendant toute la route, et la surveillance du marchand avait été si active que Zeyd n'avait même pu apercevoir celle sur les pas de laquelle il s'était attaché avec tant de constance.

Quelle augmentation pour son désespoir, quand il vit *Qotr-enneda* vendue, quand il la vit livrée au riche vieillard, qui se hâta de se saisir de sa proie et de l'emmener dans son logement.

Qotr-enneda y fut resserrée étroitement jusqu'au départ de la nouvelle caravane, dans la compagnie de laquelle *Abou-Yahia* devait partir avec son acquisition

précieuse pour la ville de Bagdad, où était fixée sa résidence.

Zeyd, torturé par les regrets et les chagrins les plus cuisans, passait toutes ses journées et ses nuits entières à errer autour de la prison qui enfermait tout son bonheur et toutes ses espérances, dont il s'obstinait à ne pas croire encore la perte entièrement certaine.

Quelque temps se passa dans ces courses inutiles; enfin un jour, le rideau épais d'une fenêtre grillée donnant sur un jardin se souleva doucement; une petite main, qu'il reconnut bien, s'avança avec précaution, lui montra une pièce du jeu des échecs; une seconde main, tenant de même une autre pièce du même jeu, vint se joindre à la première : s'agitant en divers sens, les deux mains et les deux pièces d'échecs changeaient alternativement leur position respective, comme si elles avaient voulu ainsi jouer une partie au milieu de l'air.

Zeyd, retenant son haleine, attendait silencieusement et avec impatience la suite de cette démonstration singulière : le même jeu recommença sans aucun changement, et sans que *Zeyd*, tout entier à son incertitude, pût deviner ce que cette espèce d'amusement devait signifier.

Enfin il crut comprendre que *Qotrenneda* lui demandait, par cette pantomime, s'il savait jouer aux échecs; sans être trop assuré du sens de la demande, il y répondit par un geste affirmatif : aussitôt la main blanche[29] se retira, et laissa tomber le rideau sous lequel elle demeura cachée.

La réponse de *Zeyd* avait été presque involontaire, et plutôt l'effet du trouble qui l'agitait que de son intention de dire l'exacte vérité. Il ne savait pas jouer aux échecs, et ne parvint pas même à imaginer le rapport qui pouvait exister entre ce jeu et les inquiétudes de son amour.

Cependant, sans se fatiguer inutilement

la tête à chercher ce rapport, il se hâta de satisfaire le désir présumé de son amante et alla trouver dans la ville le plus fameux joueur d'échecs : il lui offrit tout ce qui lui restait pour obtenir qu'il lui montrât les règles de ce jeu et lui en enseignât promptement la marche et les finesses[30].

Sept jours se passèrent dans ces leçons assidues, et sept nuits furent employées par *Zeyd* à répéter les exercices de son maître, seul et veillant, tandis que chacun se livrait aux douceurs du repos.

Le huitième jour Zeyd se crut suffisamment instruit, et se hâta de se rendre à l'endroit heureux où il avait pu communiquer avec sa bien-aimée. Ce jour était la veille de celui qui avait été fixé pour le départ de la caravane que devait suivre *Abou-Yahia*, et qui allait séparer pour toujours *Zeyd* et *Qotr-enneda*.

La petite main blanche ne tarda pas à reparaître avec les deux pièces du jeu d'échecs. Zeyd imita ses mouvemens de ma-

nière à annoncer la science qu'il avait acquise. La main fit un signe d'approbation, et, par un autre mouvement, désignant le milieu du cours du soleil, sembla indiquer à *Zeyd* un voyage vers le midi. Il crut comprendre, et se retira en silence, exprimant par ses gestes sa reconnaissance et son dévouement.

Le lendemain, les voyageurs qui composaient la caravane s'étaient réunis; ils partirent, et avec eux *Abou-Yahia*, *Qotr-en-neda*, ainsi que *Zeyd* lui-même dans son costume de marchand.

Le soir, au moment où la caravane s'arrêta à l'entrée du désert, afin de passer la nuit et de renouveler ses forces pour le voyage pénible du lendemain, *Zeyd* parcourait tristement le camp provisoire, où chacun, avant de se disposer au repos, se délassait en prenant le repas nécessaire. Il ne pouvait suivre cet exemple, car il ne lui restait absolument rien; il avait tout sacrifié à son maître d'échecs,

et, en se mettant en route pour suivre la caravane, il n'avait pu emporter ni marchandises ni provisions : pour combler encore son malheur, il n'avait pu apercevoir, pendant toute la marche, sa chère *Qotrenneda*, renfermée hermétiquement dans un *takhterouân*[31] porté sur un chameau.

Au milieu de ces extrémités désolantes, *Zeyd* voit *Abou-Yahia* donner ordre de décharger les chameaux. Le *takhterouân* est ouvert : une jeune fille en sort couverte d'un voile; on étend à terre un riche tapis, et, tandis que les esclaves préparent le repas du soir, *Abou-Yahia* et sa belle esclave s'asseyent sur le tapis : un échiquier est développé entre eux, et une partie du jeu commence.

A l'instant, le rayon d'une subite lumière vient frapper l'esprit du malheureux *Zeyd* ; plus de doutes sur l'instruction qu'il a reçue, et combien il s'estime heureux de l'avoir comprise, et de s'y être aveuglément conformé!

Au goût des femmes, *Abou-Yahia* joint la passion des échecs. L'habileté de *Zeyd* peut le mettre en rapport avec le ravisseur de sa maîtresse : c'est à son adresse à profiter de quelque circonstance pour en faire naître l'occasion favorable.

Il la cherchait avec difficulté : elle vint se présenter d'elle-même. Un mouvement un peu brusque, et sans doute involontaire de la belle joueuse, dérange deux pièces du jeu de son adversaire, et les fait rouler au loin sur le sable.

Zeyd s'empresse obligeamment de les ramasser, et, s'approchant avec respect, de les replacer sur l'échiquier. Le soin qu'il eut de leur donner la position précise qu'elles devaient occuper, ne laisse pas ignorer à *Abou-Yahia* qu'il n'est pas dépourvu de connaissances dans ce jeu difficile.

Abou-Yahia, satisfait et étonné de rencontrer un joueur d'échecs au milieu du désert, le remercie, l'accueille avec poli-

tesse, l'invite à assister à la partie, et à partager son souper.

Zeyd bénit la Providence qui a veillé à ses besoins, et espère que ses faveurs ne se borneront pas à avoir assuré sa nourriture. Son espoir ne fut pas trompé.

Après le souper, une nouvelle partie est proposée à *Zeyd*. Il accepte; mais *Abou-Yahia* intéresse le jeu, et sa bourse est le gage proposé au vainqueur. Le vainqueur fut *Zeyd*. Son habileté, peu fortifiée par l'expérience, n'était pas encore très grande; mais une petite main blanche s'était glissée sous le bras d'*Abou-Yahia*, et, au moment le plus intéressant de la partie, avait sans être aperçue, dérangé avec dextérité la pièce capitale de son jeu; il crut avoir fait une faute, et reconnut qu'il avait perdu ses cent dinars.

Le pauvre *Zeyd*, qui, quelques instans auparavant, ne possédait que ses vêtemens, et pas même un morceau de pain, a bien soupé, grace aux échecs, et possède

une bourse de cent pièces d'or. Le jeu continue; une partie entraîne une autre partie. *Zeyd* ne cesse pas de gagner, et *Abou-Yahia* de perdre; car la petite main blanche n'oubliait jamais son office au moment décisif de la partie.

Lorsque l'aurore vint donner à la caravane le signal du départ, *Abou-Yahia*, dont chaque perte redoublait l'obstination, avait déjà perdu tout son or, ses bijoux, ses chevaux, ses chameaux, les marchandises précieuses dont ils étaient chargés, ses esclaves; il ne lui restait plus d'autres propriétés que *Qotr-enneda*, ses riches vêtemens, les châles de son turban et de sa ceinture, et le tapis sur lequel les joueurs étaient établis.

L'ordre du départ est donné; *Abou-Yahia*, tout entier à la fureur du jeu, refuse de se joindre à ses compagnons de voyage, qu'il ne veut songer à rejoindre que quand la fortune, abjurant enfin cette rigueur inexorable, à laquelle il est si peu

accoutumé, aura enfin, par un coup heureux, réparé ses pertes, et effacé ses défaites multipliées.

La caravane part. Les esclaves et les chameliers prennent les ordres de *Zeyd*, leur nouveau maître. Il leur indique le caravanserail[32] où ils devront l'attendre, et ne garde auprès de lui, des propriétés dont les échecs lui ont donné la possession, que les armes et le cheval magnifique qui font partie de son gain, et qui ont cessé d'appartenir à *Abou-Yahia*.

Celui-ci s'empresse de mettre pour enjeu de la nouvelle partie qui s'engage, son turban, sa ceinture, ses robes et ses fourrures magnifiques. *Zeyd* gagna encore, et son adversaire fut obligé de se dépouiller entièrement.

Enfin *Abou-Yahia*, éperdu de rage, et mis hors de lui-même par des revers si désespérans, s'écrie : « Je joue ma belle « esclave ; encore une partie, et que *Qotr-* « *enneda* appartienne au vainqueur. »

Le cœur de *Zeyd* battit avec force. Il accepta. Heureusement pour lui, son émotion, toute vive qu'elle était, ne le troubla ancunement dans la marche savante de ses pièces; et *Qotr-enneda*, toujours assise auprès de son maître, fut encore plus attentive à cette dernière partie. *Abou-Yahia* fut échec et mat.

Zeyd monte sur le beau cheval de son adversaire vaincu, serre dans ses bras sa bien aimée, qu'il place devant lui, et part au galop avec elle, pendant que le malheureux *Abou-Yahia* se roulait dans les convulsions de la fureur et du désespoir sur le tapis, seul reste au milieu du désert des trésors précieux dont quelques heures auparavant il était propriétaire.

Zeyd et *Qotr-enneda* rejoignirent la caravane. Le produit qu'ils tirèrent de la charge des chameaux et des bijoux précieux d'*Abou-Yahia* fut considérable. Ils revinrent en Géorgie, et y coulèrent les jours les plus heureux, au sein des plaisirs

du cœur et des jouissances de la richesse, qu'ils devaient à l'amour, et au jeu d'échecs.

Ne vends jamais à vil prix la fortune,
Quel que vil soit le prix qu'elle te semble avoir :
Il te suffit d'une chance opportune,
Pour relever ton sort et combler ton espoir.

Tu n'as pas tout perdu, dans ta détresse extrême :
Tu possèdes plus qu'un trésor,
Si ton cœur peut compter encor
Sur un cœur sincère et qui t'aime.

Rien n'est impossible à l'amour :
En vain tout s'unira pour lui faire un obstacle,
Si d'un miracle seul peut te luire un beau jour,
De l'amour attends ce miracle.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

En racontant le commencement de cette histoire, que j'avais chóisie à dessein parmi les plus intéressantes de mon recueil, je m'étais fréquemment interrompu pour m'assurer que *Zeynab* ne s'endormait pas, et pour lui donner à diverses reprises les commentaires et les explications que je croyais nécessaires à son intelligence si peu développée : j'avais souvent provoqué moi-même ses questions; mais elle ne m'en fit que de niaises et de ridicules.

Elle me demanda d'abord de lui faire voir un jeune homme d'aussi bonne mine que *Zeyd :* puis elle desira savoir si je jouais aux échecs; puis si *Abou-Yahia* était aussi âgé que moi, si j'étais aussi riche que lui, et si ses yeux étaient de la couleur des miens.

Fatigué de ces sottes interruptions, je cessai bientôt de répondre à ses demandes si peu convenantes, et je ne m'occupai plus que de la lecture de l'histoire à laquelle moi-même je prenais un assez vif intérêt.

Le ton élevé avec lequel je prononçai les dernières paroles des vers qui terminaient mon histoire réveilla tous ceux qui étaient autour de moi ; car tous dormaient encore. L'ennemi, aux attaques duquel je devais être accoutumé, avait profité de mon attention pendant la fin de ma lecture, pour s'emparer exclusivement de l'innocente *Zeynab* et des esclaves que j'avais placées auprès d'elle afin de la surveiller. Le bruit qu'elles firent en s'éveillant et en se levant, pour dissiper d'une manière plus prompte les restes de leur engourdissement, fut suivi d'un bruit plus éclatant, qui semblait partir du côté de la cuisine. Les esclaves y coururent avec empressement, et se hâtèrent de venir m'en apprendre la cause.

Il paraît que les portes intérieures n'avaient pas été fermées avec assez de soin: ou peut-être les terrasses des maisons adjacentes, communiquant avec celle de ma maison, avaient pu fournir un passage facile à l'étranger, dont l'invasion avait causé cette alarme subite et inopinée.

Cet étranger était un chien qui s'était emparé du souper.

Pour être plus certain d'un auditoire entièrement éveillé, à toutes les précautions que j'ai exposées ci-dessus, j'avais joint celle de faire précéder le souper par ma lecture, au lieu de la placer comme les autres immédiatement après ce repas, ayant cru remarquer que les vapeurs, produites dans l'estomac par le travail de la digestion, avaient dû nécessairement exercer une influence soporifique, que ma prévoyance s'était flattée cette fois d'éviter.

Mes esclaves, empressées de se réunir à mes ordres, avaient interrompu avec

promptitude les diverses fonctions dont chacune d'elles était chargée, et les cuisinières avaient soigneusement recouvert sur les cendres chaudes une épaule de mouton farcie de riz, de concombres et de coriandre, qui devait composer mon repas du soir.

Un des chiens errans, dont le Kaire abonde[33], s'était introduit, n'importe par quelle voie, et guidé par le fumet des mets préparés avait abordé furtivement la cuisine. L'ayant trouvée abandonnée et sans surveillans, il s'était empressé de faire fête à la bonne chère que lui fournissait une occasion si favorable.

Dans cette douce occupation, le bruit soudain de mes esclaves, s'agitant tumultueusement à leur réveil, l'avait effrayé; et, s'élançant de la cuisine, il emportait à sa gueule l'épaule de mouton, à laquelle ne pouvait renoncer sa gloutonnerie : dans sa retraite précipitée il avait renversé les plats et les autres ustensiles de métal

dont le bruit éclatant, en retentissant à nos oreilles, n'avait fait qu'accélérer encore l'agilité de sa fuite.

Les portiers aperçurent le voleur, et, avertis par les cris des autres esclaves, se mirent à sa poursuite. La course rapide du ravisseur le garantit d'abord de leur atteinte; il put gagner, malgré leurs efforts, un trou qu'il avait creusé pour lui servir de repaire dans le flanc d'un des tas d'immondices et de déblais qui entourent le Kaire[34], et dont l'un n'était pas très éloigné de mon quartier; mais il avait été vu lorsqu'il se retira avec sa proie dans son asyle, et ses persécuteurs vinrent l'y troubler.

Ils mirent tant d'acharnement pour l'en faire sortir, qu'il franchit bientôt l'entrée de sa tanière, et recommença à fuir, toujours tenant à la gueule un morceau de viande, produit et preuve de son rapt. La vigueur de ses jambes l'eût encore sauvé des ennemis attachés à sa poursuite, si par mal-

heur pour lui, et je dois aussi le dire pour moi, les gardes de nuit, qu'il rencontra devant lui, ne l'eussent arrêté dans sa fuite.

Mes esclaves arrivèrent bientôt tout haletans de leur course précipitée, et ils expliquèrent aux gardes le motif de leur chasse à cette heure si indue. Poursuivans et poursuivi, bête et gens, furent amenés devant le chef de la police du quartier.

Mes esclaves assurèrent qu'ils poursuivaient le ravisseur du souper de leur maître, et ils montraient le morceau que le fugitif tenait encore dans sa gueule. On examina cette preuve du flagrant délit, et on reconnut que c'était un véritable jambon de porc.

Je dois croire que je n'avais pas ce soir été le seul volé, et que mon voleur avait exercé ses rapines sur le souper d'un chrétien aussi bien que sur celui d'un musulman. Le premier vol avait probablement déjà été mis en sûreté dans sa retraite, quand

le second avait été commis: forcé, par les mauvais traitemens de mes esclaves, de renoncer à l'une des deux proies, il avait préféré abandonner la moins savoureuse, et laissant à leur disposition, dans sa tanière, l'épaule de mouton qui m'appartenait, il avait cherché à sauver le jambon de porc par ce motif de préférence.

Ce raisonnement ne se présenta pas sans doute à l'esprit du Oualy[35]; le témoignage formel de mes esclaves, que le chien emportait le souper de leur maître, le frappa seulement, et fut pris dans sa stricte teneur, sans qu'il lui vînt dans l'idée la moindre supposition de la possibilité d'un échange.

Il fut ému d'indignation en voyant, comme il le croyait voir, qu'un fidèle musulman osât faire son repas de viandes prohibées par la loi, et tellement immondes, que la vile canaille des juifs craindrait elle-même de s'en souiller.

Le cas lui parut tellement grave, que,

sans vouloir rien entendre, il se crut obligé de le déférer à ses supérieurs.

Ceux-ci, partageant vivement son indignation et son zèle scrupuleux, ne se jugèrent pas aptes à décider dans un point où la religion se trouvait si ouvertement intéressée, et où le scandale était si grand et si public.

Les *cheykhs el-islam*[36] crurent devoir s'assembler, et ils discutèrent l'affaire avec sévérité : dans leur réunion se trouvait un grand nombre de membres du corps des *Ulémas*, avec lequel j'avais déjà eu un procès, dont l'issue m'avait été contraire; ils influencèrent sans doute ce nouveau tribunal. Aucune de mes interprétations, de mes dénégations, ne fut réputée admissible : mon crime fut reconnu patent, punissable, et un jugement fut rendu contre moi.

Le scandale avait été public, la réparation dut être également publique : je fus d'abord admonesté en pleine assemblée,

puis je dus payer une amende encore plus forte que les précédentes ; et, pour combler mon malheur, je renouai connaissance avec le bâton des exécuteurs, qui, dans mes trois dernières affaires, semblait avoir consenti à rompre ses anciennes relations avec moi.

J'eus donc de nouveau une cruelle bastonnade, je payai l'amende qui m'avait été si injustement imposée par le tribunal des cheykhs, et je me fis remporter chez moi pour m'y faire encore guérir.



HUITIÈME SOIRÉE.

SUITE DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

J'avais eu tant d'occasions de reconnaître la niaiserie et la sotte simplicité de *Zeynab*, que je m'étais vu forcé de renoncer à l'espoir qu'il me devînt jamais possible de former son jeune esprit, et je jugeai entièrement inutiles tous les efforts que je pourrais renouveler à l'avenir pour essayer de faire pénétrer quelques idées claires, quelques conceptions distinctes dans les ténèbres épaisses de son intelligence bornée.

Si je lui parlais, elle m'écoutait à peine, et, dans sa vague distraction, les sequins d'or attachés aux tresses de ses cheveux [37], et avec lesquels ses doigts jouaient machi-

nalement, occupaient bien plus son attention puérile que toutes mes paroles, dont le vain son frappait ses oreilles sans pénétrer dans son esprit, et sans y laisser la moindre impression.

Combien de fois mes discours les plus sérieux et les plus intéressans ne furent-ils pas interrompus à l'improviste par l'éclat de rire le plus insensé, dont je lui demandais inutilement la cause, qu'elle ignorait bien certainement elle-même.

Sa beauté si ravissante perdit bientôt pour moi tous ses attraits, et, fuyant une idiote dont l'imbécillité repoussait toute, possibilité de société et de conversation je cessai d'éprouver pour ses charmes inanimés le moindre désir. Je me trouvai encore heureux de pouvoir me réfugier auprès de ma seconde femme, qui, toute contrefaite qu'elle était depuis son accident, pouvait au moins me comprendre, était reconnaissante de mes visites devenues plus fréquentes, et m'écoutait avec

une attention affectueuse, pourvu toutefois que mes paroles ne lui fissent pas craindre le commencement d'une nouvelle histoire.

Hors ce cas, je pouvais causer avec elle autant que je le désirais, et elle était heureuse de la préférence que ses attentions lui obtenaient sur ses deux rivales, surtout sur la seconde, dont la beauté et la fraîcheur lui avaient paru si redoutables.

Quant à moi, je n'étais pas plus avancé avec mes trois femmes, qu'avant mon triple mariage :

La première avait énoncé la ferme résolution de ne plus écouter une seule de mes lectures.

La seconde ne m'offrait qu'une soumission évidemment forcée et pénible.

La troisième était absolument hors d'état de comprendre la phrase la plus simple de mes récits.

Je ne pus rester long-temps dans cette position, qui m'était devenue réellement

insupportable. La loi me permettait encore d'épouser une quatrième femme légitime, et je ne tardai pas à me décider à un quatrième mariage.

Mes recherches furent longues; car cette quatrième épouse était ma dernière ressource, et il m'importait beaucoup d'apporter assez de soin dans le choix que je voulais en faire, pour que je pusse enfin parvenir au but si désiré, et trouver réunies toutes les perfections que je m'étais flatté vainement jusqu'alors de rencontrer dans mes trois mariages précédens.

On me parla enfin d'une jeune fille nommée *Zaharah* (fleurie), dont on me vanta également la beauté et les qualités intellectuelles: on m'avoua cependant que, malgré les dispositions heureuses qu'elle avait reçues de la nature, jusqu'à présent son instruction n'était au-dessus des connaissances ordinaires aux filles de son âge, qu'en ce qu'elle savait lire et écrire : du reste, elle n'avait encore manifesté aucun

goût bien marqué pour des lectures littéraires, que, d'ailleurs, probablement ses parens ne lui auraient pas permises.

La famille de *Zaharah* était originaire de Hâleb [38], et son père, *Abd-el-rizaq el-Haleby*, avait long-temps exercé le négoce dans cette ville. Satisfait de l'aisance que lui avaient procurée ses bénéfices dans le commerce, il l'avait quitté, ainsi que sa ville natale, et était venu jouir au Kaire des richesses qui suffisaient à ses désirs.

Les miens s'enflammèrent en apprenant ces détails. L'âge de seize ans qu'avait *Zaharah*, me semblait plus susceptible de raison et de sentiment que l'enfance prolongée dont les langes paraissaient encore entourer l'insipide *Zeynab* : seize ans étaient le vrai printemps de la vie, et toutes les fleurs de cette riante saison devaient décorer la charmante *Zaharah* : si elle était aussi spirituelle qu'on me la représentait, l'instruction devait être pour elle un besoin réel, dont la passion n'a-

vait été jusqu'alors cachée en elle que par la retenue sévère à laquelle la contraignaient les injonctions de ses parens.

Je crus donc n'avoir plus rien à désirer dans les qualités que je requérais, et je résolus de faire incessamment ma demande auprès des parens de *Zaharah*.

Cependant, ma prudence, déjà trompée précédemment, voulut acquérir de nouvelles lumières qui pussent l'empêcher de courir le risque d'être encore abusée par des renseignemens inexacts.

Je demandai et j'obtins, des entremetteuses qui négociaient mon mariage, qu'il me serait permis de voir secrètement, et à l'insu des parens, le visage de ma prétendue : on me promit même qu'on la déterminerait à m'écrire un billet pour m'annoncer elle-même son consentement à cette faveur si inusitée.

Je ne tardai pas, en effet, à recevoir le billet suivant, écrit de la propre main de *Zaharah* :

« Que le bien aimé de mon cœur, la lumière de mes yeux, ne craigne pas de « m'avoir déplu par le désir qu'il a manifesté de contempler le visage de sa bien « aimée. Hélas! tout ce qu'elle craint, c'est « que le peu de charmes que la nature a « pu lui accorder ne paraisse pas à sa vue « suffisant pour lui plaire.

« Que mon bien aimé se trouve, le se- « cond jour de la semaine [39], auprès de la « porte des bains de *Khan-Khalyly* [40]; celle « qu'il aime s'y rendra à l'heure de l'*Asr* [41]; « le bouquet de *tamr-hennéh* [42], qu'elle « tiendra caché sous ses voiles et qu'elle « laissera tomber en arrivant devant lui, « la lui fera reconnaître.

« Que Dieu protége *Zaharah* et celui « que son cœur aime! »

Il ne me parut aucunement étonnant que *Zaharah* m'aimât déjà aussi éperdument sans m'avoir jamais vu; je sentais combien déjà moi-même j'étais passionné pour elle, sans avoir joui davantage de sa

vue. Au jour et à l'heure que le tendre billet m'indiquait, je fus exact à me trouver au rendez-vous.

Plusieurs femmes, montées sur des ânes à selles élevées [43], et recouvertes de voiles volumineux, arrivèrent successivement, passèrent devant moi sans aucun signe d'intelligence, et entrèrent aux bains près de la porte desquels je me tenais avec impatience : enfin, une d'elles laissa tomber à mes pieds le bouquet de fleurs qui devait me servir de signal.

Au même instant une maladresse volontaire de l'aimable *Zaharah* lui ayant fait, par un mouvement étudié, mais sans affectation, lâcher le coin de son voile croisé sur ses vêtemens, j'aperçus le visage le plus séduisant et les yeux les plus expressifs, dont le regard agaçant, rendu plus vif par le *surméh* qui les ornait [44], ajouta encore de nouvelles flammes au feu qui brûlait déjà dans mon cœur.

La beauté de *Zaharah*, moins régulière

que celle de *Zeynab*, était cependant plus entraînante; ses yeux étaient si vifs, qu'on ne pouvait s'apercevoir qu'ils étaient moins grands que ceux de *Zeynab*. Sa peau était peut-être moins blanche, mais ses traits étaient animés ; enfin, si *Zeynab* inspirait à la vue une froide admiration, *Zaharah* embrasait l'ame de l'incendie de l'amour et du désir.

Elle entra aux bains, et je retournai chez moi dans une ivresse complète. Je m'étais convaincu, par mes propres yeux, combien *Zaharah* était jeune, fraîche; et le feu de ses regards, comme le style de sa lettre; ne laissaient aucun doute sur son esprit et sa sensibilité.

Je fis sans délai ma demande en mariage. Les parens ne me firent aucune difficulté, et acceptèrent ma proposition avec bienveillance; la fète nuptiale eut lieu, et lorsque le festin fut terminé, je fus conduit par les désirs les plus enflammés auprès de ma nouvelle épouse.

Les charmes dont je savourai la possession, n'étaient en rien inférieurs à ceux dont la vue m'avait été déjà accordée par son adresse : seulement je dois avouer qu'il se glissa dans mon esprit certain soupçon ennemi de mon bonheur, qu'au milieu de toutes les perfections qui embellissaient ma conquête, elle ne possédait peut-être pas entièrement celle que j'avais trouvée dans *Zeynab*, même dans *Alyméh*, et que je n'avais pas dû raisonnablement espérer de rencontrer dans la première de mes épouses.

Cependant je ne me livrai pas aveuglément à ce soupçon si capable d'empoisonner ma félicité, et j'ajoutai une entière croyance aux protestations et aux preuves que *Zaharah* me donna de mon erreur.

Elle consentit avec plaisir, dès le lendemain, à entendre une de mes histoires, et la vivacité naturelle qui la distinguait me persuada qu'aucune des précautions que j'avais cru devoir prendre à l'égard de

Zeynab, n'était nécessaire pour *Zaharah*. Elle avait même beaucoup ri de la sottise de mes premières femmes, lorsque je lui avais raconté comment mes lectures les avaient invariablement endormies. Je commençai donc ainsi l'histoire que je racontai, et que je crus devoir d'autant plus intéresser ma nouvelle femme que l'héroïne mise en scène portait le même nom qu'elle.

LES GÉNIES,

LE JEU, LE VIN ET LES FEMMES.

Près des ruines de l'ancienne ville de Babylone[45], les voyageurs remarquent des cavernes profondes, dont l'obscurité et une secrète horreur éloignent non-seulement les habitans des contrées voisines, mais encore ceux que le commerce ou leurs affaires forcent à traverser le local immense qu'occupe l'étendue de ces ruines antiques.

Diverses opinions ont été successivement avancées relativement à ces ruines, qui sont pourtant quelquefois parcourues à de certaines époques, par ceux qu'on accuse de se livrer aux arts magiques et de rechercher la société des *dives* et des démons malfaisans.

Quelques-uns ont cru que c'était dans l'un des palais écroulés, dont les vastes dé-

combres couvrent au loin le terrain, qu'était placé le trône du prophète *Souleymân*[46], sur lequel soit le salut et les bénédictions; et ils ajoutent que les recherches de ceux qui fréquentent ces ruines et y exercent des fouilles n'ont d'autre but que celui de découvrir, dans les entrailles de la terre, les livres magiques, que, suivant les traditions rapportées par *Gelal-eddyn* et par *Kateby*, les démons et les *afrites* avaient enterrés sous le trône de ce prince, pour faire accroire aux peuples que son pouvoir sur les génies [49] n'avait d'autres sources que les arts magiques et les talismans.

Ce qui est certain, c'est que, dans ces lieux déserts, on voit de temps en temps des apparitions de lumières extraordinaires, on entend des bruits souterrains et étranges et des voix surnaturelles, sans apercevoir aucun être vivant auquel celui qui les entend puisse les attribuer.

D'autres ont pensé que c'est dans les sou-

terrains de ces ruines immenses que se retira *Zerdach*[47], le célèbre prophète des mages, et qu'il y resta renfermé pendant quarante ans entiers, se livrant à ses études sublimes, lorsque, quittant la ville de *Chyr*, sa patrie, il abandonna la société des hommes.

Ce fut, dit-on, de ces retraites ignorées qu'il partit, lorsqu'il vint trouver le roi *Kichtasp*, fils de *Lohorasph*[48], pour lui annoncer ses prophéties, et lui enseigner ses doctrines.

Suivant cette opinion, ceux qui de temps en temps fréquentent ces ruines redoutables seraient des mages, qui s'occupent de la recherche des livres que leur ancien maître a laissés enfouis sous les décombres qui maintenant recouvrent ce trésor de toutes parts.

Au reste, voici ce que les docteurs les plus versés dans les traditions de l'islamisme s'accordent à présenter comme la véritable origine de ces merveilles, qui ont ré-

pandu une terreur religieuse et involontaire dans tous ces environs.

Quelque temps après l'époque bienheureuse où le Prophète, sur qui soit le salut et la bénédiction, vint apporter aux hommes le livre béni qui devait les conduire dans la bonne voie, ils recommencèrent, comme avant cet avénement dont Dieu les avait favorisés, à se livrer aux excès du jeu et des femmes, à boire le vin et les liqueurs enivrantes, sources fécondes parmi eux des dissensions, des querelles et des meurtres.

Une discussion eut lieu entre les anges et les génies soumis au Dieu tout-puissant[49], sur cette obstination des hommes dans le mal, et sur leur opiniâtreté à se livrer à tous les crimes, malgré la bonté divine qui avait daigné leur envoyer successivement *Ibrahim*, *Moussa*, *Issa*, et le dernier des prophètes, *Mohammed, l'Élu de Dieu*[50], et leur laisser, pour leur servir de guides, les livres sacrés du *Thorah*, du

Zebour, de l'*Engil*[51] et du Code sublime descendu du ciel dans la nuit *de l'heureuse destinée*[52].

Quelques génies osaient blâmer la clémence de Dieu envers ces pécheurs obstinés, prétendant que sa justice seule devait s'exercer sur des coupables, qui l'étaient d'autant plus volontairement, qu'aucun secours ne leur manquait pour résister aux séductions auxquelles ils s'abandonnaient sans vouloir les combattre.

La voix de ces murmures indiscrets et impies monta jusqu'au trône du Très-Haut : la sagesse divine voulut punir les génies audacieux qui, dans leur présomption criminelle, osaient sonder les voies de sa providence éternelle et censurer les arrêts de sa justice ou de sa miséricorde.

Ceux des génies dont les reproches avaient été les plus inconsidérés, et qui avaient montré la sévérité la plus inexorable contre les faiblesses de la race humaine, étaient *Harout* et *Marout*[53]. Un

messager céleste vint leur porter l'ordre de descendre sur la terre pour y juger et y punir les crimes et les péchés des hommes.

Au même instant, les anges qui président à l'astre de *Zaharah* (la planète de Vénus[54]) et aux trois étoiles nommées *benât én-nâch* (*les filles du char funéraire*[55]), furent chargés secrètement de se tenir prêts à punir la présomption et l'inflexibilité de ces juges.

Harout et *Marout* reçurent avec plaisir les ordres souverains qui leur étaient intimés, et se hâtèrent de les exécuter; tous ceux qui parmi les hommes leur parurent coupables d'ivrognerie, d'amour du jeu, de passion immodérée pour les femmes, de meurtre, même involontaire, furent punis par les génies avec une sévérité devant laquelle aucune excuse ne pouvait trouver grace.

Toutes les dénonciations, toutes les révélations contre des coupables, étaient favorablement accueillies par eux; ils n'é-

taient sourds qu'à la seule défense des accusés.

Le lieu où les génies rendaient une justice si sévère, était un des magnifiques palais de la grande Babylone. Un jour, au moment où les portes s'ouvrent, deux femmes voilées, couvertes de riches vêtemens, se présentent suivies de deux esclaves noires. Elles approchent du trône où siégeaient les deux juges inflexibles.

« Seigneur, dit l'une d'elles en relevant « son voile et laissant apercevoir le visage « le plus séduisant, je me nomme *Zaharah*, et ma sœur *Zahelyéh*[56] m'accompagne; nous venons de bien loin déposer « nos justes plaintes à vos pieds.

« J'ai le malheur d'avoir pour époux « *Sohayl*[57], le plus débauché et le plus cruel « de tous les hommes : il joint à tous ces « vices l'ivrognerie la plus crapuleuse, et « ne trouve de jouissance que dans l'excès « du vin, qui abrutit sa raison.

« Quand il est dans cet état avilissant,

« j'ai tout à redouter de sa fureur bar-« bare, et il n'est aucun mauvais traite-« ment dont il ne m'accable; ma sœur « elle-même, ma jeune sœur, qui l'irrite par « ses refus de se soumettre à ses désirs im-« pudiques, est en butte aux mêmes cruau-« tés, et nos corps portent dans toutes « leurs parties des traces de ses brutalités « odieuses. »

En même temps la belle plaignante, écartant ses vêtemens et ceux de sa sœur, offrait aux regards des deux génies les deux plus beaux corps partout meurtris, partout sillonnés de vestiges sanglans : l'albâtre du sein le plus voluptueux et d'attraits plus doux encore, étaient flétris par des taches livides attestent la cruauté délirante du bourreau le plus féroce.

Ces trésors, déployés aux yeux surpris de *Harout* et de *Marout*, excitèrent dans leurs cœurs la pitié la plus compatissante, mais y firent glisser en même temps à leur insu un sentiment plus dangereux. Le plaisir

de la vue fit éclore le désir d'autres plaisirs plus séduisans, et ce dernier désir, grandissant tout-à-coup, devint un tyran indomptable dont ils ne furent plus que les faibles esclaves.

Consumés d'un feu désormais inextinguible, ils ne songèrent plus qu'à retenir auprès d'eux les deux beautés, dont la puissance venait de les enlacer de si fortes chaînes : ils proposèrent à *Zaharah* et à *Zahelyéh* de prendre dans leur palais le repos et la nourriture qui leur semblaient nécessaires.

Les belles voyageuses acceptèrent, et firent apporter par leurs deux esclaves noires leurs hardes et les provisions qu'elles avaient eu soin d'emporter pour la route ; mais elles refusèrent de commencer leur repas, si les deux génies ne consentaient à le partager avec elles.

L'invitation était trop séduisante pour que les nouveaux amans pussent y résister, et chacun d'eux prit place auprès de celle qu'il préférait.

Le festin fut gai, et les deux dames ne se montrèrent pas trop sévères aux caresses que les génies hasardèrent. Pour achever d'oublier leurs chagrins et leurs souffrances, elles firent apporter un flacon de vin qu'elles avaient destiné à soutenir leurs forces pendant le voyage, et à laver celles de leurs blessures auxquelles ce pansement était encore nécessaire.

Elles en burent et en offrirent aux génies ; ceux-ci n'osèrent refuser, et les mains qui leur offraient étaient si belles, que les rasades multipliées obscurcirent bientôt leur raison. Les propos devinrent plus tendres, les caresses plus entreprenantes : ne résistant qu'avec une mollesse engageante, les deux beautés voulurent que les faveurs que les génies réclamaient d'elles fussent mises comme le prix d'une partie de jeu, et promirent formellement de couronner les brûlans désirs de leurs amans, si le jeu les rendait vainqueurs.

Harout et *Marout* jouèrent avec leurs

ravissantes antagonistes, et jamais joueurs acharnés ne poursuivirent avec plus d'âpreté un gain d'où dépendait l'accomplissement des désirs effrénés de leur passion aveugle.

On jouait en buvant, on buvait en jouant : déjà les parties étaient sur le point d'être gagnées par les heureux génies, qui s'efforçaient, dans leur double folie, de prendre des à-comptes sur leur gain futur : cette espèce de lutte et de combat avait peu à peu fait disparaître presque tous les voiles de la décence, quand un bruit soudain et une voix se faisant entendre à la porte du théâtre de cette orgie, vinrent interrompre ces ébats amoureux.

« Grand Dieu, s'écrie *Zaharah* troublée, « c'est mon mari ! Je suis perdue, et dans « l'état où je me trouve, combien je dois « redouter sa juste vengeance !

« Chers amans, ajoutent-elles toutes « deux, les yeux baignés de larmes, aban- « donnerez-vous à la rage de ce barbare

« celles que leur amour pour vous a ren-
« dues si coupables ? Vos cimeterres n'ose-
« ront-ils délivrer celles qui vous sont
« chères du tyran impitoyable, dont la fu-
« reur vient les poursuivre jusque dans
« vos bras? »

Harout et *Marout*, éperdus, ne se connaissant plus, ivres de vin et d'amour, altérés de meurtre et de vengeance, saisissent leurs cimeterres étincelans, et s'élancent vers la porte.

Un éclat de foudre sillonna les nues en retentissant dans toute la voûte des cieux : au milieu de la flamme des éclairs, les deux génies ne virent plus devant eux que les quatre anges, terribles, menaçans, et dont le front sévère portait l'empreinte de la colère redoutable du Dieu souverain, de qui émane toute puissance et toute justice.

« Lâches esclaves du jeu et du vin! dé-
« bauchés, adultères, meurtriers! leur cria
« une voix tonnante; dans sa témérité,

« votre cœur présomptueux avait osé taxer « de tolérance aveugle, de condescendance « injuste, la miséricorde du Tout-Puissant « pour la faiblesse humaine : et dans quel « cloaque impur se sont précipités des gé- « nies que leur nature plus élevée, leur « connaissance plus parfaite de leurs de- « voirs, auraient dû garantir d'une chute « aussi avilissante!

« Cependant l'indulgence divine éclatera « jusque dans votre juste châtiment.

« Elle daigne vous laisser le choix d'une « punition temporelle sur la terre, ou d'un « supplice éternel dans les abîmes de l'en- « fer. »

Harout et *Marout* préférèrent d'être punis sur la terre pendant un temps limité ; et, depuis cette époque, les arrêts du Tout-Puissant les tiennent renfermés dans les sombres souterrains de la vaste Babylone : ils y font entendre leurs voix et les cris de leurs plaintes, sans jamais se laisser apercevoir, et ils y sont contraints d'être

soumis aux caprices des magiciens qui les évoquent, et aux ordres de tous ceux qui possèdent des talismans, à l'empire desquels ces génies ne peuvent refuser l'obéissance la plus servile.

Malheur à l'insensé, dont la vaine folie
Se croit inébranlable au vice qu'il défie;
Et qui, fier jusqu'alors de l'avoir combattu,
Pour l'avenir imprudemment s'appuie
Sur le fragile effort de sa propre vertu:
Un combat peut l'attendre à la fin de sa vie,
Et par un dernier choc il peut être abattu.

Du vrai sage la modestie,
Des ennemis qu'il a vaincus
Craint l'attaque de plus en plus,
Et de sa force se défie.

Du trône où sont assis les vainqueurs les plus fiers,
Il n'est souvent qu'un pas à la défaite, aux fers;
Dans ses faveurs la victoire est changeante :
Et de la fortune inconstante
Les jeux, tels que les vents déchaînés dans les airs,
De caprices soudains ballottent l'univers.

Ainsi, que le flambeau d'une vertu prudente
Te guide encore après mille succès divers;
De ta présomption la flamme décevante
N'éclairerait que tes revers.

Sur ton frère tombé que ta main indulgente
Étende un voile bienveillant,
Et que ton bras le relevant
Soutienne avec bonté sa marche vacillante.

Demain peut-être, à ton tour chancelant,
Un faible obstacle, un léger accident,
Heurtant ta superbe jactance,
Te fera réclamer d'un autre l'assistance,
Pour obtenir même secours,
Même soutien, même indulgence :

Et d'un bonheur constant quand tu verrais le cours
Signaler chacun de tes jours,
Loin de t'énorgueillir de sa longue constance,
Dis : « En aveugle je parcours
« Le chemin de l'imprévoyance,
« Toujours j'y fus debout, le serai-je toujours ? »

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

Cette narration était la plus courte de toutes celles que renfermait mon recueil, et j'en avais élagué à dessein tous les épisodes qui auraient pu retarder la marche de l'action principale, et refroidir l'attention. J'avais d'ailleurs tellement compté sur la vivacité naturelle qui distinguait si particulièrement *Zaharah* et sur l'intérêt incontestable que devait lui inspirer mon histoire, que je ne m'étais pas interrompu une seule fois pour jeter les yeux sur elle, voulant jouir plus pleinement, à la fin de ma lecture, de l'effet que mon récit devait avoir produit dans son esprit.

Mais au moment où je m'apprêtais à goûter les douceurs de mon triomphe, et à savourer le tribut de louanges que je ne pouvais manquer de recueillir des lèvres

de *Zaharah*, je la vis ensevelie elle-même dans le sommeil; et son assoupissement était si profond, que je tentai vainement de l'en tirer; mes esclaves, que j'appelai, firent également des tentatives inutiles, et, malgré tous nos efforts réunis, rien ne put parvenir à la faire sortir d'une léthargie qui semblait ne devoir plus avoir jamais de terme.

Cet état inquiétant se prolongea plusieurs jours et plusieurs nuits : *Zaharah* ne se réveillait pas, et semblait ne plus tenir à la vie que par sa respiration qui n'était pas interrompue : ses yeux restaient fermés, et ses membres inertes n'étaient susceptibles d'aucun mouvement volontaire. Je passais mes journées auprès d'elle, sans pouvoir lui faire avaler aucun aliment, et ses esclaves, que je chargeai de veiller à ses côtés pendant toutes les nuits, m'assurèrent bien qu'elle les avait passées dans le même état de léthargie complète, et sans avoir pris la moindre nourriture.

Un événement aussi merveilleux ne put rester bien long-temps secret : bientôt le voisinage en fut instruit ; mais cette nouvelle n'y parvint qu'accompagnée de circonstances inexactes, et surchargée de couleurs bien éloignées de la simple réalité.

Mes esclaves qui, pendant ma narration, avaient, tout en s'occupant des fonctions diverses de leur service, été appelées par une vague curiosité à écouter de temps en temps quelque portion de mon récit, avaient retenu, dans leurs souvenirs fugitifs, des phrases décousues dans lesquelles il était question de génies, de *dives*, d'*afrites*, de talismans, d'opérations magiques : elles en parlèrent, et bientôt, d'après leur bavardage sans suite et dépourvu de sens, le bruit public m'accusa d'être un magicien dont l'art diabolique, funeste et dangereux pour la ville entière, avait commencé ses criminelles expériences en endormant éternellement *Zaharah*, par la vertu de la magie et des talismans.

Nul ne douta plus, dans le quartier, que je n'eusse des intelligences secrètes avec les *afrites* et les démons; et ce bruit, prenant toute la consistance d'une vérité incontestable, parvint bientôt aux oreilles des cheykhs qui m'avaient déjà condamné avec tant d'injustice, comme mauvais musulman, dans mon aventure précédente.

Au moment où j'y pensais le moins, je fus arrêté et conduit en prison.

Un interrogatoire rigoureux eut lieu, et fut renouvelé à plusieurs reprises. Malgré ma défense, à laquelle on refusa de croire, malgré les protestations les plus sincères de mon innocence, qu'on regarda comme autant de mensonges impudens, on me somma d'avouer mon crime; la bastonnade fut employée vainement pour me faire avouer ce que je savais bien ne pas exister; malheureusement, pendant l'exécution, mon turban, en tombant, découvrit la place où manquait une de mes oreilles.

Cette mutilation fut une nouvelle preuve contre moi : les juges ne doutèrent plus que je n'eusse déjà été condamné dans quelque autre ville à perdre mon oreille pour un crime pareil à celui dont ils m'accusaient, et je fus, par le jugement qu'ils se hâtèrent de rendre sans désemparer, condamné à perdre ma seconde oreille.

L'amputation fut faite avec dextérité, et un pansement appliqué immédiatement sur la blessure qu'on venait de me faire, eut bientôt arrêté l'effusion du sang; mais on me déclara que, malgré l'exécution du jugement que j'avais encouru, je devais de plus, pour obtenir ma liberté, faire cesser moi-même l'effet de mes arts magiques, et déclarer avec franchise à ceux qui m'interrogeaient où avaient été placés par moi les talismans dont la puissance surnaturelle et malfaisante avait plongé ma malheureuse femme dans ce sommeil invincible, avant-coureur évident de la mort réelle.

En vain je protestai de nouveau de mon innocence, en vain je repoussai avec sincérité les allégations qui m'accusaient, tout me fut inutile : une cruelle bastonnade fut plusieurs fois employée pour tirer de ma bouche la vérité qu'elle semblait refuser de faire connaître : mes larmes, mes prières, mes protestations, ne parurent que les artifices d'une obstination coupable.

Chaque jour l'interrogatoire recommençait, chaque jour la bastonnade me déchirait la plante des pieds, les reins et les épaules, et chaque fois, moulu, meurtri, désespéré, j'étais rejeté dans ma prison, où je passais mes nuits douloureuses dans la crainte de l'aurore, qui allait être pour moi le signal de nouveaux supplices.

Je restai soumis quinze jours entiers à ces souffrances intolérables.

Elles cessèrent enfin tout-à-coup à la nouvelle que reçurent mes juges, que *Zaharah* s'était subitement réveillée de son assoupissement, si perfidement simulé,

pour s'enfuir de ma maison avec un amant que je ne lui soupçonnais pas, et que, depuis, mes réflexions m'ont fait croire le véritable auteur du petit échec qui avait failli exciter mon mécontentement la première nuit de mes noces.

FIN DE LA HUITIÈME SOIRÉE.

NEUVIÈME SOIRÉE.

SUITE DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

Mon innocence fut reconnue, et je fus rapporté chez moi dans un état bien pire que les précédens : au moins, cette fois, je n'avais eu aucune amende à payer, et mes juges crurent même devoir me faire leurs condoléances.

Mes deux premières femmes me soignèrent; seulement *Alyméh* me parut un peu considérer mon malheur comme une punition de la double inconstance dont je m'étais rendu coupable envers son amour si exigeant.

Quant à *Zeynab*, ses jeux enfantins et ses amusemens puérils l'occupaient beau-

coup trop, pour qu'elle pût faire quelque attention à mes souffrances.

Ma guérison fut longue, et ma convalescence ne fut pas exempte de douleurs.

Quand je fus complètement rétabli, je n'en trouvai pas moins désagréable ma privation d'auditoire; et puisque j'avais épuisé vainement, pour m'en procurer un convenable, le nombre de femmes légitimes que la loi m'accordait, je me déterminai à user de la faculté que cette même loi me laissait encore de prendre des concubines en les achetant pour cet usage.

« Musulmans, dit le Prophète dans le
« saint livre, outre vos femmes légitimes,
« l'indulgence divine permet encore que
« vos désirs s'étendent sur les filles escla-
« ves que vous aurez achetées.

« Mais gardez-vous d'exécuter avec elles
« vos volontés par la violence, si elles
« croient à l'islamisme, et abstenez-vous
« de celles qui seraient déjà unies avec un
« époux, à moins que cet époux ne soit un

« infidèle à la religion que Dieu vous a « donnée.

« Vous qui croyez, vous pourrez faire « usage de votre propriété suivant vos dé- « sirs : Dieu accorde cette condescendance « à la faiblesse des hommes ; car Dieu con- « naît ce qui est caché dans leurs cœurs, « mais il est indulgent et miséricordieux [58].»

Je ne tardai donc pas à me présenter au bazar où se vendent les filles esclaves, pour y faire mes acquisitions.

Je n'eus que l'embarras du choix, et j'eus tant de peine à me décider pour l'une plutôt que pour l'autre, que je ne rentrai chez moi qu'après avoir acheté les six jeunes filles dont les attraits avaient successivement attiré ma préférence.

Leurs noms étaient : *Ouerdéh* (rose), *Guemyléh* (jolie), *Lattiféh* (caressante), *Heb el-Mouchk* (grain de musc), *Ryhhanéh* (basilic), et *Yemmaméh* (tourterelle).

Un eunuque noir me devint nécessaire pour la surveillance du jeune troupeau

dont je venais d'enrichir mon bercail. Je fis aussi cette emplète à l'okel des *Gellabis*, et je rentrai chez moi avec une nombreuse compagnie.

Sûr maintenant de mon auditoire, et regardant comme impossible que mes acquisitions nouvelles pussent contrarier jamais, par la moindre répugnance, l'accomplissement des désirs vers lesquels me lançait si irrésistiblement ma passion dominante, je ne pensai plus qu'à exécuter le nouveau plan que j'avais formé pour me satisfaire.

Au fond de mon jardin, était un kiosque assez élégant, où j'aimais à aller souvent respirer la fraîcheur qu'y entretenait un courant d'eau toujours renouvelé par une *Sakiéh*[59], que deux buffles mettaient en mouvement pendant la journée. Ouvert de toutes parts, et recouvert par une treille sur laquelle une vigne vigoureuse étendait ses féconds rameaux, ce pavillon recevait de tous côtés l'air qui y circulait sans obstacle, et un

sycomore d'une grosseur extraordinaire, s'inclinant pour étendre ses branches fortes et touffues au-dessus du toit de feuillage, défendait, par cette double couverture, au moindre rayon du soleil d'oser y pénétrer.

Les fleurs les plus odoriférantes entouraient ce séjour délicieux et y apportaient, au moment de la brise du soir, des émanations parfumées qui embaumaient l'atmosphère.

Tel fut le théâtre que je choisis pour exercer mon talent narrateur devant mes six nouvelles esclaves.

Un soir, par mes ordres, elles se rendirent au kiosque du jardin, et là, appuyées sur des coussins, elles s'apprêtèrent à écouter le récit que leur maître daignait leur faire: je me plaçai moi-même au milieu d'elles; une petite table en marqueterie de nacre de perle et de bois de sandal soutenait auprès de moi le chandelier d'argent sur lequel une bougie parfumée me fournissait la lumière nécessaire à ma lecture.

Le silence des jeunes beautés qui m'environnaient me parut un garant certain de leur attention, et cependant je crus nécessaire de leur réitérer les injonctions les plus sévères contre celles qui oseraient, en ma présence, céder aux tentations du sommeil.

Après avoir pris toutes ces précautions, je commençai en ces termes :



L'HOMME QUI N'A JAMAIS RI.

Dans un des faubourgs de la ville royale de *Merou*[60], l'une des principales du *Khorassan*[61], était un vaste édifice ruiné dont l'ancienne destination n'avait laissé aucune trace dans le souvenir des habitans. Aucun reste de colonnes ni d'architecture magnifique ne pouvait faire croire que ces débris fussent ceux du palais de quelque ancien roi, ou de quelque grand personnage de cette contrée: le peu de murs, dont quelques pans restaient encore debout, attestaient qu'ils avaient fait partie de constructions plus modernes, et qui paraissaient avoir renfermé plutôt les cellules et les magasins d'un caravanserail, que la demeure opulente où s'étale le luxe des cours et la profusion des princes.

Un seul pavillon paraissait encore assez

conservé pour être habitable, et quelques matériaux grossiers avaient été appliqués sans art, pour en rétablir la clôture endommagée par les efforts du temps et des élémens destructeurs.

Un soir, après la dernière prière, trois cheykhs, qui paraissaient être trois derviches[62], car ils étaient revêtus du costume particulier à cette profession, se trouvaient réunis auprès de l'humble porte, dont les ais mal assemblés formaient la seule défense extérieure de ce pavillon : ils semblaient, par les coups qu'ils frappaient avec persévérance, désirer vivement d'obtenir la permission d'y être introduits.

Ce modeste pavillon, ou plutôt cette espèce de cabane à moitié écroulée, était en effet habité : il servait de retraite au vénérable cheykh *Chems ed-dyn Abou-l-Faradj ben-Djouzy*, qui, malgré son isolement des autres hommes, et la solitude absolue dans laquelle il passait sa vie depuis de longues années, n'en était pas moins

connu des habitans de Merou, qui admiraient en lui réunies la piété envers Dieu et la bienveillance envers les hommes.

Sa porte n'était pas ouverte aux visiteurs indiscrets, aux discoureurs futiles; mais elle n'était jamais fermée pour le malheureux qui désirait des consolations, ni pour l'indigent qui avait besoin de secours et d'asile.

La renommée, dont jouissait, sans s'en douter, le derviche solitaire des ruines de Merou, n'était pas restée restreinte dans cette ville; elle s'était étendue jusqu'à *Balkh*[63], à *Nichabour*[64], à *Bakhraz*[65], à *Rey*[66] et à la grande ville de *Hérat*[67].

C'est de cette dernière ville qu'étaient venus deux des cheykhs qui en ce moment frappaient à la porte de *Chems ed-dyn Abou-l-Faradj*.

Le premier, et le plus âgé de ces personnages, était le célèbre *Imam Fakhr ed-dyn Mohammed Ebn-Omar*, surnommé *el-Razy*, du nom de la ville de *Rey*, sa patrie,

et qui s'était retiré à *Hérat*, qu'il habita jusqu'au terme de ses jours.

Son compagnon était le qâdy de *Herat*, *Abd el-Megid*, que sa naissance dans cette ville avait fait surnommer *el-Heraouy*. Il avait souvent des discussions avec son ami *Fakhr ed-dyn*, et la différence de leur manière de penser s'étendit par la suite sur tant de points, qu'ils finirent par se brouiller irrévocablement.

Le troisième, enfin, et le moins avancé en âge, s'était joint aux deux premiers dans leur route : c'était le cheykh *Seyf ed-dyn Sayd el-Soufy*, né dans la ville de *Bakhraz*, qu'il a illustrée par son zèle religieux.

La curiosité de vérifier tout ce que la renommée rapportait des qualités de *Chems ed-dyn Abou-l-Faradj*, les avait amenés dans la ville de Merou, et ils brûlaient du désir de voir le derviche extraordinaire, dont on vantait à la fois les lumières et les bonnes actions, et qui de plus était connu

généralement sous le nom singulier de *l'homme qui ne rit jamais.*

Chems ed-dyn Abou-l-Faradj vint, d'un pas lent, à la porte où les trois étrangers frappaient, l'ouvrit plus lentement encore, parut hésiter un moment à cette visite inattendue; mais, sans doute prévenu en leur faveur par leur air vénérable qui paraissait mériter sa considération, il accepta leur visite et leur offrit une hospitalité frugale dans le pauvre réduit qui lui servait de domicile.

Les trois cheykhs se nommèrent, et bientôt, par leurs questions multipliées, ils semblèrent manifester l'intention de sonder les principes et la doctrine de leur respectable hôte.

Seyf ed-dyn el-Soufy lui demanda d'abord à quelle corporation, à quel ordre de derviches ou de faquirs[68] il appartenait, et pourquoi, s'il appartenait à quelqu'une de ces communautés religieuses, il n'en portait pas les insignes.

Chems ed-dyn Abou-l-Faradj lui répondit :

« Frère! qu'importe le manteau
« Dont chaque homme ici-bas se décore ou se couvre :
« L'emporte-t-il, quand du tombeau
« Le dernier séjour pour lui s'ouvre ?
« L'ange lui dira-t-il, au jour du jugement,
« *Quel était ton costume et ton habillement ?*
« Non, mais il lui dira : ton cœur fut-il sincère,
« Pur, résigné, juste, humain et pieux ?
« Et dans ce cœur miséricordieux,
« Ton frère a-t-il trouvé l'amour d'un frère ?
« Le plomb caché sous l'or devient-il précieux ?
« Sous sa selle brillante, un cheval vicieux
« Est-il rendu meilleur par cette couverture ?
« Du faquir, le haillon peut recéler encor
« L'injustice, la soif des plaisirs et de l'or.
« De l'homme, le manteau change-t-il la nature ?
« Ainsi, crois qu'il n'importe en rien
« Que tu sois habillé de soie ou bien de bure :
« Revêts la soie, et FAIS LE BIEN. »

Seyf ed-dyn rougit en regardant le manteau et la robe de laine des *Soufys*, qu'il portait avec vanité, et garda le silence.

« Vénérable cheykh, dit le qâdy *Abd el-*
« *Megid* à son tour, hélas! vous n'avez

« que trop de raison de ne pas vouloir « vous fier à l'apparence. Que d'hommes, « dont la conduite nous semble timorée et « les actions vertueuses, cachent, sous cet « extérieur édifiant, un cœur corrompu « et un cloaque infecté par tous les vices ! « Quand on connaît aussi bien les hommes « que vous paraissez les connaître, combien « ils doivent sembler condamnables et di- « gnes de mépris, même dans leurs bonnes « actions, dont les motifs secrets ne sont « que trop souvent bien différens de ceux « dont ils se parent aux yeux du vulgaire ! « Combien vos jugemens doivent s'exercer « avec sévérité sur l'espèce humaine tout « entière ! »

Chems ed-dyn Abou-l-Faradj répondit au qâdy :

« Frère ! Dieu nous a dit dans son livre : Malheur !
« A l'homme dont le cœur pense mal de son frère,
« Et qu'une audace téméraire
« Rend le juge et l'accusateur
« De celui sur lequel le Dieu, son créateur,

« Tient encor suspendu son jugement sévère.
« Si ton frère fait bien: il est bon: et pourquoi
« Ne le croirais-tu pas meilleur encore que toi?
« Quelle lampe à tes yeux ira prêter sa flamme
« Pour pénétrer dans le fond de son ame?
« Peux-tu lire en son cœur, quels défauts sont les siens?
« Sans erreur et sans indulgence,
« Le flambeau de ta conscience
« Chaque jour te montre les tiens.

Le qâdy ne fut pas moins confus que le *Soufy* à cette nouvelle réponse, et chacun d'eux ne trouva plus de questions à adresser au sage *Chems ed-dyn.*

L'*Imam Fakhr ed-dyn el-Razy*, s'adressant à son tour à *Chems ed-dyn* : « Vénérable cheykh, lui dit-il, je n'oserai certainement vous adresser aucune question; « permettez-moi seulement de vous exposer « mon désir de savoir pourquoi les habitans « de cette province vous désignent généralement par le surnom de *l'homme qui n'a* « *jamais ri.* »

Chems ed-dyn Abou-l-Faradj, se tournant vers *Fakhr-ed-dyn*, s'empressa de lui

répondre : « Je suis loin, respectable imam,
« de trouver indiscrètes votre demande et
« la cause qui vous l'a dictée : car je sais
« que votre question n'a pour motifs que
« votre piété sincère et le désir louable
« de vous instruire de choses utiles; mais
« que je suis loin de mériter le surnom dont
« vous m'honorez ! Cette qualification n'ap-
« partient qu'à mon vertueux maître *Ata-*
« *Allah* [69] (que Dieu le couvre de sa miséri-
« corde !) ; car, de même qu'il m'a précédé
« dans cette demeure et dans le terme de
« sa longue carrière, de même aussi il m'a
« précédé dans toutes les vertus que je me
« suis efforcé d'acquérir. A lui seul doit
« être donné le nom de *l'homme qui n'a*
« *jamais ri.* Moi, je ne puis prétendre qu'à
« celui de *l'homme qui ne rira plus ja-*
« *mais.*

« Je consens volontiers, ajouta-t-il, à vous
« faire part de son histoire et de la mienne :
« vous y verrez le motif de ces deux sur-
« noms différens ; quant à moi, je n'ai été

« que trop long-temps livré au rire et aux
« déceptions de la vie. »

Ses auditeurs lui ayant témoigné le désir qu'ils avaient de l'écouter, et leur silence attentif l'invitant à reprendre la parole, le vieillard commença ainsi son histoire :



HISTOIRE

DE

Chems ed-dyn Abou-l-Faradj Ebn-Djouzy.

Mon père, *Abd-allah el-Djouzy*, était né dans la grande ville de *Samarqand*[70]. Divers événemens le portèrent à quitter sa patrie, où il jouissait d'une haute considération, pour venir se fixer dans la ville royale de Merou, où j'ai pris naissance.

Il était opulent, ses richesses étaient considérables, et ses possessions immenses : à peine l'on pouvait compter le nombre de ses esclaves. Une foule de serviteurs remplissaient sa maison, qui était ornée avec la plus grande magnificence.

Au temps fixé pour le terme de ses jours, l'ange *Ezrayl* reçut son ame pour la déposer aux pieds de la clémence divine; je restai, à vingt-cinq ans, orphelin et

maître d'une fortune si grande, que j'en ignorais les bornes : j'étais son seul fils et son seul héritier. A peine me vis-je en possession de mon riche héritage, que je me hâtai de jouir de la vie, en me livrant à tous les plaisirs; les jours et les nuits n'étaient pour moi que la succession de nouvelles orgies.

Tu ne sais pas le nombre de tes jours;
Peut-être ils seront longs, peut-être ils seront courts :
En voyant sans regret comme tu le dépenses,
On pourrait croire que tu penses
Que le trésor du temps te durera toujours :

Bercé de folles espérances,
Au sein de faux plaisirs, de vaines jouissances,
Insensé! tu prétends, du temps fixer le cours!
Hier n'est plus à toi, quand aujourd'hui t'échappe :
« Demain, dis-tu, demain » : demain la mort te frappe :
Adieu, projets, plaisirs, grandeurs, richesse, amours.

J'étais bien loin alors de faire ces sages réflexions. Tout entier à la soif insatiable des voluptés, j'épuisais, pour la satisfaire, les trésors immenses que j'avais reçus en

héritage de mon père. Les mets les plus exquis, les liqueurs les plus enivrantes, en infraction des préceptes rigoureux de la loi, surchargeaient, inondaient les tables de mes festins; le son harmonieux des instrumens de musique, les voix ravissantes des chanteuses et des danseuses, en retentissant dans le théâtre de mes débauches, y appelaient tous les amateurs de la corruption et du libertinage.

Les compagnons de cette vie licencieuse, et si follement dépravée, ne me manquaient pas; outre les concubines séduisantes qui étaient toujours assises à mes côtés, je me vis continuellement entouré d'amis prétendus, qu'attiraient sans cesse autour de moi mes profusions insensées et les plaisirs dont ma prodigalité les invitait à partager la jouissance.

Plusieurs années se passèrent dans ce cercle d'illusions décevantes; je me croyais heureux, parce que le moindre de mes désirs n'était pas formé dans mon cœur,

qu'il était satisfait aussitôt; parce que de nombreux amis s'attachaient à ma fortune; parce que je jouissais encore dans la ville de la considération qu'avait méritée mon père, et que m'avait conservée l'éclat de l'opulence dont il m'avait transmis l'héritage. Je vivais au sein de tous les plaisirs, mes souvenirs ne me rappelaient que mes jouissances passées, l'avenir ne me promettait que des voluptés nouvelles.

Tous ces songes enivrans disparurent en un instant. J'avais dépensé sans compter; je me trouvai tellement ruiné, que, voyant mes coffres entièrement vides, forcé de vendre successivement mes terres, mes maisons, mes meubles, mes bijoux, mes esclaves, mes belles concubines, je fus enfin réduit, pour subsister, à me dépouiller de mes propres vêtemens.

Dès le moment où mes amis de débauches avaient vu décliner ma fortune, ils avaient fui une maison dont la pauvreté avait chassé la profusion, et un ami duquel

ils n'avaient plus à espérer dorénavant, des présens, mais des demandes.

C'est aux rayons de la brillante aurore
Que des fleurs dont il se décore,
Le doux parfum enrichit le jardin :
Au soleil triomphant dont le feu la colore,
Chaque fleur embaumant son radieux chemin
Semble offrir un tribut divin.

Des dernières clartés, bientôt le ciel se dore,
Épuisé, le soleil a touché son déclin ;
La froide nuit étend ses voiles, et soudain
La vapeur embaumée, en fuyant s'évapore :
La fleur avare a refermé son sein ;
Son parfum, pour s'épandre, attend le lendemain
Qu'un autre soleil luise encore.

J'étais donc seul, plongé dans la plus profonde misère, sans ressources, et sans connaître aucune occupation dont le produit pût me soustraire aux tortures des besoins les plus pressans.

Ne sachant rien faire pour gagner ma vie, je me décidai à m'offrir comme portefaix.

Le peu de forces qu'annonçait mon

corps amolli, me fit rebuter avec dédain dans tous les bazars, par les négocians à qui je présentai mes services.

Désolé et prêt à me livrer au désespoir, j'étais assis tristement sur une pierre, à la porte d'un des okels où je venais d'être refusé, en proie aux réflexions les plus amères, et cherchant vainement une planche salutaire qui pût au moins sauver ma vie dans mon fatal naufrage. Un vieillard s'arrêta près de moi, me considéra quelque temps avec attention, et me dit : « Porteur, pourquoi n'as-tu ni panier, ni « cordes? Ignores-tu que tout métier a ses « instrumens nécessaires pour faciliter le « travail et le rendre plus utile? »

Je levai les yeux vers le vieillard; ils étaient baignés de larmes, mais ils remarquèrent la stature vénérable de celui qui m'adressait la parole, sa longue barbe blanche, et ses yeux, brillans encore de tout le feu de la bienveillance, qu'il tenait fixés sur moi.

« Hélas ! bon vieillard, lui répondis-je « d'une voix timide, ma pauvreté ne m'a « pas permis de faire ces acquisitions si « peu coûteuses : hier j'étais riche, assis « devant une table voluptueuse, entouré « d'amis, ou plutôt de flatteurs dévorans ; « aujourd'hui je suis pauvre, seul, et la « faim me consume. J'ai offert mon travail « aux négocians opulens des bazars et des « okels; nul n'a daigné me permettre d'ac- « quérir par mes sueurs le pain et les vê- « temens qui me sont nécessaires.

« — Jeune homme, me dit le vénérable « vieillard, je ne te connais pas; mais mon « cœur bat pour toi, tu es malheureux : « lève-toi et suis-moi.

« — O mon père! m'écriai-je, ô frère de « mon père [71] ! je vous suivrai avec joie ; et, « quel que soit le travail que vous exigerez « de moi, je ne regarderai aucune fatigue « comme trop forte pour payer les secours « que voudra bien m'accorder votre com- « passion si miséricordieuse.

« — Mon fils, répartit le vieillard, ton « travail ne sera pas assez fatigant pour « surpasser tes forces : j'habite une maison « retirée dans le faubourg de Merou, et j'y « suis réuni à neuf autres vieillards plus « âgés que moi; tu seras notre compagnon, « non notre serviteur : mais, comme tu seras « le plus jeune, c'est sur toi que retombera « nécessairement la plus grande partie des « travaux journaliers auxquels nous nous li- « vrons en commun : du reste, ta nourriture, « ton vêtement, ta manière de vivre, n'au- « ront aucune différence avec les nôtres. »

Je me levai vivement, je baisai la main droite du vieillard que le sort propice avait amené auprès de moi, et en route j'appelais sur sa tête toutes les bénédictions du ciel.

La maison où il me conduisit était celle dont maintenant les ruines m'entourent; elle était vaste alors, commodément mais simplement bâtie. Nulle recherche n'en décorait l'intérieur; mais elle n'était dépour-

vue d'aucune des choses nécessaires à la vie. De vastes jardins l'entouraient, et les fenêtres des appartemens intérieurs en tiraient un agréable ombrage.

Le vieillard m'arrêta à la porte, et me demanda le serment, non-seulement de ne jamais rien révéler, tant qu'il vivrait, de ce que je verrais dans les habitudes de sa maison, mais encore de ne faire aucune question indiscrète sur ce qui pourrait m'y paraître extraordinaire, et d'attendre, sans les provoquer, les explications dans lesquelles mes nouveaux associés croiraient convenable d'entrer avec moi.

« Votre volonté, ô mon père, m'écriai-je,
« sera toujours un ordre sacré pour le fils
« de votre généreuse affection; mon cœur
« ratifiera tous les engagemens que pro-
« féreront mes lèvres : je suis votre fils, et
« vous êtes mon père.

«— Oui, répondit le vieillard avec bonté,
« oui, tu seras le fils de mon affection, et
« si mon cœur compatissant me rend le

« frère de tous les hommes, je veux être un « père pour toi, et c'est ta main qui me fer- « mera les yeux, quand ils auront cessé « d'être éclairés par la lumière terrestre. »

Je fis le serment qui m'était demandé, et la porte s'ouvrit devant nous.

Je vis les neuf autres vieillards : tous me semblèrent bons et affectueux ; leurs longues barbes blanches attestaient que le nombre de leurs années n'était pas moindre que celui du respectable *Ata-Allah*, mon introducteur ; ils me donnèrent les vêtemens qui m'étaient nécessaires : ces vêtemens furent semblables à ceux qu'ils portaient eux-mêmes.

Les dix années qui suivirent ma réclusion volontaire au milieu d'eux, furent heureuses et tranquilles. Notre genre de vie était simple, régulier et monotone.

Plus je connus mes compagnons, plus je m'attachai à eux ; ils étaient réellement vertueux, pieux sans affectation, sévères pour eux-mêmes, indulgens pour les fai-

blesses des autres, et leur bienfaisance était inépuisable pour tous ceux dont les besoins la réclamaient.

Ce qui me frappa surtout, ce fut l'air soucieux et triste qui ne cessait jamais de régner sur leur physionomie, et je fus étonné de les voir se réunir à des époques fixées, pour méditer et pleurer en silence.

Dans ces réunions, nulle parole n'était prononcée, et le moindre des gestes semblait leur suffire pour se faire comprendre mutuellement leurs pensées.

Retenu par mon serment, je n'osai, malgré ma curiosité, me permettre la moindre question sur ce sérieux continu et sur ces accès de tristesse si extraordinaires.

La onzième année, un des vieillards mourut. Dans les instans qui précédèrent sa mort, sa physionomie s'éclaircit, ses pleurs cessèrent de couler; et le moment qui éteignit le flambeau de ses jours me parut le plus joyeux de tous ceux qui s'é-

taient écoulés pendant sa longue carrière.

L'autre année, un second vieillard mourut encore ; la troisième, et les suivantes nous enlevèrent successivement un compagnon ; et quand la neuvième fut écoulée, je restai seul avec le vertueux *Ata-Allah*, mon premier bienfaiteur.

Il ne tarda pas à reconnaître les symptômes avant-coureurs de sa fin prochaine, et, me faisant approcher de son lit de mort :

« Mon fils, me dit-il, le temps fixé par « les volontés de Dieu, pour la dissolution « de ce faible corps, est arrivé ; je vais « quitter ce fils que la Providence m'avait « donné pour me rendre les derniers de- « voirs de la sépulture, dont mes propres « mains se sont acquittées envers mes neuf « respectables amis. »

Ces paroles firent couler de mes yeux d'abondantes larmes, et j'humectai de mes pleurs les mains glacées de mon bienfaiteur mourant.

« Mon fils, ajouta-t-il d'une voix affai-« blie, vous allez hériter de tout ce que « renferme cette maison : il est temps que « je vous en découvre les secrets, que j'a-« vais dû vous laisser jusqu'à ce jour in-« connus.

« J'ignore le lieu et les auteurs de ma « naissance; je n'avais pas encore trois ans, « lorsque je fus trouvé exposé à la porte « de la maison que nous habitons mainte-« nant.

« Ceux qui faisaient leur demeure de « cet édifice, me reçurent comme un pré-« sent du ciel, confié à leurs soins par la « Providence divine, et me donnèrent le « nom d'*Ata-Allah* (don de Dieu), que j'ai « toujours porté depuis.

« Il est inutile de vous faire connaître « les circonstances qui avaient fait renon-« cer mes bienfaiteurs à la société humaine, « et ma mémoire affaiblie ne pourrait peut-« être pas m'en retracer exactement les dé-« tails; sachez seulement que, s'ils avaient

« fermé leurs yeux aux vanités du monde,
« leur goût à ses mets délicats, leur odorat
« à ses parfums enivrans, leurs oreilles ne
« furent jamais sourdes aux plaintes des
« malheureux; jamais leurs pieds ni leurs
« mains ne manquèrent d'activité pour sou-
« lager les maux de leurs semblables.

« Je grandis au milieu de véritables frè-
« res attentifs et affectueux; les vieillards
« que vous avez vus succomber à leur grand
« âge, étaient alors les plus jeunes de mes
« compagnons.

« Quand je fus en âge de comprendre la
« valeur d'un serment, on me demanda
« celui de ne révéler qu'après la mort du
« dernier de mes compagnons, et, s'il était
« possible, qu'au moment de ma propre
« mort, les secrets de la maison que je de-
« vais habiter toute ma vie.

« J'ai tenu religieusement mon serment.
« J'ai peu d'instans encore à vivre : après
« ma mort, vous pourrez voir à votre tour
« le spectacle qui avait frappé avant les

« miens les yeux de nos compagnons, et « que j'ai pu considérer une fois moi-« même.

« Écoutez maintenant mes dernières dé-« clarations, et que la curiosité que j'ai « remarquée en vous soit enfin satisfaite, « quand mes yeux seront clos du dernier « sommeil.

« Dans la seconde des cours de cette « maison, vous avez dû remarquer cent « portes; elles servent de fermeture à cent « salles différentes : vous pourrez pénétrer « autant de fois que vous le voudrez dans « les quatre-vingt-dix-neuf premières « salles.

« Mais l'entrée de la centième porte ne « vous est permise qu'une fois seulement « pendant tout le cours de votre vie, et « vous y apprendrez la cause, jusqu'à pré-« sent ignorée de vous, de nos habitudes « sérieuses et de notre réunion extraordi-« naire à certaines époques.

« Que le Dieu bienfaisant et miséricor-

« dieux vous comble de toutes les faveurs « qu'appelle sur la tête d'un fils chéri la « bénédiction d'un père mourant! »

Le vieillard cessa de parler, et expira entre mes bras.

Je récitai sur son corps les prières qu'ordonnait la religion, et j'accomplis toutes les cérémonies légales avant de confier son corps inanimé à la terre.

J'étais seul, et quelques jours se passèrent avant que je pusse faire jouir enfin mes yeux du spectacle dont la concession excitait d'autant plus les désirs de ma curiosité, qu'elle m'avait été plus long-temps interdite.

Je me décidai un jour à ouvrir les premières portes : les unes renfermaient des provisions de bouche, les autres des médicamens, des instrumens de mathématiques et de chirurgie, des livres sur toutes les sciences utiles, des vêtemens, quelques sommes d'argent, enfin tous les moyens de continuer les fonctions de la bienfai-

sance active, dont mon héritage me déléguait l'exercice.

Les quatre-vingt-dix-neuf portes furent successivement ouvertes; j'hésitais, sans trop savoir pourquoi, à ouvrir la centième; je m'y déterminai pourtant.

Je l'ouvris d'une main tremblante, et d'abord je ne vis absolument rien; les ténèbres les plus épaisses remplissaient tout l'intérieur de la salle; elles s'éclaircirent peu à peu, et voici le spectacle qui s'offrit à ma vue :

Je vis, au milieu des nuages que formait encore la vapeur qui se dissipait, un spectre ayant mes traits et toute ma ressemblance; ou plutôt je me vis moi-même revêtu des riches habits que je portais dans le temps de mon luxe et de mes profusions insensées.

J'étais placé sur l'arche immense d'un pont dont la longueur incommensurable s'étendait au-dessus d'un abîme immense, dont la profondeur me fit frémir ; ce pont,

sur lequel j'étais ainsi comme suspendu, n'avait de largeur que l'épaisseur d'un cheveu ou du tranchant du sabre le mieux affilé. J'étais contraint, par une force irrésistible, de le traverser tout entier; et, ce qui augmentait encore ma frayeur et devait rendre mon heureux trajet impossible, c'était une longue chaîne attachée à chacun de mes pieds, et formée de tous les corps, entrelacés les uns aux autres, des amis de débauche, des chanteuses, des danseuses et des concubines qui avaient bu autrefois avec moi dans la coupe des excès et du libertinage.

Au-dessous de moi, et dans les tourbillons de flammes dévorantes, j'apercevais d'autres coupables dont la chute avait précédé la mienne, et dont les cris féroces semblaient m'appeler pour partager leur triste sort; ils semblaient déjà se réjouir de la terrible catastrophe qui allait me précipiter au milieu d'eux, et à laquelle rien ne paraissait pouvoir me soustraire.

Hors de moi, je me hâtai de refermer la fatale porte, et l'impression que me fit cette apparition cruelle aurait été bien suffisante pour m'éloigner à jamais de cette porte terrible, quand bien même je n'aurais pas su que cette vue ne m'était permise qu'une seule fois.

J'ai vécu depuis, seul avec mon repentir, et n'ayant continué d'autres relations avec ce monde, que j'avais trop aimé, que par les secours et les consolations que j'ai toujours cherché à répandre sur ceux de mes frères qui me paraissaient en avoir besoin.

Telles étaient mes occupations, lorsque les hordes des Turks sont venues envahir ces provinces, et devinrent les maîtres de la ville de Merou.

Peuple impie et féroce, ils n'aiment que le sang,
Et leur main ne connaît qu'incendie et pillage;
L'infidèle, le musulman,
Tour-à-tour en proie à leur rage,
Périt, enveloppé dans le même ravage:

Leur cœur, plus dur que n'est le diamant,
Jamais à la pitié n'ouvrit aucun passage.

Ils n'ont de l'homme que le nom,
Et les traits effrayans de leur hideux visage,
Leurs furieux transports, leur barbare langage,
Dans chacun d'eux nous font voir un démon,
Dont l'effort a brisé l'infernale prison
Pour venir nous punir des crimes de notre âge.

Leur dévastation s'est étendue sur toute cette maison, et c'est par eux qu'elle a été réduite au monceau de ruines que vous voyez. Toutes les portes furent enfoncées; mais, quand ils eurent brisé la centième, le bâtiment entier s'écroula sur leurs têtes, et tous ceux qui s'étaient emparés de cette maison y périrent.

J'attends maintenant avec confiance et résignation le moment où Dieu daignera me réunir à mon vénérable maître *Ata-Allah*. La vie la plus longue est bien courte, mais Dieu est clément et miséricordieux.

Chems ed-dyn se tut. Ses hôtes gardèrent avec respect un silence religieux, se livrant aux réflexions profondes que son récit extraordinaire avait fait naître dans leurs âmes.

Ils quittèrent le lendemain la ville de Merou pour retourner dans leur patrie; mais ils n'oublièrent jamais le vertueux *Chems ed-dyn Abou-l-Faradj ebn-Djouzy* et les sages instructions dont il avait bien voulu leur accorder la faveur inestimable.



CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

Ma lecture n'avait pas été interrompue par le moindre bruit. Quand elle fut terminée, je vis que mon auditoire était disparu.

Chacune de mes jeunes esclaves, en sentant les premières atteintes de l'assoupissement, et craignant, d'après mes injonctions sévères, de s'y livrer sous mes yeux, s'était échappée adroitement, sans bruit, par une fuite successive, du pavillon ouvert de toutes parts, et je me trouvai seul avec la dernière d'entre elles, *Yemmaméh*, que le sommeil avait saisie avant qu'elle pût imiter la retraite furtive de ses compagnes.

Je m'écriai aussitôt, et me levai vivement; mais mon mouvement brusque ren-

versa le guéridon léger sur lequel était posée la bougie, mon unique lumière, et je me trouvai tout-à-coup dans les ténèbres.

L'éclat de ma voix réveilla en sursaut la dormeuse et la remplit d'épouvante : poussant aussitôt elle-même un grand cri, sans pouvoir rassembler ses idées encore troublées par les vapeurs de son assoupissement, et s'enfuyant à son tour précipitamment, elle alla rejoindre les cinq autres.

Je voulus la suivre au milieu de l'obscurité du jardin, et ma tentative fut pour moi bien malheureuse : les ombres de la nuit m'empêchaient de bien déterminer la situation des lieux que je parcourais à tâtons, et j'étais troublé moi-même par l'obscurité inusitée, au sein de laquelle je me trouvais.

J'errai quelque temps dans diverses directions sans pouvoir bien reconnaître le chemin que je devais suivre pour me rap-

procher de la maison. La terre manqua subitement sous mes pieds, et je tombai, sans pouvoir me retenir, au fond de la citerne, ou plutôt du réservoir où se versaient les eaux de la *sakiéh* qui arrosait le jardin [72].

La commotion violente et la douleur la plus aiguë étouffèrent d'abord les cris que je voulus pousser, et me privèrent de toute espèce de force, sans cependant me faire entièrement évanouir.

Quand je pus ensuite élever la voix, tous mes efforts pour appeler du secours furent inutiles, et je ne pus parvenir à me faire entendre au milieu du sommeil auquel toute ma maison était livrée, à cette heure avancée de la nuit.

Je renonçai à renouveler mes efforts impuissans, et je restai dans ma position douloureuse jusqu'au moment où l'aurore commença à paraître.

J'entendis alors la voix perçante du *mouezzin* [73], qui, suivant la coutume con-

sacrée, du haut du minaret [74] de la mosquée voisine, faisait entendre ces mots pour appeler les fidèles à la première prière du jour.

« Dieu est grand, Dieu est grand ! il n'y « a pas d'autre Dieu que lui, et *Mahomet* « est son Prophète.

« Dieu est grand ! ô musulmans, hâtez-« vous de quitter vos couches pour venir au « temple sacré.

« A la prière ! à la prière ! échangez « votre sommeil contre l'invocation du « Dieu qui ne dort pas.

« L'aurore va paraître ; qu'elle soit pour « vous le signal des adorations et des de-« voirs de votre culte.

« A la prière ! à la prière ! Dieu est grand, « et *Mahomet* est son Prophète ! »

Rassemblant aussitôt toutes mes forces, je m'empressai d'élever ma voix, et je ne craignis pas d'interrompre les religieuses exhortations du *mouezzin*.

« O musulmans, m'écriai-je, prenez pitié

« de votre frère, hâtez-vous de le tirer du « puits profond où il va périr!

« O musulmans, hâtez-vous, car si vous « tardez, sa mort est certaine.

« A mon secours, musulmans, mes frères, « à mon secours! »

Le *mouezzin* avait suspendu sa pieuse allocution, dès le moment où il avait pu entendre les accens plaintifs de ma voix se mêler à la sienne; mes cris réussirent enfin à se faire remarquer.

Le jour commençait déjà à répandre sa clarté, mes esclaves s'éveillèrent : ils reconnurent la voix de leur maître, et s'empressèrent d'accourir du côté où elle les appelait. Leurs recherches les conduisirent au bord de la citerne, au fond de laquelle j'étais gisant.

Ils se hâtèrent aussitôt d'apporter les cordages et les échelles nécessaires pour descendre dans le piége fatal où je m'étais précipité moi-même, et on parvint, non sans quelque peine, à m'en retirer; mais

j'étais transi de froid, en proie à une fièvre violente, et une de mes jambes, qui était brisée par plusieurs fractures, me faisait souffrir des douleurs véritablement atroces, qu'augmentaient encore les mouvemens employés à me secourir.

FIN DE LA NEUVIÈME SOIRÉE.

DIXIÈME SOIRÉE.

SUITE DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

Ma guérison fut moins longue que je n'aurais pu le craindre : il est vrai que je me gardai bien d'appeler les secours du savant médecin aux soins duquel ma pauvre *Alyméh* avait dû sa dernière imperfection. Cependant, malgré tous les soins de mon nouveau docteur, la fraîcheur de l'eau dans laquelle j'avais si long-temps été plongé, avait retiré mes nerfs ; et, quoique ma jambe eût été parfaitement remise, je suis demeuré boiteux.

Mais un nouveau désagrément m'attendait encore à ma convalescence.

Le *mouezzin*, que mes cris dolens avaient

interrompu dans son ministère, avait été violemment scandalisé d'une interruption qui lui parut irrespectueuse et attentatoire à ses fonctions sacrées. Abrégeant son interpellation pieuse, il s'était hâté d'aller porter à l'imam de la mosquée ses plaintes contre l'impie qui avait osé mêler ses cris profanes aux modulations de ses accens religieux.

L'imam avait partagé le zèle et la sainte colère du mouezzin, et avait transmis avec empressement au *mollah*[75] la dénonciation qui venait de lui être faite.

Mon état de maladie avait retardé les moyens de rigueur qui avaient d'abord été proposés pour châtier mon irrévérence criminelle; mais, quand je fus rétabli, on m'apporta l'ordre de me présenter devant le *mollah*.

Il me réprimanda sévèrement; cependant il ne repoussa pas entièrement mes excuses, et consentit à borner ma punition à une aumône considérable, qu'il m'en-

joignit de distribuer aux pauvres de la ville : du reste, mon aventure n'eut pas d'autres suites fâcheuses.

Mes premières calamités m'avaient fait faire, comme je l'ai déjà dit, des réflexions assez sérieuses; mais, mon esprit abusé n'avait considéré que ces calamités elles-mêmes, et s'était arrêté à leurs causes immédiates et prochaines, sans remonter, ainsi que j'aurais dû le faire, aux premières sources d'où était découlé tout le mal, c'est-à-dire à ma folle passion de raconter aux autres des histoires, et à ma persuasion ridicule que mes récits devaient leur faire goûter le même plaisir que j'en éprouvais moi-même.

Dans les dernières catastrophes qui avaient suivi les premières, je n'avais plus même livré mon esprit à aucune réflexion : tout entier à la poursuite pour laquelle les différens obstacles que je rencontrais successivement ne faisaient qu'exciter de plus en plus mon obstination insensée, je n'a-

vais plus considéré que les moyens d'écarter toutes les entraves qui pouvaient arrêter ma course aveugle, osant me flatter, dans mon espoir présomptueux, que je parviendrais enfin, par mes précautions prudentes et mon habileté, à détourner la fatalité qui semblait s'attacher à toutes mes tentatives d'une manière si irrévocable.

Cette fois je fis pourtant des réflexions plus mûres. Je commençai à me douter que j'avais eu tort de laisser si fortement enraciner dans mon cœur cette plante malfaisante d'une loquacité inopportune et inconsidérée, qui, en étouffant tous mes autres désirs, toutes les jouissances qui m'étaient permises, m'avaient déjà produit des fruits si amers, et dont les feuillages narcotiques, si je les laissais croître davantage, finiraient peut-être, en comblant la mesure de leur influence empoisonnée, par me couvrir moi-même de l'ombre destructive de la mort.

Je pensai donc que je devais me résigner à cesser cette lutte impuissante avec le destin qui me maîtrisait, et qu'il était convenable de me borner dorénavant à lire, moi seul et pour moi seul, ces histoires que je m'étais opiniâtré de raconter aux autres.

« Les paroles que tu contiens dans ton
« sein sont tes esclaves, dit le proverbe
« du sage; mais les mots que ta langue a
« prononcés deviennent pour toi des maî-
« tres tyranniques, dès qu'ils sont sortis
« de ta bouche. »

Reconnaissant donc que tous les malheurs qui m'avaient frappé ne provenaient que de ma propre faute, et devenu plus indulgent pour les autres, à mesure que je me jugeais plus sévèrement moi-même, je résolus de me réconcilier franchement avec tous ceux dont je m'étais imaginé avoir eu justement à me plaindre dans mes diverses mésaventures précédentes : j'avouerai, en effet, que mon cœur n'avait pu s'empêcher de conserver jusqu'alors

contre eux quelque sentiment d'une haine cachée et d'une rancune vindicative.

J'enveloppai dans ce pardon et dans cette réconciliation générale l'*imam* de la mosquée voisine, le *mollah*, le médecin d'*Alyméh*, le *mohtesseb*, l'*aga* des janissaires, et même mon fripon de cousin, qui avait eu bien vite dépensé l'argent qu'il m'avait volé, et qui était tombé de nouveau dans une détresse que je croyais devoir suffire à sa punition.

Je fis toutes les avances nécessaires pour l'exécution de ce projet pacificateur, et un grand repas fut destiné à sceller d'une manière plus authentique l'oubli entier de tout sentiment d'inimitié.

Au jour indiqué, le *mohtesseb*, l'*aga*, le *mollah* et l'*imam* ne purent se rendre à mon invitation; mais ils m'envoyèrent, pour les remplacer, leurs fils ou quelqu'un de leurs plus proches parens.

Je voulus cependant, par une dernière expérience, m'assurer si la vertu soporative

de mes histoires, que je ne pouvais plus mettre en doute, existait réellement dans les récits eux-mêmes, ou dans la personne du narrateur; si même je ne devais pas l'attribuer uniquement aux mauvaises dispositions des auditeurs eux-mêmes.

Mais voulant être à portée de former à ce sujet un jugement que je pusse croire impartial, et qui fût réellement à l'abri de toute influence étrangère et de toute préoccupation, je résolus de ne pas lire moi-même cette dernière histoire, mais de la faire lire devant moi et devant l'assemblée: je me promettais bien ainsi d'examiner scrupuleusement les divers symptômes d'engourdissement que j'apercevrais sur la physionomie des divers auditeurs, surtout d'être attentif aux impressions progressives que je pourrais éprouver moi-même à cette lecture, qui devait être enfin la dernière, et que je ne me permettais encore que pour fournir un champ à mes observations expérimentales.

Lorsque j'avais acheté mon vieux eunuque noir, ce qui m'avait fait lui donner la préférence sur d'autres, était la circonstance qu'il savait lire et écrire : le maître auquel il avait appartenu dès son enfance, et après la mort duquel il avait été mis en vente, lui ayant fait acquérir ces deux connaissances, pour l'employer à l'administration de ses affaires, tant intérieures qu'extérieures.

Ce fut sur lui que je jetai les yeux pour faire cette lecture devant moi et mes convives; mais mon cousin, qui m'avait témoigné un repentir dont la sincérité me paraissait évidente, me donna en cette occasion une preuve de son amitié et de sa déférence, en me proposant de commencer lui-même cette lecture, et de ne se faire remplacer par mon eunuque que quand la fatigue le forcerait à lui céder ses fonctions de lecteur.

Les trois femmes qui me restaient depuis la fuite de *Zaharah*, *Yemmaméh*,

Ouerdéh et leurs compagnes, les autres esclaves employées au service intérieur de mon harem, devaient assister à cette lecture dans une pièce attenante, séparée de la salle générale par un grillage et un épais rideau : faisant ainsi partie de mon auditoire, elles m'offraient, de leur côté, une extension à ce champ sur lequel je voulais établir mes épreuves.

Mon cousin prit mon cahier, chacun parut comme moi prêt à écouter, et la lecture commença.

LES TROIS FADDELS.

Le nom de *Faddel* a été porté par trois personnages qui ont vécu dans le même temps, sous le khalyfat du célèbre *Haroun-el-Rachyd* et de ses deux fils, *el-Amyn* et *al-Mamoun*. Cette conformité de nom a été pour eux comme le cachet de la destinée dont le type s'est manifesté en eux par des vicissitudes étonnantes de fortune et par des aventures singulières [76].

Le premier était *Faddel ben-Yahia*, de la famille des Barmékides [77], et frère de l'illustre *Giafar*, dont il partagea la puissance et les malheurs [78].

Le second, *Faddel ben-Sahal*, fut longtemps premier vizir d'*al-Mamoun* [79], dont il avait suivi la mauvaise fortune avant qu'il ne parvînt au khalyfat; mais, par la suite, il tomba dans la disgrace de son

maître, que plusieurs historiens ont même accusé de ne pas avoir été étranger à la mort de son ancien vizir [80].

Le troisième, enfin, *Faddel ben-Raby'*, eut d'abord tout pouvoir sous le khalyfat d'*el-Amyn* [81], dont il était le premier vizir; et, après avoir été contraint de fuir et de chercher un asile contre le mécontentement d'*al-Mamoun*, finit sa carrière dans les grandeurs et les dignités de la cour de ce dernier prince.

Voici quelques-unes des aventures qui ont signalé la vie de ces trois personnages remarquables.

LE BARMÉKIDE.

Faddel ben-Yahia semblait énorgueilli de la faveur éclatante dont le khalyfe l'avait comblé, ainsi que les autres membres de sa famille; mais il se montrait en toutes ses actions aussi libéral que superbe [82].

Un de ses amis les plus familiers prit un jour la liberté de lui faire quelques représentations sur ce défaut, qui entachait toujours sa munificence.

« Ma fierté et ma libéralité ne sont pas « plus des défauts l'une que l'autre, répondit *Faddel;* l'exemple d'*Amarah ben-Hamzah* m'a donné ces deux qualités, qui « maintenant sont devenues les attributs « inhérens et indélébiles de mon caractère; « l'impression profonde qu'a laissée dans « mon esprit l'admiration qu'*Amarah* m'a « inspirée, a créé en moi des habitudes « qui sont devenues une seconde nature.

« Mon père, *Yahia*[83] *ben-Khaled*, ajouta « *Faddel*, était, à la première époque de « sa fortune, gouverneur d'une des pro- « vinces soumises à l'empire des khalyfes.

« Le vizir qui administrait alors, et qui « était loin d'aimer mon père, lui adressa « l'ordre formel de verser sur-le-champ, « et d'avance, au trésor impérial, la somme « à laquelle s'élevaient les contributions « de la province, avant que mon père les « eût recueillies lui-même.

« Mon père se trouva dans un embarras « d'autant plus grand, qu'il sentait bien « que le seul motif de cet ordre si tyran- « nique était moins le besoin présent du « trésor, que l'intention d'en faire l'occa- « sion de son accusation et de sa ruine « totale.

« Il s'efforça donc de rassembler les som- « mes demandées, en vendant tout ce qu'il « possédait, et en épuisant les bourses « que ses amis lui ouvrirent avec zèle et « dévouement; mais il fut bien loin de

« pouvoir compléter le paiement qu'on
« exigeait de lui à l'époque déterminée.

« Dans cette extrémité, il ne restait à
« mon père d'autre ressource que dans les
« secours d'*Amarah ben-Hamzah*, le plus
« riche propriétaire de sa province, et dont
« l'opulence comme la générosité étaient
« justement vantées; mais la plus grande
« froideur avait toujours régné entre
« *Amarah* et mon père, et une inimitié
« secrète, un mécontentement réciproque,
« semblaient avoir toujours présidé à leurs
« relations mutuelles.

« La nécessité des conjonctures, où il
« s'agissait de sa fortune, et peut-être même
« de sa vie, réduisit mon père à tenter ce
« dernier moyen, en désespoir de cause.
« J'étais fort jeune alors; il m'envoya chez
« *Amarah*.

« Je me présentai avec timidité. *Amarah*
« était appuyé sur de riches coussins, pla-
« cés sur de magnifiques tapis de Perse,
« qui recouvraient l'élégante mosaïque en

« marbres précieux de diverses couleurs « dont était décoré le sol de son splendide « appartement : je m'arrêtai humblement « au bas de l'estrade où siégeait *Amarah*, « et je lui présentai mes saluts au nom de « mon père; mais il dédaigna de me ré- « pondre, et, loin de me témoigner la « moindre politesse, il tourna son visage « du côté de la muraille, sans m'honorer à « peine d'un seul regard.

« Décontenancé et découragé d'un tel « accueil, j'exposai, d'une voix basse et en « peu de mots, le besoin pressant où se « trouvait mon père, et l'espoir qu'il avait « osé former, que le riche *Amarah* ne refu- « serait pas de venir à son secours.

« *Amarah* me laissa long-temps debout « sans réponse, et paraissait s'occuper de « toute autre chose que de ma présence.

« *Je verrai*, » me dit-il enfin, en m'indi- « quant, par un signe hautain, qu'il était « temps de me retirer.

« Je sortis, en effet, mais sans aucune

« espérance, et n'attendant aucun succès « d'une demande qui avait été reçue avec « tant de dédain, et une mauvaise volonté « si évidemment exprimée.

« Je n'osai pas même retourner sur-le-« champ chez mon père, et je pris le che-« min le plus long pour rentrer à la maison, « pensant que je lui rapporterais toujours « assez tôt la mauvaise nouvelle que j'hési-« tais à lui annoncer.

« J'arrive à la porte de mon père ; je la « vois embarrassée par une longue suite « de mulets et de chameaux chargés de « coffres pesans ; étonné, je m'informe, et « j'apprends que ces coffres, envoyés par « *Amarah*, au même instant où je le quit-« tais désespéré, contenaient bien au-delà « des sommes que j'avais demandées de la « part de mon père.

« Mon père satisfit l'exigence du perfide « vizir, et s'occupa de réunir les contribu-« tions annuelles de la province. Leur « rentrée successive l'eut mis bientôt en

« état de restituer au riche et obligeant « *Amarah* les avances qu'il lui avait faites « avec une générosité si salutaire.

« Il regarda comme son premier devoir « d'exécuter cette remise. Je fus chargé par « lui, en même temps, de faire conduire « avec moi chez *Amarah* les chameaux qui « portaient l'argent, et de lui offrir, de la « part de mon père, tous les hommages de « sa reconnaissance pour le service émi- « nent qu'il en avait reçu.

« A peine *Amarah* eut-il entendu quel- « ques-unes de mes premières paroles, et « compris la remise dont il s'agissait, que, « se levant brusquement : « Qu'est-ce? me « dit-il, votre père me prend-il pour son « banquier ou son intendant? Remportez « vite cet argent, et que je n'en entende « plus jamais parler; allez, et que Dieu « vous conduise [84]. »

L'ASTROLOGUE.

Faddel ben-Sahal, premier vizir d'*al-Mamoun*, jouissait d'une telle faveur sous ce monarque, qu'il en reçut le titre éminent de *Dou-l-riassatéh* (possesseur des deux commandemens) : ce titre désignait la double puissance dont l'avait revêtu la confiance du khalyfe, qui avait placé sous son autorité toutes les affaires, tant civiles que militaires, de son empire.

Faddel avait été attaché à *al-Mamoun* long-temps avant que ce prince ne parvînt au khalyfat, et il s'était attiré les bonnes graces de son maître, non-seulement par sa constante fidélité, mais encore par les connaissances astronomiques et astrologiques qu'on admirait en lui [85].

Gebrayl el-Bakhtissoua[86], médecin chrétien du khalyfe, et admis dans sa familia-

rité intime, rapporte lui-même le récit que *al-Mamoun*, d'une anecdote qui semble, en effet, prouver une prévision bien extraordinaire.

« J'étais encore, dit *al-Mamoun*, dans la « province du *Khorassan*[87]; mon frère, *el-* « *Amyn*[88], qui avait succédé à mon père, « *Haroun el-Rachyd* (que Dieu lui fasse « paix et miséricorde!), avait conçu une « violente jalousie contre moi, à cause de « l'autorité absolue et indépendante que « le testament paternel m'avait accordée « sur cette contrée.

« *El-Amyn* s'était même laissé persuader, « par ses ministres, d'expédier une armée « dans le *Khorassan*, pour s'emparer de « ma personne.

« Je rassemblai à la hâte le peu de « troupes qui était à ma disposition, et « je confiai le commandement du corps « le plus considérable à *Thaher ben-Hous* « *Sayn*[89], que je chargeai d'aller combat- « tre *Issa ben-Aly*, général envoyé par

« mon frère, dont les forces considéra-
« bles me menaçaient. J'eus bientôt épuisé
« entièrement les coffres de mon trésor,
« pour solder l'armée qui marchait sous
« les ordres de *Thaher*, quoiqu'elle fût peu
« nombreuse.

« Bientôt aussi les troupes que j'avais
« gardées auprès de moi prétendirent au
« paiement de leur solde arriérée, et re-
« gardèrent comme une injustice envers
« eux le refus qu'il me fut impossible de
« ne pas leur faire.

« Le mécontentement et les murmures
« augmentèrent, et, comme mon dénue-
« ment absolu m'empêchait de les satis-
« faire, une mutinerie ne tarda pas à écla-
« ter, et elle fut en peu de temps suivie de
« la révolte générale de tous mes soldats.

« Ils prirent les armes contre moi-même,
« et poussèrent l'audace jusqu'à venir as-
« siéger le palais où je faisais alors ma ré-
« sidence dans la ville de *Merou* 90.

« Les révoltés ne parlaient pas moins

« que de me saisir moi-même, et, après « m'avoir chargé de chaînes, de me livrer « au ressentiment et à l'injuste vengeance « de mon frère *el-Amyn*.

« Les portes de mon palais étaient soi- « gneusement fermées; mais à chaque in- « stant elles pouvaient être forcées par la « fureur des rebelles ; ma liberté et peut- « être ma vie, couraient des risques qui me « semblaient inévitables.

« En proie à la perplexité et aux craintes « les plus vives, je consultai *Faddel ben* « *Sahal*, qui possédait toute ma confiance, « et je l'interrogeai sur ce que je pouvais « faire d'utile en cette circonstance urgente.

« Il consulta ses livres et ses instrumens « d'astronomie : « Mon prince, me dit-il, « la seule chose que vous puissiez faire, « c'est de monter sur la plus haute terrasse « de votre palais, et de vous occuper à « promener vos regards sur les vastes plai- « nes que l'horizon développera devant « vous.

— « Comment! m'écriai-je, quel rapport « ce spectacle peut-il avoir avec la révolte « qui me presse de toutes parts? Mes yeux, « en s'étendant sur la campagne, auront-« ils la vertu de fasciner les rebelles, de les « réduire à l'inaction, et de me délivrer de « leurs atteintes?

« Mes yeux feront-ils pleuvoir des nuages « l'argent nécessaire pour payer mes trou-« pes mécontentes et apaiser leur fureur?

« Toi, en qui j'avais mis toute ma con-« fiance, es-tu le complice secret de la « trahison et de la révolte?

— « Montez, prince, me dit tranquille-« ment *Faddel*, montez; mes livres et mes « combinaisons astronomiques m'appren-« nent que vous redescendrez khalyfe. »

« Je cédai à son avis, sans cependant y « croire, et le regardant presque comme « une perfide raillerie. Je montai, et je « promenai ma vue inquiète sur les cam-« pagnes immenses qui s'ouvraient au loin « à mes regards.

« Cependant les cris séditieux redou-
« blaient, et le point élevé où je me trou-
« vais placé les faisait parvenir avec bien
« plus de force à mes oreilles.

« Plusieurs fois je voulus descendre
« pour aller trouver moi-même les soldats
« mutinés, et essayer de les calmer par mes
« exhortations et mes promesses; mais
« j'étais toujours retenu par une sorte de
« confiance vague et non réfléchie dans
« les prédictions favorables de *Faddel*,
« dont je ne pouvais me décider à croire
« certaine la perfidie, après tant de preu-
« ves d'une fidélité inébranlable.

« *Faddel*, d'ailleurs, m'avait suivi, et me
« retenait presque malgré moi sur cette
« terrasse élevée.

« Pendant que j'étais torturé par les
« anxiétés les plus cruelles, tranquille
« auprès de moi, il faisait ses calculs, et se
« servait de ses instrumens astronomiques
« pour parcourir tous les points du ciel,
« consignant avec un soin minutieux cha-

« cune de ses observations sur les positions
« diverses et le cours des astres, qu'il sou-
« mettait à ses opérations savantes.

« Les cris augmentèrent encore : les sol-
« dats furieux menaçaient d'incendier le
« palais, si on ne leur en ouvrait les
« portes, et leurs vociférations insolen-
« tes promettaient une mort certaine à
« quiconque oserait résister à leur attaque.

« Je voulus alors définitivement descen-
« dre, et *Faddel* eut besoin de tous ses ef-
« forts pour m'arrêter. « Mon prince, me
« dit-il, encore une heure ; j'engage ma
« tête qu'elle ne s'écoulera pas sans que
« vous reconnaissiez la véracité de mes
« promesses. »

« Je me laissai gagner, et j'attendis en-
« core. L'heure, en effet, n'était pas encore
« écoulée, que *Faddel*, quittant ses papiers
« et ses instrumens, vint près de moi, et
« me demanda si je n'apercevais rien dans
« la campagne.

« Je vois, lui dis-je, un peu de poussière

« que le vent agite ; » et *Faddel* alla se ras-
« seoir avec un visage rayonnant de joie et
« de confiance.

« La poussière me parut, peu de temps
« après, devenir un tourbillon qui s'appro-
« chait rapidement, et dont la masse s'aug-
« mentait de plus en plus. J'aperçus en-
« suite, à travers cette espèce de voile,
« briller des armes resplendissantes : bien-
« tôt je pus distinguer un corps nombreux
« de cavalerie, puis je reconnus, à la tête
« des cavaliers qui précipitaient leur course,
« mon général *Thaher ben-Houssayn* et
« *Issa ben-Aly*, général des troupes de
« mon frère

« Les groupes des révoltés s'écartent
« pour livrer le passage aux arrivans, et
« *Thaher* monte rapidement, avec *Issa ben-*
« *Aly*, à la terrasse où j'étais encore avec
« *Faddel*.

« J'appris alors que les troupes de ce der-
« nier général et lui-même avaient embrassé
« spontanément mon parti, et s'étaient

« réunis à mon armée. Ils avaient renoncé
« à l'autorité d'*el-Amyn* mon frère, et
« avaient pris les devans sur les corps nom-
« breux qui venaient se ranger sous mes
« drapeaux, pour être les premiers à me
« prêter serment de fidélité et me procla-
« mer khalyfe.

« La révolte s'apaisa d'elle-même à ces
« heureuses nouvelles, et je redescendis
« khalyfe, de la terrasse où j'étais monté,
« suivant la prédiction si exacte de *Fad-*
« *del* [91]. »

LE VIZIR PROSCRIT.

Faddel ben-Raby' fut le vizir favori du khalyfe *el-Amyn*. Cette faveur et le pouvoir dont il avait joui sous ce prince, furent des titres de proscription pour *Faddel*, après la mort de son protecteur. *Al-Mamoun*, qui succéda à son frère *el-Amyn*, croyait avoir de justes motifs de plaintes contre *Faddel;* et celui-ci, craignant la vengeance du khalyfe, fut réduit à fuir et à se dérober à ses poursuites, dans l'asile de diverses retraites ignorées.

A son entrée dans *Bagdad*[92], le khalyfe avait en effet annoncé l'intention de faire mourir *Faddel*, et *Chahek* avait été chargé de faire toutes les diligences possibles pour le découvrir.

Les soins actifs de *Chahek* furent longtemps déjoués par la prudente circonspec-

tion de *Faddel*, enfin pourtant il réussit à s'emparer de sa personne et il conduisit son prisonnier aux pieds du Khalyfe.

La colère d'*al-Mamoun* était apaisée, ou bien les renseignemens plus exacts qui lui étaient parvenus sur la conduite de l'ancien vizir de son prédécesseur lui avaient fait connaître le peu de fondement de ses préventions et l'injustice de sa vengeance.

Non-seulement *Faddel* reçut son pardon de son nouveau souverain, mais encore il fut admis auprès de lui dans une faveur aussi intime que celle dont il avait joui auprès d'*el-Amyn*.

Un jour, en conversant avec *Faddel*, *al-Mamoun* voulut apprendre de sa bouche quelques-unes des aventures qu'il n'avait pas dû manquer de courir dans sa longue retraite, et dans les vicissitudes diverses auxquelles sa proscription l'avait condamné.

Faddel s'empressa de satisfaire la curiosité bienveillante du monarque.

« Prince des fidèles, lui dit-il, que Dieu

« protége votre nom et l'affermisse pen-
« dant de longues années ! »

Il commença ensuite le récit suivant :

« La crainte que m'inspirait la disgrace de mon souverain et l'arrêt de proscription qui pesait sur ma tête me forçaient continuellement à changer d'asile.

« J'étais un jour caché dans le pavillon de celle de mes femmes que j'avais le plus aimée et dont le cœur m'avait toujours paru m'être le plus attaché ; je la tenais dans mes bras, et son affection me prodiguait de vives caresses, quand un bruit soudain que nous entendîmes dans la rue la fit approcher de la fenêtre : je la suivis sans qu'elle m'aperçût et, placé derrière un rideau, mes regards inquiets cherchaient la cause de ce bruit qui m'effrayait pour ma sortie.

« J'entendis et je vis, comme elle, un homme monté sur un cheval, et proclamant l'ordre du khalyfe, à tous ceux qui auraient connaissance de mon asile, de l'in-

diquer promptement : il annonçait la récompense de dix mille dynars[93] pour le dénonciateur qui me livrerait entre les mains de mes persécuteurs ; je vis aussi ma tendre épouse, ma femme chérie, avancer la main hors du treillage qui la cachait[94], et, ne croyant pas être vue de moi, appeler à elle, par signe, le cavalier qui faisait la proclamation.

« Je n'en attendis pas davantage, et m'échappant sans bruit de l'appartement, je me fus bientôt évadé, en franchissant les murailles du jardin.

« Je me hâtai d'aller chercher un refuge chez celui de mes amis que j'avais comblé de plus de services : il consentit, avec quelques difficultés, à échanger mes habits contre d'autres qui pourraient me déguiser ; mais il refusa obstinément de m'accorder chez lui un asile, et je reçus un pareil refus dans les maisons des autres amis chez qui je me présentai.

« Je fus plus heureux chez quelques per-

sonnes de la ville qui n'avaient eu ni à se plaindre ni à se louer de moi : j'y trouvai des secours et des retraites sûres où cependant je ne me permettais pas un long séjour, dans la crainte d'exciter les soupçons.

« Je variais mes déguisemens, pour passer avec sécurité de l'une à l'autre de ces retraites; un jour je venais de quitter celle où j'avais passé la nuit précédente, et j'avais pris le costume d'un portefaix : je cheminais les épaules pliées sous une charge de bois, lorsque tout-à-coup s'arrêta devant moi un cavalier, que je reconnus à l'instant pour celui que j'avais vu faire la proclamation fatale, et dont je crus être aussi reconnu moi-même.

« La frayeur ne troubla pas mes esprits; sans réfléchir et sans hésiter, je saisis le fardeau dont j'étais chargé, et le lançant à la tête du cheval, je l'en frappai avec violence : son épouvante subite le fit cabrer, et il renversa son cavalier; je profitai de la chute et de l'embarras de celui-ci

pour prendre rapidement la fuite, et ma course précipitée me déroba bientôt à sa poursuite.

« Je fuyais, sans savoir où je dirigeais mes pas, dans un quartier de la ville que je connaissais peu, lorsqu'après plusieurs détours que j'avais pris exprès pour faire perdre mes traces, je me trouvai devant une maison pauvre et à demi ruinée, dont la porte était entr'ouverte.

« Mes forces me manquaient entièrement, et leur épuisement m'empêchait de prolonger une fuite dont dépendait ma vie; j'entrai donc hardiment, et, apercevant une vieille femme occupée aux détails de son ménage, je lui demandai la permission de me reposer quelques instans chez elle.

« Elle m'accorda ma demande avec bonté, et, me voyant fatigué et hors d'haleine, elle m'offrit charitablement à boire et à manger : j'acceptai avec reconnaissance, et, rassuré par son accueil compatissant, je crus ne pas trop risquer de lui confier

une partie de mon secret; je lui avouai donc, sans me nommer, que j'étais vivement poursuivi, et je sollicitai son humanité de m'accorder une retraite momentanée.

« La vieille femme, prenant pitié de moi, me fit monter dans un grenier chétif et obscur, qui occupait le dessus de sa misérable chambre : elle me fit blottir sous de vieilles hardes, et j'y étais à peine caché, que j'entendis la porte d'en bas se rouvrir, et le cavalier, qui m'avait poursuivi, demander des nouvelles du fugitif dont il suivait les traces : je tremblais de peur, et la vieille répondait fermement qu'elle n'avait vu personne, lorsqu'un éternument subit et involontaire fut sur le point de me perdre.

« Le cavalier prêtait l'oreille; « il est enfin « éveillé, » dit tranquillement ma protectrice, semblant se parler elle-même; « j'ai là-« haut, ajouta-t-elle, en s'adressant au cava-« lier, j'ai mon neveu qui est arrivé hier,

« tout à fait nu, mourant de faim, après
« avoir été dépouillé et maltraité par les
« voleurs : il n'osera pas descendre à cause
« de sa nudité, s'il entend la voix d'une
« personne étrangère.

« — Portez-lui mon manteau, et qu'il
« s'en couvre, dit vivement le cavalier :
« qu'il descende, je veux le voir. »

« La vieille femme témoigna sa reconnaissance pour cette aumône, et continuant de s'adresser au cavalier, « il mourait de faim,
« ajouta-t-elle, je l'ai envoyé dormir en
« attendant que mon travail m'ait pu
« produire une légère pièce de monnaie
« pour acheter du pain : la première chose
« qu'il va demander en descendant, c'est
« de la nourriture; serez-vous assez bon
« pour prendre cet anneau qui me reste, et
« aller l'échanger contre les premiers ali-
« mens que vous rencontrerez. »

« Le cavalier prit l'anneau et sortit, en se dirigeant vers le marché; aussitôt la femme me jetant le manteau : « Sortez, me

« cria-t-elle, *Faddel ben Raby*, sortez ! votre « ennemi est absent pour quelques mo- « mens, que son manteau vous serve à « vous déguiser ; vos esclaves ont pillé ja- « dis ma maison et m'ont réduite à la men- « dicité, je bénis le Dieu bienfaisant qui, « dans mon malheur, m'a laissé encore les « moyens de secourir le vôtre. »

« Je sortis en effet éperdu de l'asile où je croyais n'avoir pas été reconnu, et, craignant de rencontrer le cavalier à son retour, je me jetai dans la première porte que je trouvai ouverte à quelque distance.

« Cette porte était justement celle de la maison qu'habitait *Chahek*, que le khalyfe avait spécialement chargé de ma recherche : *Chahek* fut le premier que j'aperçus sous le vestibule.

« Je lui adressai aussitôt ces vers :

« Dans mes amis en proie à ma détresse,
« Je n'ai trouvé des secours qu'à demi :
« Tant que du sort m'a bercé la caresse,
« Leur amitié, pour moi veillait sans cesse ;

« Mais, pour un malheureux, leur zèle est endormi,
« Et j'ai perdu leur cœur, en perdant ma richesse.
« C'est à vous seul qu'aujourd'hui je m'adresse;
« Que mon ennemi soit pour moi plus qu'un ami !

« *Chahek* me répondit : « O *Faddel!* qu'ê-« tes-vous venu faire ici ? ignorez-vous le « devoir rigoureux dont j'ai été chargé « par le khalyfe ?

« — Je ne l'ignore pas, répondis-je ; mais « je me mets sous la protection de votre « hospitalité. »

« *Chahek* me mena dans l'intérieur de sa maison, m'accueillit avec égards, me fit servir à manger, et s'apprêta à partager mon repas : « Avec quelle espérance, lui « dis-je, ô *Chahek*, puis-je manger avec « vous ? — Avec l'espérance, me dit-il « aussitôt, que la confiance de *Faddel* « dans l'honneur de *Chahek* ne sera pas « trompée. »

« *Chahek* me garda trois jours caché chez lui, et me traita comme son frère ou son propre fils : il me donna ensuite de nou-

veaux habits et une somme d'argent, puis me conduisant lui-même hors de la ville, « Allez! me dit-il, soyez sans crainte: *Chahek* « ne recommencera que dans trois jours « les poursuites que les ordres du khalyfe « le contraignent de faire. »

« Las de la vie errante, et continuellement empoisonnée par la crainte, que j'avais menée jusqu'alors, je refusai la faveur que m'accordait sa généreuse humanité, et plein de confiance dans la clémence et l'équité de mon souverain, j'ai exigé que *Chahek* me conduisît devant vous. »

Al-Mamoun fut ému de cette narration: il accorda sa faveur à *Chahek*, et envoya reconstruire la maison de la vieille femme qu'il gratifia d'une pension. L'ingratitude des faux amis de *Faddel* fut punie par la disgrace et le bannissement.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE D'ABD-ERRAHMAN.

J'ignore combien de temps dura la lecture ; car elle avait eu pour moi le même effet soporifique que pour mes précédens auditeurs, et, sans m'en apercevoir, je m'étais laissé surprendre par l'assoupissement.

Mon sommeil fut profond, et quand je m'éveillai par hasard, je me trouvai la tête appuyée sur mes genoux, seul, tête-à-tête avec mon vieil eunuque noir, qui était dans la même position que moi, le visage collé sur mon cahier, qu'il tenait encore.

Je l'éveillai, et la première pensée qui vint frapper son esprit, au moment où il se dégagea des vapeurs du sommeil, étant celle de ses devoirs habituels, il se leva vivement, et s'avança vers l'appartement où

mes femmes et mes belles esclaves étaient renfermées.

Je le suivis machinalement : le plus profond silence y régnait; mais je ne sais comment dépeindre le spectacle qui s'offrit à mes regards.

J'y retrouvai mon auditoire déserteur; chacun de ceux qui avaient fait partie de mon assemblée y dormait dans la compagnie d'une de mes femmes ou de mes odalisques. Leur situation, leur désordre, ne pouvaient me laisser le moindre doute sur les scènes coupables qui avaient eu lieu avant leur sommeil, pendant mon assoupissement et celui de mon fidèle eunuque.

Le fils de l'aga des janissaires tenait dans ses bras cette *Zeynab*, que ma recherche lui avait enlevée; *Alyméh*, l'ardente et jalouse *Alyméh*, de la seule main dont elle eût conservé le libre usage, serrait celle du neveu du *Mohtesseb*, et l'indolente *Fattoumah* s'était abandonnée

sans résistance aux transports de mon diabolique cousin. *Ouerdéh*, *Guemyléh*, *Lattiféh*, *Heb-él-Mouchk*, *Yemmaméh*, *Ryhhanéh*, et les autres esclaves attachées à l'intérieur de mon harem, n'avaient point eu à se plaindre d'être négligées; et le sommeil général qui régnait dans cette enceinte paraissait, non l'effet de la lecture, mais celui de la fatigue et des excès où s'était porté leur libertinage.

Une tempête épouvantable qui s'éleva dans mon cœur, bouleversa tout mon être, et m'emporta bientôt moi-même aux excès les plus violens de la fureur et de la vengeance.

Saisissant un fort bâton, je tombai sur les dormeurs et sur les dormeuses, qui sentirent la vigueur de mes coups avant de pouvoir distinguer de quel côté ils partaient.

Les battus voulurent m'arracher mon arme; mon eunuque noir prit la défense de son maître, et à sa voix accoururent

tous mes esclaves masculins : le combat devint général ; les cris des femmes, les hurlemens de ma fureur au milieu de la mêlée, attirèrent bientôt les gardes de la police du quartier. Ne me connaissant plus, je n'épargnai pas aux survenans les coups dont j'avais accablé les coupables.

On parvient enfin à me saisir, et mon perfide cousin, s'approchant de l'air le plus compatissant, s'écrie d'une voix hypocrite : « Mon pauvre cousin! mon cher « cousin! Il est devenu fou! Dieu a frappé « sa raison ! »

« Oui, il est fou ! » reprennent en chœur toutes mes femmes, mes criminelles esclaves et leurs complices. « Il est certaine-« ment fou ! » redisent les gens de l'*oualy*, que j'avais maltraités sans distinction dans ma fureur aveugle.

On me lia fortement, et on me porta plutôt qu'on ne me conduisit devant le *qâdy* suprême de la ville [95].

Ce magistrat voulut m'interroger ; l'excès de ma rage ne me permit de lui répondre que par des sons inarticulés et des vociférations inintelligibles.

« Il est fou, bien réellement fou, » dit-il lui-même, et il m'envoya au *Moristan* d'*Ebn-Qalaoun*, pour y être renfermé avec les insensés [96].

Je restai de longues années dans cet hôpital, qui était devenu ma prison. Quand je fus plus calme, je voulus protester de mon bon sens et réclamer ma liberté : la bastonnade impitoyable du gardien s'exerça sur mon dos et sur tous mes membres; je n'obtins quelque répit qu'en convenant de ma folie. Dès-lors on me laissa tranquille, et on eut pour moi tous les soins qu'on ne refuse pas aux malheureux qui sont privés de leur raison.

Je ne manquai pas de raconter mes aventures aux compagnons de mon triste séjour, et ils me communiquèrent à leur tour le récit des circonstances qui les y avaient

amenés. Peut-être quelques-unes de ces narrations pourraient vous intéresser, si le peu de temps qui nous reste pour terminer notre saint voyage ne me forçait à me borner en ce moment aux aventures qui me sont personnelles [97].

Dix ans se passèrent. De nouveaux médecins m'examinèrent, écoutèrent les témoignages qui leur furent rendus en faveur de ma bonne conduite pendant cette longue époque ; il fut reconnu que j'étais guéri, et je fus rendu à la liberté.

En sortant de l'hôpital, je me rendis à mon ancienne maison : elle était en ruines et déserte. Les renseignemens que je recueillis m'apprirent que j'avais été regardé comme mort civilement, et devenu étranger à la société : mes femmes avaient été déclarées veuves ; elles avaient, suivant la loi, partagé avec mon cousin mon héritage ; le fils de l'aga des janissaires avait épousé la sotte *Zeynab* ; *Fattoumah* et *Alyméh* avaient trouvé des maris qui les

avaient emmenées dans d'autres pays : mes belles esclaves avaient été vendues comme faisant partie de ma succession.

J'étais libre, mais sans asile, sans pain, sans femmes, sans ressources, et c'est à peine si quelques-uns de mes parens voulurent me reconnaître : je n'obtins d'eux que de faibles aumônes, et je cherchai à gagner ma vie dans les cafés, en embrassant la profession de *conteur d'histoires*[98].

Mais la fatalité me poursuivait encore: à peine avais-je conté une histoire dans un café, que j'y endormais encore tous mes auditeurs, et le maître de la boutique, dont ce sommeil diminuait la consommation, me chassait impitoyablement ; j'ai été successivement repoussé de tous les cafés du Kaire, et j'ai pris enfin le parti de me joindre à la caravane des pélerins, pour visiter avec eux la sainte cité de la Mekke et obtenir du Dieu protecteur des musulmans la fin des persécutions dont le sort m'avait accablé avec tant d'opiniâtreté.

Mes histoires m'ont encore fait repousser de toutes les petites sociétés que forment entre eux les pélerins de la caravane, ou plutôt je crois que ma mauvaise réputation m'avait précédé parmi eux. Aucun d'eux n'a voulu me souffrir auprès de son feu, aucun ne m'a permis de reposer ma tête sur le sable auprès du tapis sur lequel il était étendu.

Mais Dieu m'a jugé digne de sa miséricorde, puisqu'il vous a inspiré la compassion avec laquelle vous m'avez accueilli, puisqu'il a enfin extirpé de mon cœur cette soif inextinguible de raconter des histoires.





CONCLUSION.

Je ne pus m'empêcher de sourire, en entendant *Abd-errahman el-Iskanderâny* m'affirmer d'une manière si positive sa conversion, dont j'étais bien loin d'être persuadé moi-même comme il paraissait l'être.

Plus l'hydropique boit, plus il désire boire;
En vain l'avis du sage médecin
Montre à sa soif fatale un péril trop certain :
A cet arrêt l'hydropique a beau croire,
Malgré lui, chaque jour, il cède à son destin;
Il voit l'eau, ses dangers sortent de sa mémoire;
A sa soif le trépas seul impose une fin.

L'hydropique et le cœur n'ont qu'une même histoire;
Dès qu'une passion glisse dans notre sein,
A notre insu, de son feu clandestin
L'étincelle préparatoire,
Sa perfide chaleur nous caresse à dessein,

Endort notre raison dans un calme illusoire;
Alimenté par notre propre main,
Le feu s'étend, bientôt la flamme éclate, enfin
L'incendie a partout assuré sa victoire;
Si la raison s'éveille, elle s'éveille en vain.

J'avouerai maintenant que les narrations d'*Abd-errahman* n'avaient aucunement perdu leur efficacité à mon égard, et, chaque soir, je m'étais toujours régulièrement endormi long-temps avant qu'il eût fini de raconter.

J'eus pitié de son infortune, et convaincu qu'il n'avait aucun vice et aucune mauvaise qualité qui pussent me faire craindre sa société, je lui annonçai qu'il pouvait désormais être sans inquiétude sur son sort, et qu'il ne me quitterait plus pendant tout le voyage.

J'ajoutai qu'à mon retour je le garderais dans ma maison, où ses fonctions se bor-

neraient à me raconter les soirs des histoires pour m'endormir. Quoique je n'eusse pas écouté entièrement toutes celles qu'il m'avait racontées, le peu que j'en avais entendu m'avait réellement intéressé, et j'avais l'intention de les lui faire recommencer.

Mais l'événement trompa mes projets et les nouvelles espérances du malheureux *Abd-errahman.*

Les transports de sa joie le suffoquèrent, ou peut-être le passage trop subit d'un état de dénûment absolu à celui d'une aisance inespérée fut-il fatal à sa santé intérieure et brisa par cette secousse les ressorts de son cœur.

Le douzième jour il ne put descendre du chameau qui le portait, et trois jours après il expira, la veille de notre entrée à la ville

sainte où il avait espéré vainement de prendre le titre de *hagy*.

Je lui fis rendre les derniers devoirs, et je veillai moi-même à ce que sa sépulture fût convenable.

En l'ensevelissant, on trouva que son turban était doublé d'un grand nombre de feuilles de papier repliées avec art, les unes sur les autres. On me l'apporta, et je vis avec plaisir qu'elles composaient le cahier fatal, cause de toutes ses infortunes: non-seulement elles contenaient les histoires qu'il m'avait racontées, et dont je regrettais de n'avoir entendu qu'une partie, mais j'y trouvai encore, dans un cahier supplémentaire, les récits qu'il m'avait annoncés de ses compagnons du *Moristan*, et dont je donnerai le recueil par la suite[99].

C'est ainsi que se termine l'histoire du

Réveilleur malencontreux, forcé de rester *célibataire*, et j'ai cru qu'il serait à propos de la rédiger pour l'*amusement* de ceux qui aiment à savourer un agréable *assoupissement*, prélude du plus doux sommeil.

Et le pauvre devant Dieu qui l'a rédigée et écrite de sa propre main, l'a terminée dans la onzième soirée du mois béni de *Chaabân* [100] de l'an 1197 de l'hégire du prophète, sur qui soient le salut et la bénédiction.

Et louanges soient rendues de nouveau au Dieu maître souverain des mondes, sur la terre et sur les mers, chaque jour et toujours, jusqu'à l'extrémité des temps. *Amyn.*



NOTES.

[1] On n'ignore pas que la province d'Espagne, qui conserve encore le nom d'*Andalousie*, avait tiré sa dénomination des *Vandales*, par lesquels elle fut long-temps occupée. Cette province tant la plus méridionale de ce royaume, est aussi la première dans laquelle abordèrent les Arabes d'Afrique, et il n'est pas étonnant qu'ils aient étendu le nom de cette province à la péninsule entière. (Voyez ci-dessus, pag. 171 du deuxième volume, la fin de la note 8.)

J'ajouterai ici que cette péninsule elle-même est appelée par les Arabes, *Gezyréh*, c'est-à-dire *île;* car la langue arabe n'ayant pas de mot particulier pour exprimer *une presqu'île*, comprend les îles et les presqu'îles sous la même qualification. C'est ce que n'ont pas assez observé ceux qui ont travaillé sur les géographes arabes, et qui, d'après l'erreur où les a entraînés leur inattention, ont souvent cherché dans les mers des positions qui font partie du continent;

c'est ainsi que la ville d'*Alger*, qui n'est certainement pas située dans une île, a tiré son nom d'*él-Gezayr* (les îles), à cause des deux langues de terre qui forment son port.

Je rapporterai ici, en la traduisant d'*el-Bakouy*, que j'ai déjà cité plusieurs fois, la notice sommaire que donne ce géographe arabe sur le pays d'*Andalous* (l'Espagne), qu'il place dans le cinquième climat :

« *Andalous*, grande île dans le *Moghreb*. « Une partie seulement est cultivée, et le reste « est désert. Sa longueur est de moins d'un « mois de chemin, sa largeur est de plus de « vingt journées, et son tour de plus de trois « mois. Entre ce pays et celui des Francs sont « des montagnes, dont une partie est dans « le quatrième climat et une partie dans le cin- « quième.

« Le pays d'*Andalous* renferme beaucoup de « villes et de fleuves. On y trouve des arbres « et des productions de toute espèce, des mi- « nes d'or, d'argent, de plomb, de fer, de vif- « argent, de soufre rouge et jaune, de cinabre, « de *toutia*, d'alun, et de *kohol* (antimoine) qui « égale en bonté celui d'*Isfahân*.

« Parmi les minéraux que produit ce pays, « sont le *yakout* (le rubis), le *bellour* (le cris- « tal de roche), le *djaza* (l'agathe onyx), le « *laz-ouerd* (lapis-lazuli), le *maghnatis* (l'ai- « mant), le *châdendj* (l'hématite), la pierre juive, « la marcassite, le talc.

« On compte au nombre des plantes du pays « le *sounboul* (spica nardi), le *kost* (canna in- « dica), le *oud* (bois d'aloës), etc.

« Le pays d'*Andalous* est partagé entre deux « souverains; l'un est musulman : ses états « sont environnés par les terres des Francs, « et séparés par la mer des autres pays musul- « mans; l'autre est chrétien, et ses possessions « sont séparées par la mer des autres terres des « Francs.

« C'est là qu'est l'océan qu'on nomme *bahar* « *asouad* (mer noire), ou *bahar êl-mezalem* (mer « ténébreuse). C'est à l'extrémité même du « pays d'*Andalous* qu'est la réunion des deux « mers. La largeur du détroit où s'opère cette « réunion est de trois parasanges : sa longueur « est de vingt-cinq. On voit dans ce détroit le « flux et le reflux de la mer deux fois dans la « journée et deux fois dans la nuit. Quand le so-

« leil monte sur l'horizon, il pèse sur les deux
« mers et force les eaux de l'Océan à passer
« dans la mer de *Roum* (la Méditerranée), qui bai-
« gne les côtes méridionales et orientales d'*An-*
« *dalous*. La couleur de celle-ci est verte, tandis
« que celle de l'Océan est noire. L'écoulement
« des eaux noires vers les eaux vertes ne cesse
« qu'au moment où le soleil commence à dé-
« cliner du point de midi; après cette époque,
« les eaux vertes coulent vers les eaux noires
« jusqu'au coucher du soleil; après le coucher,
« la mer noire retourne vers la mer verte
« jusqu'au milieu de la nuit; enfin la mer verte
« recommence à se gonfler, et ses eaux coulent
« dans la mer noire jusqu'à l'aurore.

« Le prophète a dit que le génie qui règne
« sur l'Océan en fait déborder les eaux, quand il
« pose ses pieds sur cette mer, qui s'abaisse
« ensuite lorsque les pieds du génie se reti-
« rent, etc.

J'ai cru ne devoir rien retrancher de ces détails, où l'on voit un aperçu des connaissances que possédaient les Arabes au neuvième siècle de l'hégire (quinzième de notre ère), sur l'état politique, géographique, minéralogique et bota-

nique de l'Espagne. On sera étonné d'y voir dès-lors le système de la gravitation deviné et appliqué aux causes du flux et du reflux de la mer, près de deux siècles avant Newton.

---

[2] Voyez, sur les contrées comprises sous la dénomination générale de *Moghreb*, ci-dessus la note 8, page 169 du second volume de cet ouvrage.

---

[3] La ville de Cordoue est appelée par les Arabes *Qortobah*. Cette ville a été le siége principal de la puissance des khalyfes Ommiades d'Espagne, depuis l'an 756 de notre ère. Cette dynastie avait été fondée par *Abd-errahman*, nommé *Abderame* par nos historiens, et dont j'ai déjà parlé ci-dessus, page 182, note 23 du premier volume de cet ouvrage.

Le royaume de Cordoue est resté jusqu'à l'an 1038 de notre ère entre les mains des Arabes; il se divisa alors en un grand nombre de petits états, ce qui affaiblit la puissance des musulmans, qui furent enfin totalement chassés de l'Espagne l'an 1492.

Je joindrai ici la notice d'el-Bakouy sur Cordoue, qu'il place dans le cinquième climat, à la longitude de 38 degrés 26 minutes, et à la latitude de 35 degrés :

« *Qortobah* (Cordoue) est une grande ville « située au milieu du pays d'*Andalous*. Elle est « la résidence royale des princes Ommiades. Son « circuit est de quatorze milles, et sa largeur « de deux milles : elle est sur les bords d'un « grand fleuve retenu par deux digues. Sa mos- « quée n'est surpassée en grandeur et en ma- « gnificence par aucune autre mosquée du « monde.

« On trouve, dans les environs de cette ville, « des mines d'argent et la pierre appelée *cha-* « *dendj*, qui a la vertu d'arrêter le sang; on y « trouve aussi une mine de *toutia* dont on ex- « porte un grand nombre de charges de cha- « meaux, et chacune de ces charges est estimée « à environ 500 dinars. »

---

4 La mention des incursions faites à cette époque par les chrétiens sur le territoire de Cordoue, est conforme aux documens historiques.

---

[5] *Mahadiéh*, ou *Mahadiah*, est placée par el-Bakouy dans le troisième climat, à 40 degrés 5 minutes de longitude, et à 32 degrés 30 minutes de latitude. Il donne sur cette ville les détails suivans :

« *Mahadiéh*, ville d'Afrique peu éloignée de « *Qayrouân*. Elle a été construite l'an 300 de « l'hégire (912 de l'ère chrétienne), par El-« Mahady, qui y établit sa domination; c'est « ce prince qui l'entoura des hautes murail-« les qui la défendent, qui la ferma par des « portes de fer, et qui y fit bâtir un palais ma-« gnifique, éclairé par 360 fenêtres, leur nom-« bre étant égal à celui des jours de l'année : « le port de cette ville est creusé dans une roche « dure, et il peut contenir environ 30 grands « vaisseaux : son entrée est défendue par deux « fortes tours, et fermée par une chaîne de fer « qui s'étend de l'une à l'autre de ces tours : « cette ville est soumise au pouvoir des descen-« dans d'*Abd-el-Moumen*. »

---

[6] Le karthame est la fleur d'une plante (*carthamus tinctorius*) qui ne se cultive presque qu'en

Égypte, et qui est un objet d'une grande importance pour le commerce de ce pays.

On l'emploie non-seulement dans l'Orient, mais encore en Europe, pour teindre la soie en ponceau, en couleur de cerise et en nacarat.

Le rouge cosmétique, qui prête artificiellement au teint des femmes de nos contrées le tendre vermillon de la rose, n'est autre chose qu'une composition de la substance colorante du karthame, mêlée avec le talc réduit en poudre impalpable.

Les teinturiers d'Europe se servent rarement du karthame pour la teinture du coton, parce qu'ils ne savent pas employer la matière colorante du karthame avec le coton, de manière à donner à celui-ci une couleur assez riche; mais les teinturiers du Kaire s'en servent avec un égal succès, tant pour la soie que pour le coton, et même pour les tissus de lin et de chanvre.

MM. *Bertholet*, *Descostils* et *Champy* fils furent chargés, dans la première année de l'expédition d'Égypte, par l'institut du Kaire, de prendre des renseignemens sur les moyens d'employer cette teinture, et d'examiner les procédés qui pouvaient être particuliers aux teinturiers du Kaire,

dans son application aux différentes substances qui s'étaient montrées rebelles à la coloration entre les mains des teinturiers européens. Leur rapport à ce sujet est rempli de savans développemens, et se trouve analysé dans le premier volume de la *Décade égyptienne*, journal littéraire et scientifique, que je rédigeais alors, et dans lequel les chimistes pourront le consulter.

Le nom de *kartham* est arabe. Sa fleur prend plus particulièrement la dénomination d'*osfar*. Elle commence à fleurir vers le milieu du mois de mai, et entre en maturité au commencement de juin : ses graines sont oléagineuses, et les habitans en expriment une huile qu'ils emploient à divers usages.

Les Arabes d'Égypte ont, au sujet de la récolte du karthame, un singulier préjugé : ils pensent que le moyen le plus parfait pour empêcher la putréfaction de la matière colorante, c'est de ne faire cueillir les fleurs que par des jeunes filles dont la virginité soit certaine et intacte; et, en conséquence, ils n'emploient à cette opération que des enfans en bas âge. J'ai trouvé, dans l'ouvrage de Forskal, la confirma-

tion de ce que l'on m'avait raconté à ce sujet au Kaire.

J'ajouterai que Forskal place le karthame dans la classe des *syngenesia*.

---

7 *Abd-el-Moumen ben-Aly* est le fondateur de la dynastie des Almohades, qui occupa long-temps le trône de Marok, et qui finit l'an 672 de l'hégire (1273 de notre ère).

Je placerai ici l'article de la géographie d'el-Bakouy, où il est question de ce prince et de la ville où il établit sa destination :

« *Marakech* (Marok) est une des villes les « plus considérables du pays de Mogreb. Elle « est le siége de l'empire des fils d'*Abd-el-Mou-* « *men*, et est située dans un pays excellent, « au milieu des Berbers; et à la distance de dix « journées du bord de la mer. Elle renferme un « grand nombre de jardins, qui sont arrosés par « les eaux de deux canaux; et, parmi eux, on « distingue le jardin d'*Abd-el-Moumen*, dont « la longueur est de trois parasanges. »

Abd-el-Moumen détruisit la puissance des

Almoravides en Afrique, et parvint à les chasser d'Espagne l'an 539 de l'hégire.

---

8 *El-Mahady* signifie *chef*, *conducteur*, *directeur des fidèles*. Ce surnom est celui que prit *Tomrout*, père d'*Abd-el-Moumen*, qui fait le sujet de la note précédente. *Tomrout*, sous ce titre, réunit à-la-fois toute l'autorité spirituelle et toute la puissance temporelle en Afrique.

Cet *el-Mahady*, qu'il ne faut pas confondre avec le prince du même nom qui fait le sujet de la note 22 du 1[er] volume, se déclara prophète, et se mit, l'an 514 de l'hégire, à la tête d'une troupe de brigands et de vagabonds qui habitaient avec lui les montagnes de *Sous el-Aksa*. Il prétendait descendre en droite ligne de *Housseyn*, fils d'*Aly*, dont tirent aussi leur origine les imams, pour lesquels les Persans ont tant de vénération. Ses partisans s'augmentèrent rapidement, et, en mourant, il laissa à son fils *Abd-el-Moumen* une puissance assez considérable pour le mettre en état de fonder sa nouvelle dynastie.

---

9 Cette formule : *Il n'y pas d'autre Dieu que*

Dieu, *et Mahomet est le Prophète de Dieu*, est, comme on sait, la formule consacrée par la religion musulmane comme l'acte de foi et le signe de reconnaissance des sectateurs de l'islamisme. Nos voyageurs nous ont suffisamment appris que, dans les pays soumis à la domination musulmane, un chrétien qui l'aurait prononcée, même lue par mégarde, aurait été contraint irrémissiblement à embrasser la religion du Koran. (Voyez, sur cette formule, ci-après la fin de la note 73.)

---

[10] *Abou-Aly ben Sina*, ou *Ebn-Sina*, est le nom sous lequel les Arabes désignent le célèbre médecin et philosophe dont nous avons altéré le nom en celui d'*Avicenne*. Son nom entier, avec ses surnoms, est le suivant : *Abou-Aly Housseyn*, *ben-Abd-allah*, *ben-Sina*, *el-Cheykh*, *el-Reys*.

Il naquit l'an 370 de l'hégire, à *Bokhara*, ville de la Transoxiane, et il mourut dans la ville de *Hamadan*, l'an 428, âgé de 58 ans seulement.

Le plus considérable des ouvrages d'Avi-

cenne porte le titre de *Kanoun*, et presque tous les médecins qui ont suivi sa doctrine ont travaillé à des commentaires sur cet ouvrage, dont le texte arabe a été publié à Rome dans l'imprimerie des célèbres Médicis.

---

[11] *Ebn-Rached*, ou *Ebn-Rosched*, est le nom sous lequel les Arabes connaissent le médecin célèbre que nous nommons *Averroès*, dont le nom entier est *Abou-Oualid Mohammed*, *ben-Ahmed*, *ben-Rached*. On le regarde comme le plus savant philosophe et le plus habile médecin qu'aient eu les Arabes.

Il était né à Cordoue en Espagne, et il mourut l'an 595 de l'hégire (1198 de l'ère chrétienne).

Averroès passe pour le premier qui ait traduit de grec en arabe les ouvrages d'Aristote, avant même que les Juifs en eussent fait la traduction dans leur langue. Nous n'avons eu long-temps d'autre texte d'Aristote que la version latine qui a été faite sur la traduction arabe d'Averroès, à laquelle il avait ajouté de très-amples commentaires.

---

12 La dynastie des *Beny-Hammad* (fils de *Hammad*), nommés aussi les Hammadites, formait une branche de celle des *Beny-Zeyr* (fils de *Zeyr*) ou Zeyrites, dont le nom a été altéré par les écrivains espagnols en celui de *Zegris*. Les princes de cette dynastie passaient pour les fondateurs de la ville de *Bagiah* ou de *Bagayah*, que nous nommons *Bugie*, et que Léon l'Africain nomme *Beggia*. Suivant *Abou-l-feda*, les Hammadites ont commencé à régner en l'an 387 de l'hégire (997 de l'ère chrétienne).

---

13 Ces détails, ainsi que tous ceux qui sont relatifs au partage des états d'*Abd-el-Moumen* entre ses enfans, et à la cession du royaume de Grenade, sont entièrement conformes aux documens historiques.

---

14 La ville de *Fas*, que nous nommons *Fez*, est située, suivant el-Bakouy, dans le deuxième climat, à 18 degrés 5 minutes de longitude, et à la latitude de 32 degrés 5 minutes. Je traduirai ici les détails dans lesquels il entre sur cette ville:

« *Fas*, grande ville du *Moghreb*, dans la partie « occidentale du pays des *Berbers* : elle est habi- « tée par une peuplade arabe, et est située « entre deux collines assez élevées contre les- « quelles s'appuient les maisons. Elle possède « plusieurs fontaines, dont les eaux vont se « réunir et forment un large fleuve appelé *Ma-* « *frouch*.

« La ville de *Faz* est partagée en deux parties « qui forment comme deux villes distinctes, et « entourées de murailles. Le pays est très-fer- « tile; on trouve parmi les habitans un grand « nombre de Juifs. »

---

[15] Le nom moderne de la ville que nous appelons *Ceuta*, est formé de celui de *Sebtah*, que lui donnent les Arabes, et qui lui-même tire son origine de la montagne, ou plutôt du promontoire qui est près de cette ville, et qui était connu des anciens sous la dénomination de *Septa mons*. Voici un extrait de la note d'*el-Bakouy* sur cette ville qu'il place dans le troisième climat :

« *Sebtah*, ville du *Moghreb*, située au bord de « la mer, dans le pays des *Berbers*. Elle est voi-

« sine d'un rocher sur lequel la tradition ra-
« conte des merveilles, etc. »

---

[16] La ville de Grenade, nommée par les Arabes *Ghranatah*, ou plutôt *Gharnatah*, a été pendant long-temps le siége d'une souveraineté musulmane. Voici ce que dit el-Bakouy sur cette ville qu'il place dans le cinquième climat.

« *Gharnatah* est une ville grande et ancienne,
« qui n'est pas éloignée d'*el-Beyrah* (Beïra). Elle
« est regardée comme une des villes les plus
« belles et les plus fortes de tout le pays d'*An-*
« *dalous*. La signification de son nom, dans la
« langue du pays, équivaut à celle de *Roummanéh*
« (une grenade) en arabe. Cette ville est arro-
« sée par le *Faloum* (Rio de Oro), rivière dont le
« sable est mêlé de grains d'or pur; la montagne
« qui l'avoisine est couverte de neige. Ce pays
« produit des oliviers d'une nature merveilleuse.
« A un certain jour de l'année, lorsque le soleil
« se lève, les cultivateurs prennent de l'eau
« d'une fontaine qui est aux environs de la
« ville, ils en arrosent ces oliviers, et, le même

« jour, ils voient leurs fleurs paraître, se nouer, « et leurs fruits grossir rapidement. »

Le royaume de Grenade a été enlevé aux musulmans, l'an 1492 de notre ère, par Ferdinand V, dit le Catholique.

---

17 La ville de *Salé*, que les Arabes nomment *Saley* et *Sala*, est célèbre par ses pirateries, et est située à 40 lieues à l'ouest de la ville de *Fez*, dont elle dépend. Sa latitude est de 34 degrés 10 minutes, et sa longitude de 6 degrés 10 minutes. Elle est bâtie sur le bord de la mer, et partagée, par la rivière de *Guerou*, en deux villes nommées *le vieux Salé* et *le nouveau Salé*.

Suivant *El-Edryssy*, il y a neuf journées ou stations de la ville de Marok à celle de *Salé*. Suivant *Hoëst*, cette distance n'est que d'environ 60 heures de chemin.

Cette ville est nommée Σαλα par Ptolémée, *Sala* par Pline et par Pomponius Mela, *Sela* par Léon l'Africain, *Salé* et *Celé* par Marmol, et *Salée* par Cardonne et Lamprière.

---

[18] Les princes de la dynastie des Almohades se sont succédé dans l'ordre suivant :

1. *Abd-el-Moumen*, qui régna 34 ans ;

2. *Mohammed*, fils d'*Abd-el-Moumen*, qui ne régna que quelques jours ;

3. *Abou-Yakoub*, *Yousouf ben-Yousouf*, petit-fils d'*Abd-el-Moumen*, (son fils suivant quelques historiens), qui régna 32 ans ;

4. *Yakoub ben-Yousouf*, qui régna 15 ans ;

Les noms du cinquième et du sixième prince n'ont pas été conservés par les historiens, et ils n'occupèrent le trône que pendant quatre ans ;

7. *Abd-el-Ouahed*, *ben-Yousouf*, qui ne régna que neuf mois ;

8. *Yahia ben-Mohammed*, *ben-Yakoub;* la durée de son règne est incertaine.

9. *Edris Ebn-Yakoub*, qui régna 10 ans ;

10. *El-Rached Ebn-Edris*, qui régna aussi 10 ans ;

11. *Aly Ebn-Edris*, dont le règne fut de six ans ;

12. *Abou-Hafedh*, *Ebn-Ibrahim*, *Ebn-Edris*, qui régna 20 ans ;

13. Le dernier prince de cette dynastie est

Edris, second du nom, qui était neveu d'*Abou-Hafedh*, et qui régna 3 ans.

Quelques auteurs ajoutent encore à cette dynastie quatre autres princes, qui sont le plus ordinairement reconnus comme formant une dynastie particulière sous le nom d'*Edrissites*.

---

19 Les habitans de l'Égypte croient que le débordement annuel de l'Égypte est occasioné par une rosée, qui, suivant eux, tombe du ciel la veille du jour où le Nil commence à croître. Cette rosée s'appelle vulgairement *él noqtah*, c'est-à-dire *la goutte*. A cette époque, les eaux du Nil se troublent, deviennent jaunâtres, et semblent se corrompre et fermenter. Cette fermentation est pour les habitans l'annonce prochaine du débordement. Cette goutte tombe, suivant eux, dans la première nuit du mois cophte *Baounéh*, et cette nuit correspond à celle du 6 au 7 juin.

---

20 *Qaraqouch* est le nom du *Polichinelle égyptien* : il n'est aucun de ceux qui ont fait partie de l'expédition d'Égypte, qui ne l'ait vu ma-

nœuvrer entre les mains des saltimbanques, sur la place de la Citadelle, et y représenter des scènes quelquefois comiques.

---

[21] Le titre de *Qaim-maqam* signifie proprement *lieutenant*. Il est donné généralement à tout officier qui gouverne une ville et un pays, au nom du souverain ou d'un supérieur dont il tient la place.

On donnait aussi ce titre aux officiers des *odjaqs*, plus ordinairement connus sous les noms de *kyahiâ*, de *kykhyâ* et de *ketkhoda*, qui signifient également *lieutenant*. Cependant, au Kaire, les titres de *qaim-maqam* et de *kyahiâ* étaient plus particulièrement affectés au lieutenant du pacha : ces fonctions étaient ordinairement remplies par un des *beys* qui avaient droit de siéger au *divan*.

---

[22] *Loul* signifie *coquille*, et *loulou* qui en dérive, *perle*, en général : ce nom propre, qui répond à celui de *Margarita*, est souvent donné aux jeunes enfans en Égypte; il a aussi été celui de plusieurs personnages historiques.

Kherydet vient de la racine arabe *kharada* (*avoir de la pudeur*). Le mot *kherydet* lui-même signifie *une vierge pudique et modeste*, et, par extension, *une perle intacte et non encore mise en œuvre*. Le nom de *Kherydet el-agayb* (la Perle des merveilles) est aussi le titre d'un ouvrage géographique composé par le célèbre *Ebn-el-Ouerdy*.

---

23 La Géorgie, qui correspond à l'ancienne Colchide et à l'ancienne Ibérie, est traversée par la chaîne du Caucase et partagée en trois provinces : la Mingrelie, l'Imirette et le Guriel. Ces contrées étaient bien peu connues avant les voyages de M. J. Klaproth, dont la relation si importante sous les rapports historiques, géographiques et ethnologiques, d'abord publiée en allemand, a été traduite par lui en français et imprimée à Paris en 1823.

Ce pays se divisait autrefois en Géorgie turque et Géorgie persane ; maintenant il est presque entièrement soumis à la Russie.

---

24 La ville de Damas, anciennement *Damascus*, *Demechq* en arabe, est située au pied d'une

des chaînes principales du Liban. Elle a encore une grande importance par son commerce de soie, de sabres, de vins et de fruits.

El-Bakouy place cette ville dans le troisième climat, à la longitude de 70 degrés 5 minutes, et à la latitude de 33 degrés 20 minutes. Voici la notice qu'il en donne dans sa géographie :

« *Demechq* est une ville de Syrie, grande et « bien fortifiée. Elle est située dans une plaine « fertile et bien arrosée, qu'on regarde comme « le jardin de la terre.

« Suivant *Abou-bekr-el-Khouarezmy*, les « quatre jardins du monde sont *Ghouta* de Da-« mas, *Soghd* de Samarqand, *Chahab-Bouan*, « et *Ouboullah* de Bassorah; mais le plus beau « de tous, c'est le premier.

« Cette ville est bien construite et ornée de « magnifiques édifices. On y remarque surtout « la principale mosquée, qui est célèbre par sa « beauté. »

---

25 La ville de *Bagdad* est placée par el-Bakouy dans le troisième climat, à la latitude de 33 degrés 21 minutes, et à la longitude de 80

degrés 5 minutes. Voici la notice qu'il donne sur cette ville :

« *Bagdad* est la reine des villes, la ville de la « paix ; l'eau, l'air, la terre, tout ce qu'elle ren- « ferme ou qu'elle produit y est meilleur que « partout ailleurs. Elle a été construite par *al-* « *Mansour* : l'horoscope de sa fondation est le « lever du Sagittaire, le soleil étant au 1er degré « de ce signe. On y voit le palais qu'*al-Mansour* « y fit construire, et, au milieu de la ville, la « grande mosquée, dont le dôme était supporté « par des colonnes et s'élevait à la hauteur de « 80 coudées. Ce dôme était vert, et au-dessus « était placée la représentation d'un cavalier « armé d'une lance. Le sommet de ce dôme « s'est écroulé l'an 329 de l'hégire (940 de l'ère « chrétienne), et maintenant il n'en reste plus « aucun vestige.

« L'emplacement sur lequel la ville s'est « étendue à l'occident était celui d'un palais de « *Giafar*, fils de *Yahia él-Barmeky*, et il est « devenu une grande ville très-peuplée, riche « en productions, et où affluent toutes les pro- « ductions des autres contrées. »

---

[26] La ville de *Bassorah* ou de *Basrah* est placée, par *el-Bakouy*, à la longitude de 84 degrés 5 minutes, et à la latitude de 30 degrés 5 minutes, dans le troisième climat. Je traduirai ici la notice qu'il en donne :

« *El-Basrah* est une ville célèbre, qui a été « construite par les musulmans, un an et demi « avant la fondation de celle de *Koufah*. Elle est « située près de la mer et est entourée de pal- « miers et d'arbres de toute espèce. Cependant « la terre n'est pas bonne, et l'eau y est salée, « parce que le flux remonte jusqu'à trois jour- « nées de chemin au-dessus de *Basrah*. Alors, « l'eau du Tigre et de l'Euphrate, se mêlant aux « eaux de la mer, participe à leur salure et à « leur amertume. Les phénomènes du flux et « du reflux sont ici remarquables. C'est près de « *Basrah* que le Tigre et l'Euphrate se réunis- « sent en un seul lit, et ne forment plus qu'un « grand fleuve ; lorsque le courant coule du « nord au midi, alors il prend le nom de *gezr*. « Les eaux reviennent ensuite, et remontent du « midi vers le nord ; alors le courant est appelé « *madd* : ces changemens arrivent deux fois « dans l'espace d'un jour et d'une nuit.

« On remarque à Basrah le château blanc, « qui est tout environné d'eau, et qui a été « élevé par *Obeyd-allah*, *ben-Zayad*.

« Cette ville est la patrie de plusieurs hom- « mes célèbres, etc. »

---

[27] Le mot *khazendar*, qui signifie *trésorier*, *caissier*, est persan et turc d'origine ; mais il a été adopté, comme beaucoup d'autres de même nature, par la langue arabe vulgaire. Cependant la seule forme de ce mot est étrangère, car il dérive de la racine arabe *khazana*, « conserver, « cacher, resserrer, garder, soit dans un gre- « nier, soit dans un cellier, soit dans une ar- « moire ou un coffre. » Parmi les dérivés de cette racine, se trouve le mot *makhzen* (au pluriel *makhâzin*), d'où les Espagnols ont fait leur mot *magazen*, que nous avons adopté dans notre mot *magasin*.

---

[28] La ville de *Teflis* est placée par *el-Bakouy* dans le cinquième climat, à 83 degrés 5 minutes de longitude, et à 43 degrés 5 minutes de latitude.

« Cette ville, dit-il, est bien fortifiée, et, au-
« delà de son territoire, l'islamisme n'est plus
« établi : elle est la capitale du pays de Kourgis-
« tan. On assure qu'elle a été fondée par *Khos-
« rou Anouschirvân*, et reconstruite par *Ishaq*,
« fils d'*Ismayl Moula ben-Ommiah*. Elle est ar-
« rosée par le fleuve de *Kour*. Une partie seu-
« lement de ses habitans est musulmane, le
« reste suit la religion chrétienne; de manière
« qu'on sonne les cloches d'un côté du fleuve,
« tandis que de l'autre côté la voix des muezzins
« se fait entendre. Ce territoire produit en abon-
« dance l'arbre appelé *senoubar* (le pin), et on y
« trouve une fontaine dont l'eau est très-
« chaude et n'est utile que pour les bains. »

---

29 L'expression de *main blanche* a un sens métaphorique en arabe, et elle emporte avec elle la signification de *pouvoir occulte et surnaturel d'opérer des merveilles*. Ces mots *main blanche* pourraient donc se traduire aussi exactement par *main magique et miraculeuse*.

Voici l'origine de cette expression, suivant les traditions orientales.

Les musulmans ont une très-grande vénération pour Moyse (en arabe *Moussa*), qui n'est pas moins célèbre parmi eux que chez les juifs et les Chrétiens. Ils lui donnent le surnom de *Kelym-Allah* (celui qui s'entretient avec Dieu), à cause des entretiens familiers qu'il eut avec Dieu pendant quarante nuits, comme le rapporte le second chapitre du Koran, intitulé *Sourat êl-Baqarah*, qui contient une partie de l'histoire de Moyse.

Leurs historiens placent Moyse au temps de *Manoutcheher*, surnommé *Fyrouz*, septième ou, suivant quelques auteurs, huitième prince de la première dynastie des rois de Perse connus sous le nom de *Pichdadiens*, 2347 ans avant l'hégire, c'est-à-dire 1727 ans avant l'ère chrétienne.

Les prodiges qu'il exécuta devant Pharaon sont décrits fort au long dans le septième chapitre du Koran, intitulé *Sourat êl-Aaraf*, où il est dit que Dieu, en signe du pouvoir qu'il lui donna d'exécuter ces merveilles, fit paraître sa main d'une blancheur et d'un éclat extraordinaires. Les Orientaux font allusion à ce passage du Koran, lorsqu'ils disent d'un médecin habile

ou de tout homme qui opère des choses extraordinaires, qu'il a *la main blanche de Moyse*, ou même plus brièvement qu'il a *la main blanche*.

---

30 On sait que le jeu des échecs nous est venu des Orientaux, et nous avons conservé dans ce jeu plusieurs locutions orientales.

Le nom de *pion*, donné aux pièces les plus basses, vient du mot *pay*, qui veut dire en persan le *pied*, et ne signifie rien autre chose que *piéton*, *fantassin*, *soldat qui combat à pied*.

On sait aussi que l'expression *échec et mat* vient des deux mots persans *châhmât* (le roi est mort); mais on n'a pas encore, je crois, remarqué que le terme *roquer*, employé pour indiquer un changement opéré entre les positions respectives du roi et de la tour, vient du mot *rôkh*, par lequel les Persans désignent cette dernière pièce.

Au reste, les Orientaux sont très-habiles dans ce jeu. Je me r. ppelle qu'à l'une des fêtes qui furent célébrées en Égypte, un derviche ou santon musulman vint s'asseoir à la porte du quartier-général, et plaça au-dessus de sa tête

l'inscription française suivante : « Le cheykh « Abd-el-Qadir el-Hendaouy se charge de faire « échec et mat, en douze coups, à tout joueur qui « se présentera. » La singularité de l'annonce amena au cheykh présomptueux des adversairss pendant la journée entière; mais les meilleurs joueurs eurent beau faire, le derviche tint parole.

---

31 Le mot *takhterouân* est persan, et signifie proprement « un siége portatif, une sorte de « litière. » La langue vulgaire arabe s'en sert pour désigner des espèces de grandes cages, formées de branches de palmier et recouvertes d'étoffe, qui se suspendent de chaque côté d'un chameau comme les bâts des ânes de nos laitières, et dans lesquelles voyagent les femmes, les malades et quelquefois les vieillards. Ce mot est formé des deux mots persans, *takht*, « siége, lit élevé au-dessus du sol, trône royal, » et *rouân*, participe présent du verbe *reften* (aller, marcher, se transporter, changer de place).

---

32 Le mot *caravanserail*, ou plus correcte-

ment *kerwan-saray*, est composé des deux mots persans *kerwan* (marchands), et *saray* (palais, demeure, habitation). C'est du premier mot qu'est formé notre mot *caravane*, qui signifie proprement une réunion de marchands; c'est du second que nous avons fait celui de *serrail*, auquel nous avons peu à peu donné une acception bien éloignée de la signification primitive, et dont nous ne faisons une application juste que lorsque nous nous en servons pour désigner le palais impérial du sultan de Constantinople. Le lieu réservé pour l'habitation des femmes se nomme dans tout l'Orient *harem*, et ce mot est formé de la racine arabe *harama* (prohiber, défendre).

On nomme *kerwan-saray*, en Perse et en Turquie, les édifices dont l'usage est le même que ceux qui sont appelés en Égypte *okels*. (Voyez sur ce dernier mot la note 14, page 169 du premier volume de cet ouvrage.)

---

33 La race des chiens est nombreuse dans l'Orient, mais ils n'y sont pas rangés dans la classe des animaux domestiques : les préjugés

religieux les ont classés parmi les animaux immondes, et les ont par là exclus, de la manière la plus formelle, de la communauté d'habitation avec la société humaine. Plus heureuse, la caste des chats, n'ayant pas été désignée comme immonde par le Prophète, jouit de tous les priviléges que lui assure cette préférence, et dont l'espèce canine a été déshéritée. On assure même que Mahomet aimait beaucoup les chats, et on raconte qu'un jour une chatte favorite s'étant endormie sur un pan de la robe du Prophète, lorsque l'heure de la prière fut annoncée, il se décida à couper le morceau d'étoffe sur lequel l'animal s'était endormi, afin de ne point interrompre son sommeil paisible en se levant pour vaquer à ses fonctions religieuses.

Quoique le chien ne soit pas au Kaire un animal domestique, et qu'il ne soit reçu dans aucune maison, cependant les rues de la ville sont remplies de chiens errans, qui vivent entre eux comme en république et par tribus distinctes, chacune d'elles comprenant seulement les chiens de chaque quartier : cette division est tellement stricte, que tout chien errant d'un des quartiers, qui se hasarderait à

pénétrer dans un autre, y est accueilli par la plus vive attaque des chiens propriétaires du quartier auquel il est étranger, et chassé à coups de dents hors des limites dont il a enfreint les priviléges.

Ces chiens débarrassent les rues de la ville des charognes, et des débris de comestibles que l'incurie des habitans abandonne au coin des rues, sans que la police de la ville s'occupe de prévenir, par leur enlèvement, les dangers que peut avoir leur putréfaction pour l'état sanitaire de l'atmosphère.

Les retraites de ces animaux sont les ruines nombreuses qu'on rencontre presque à chaque pas, et surtout les monticules formés aux environs par les déblais et les immondices que chaque jour on y amoncelle; et on a remarqué avec étonnement que leur sagacité instinctive leur a fait creuser leurs tanières toujours dans le flanc du monticule qui regarde le nord, de manière que leurs demeures souterraines se trouvent ainsi à l'abri du souffle brûlant des vents du midi.

Du reste, les chiens, quoique réprouvés par la religion musulmane, ne sont aucunement

molestés par les musulmans : ceux-ci ne leur font éprouver aucun mauvais traitement, se contentant d'éviter leur rencontre et leur contact, qui les mettraient dans le cas d'impureté légale. Nos soldats ont traité avec moins d'égards la *république canine*, dont ils ont sabré une grande partie.

---

34 Tout le pourtour extérieur de la ville du Kaire offre des monticules assez considérables, entièrement composés des immondices qui se déblaient de l'intérieur de la ville. Les beys retenaient cependant sur le *khaznéh* (trésor), que chaque année ils étaient chargés d'envoyer à Constantinople, entre autres frais administratifs, une somme très-considérable appliquée, suivant les écritures de leurs comptes, à faire transporter à la mer les immondices et déblais du Kaire. Ce prélèvement se faisait sur la portion de la contribution nommée *mal-hour* (droit pur), et s'appelait *khorektcyy*. La somme était retenue chaque année ; mais jamais les immondices n'ont été transportées plus loin qu'à quelques toises des murailles : les différens forts qui ont été élevés par l'armée française autour de l'en-

ceinte du Kaire, ont été construits sur des monticules produits par cet amoncellement progressif.

---

35 Voyez, sur le *Oualy*, ci-dessus la note 25, page 184 du premier volume de cet ouvrage.

---

36 Le titre de *Cheykh él-islam* signifie littéralement « cheykh de l'islamisme ; » on désigne plus particulièrement sous cette dénomination les hauts fonctionnaires ecclésiastiques de la religion musulmane. (Voyez ci-dessus, sur le mot *cheykh*, la note 13, page 169 du premier volume de cet ouvrage.)

---

37 Un des principaux luxes de la toilette des femmes du Kaire, est celui de suspendre aux longues et nombreuses tresses de leur chevelure des sequins d'or et des plaquettes du même métal ; les plus riches mêlent à cet ornement des bijoux, des perles et des pierres précieuses ; les plus pauvres se contentent d'orner leurs tresses de simples *paras* ou *medins*, légère monnaie d'argent du plus bas titre, de la grandeur d'un centime, de l'épaisseur d'une feuille

de papier, et dont il faut 28 pour un franc de notre monnaie. Cette monnaie est si légère, que ceux qui la comptent sont obligés de se placer à l'abri du vent, qui l'enlèverait sans cette précaution.

---

38 Voyez ci-dessus la note 29, page 216 du premier volume de cet ouvrage.

---

39 Les noms des jours de la semaine sont les suivans chez les Orientaux :

1° Dimanche, *youm êl-had* (jour premier);
2° Lundi, *youm êl-êthneyn* (jour second);
3° Mardi, *youm êl-telat* (jour troisième);
4° Mercredi, *youm êl-arba* (jour quatrième);
5° Jeudi, *youm êl-khamis* (jour cinquième);
6° Vendredi, *youm êl-goumah* (jour de l'assemblée;
7° Samedi, *youm êl-sebt* (jour du sabbat).

---

40 Le *Khan-Khalily* est un quartier situé presque au centre du Kaire, près du canal, et non loin du pont appelé *Kantarat êl-Mousky*.

---

41 Les heures des Orientaux se comptent du

lever au coucher du soleil, pour les heures de jour, et du coucher du soleil au lever, pour les heures de nuit. Les douze heures de jour se partagent de plus, dans l'usage commun de la vie civile et religieuse, en quatre quarts, dont chacun est commencé et terminé par un des appels à la prière, que font entendre les *mouezzins*. Le milieu du jour, ou midi, est appelé *dohor*; le milieu de l'après-midi, ou trois heures du soir, est désigné par le nom d'*asr*.

---

42 Le *tamr hennéh* est la fleur de l'arbrisseau appelé *hennéh*, et sur lequel on peut voir ci-dessus la note 22, page 195 du second volume de cet ouvrage.

---

43 On ne pouvait guère aller dans les rues du Kaire, sans rencontrer des femmes montées sur des ânes dont la selle était extrêmement élevée, enveloppées de la tête aux pieds d'un grand voile noir, qui empêchait leur vêtement de révéler la moindre forme, et dans lequel le vent s'engouffrant, les faisait ressembler à de monstrueux ballons ambulans. Cependant, malgré le

cortége nombreux d'esclaves et de domestiques qui les entourait et les surveillait, il était bien rare qu'une maladresse adroitement étudiée ne fît voler leur voile, et ne découvrît leur visage à ceux auxquels elles voulaient se faire voir.

---

44 Le *surméh* est un collyre ou une poudre impalpable composée d'antimoine, et qui sert à colorer les yeux des femmes de l'Orient. Cet usage s'est conservé dans ces contrées depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; et les prophètes, qui reprochaient aux filles de Sion de colorer leurs yeux *du fard noir de la coquetterie*, auraient encore le même reproche à adresser aux femmes de la Syrie et des autres contrées orientales.

La poudre de *surméh* est conservée dans un étui dont le couvercle est traversé par une aiguille d'or ou d'argent. Cette aiguille, plongeant dans le collyre, se charge légèrement des atomes qui s'y attachent, et, introduite avec dextérité entre l'œil et la paupière, y dépose sa teinture noire dans l'intérieur. L'effet de cette teinture est de faire paraître les yeux plus

grands, plus fendus, plus vifs, et en même temps de donner aux regards une langueur tendre et vraiment enchanteresse pour les Orientaux, quoiqu'au premier aspect elle puisse sembler désagréable aux Européens.

---

45 On pourrait croire que l'auteur de ces contes étant égyptien, et les ayant composés au Kaire, a ici désigné par le nom de *Babylone* ces antiques ruines qui se remarquent encore de nos jours à peu de distance de l'enceinte méridionale du Kaire, à l'orient du vieux Kaire (*Masr-Atiqah*), entre ce dernier lieu et la croupe septentrionale du mont *Mokattam;* ces ruines, que les habitans de l'Égypte regardent encore comme le séjour des esprits malfaisans, portent en effet maintenant le nom de *Bablioun* ou de *Babiloun*, et ont passé pour les restes d'une ancienne ville ou d'une forteresse fondée par une colonie des Perses, à l'époque de l'invasion de Cambyse.

Tous les auteurs ont nommé ces débris *la Babylone* d'Égypte; plusieurs même leur ont donné le nom de *Masr*, les regardant comme les restes de l'ancienne capitale qui fut conquise

par *Amrou ben el-Aas*, sous le khalyfat d'*Omar*, avant la fondation de *Fostat*, maintenant le vieux Kaire.

On prétend aussi qu'avant la construction du nouveau Kaire (*Masr el-Kahirah*) par *Giauhar*, général des khalyfes fattimites, ces ruines s'étendaient beaucoup plus au nord, et embrassaient un emplacement d'une beaucoup plus grande circonférence.

On a cru même en retrouver les traces dans le nom du quartier appelé maintenant *Babelouk*, ou plutôt *Bab-el-louk*. Ce quartier est principalement habité par les femmes de mauvaise vie, et, pour cette raison, cette dénomination a été étendue aux quartiers des autres villes de l'Orient qui sont souillés par une semblable population. C'est ainsi que les Romains avaient employé l'appellation de *Suburra*, et que les Toscans emploient encore celle de *baldracca*, ces deux mots étant les noms de deux quartiers de l'ancienne Rome et de Florence.

Il est cependant plus probable, malgré les conjectures que je viens d'exposer ci-dessus, que la *Babylone* dont il est ici question, est la fameuse ville de Babylone en Chaldée, qui était

autrefois située sur l'Euphrate, à 32 degrés de latitude et à 69 degrés de longitude.

On a souvent confondu cette ville avec celle de *Bagdad*, sur laquelle on peut voir ci-dessus la note 25, page 214 de ce volume; mais la situation de Bagdad est éloignée de celle de Babylone de deux grandes journées ou d'un degré géographique entier.

L'ancienne Chaldée, dont Babylone était la capitale, se nomme aujourd'hui *Iraq Babely* (Iraq babylonien) ou *Iraq Araby* (Iraq arabique), pour la distinguer de la province de Perse appelée *Iraq Adjemy* (Iraq persan), et qui se nomme aussi *Gebal* (les monts), à cause des chaînes de montagnes dans lesquelles elle est située.

Les Orientaux donnent le plus souvent à *Babylone* le nom de *Babel*, et ils ont plusieurs traditions fabuleuses sur la tour du même nom si célèbre dans l'Ecriture. On a cru reconnaître les restes de cet édifice dans un marais causé par la réunion des eaux du Tigre et de l'Euphrate. Les Turks appellent ces ruines *Esky Nimroud* (le vieux Nembrod).

Lorsque Alexandre-le-Grand se rendit maître

de Babylone, les Babyloniens comptaient, suivant Callisthènes, la 1903e année depuis la fondation de cette ville.

Les Orientaux ne s'accordent pas sur le nom du fondateur de Babylone; les uns donnent ce titre à *Houchenk*, les autres à *Tahmourasp*, anciens rois de Perse; mais le plus grand nombre s'accorde à regarder comme le véritable fondateur de cette ville, *Dohak*, qu'ils disent être le même que Nembrod, et qu'ils croient avoir vécu à l'époque qui correspond à celle de la construction de la tour de Babel.

El-Bakouy ne donne sur *Babel* ou *Babylone* que le très court article dont je joins ici la traduction :

« *Babel* est le nom d'un emplacement situé
« sur le bord d'une des branches de l'Euphrate.
« Il fait partie du territoire de l'Iraq.

« Depuis les temps anciens jusqu'à présent,
« la population de cette contrée a éprouvé une
« diminution progressive. C'est là qu'est la fosse
« de *Danyâl* (Daniel), sur lequel soit le salut :
« elle est visitée par les juifs et les chrétiens à
« certains temps de l'année. Cependant la plu-
« part des hommes s'en écartent, parce que

« c'est là qu'est le puits qui sert de prison à *Ha-*
« *rout* et à *Marout*. On dit qu'ils sont tous deux
« condamnés à demeurer dans ces souterrains,
« suspendus la tête en bas et les pieds en haut.
« Quelques voyageurs portent la crainte jusqu'à
« s'écarter de la province d'*Iraq* elle-même. »

---

46 *Souleyman ben-Daoud* est le nom arabe de Salomon, fils de David. Les Orientaux regardent ce prince comme un grand prophète. Il en est fait mention dans un grand nombre de passages du Koran.

Les écrivains de l'Orient racontent, au sujet de Salomon, les fables les plus merveilleuses. Suivant le *Tarkyk Moutekkheb*, il était contemporain de *Kay-Kaous*, second roi de Perse de la dynastie des Kayaniens, et n'avait que douze ans lorsqu'il succéda à son père *Daoud* (David). Suivant le même ouvrage, Dieu soumit à son empire non-seulement les hommes, mais encore tous les esprits bons et mauvais, les oiseaux, les vents, et l'universalité des créatures sublunaires; Salomon fit usage de cette puissance surnaturelle, pour employer les génies à

la construction de son palais et du temple de Jérusalem, dont la construction dura sept années.

Il serait trop long et trop ennuyeux de rapporter ici toutes les traditions fabuleuses qui concernent Salomon. Je me bornerai à citer les suivantes :

« Salomon avait un anneau mystérieux, « nommé l'*anneau de sagesse*, par le moyen du« quel il exerçait sa puissance. Un jour qu'il « était au bain, cet anneau lui fut dérobé par « un des génies malfaisans, qui jeta cet anneau « au fond de la mer.

« Privé de son anneau, Salomon s'abstint « pendant quarante jours de monter sur son « trône, craignant de manquer des lumières « nécessaires pour bien gouverner; mais le qua« rantième jour il retrouva son anneau dans le « corps d'un poisson qu'on servit à sa table. »

Dans le deuxième chapitre du Koran, qui porte le titre d'*el-Baqarah*, on trouve, verset 96, ce passage : « Les Juifs ont suivi ce que les « démons ont enseigné sous le règne de Sa« lomon. »

Houssayn Waez explique ces paroles du texte

par le commentaire suivant : « Les démons, en« nemis de Salomon, avaient publié des livres « pleins de superstitions impies, et ils persua« dèrent aux ignorans que ces livres étaient « ceux dans lesquels Salomon avait puisé ses « vastes connaissances et acquis sa puissance « surnaturelle. Salomon fit faire la recherche de « ces livres imposteurs, et se les fit tous apporter : « il les renferma alors dans un coffre fermé de « plusieurs clés, et le fit enterrer sous son « trône même, afin de les soustraire pour tou« jours à la connaissance des hommes.

« Cependant, après la mort de Salomon, les « démons et les magiciens tirèrent ces livres du « lieu où ils étaient enfouis, et les répandirent « en prétendant qu'ils avaient été composés par « Salomon lui-même ; et plusieurs crurent, en « effet, que ce sage prince en était l'auteur ; « mais le Koran lui-même repousse cette ca« lomnie dans ce passage : *Certes, Salomon n'a « pas été un impie, mais les démons sont les au« teurs des impiétés, et ils ont enseigné aux « hommes l'art magique.* »

Rien n'approchait, disent encore les Orientaux, de la magnificence du trône de Salomon.

Lorsqu'il y était assis, les oiseaux venaient voltiger au-dessus de sa tête, pour lui servir de dais et de tente : à sa droite étaient 12,000 siéges d'or, sur lesquels étaient placés les patriarches et les prophètes ; à sa gauche, 12,000 siéges d'argent pour les docteurs et les sages qui assistaient à ses jugemens, etc., etc.

---

47 *Zerdacht* ou *Zerdoucht*, est le nom que donnent les Orientaux à l'ancien législateur des Guerbes, que nous appelons *Zoroastre*.

Suivant le *Tarykh Montekheb*, Zoroastre est le fondateur de la religion des *Magous* (mages). C'est aussi le premier qui ait enseigné la doctrine des deux principes ; et le nom de *Magous*, ou *Megouch*, qu'on lui donne, a été corrompu, par les Arabes, des deux mots persans *mey* (amer) et *khouch* (doux), dont on lui avait donné le surnom à cause de cette doctrine.

D'autres auteurs prétendent, au contraire, que Zoroastre ne fut pas le fondateur du culte des ignicoles ou mages, mais qu'il n'en fut que le réformateur.

L'auteur du *Tarykh Djehanara* assure que le

nom de famille de Zoroastre était *Da'dâ*, et, suivant le poëme intitulé *Zerdoucht-Naméh* (Histoire de Zoroastre), il était de race royale, et descendait de *Feridoun*. Son père se nommait *Pourchasp*, et sa mère *Daghda* ou *Daghdouy*.

Lorsque Zoroastre commença sa mission de prophète, il composa un recueil de lois auquel il donna le nom de *Zend;* les guerres civiles qui ont presque continuellement désolé la Perse et l'Inde, surtout après la chute du khalyfat de Bagdad, en l'an 1258 de notre ère, ont anéanti ces débris précieux de l'antiquité; les Guèbres, persécutés, proscrits, errans, loin de la patrie qu'ils étaient forcés d'abandonner, ne purent emporter que des fragmens informes du code de leur législateur.

Cependant un de leurs *destours* (docteurs) entreprit, il y a environ cinq siècles, de réunir ce qui subsistait encore de ces fragmens épars, et de les fondre avec ses propres rêveries: il est résulté de cette rédaction et de cette fusion bizarre, une espèce de rituel persan qu'on connaît sous le nom de *Zend-avesta*, et qui a été traduit par le savant et laborieux Anquetil du

Perron. Ce zélé traducteur était persuadé que cet ouvrage était réellement l'ouvrage original de Zoroastre lui-même; mais ses assertions ne purent persuader que peu de personnes, et trouvèrent de violens contradicteurs.

M. Williams Jones, si célèbre par ses profondes connaissances dans la littérature orientale, écrivait à M. Anquetil, avec une véracité un peu vive et un peu dépourvue de politesse : « Ou Zoroastre n'avait pas le sens commun, ou « il n'écrivit pas le livre que vous lui attribuez. » Cette phrase est textuellement tirée d'une lettre écrite en français par Williams Jones, en 1771, à M. Anquetil du Perron, qui venait de publier cette même année sa traduction du *Zend-avesta*.

Richardson, auteur du magnifique dictionnaire persan-anglais, se montre aussi l'adversaire de l'opinion d'Anquetil. Il affirme avoir reçu des Guèbres du Guzarate le témoignage formel que même un seul exemplaire du code de leur ancien législateur n'avait pu être arraché à la destruction générale, ordonnée par le zèle intolérant des premiers conquérans musulmans.

---

48 Voyez sur l'ancien roi de Perse nommé *Kuschtasp*, et sur son père *Lohorasp*, ci-dessus la note 19, page 175 et suivantes du premier volume de cet ouvrage.

J'observerai ici qu'une erreur typographique présente ces deux noms d'une manière vicieuse, page 76 du présent volume, où on lit *Kichtasp* et *Lohorasph.*

---

49 La religion musulmane admet l'existence des génies, c'est-à-dire d'êtres inférieurs aux anges, mais comme eux possédant des qualités et des attributs au-dessus de l'humanité. Il en est souvent question dans le Koran ; et nous avons vu ci-dessus, note 46 de ce volume, que ces esprits avaient été soumis à l'autorité de Salomon. Suivant les traditions orientales, plusieurs autres rois ont reçu le même pouvoir.

Les mots *ginn* et *giânn* en arabe, *djinnian* ou *djianian* en persan, et *ginniler* en turc, sont employés pour désigner cette classe d'êtres imaginaires que les Grecs nommaient Δαίμονες et qui, regardés dans tout l'Orient comme étant d'une nature intermédiaire entre Dieu et l'homme, n'ont été supposés exister que pour essayer

de combler le vide immense qui sépare l'humanité de la Divinité.

On lit dans l'histoire universelle intitulée *Tarykh Giafary*, et qui a été composée par *Abou-Giafar el-Tabary*, que les génies avaient un roi nommé *Gian ben-Gian*, et qu'ils ont gouverné le monde pendant 2,000 ans.

L'auteur de cette histoire rapporte que Dieu leur ayant ordonné de se soumettre à Adam, ils le refusèrent, en alléguant pour prétexte que, tirant leur origine de la nature même du feu, ils ne pouvaient se soumettre à l'homme, formé d'une terre grossière. Dieu, ajoute *el-Tabary*, les punit de leur rébellion, en leur envoyant un ange qui en fit périr une partie et força les autres à se réfugier dans les régions les plus reculées de la terre.

Le Koran fait mention de cette révolte des génies; mais on y trouve aussi qu'une portion resta fidèle.

Les génies révoltés forment la classe de ceux que les Arabes nomment *afrites*, dont la nature est malfaisante, et qui ne se plaisent qu'à nuire aux hommes. Les poèmes persans sont remplis de relations des différentes guerres que les an-

ciens monarques de Perse eurent à soutenir contre ces génies, qui furent enfin exterminés presque totalement.

Les Orientaux leur attribuent la construction de presque tous les anciens monumens, et la plupart croient que ce sont eux qui ont élevé les pyramides d'Égypte, qu'ils regardent comme des ouvrages au-dessus des forces humaines.

On ne sera pas étonné de voir ces opinions superstitieuses et ridicules enracinées dans les esprits orientaux; mais ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'au dix-neuvième siècle, dans la capitale de l'Europe littéraire et philosophique, il ait été publié un ouvrage sérieux tendant à prouver « que les pyramides d'Égypte ne sont « pas l'ouvrage des hommes, mais des êtres « surnaturels qui ont une puissance indéfinie, « c'est-à-dire des esprits célestes dégradés, des « anges rebelles disséminés par l'ordre de Dieu « sur chacun des globes de l'univers, en punition de leur révolte. »

Je copie littéralement cette assertion plus qu'extraordinaire de l'ouvrage intitulé : *Nouvelles recherches sur l'origine et la destination des pyramides d'Égypte*; par A. P. J. de V., imprimé

en 1812, à Paris, et dans lequel l'auteur s'efforce, en 150 pages in-8°, de prouver par la *Bible* et par les *Métamorphoses d'Ovide* son extravagante hypothèse.

L'histoire des génies et tous les détails qui les concernent, se trouvent réunis dans l'ouvrage arabe intitulé *Akam el-morgân fy ahkam el-genân*, c'est-à-dire « l'Amas de corail sur ce « qui concerne les génies. »

Les Persans nomment *Djinnistan* le pays qu'ils prétendent être habité par les génies, et les divisent en deux espèces : les uns, malfaisans, portent le nom de *dyw* ou *dive*, et celui de *ner* (mâles) ; les autres, qui sont d'une inclination bienfaisante, et se nomment *pery*, sont du sexe féminin, et répondent assez à nos *fées*

Pour désigner une personne d'une rare beauté, les Persans emploient souvent l'expression *pery-zadéh* (née d'une fée), et c'est de ce surnom que les auteurs grecs qui ont écrit sur la Perse ont fait le nom propre *Parysatis* (Παρύσατις), comme ils ont fait, du mot *Sitharah* (astre), celui de *Statira* (Σταθίρα), qui est le même que l'*Esther* de la Bible. J'ai déjà eu occasion de donner l'étymologie du nom de *Roxane* (Ῥωξάνη

ci-dessus, page 227, note 42 du deuxième volume de cet ouvrage.

---

50 Les musulmans révèrent un grand nombre de prophètes, qu'ils disent avoir précédé la mission de Mahomet, le dernier de tous et auquel ils donnent, par cette raison, le titre de *Khâtem el-anbiâ* (le sceau des prophètes).

Ils mettent au nombre de ces prophètes Adam, *Chet* (Seth), *Edris* (Enokh), *Nouh* (Noé), *Ibrahim* (Abraham), *Moussa* (Moïse), *Daoud* (David), *Soleymân* (Salomon), *Issa* (Jésus); et ils regardent comme dignes de leurs respects les livres de *Thorah* (le Pentateuque), *Zebour* (les Psaumes), *Engil* (l'Évangile); mais ils prétendent que ces ouvrages ont été falsifiés et altérés par les juifs et les chrétiens.

Ils ajoutent que le nombre des livres révélés aux prophètes est de 104, dont Adam a reçu 10, Seth 50, Edris 30, Abraham 10, Moïse un seul, David un, Jésus un, et enfin Mahomet un. Celui, disent-ils, qui doute de l'authenticité d'un seul de ces livres, ou même d'un seul des mots qui les composent, est un infidèle.

---

51 Voyez la note précédente.

---

52 La nuit *de l'heureuse destinée* (en arabe *leylet el-qadr*) est une des nuits du mois de *Ramadan*, pendant laquelle Mahomet assure que les anges lui apportèrent du ciel le Koran.

Le chapitre 97 du Koran, donné suivant les uns à Médine, et suivant les autres à la Mekke, est intitulé *Sourat el-qadr* (chapitre de l'heureuse destinée ou de la puissance). Il est composé des cinq versets suivans :

« Au nom de Dieu clément et miséricor-« dieux,

« Certes, nous l'avons fait descendre (le Ko-« ran) dans la nuit *de l'heureuse destinée*.

« Et voici ce que nous apprend la nuit *de l'heu-« reuse destinée*.

« La nuit *de l'heureuse destinée* vaut seule plus « que mille mois entiers.

« Car c'est dans cette nuit que les anges et les « esprits, par la permission de leur maître, des-« cendirent librement sur la terre.

« Et la paix y régna jusqu'au lever de l'au-« rore. »

Les docteurs musulmans prétendent que Dieu n'a pas permis aux hommes de savoir quelle est précisément cette nuit parmi celles du mois de Ramadan. Cependant quelques-uns prétendent savoir que c'est la vingt-septième nuit de ce mois.

Les musulmans sont persuadés que toute entreprise formée dans cette nuit réussit immanquablement, et a droit à la protection particulière de Dieu.

---

53 Il est question de *Harout* et de *Marout* en plusieurs endroits et surtout dans le 2e chapitre du Koran. Suivant *el-Masoudy*, ces deux anges, ou plutôt ces deux génies, descendirent sur la terre sous le règne d'*Ariaq*, l'un des monarques antédiluviens, et qui était fils d'*Ayqâm*, que quelques-uns ont cru être le même qu'*Edris* (Enokh).

Il y aurait donc dans ce conte un anachronisme volontaire de la part de l'auteur, qui a placé la catastrophe de *Harout* et de *Marout* postérieurement non-seulement à Abraham et à Moïse, mais encore à Mahomet lui-même.

---

54 *Zaharah* signifie *fleurie*, *brillante*, et vient

de la racine *zahara* (briller, fleurir). Ce nom a été attribué à la planète de *Vénus*, par les Arabes, sans doute à cause de son éclat. Ce même surnom a été aussi donné à *Fatimah*, fille de Mahomet, à cause de sa beauté éclatante.

---

55 Trois étoiles sont particulièrement désignées par les Orientaux sous la dénomination de *benât el nach* (les filles du char funéraire); ce sont celles qui forment la queue de la constellation que nous appelons *grande ourse*.

Cependant les astronomes arabes donnent aussi à chacune de ces trois étoiles des noms particuliers : la première est appelée *el-hout* (le cétacée); la seconde, *el-haq* (l'autruche); et la dernière, *el-qatel* (le meurtrier)

La dénomination de *benât el-nach* est quelquefois, suivant l'usage vulgaire, appliquée à toute la constellation de la grande ourse; mais le plus ordinairement elle est appelée *doubbéh* (l'ourse), ou *doubb el-akbar* (la grande ourse).

---

56 Le nom de *Zahelyéh* paraît être dérivé du mot *Zahel* qui est le nom arabe de la planète

que nous nommons *Saturne*, et qui passe chez les astrologues orientaux pour un astre dont l'aspect est défavorable.

Ce nom semble ici donné mal à propos comme était celui d'une des trois étoiles appelées communément *benât el-nach*, dont nous avons vu les noms particuliers dans la note précédente.

---

57 Le nom de *Sohayl* est celui de l'étoile brillante que nous appelons *Canope*, et qui fait partie de la constellation méridionale qui porte le nom de *navire*, et que les astronomes arabes appellent *el-safinéh*.

---

58 Ces passages se trouvent chapitre IV, intitulé *Des femmes*, versets 3, 28, 29, etc.

---

59 La *sakiéh* est un puits large et le plus souvent de forme carrée, auquel est adaptée une machine hydraulique très simple, composée d'une roue perpendiculaire mise en mouvement par une autre roue horizontale et dentée que fait tourner un bœuf ou un buffle. La roue perpendiculaire est garnie d'un tambour autour

duquel se dévide un long chapelet composé de deux cordes, entre lesquelles sont attachés par échelons des pots de terre qui se remplissent en puisant au fond du puits et se vident d'eux-mêmes, en arrivant au sommet de la roue, dans une auge, d'où une rigole conduit l'eau dans un grand réservoir adjacent.

---

60 *Merou* est une des principales villes du Khorassan, et elle est située dans le quatrième climat. *El-Bakouy* lui donne la longitude de 94 degrés 5 minutes, et la latitude de 37 degrés 40 minutes. Voici les détails qu'il donne sur cette ville :

« *Merou*, la plus belle ville du Khorassan, « en est regardée comme la capitale. On rap- « porte qu'elle a été construite par *Iskander* « (Alexandre) ; mais sa forteresse est plus an- « cienne que ce prince, et on attribue sa fonda- « tion à *Tahmourasp :* elle est maintenant ruinée.

« Cette ville est la patrie d'*Abd-allah, ben-* « *el-Mobarek*, et d'*Abou-bekr Abd-allah*, fils « d'*Ahmed el-Kassal*, surnommé *El-Merouzy.* »

---

61 El-Bakouy donne la note suivante sur le *Khorassan* qu'il place dans le quatrième climat :

« Cette province est une contrée célèbre, et « à l'orient de laquelle s'étend le *Maouar-en-na-* « *har;* à son occident est le Qouhestan; les vil- « les principales sont *Herat*, *Merou*, *Balkh* et « *Nisabour*. C'est un pays favorisé de Dieu, ri- « che, abondant et bien cultivé. Les hommes y « sont en général bien faits, doués d'esprit et « de dispositions naturelles pour les sciences.

« C'est dans ce pays qu'est la montagne de « *Koulistan*, dans laquelle est une caverne sem- « blable à un vaste portique précédé d'un vaste « vestibule; au fond est une salle souterraine « dans laquelle est une fontaine dont les eaux « sont pétrifiantes. On y voit aussi une cavité « de laquelle s'exhale une odeur tellement forte « qu'il est impossible d'y pénétrer.

« Le Khorassan est arrosé par le fleuve *Zar-* « *naq* dont les rives sont bordées de jardins, de « terres cultivées et de moulins, dans l'un des- « quels fut tué *Yezdedjerd* fils de *Chahryar*, le « dernier des rois *Kesras*, sous le khalyfat d'*Oth-* « *man ben-Affan*.

« On trouve dans le Khorassan des renards « volant comme les oiseaux, ainsi que l'espèce « de gazelle qui produit le musc.

« Le Khorassan est la patrie du cheykh *Habib* « *el-Adjemy*, célèbre par sa haute science, et « d'*Abou Abd-errahman Hatem*, fils de *Yousouf* « *el-Assam*, qui mourut l'an 337 de l'hégire (948 « de l'ère chrétienne). »

---

62 Voyez, ci-dessus, les notes 3 et 4, page 159 et suivantes du deuxième volume.

J'ajouterai ici qu'il existe en Perse une corporation de derviches, dont la manière de vivre est plus sévère, et qui se livrent davantage à la méditation intérieure et aux rêveries de la mysticité. On les appelle *Soufis*, parce qu'ils ont adopté pour costume particulier un manteau de laine, la laine étant nommée *souf* en arabe et en persan.

---

63 El-Bakouy place la ville de *Balkh* à 101 degrés 5 minutes de longitude, et à 36 degrés 41 minutes de latitude; il en donne la description suivante.

« *Balkh* est une grande ville, l'une des prin-
« cipales du *Khorassan;* son fondateur est *Ma-*
« *noutcheher* fils d'*Iradj*, fils d'*Afridoun :* ses
« habitans sont fameux par leur vanité. *Balkh*
« est la patrie d'*Ibrahim*, fils d'*Adham el-Ad-*
« *jely*, qui mourut l'an 161 de l'hégire; d'*Abou-*
« *Aly Chaqyq*, fils d'*Ibrahim el-Balkhy*, un des
« cheykhs les plus recommandables du Khoras-
« san : il fut tué dans le combat de *Koulân*, l'an
« de l'hégire 194.

« Enfin, *Balkh* a donné aussi naissance à
« *Abd-el-Khalil ben-Mohammed* qui eut le sur-
« nom d'*el-Rachyd* et qui fut plus connu par
« celui d'*el-Ouathouathah :* il était *kateb* (secré-
« taire) du sultan *Khouarezm-Chah*, et se fit
« remarquer par ses qualités brillantes et ses vas-
« tes connaissances. »

---

64 La ville de *Nichabour* ou *Nisabour* est placée, par *el-Bakouy*, dans le 4e climat, à la longitude de 92 degrés 30 minutes, et à la latitude de 36 degrés 21 minutes. Il en donne les détails suivans :

« *Nisabour* est l'une des plus grandes villes

« du Khorassan ; elle est belle et ornée d'édifi-
« ces nombreux ; son territoire est excellent et
« produit toute sorte de fruits en abondance ;
« elle a toujours été la réunion des gens célè-
« bres et la mine des savans ; dans son territoire
« on trouve le *Fyrouzadj* en telle abondance
« qu'il en fournit à tous les autres pays. On y
« trouve aussi une espèce de terre ou de limon
« qui peut être mangé et qu'on ne rencontre
« dans aucune autre contrée. Enfin *Nisabour* est
« le plus beau des pays que Dieu a créés.

« C'est de *Nisabour* que partirent les *Ghouzz*
« qui attaquèrent le sultan *Sandjar*, fils de *Ma-*
« *lek-Chah* le Selgioukide ; ce prince fut battu,
« fait prisonnier et amené, avec ses troupes
« vaincues, à *Nisabour*, l'an 542 de l'hégire
« (1147 de l'ère chrétienne). »

---

65 La ville de *Bekhraz* ou *Bakhraz* est placée par *el-Bakouy*, dans le 4e climat. Il en donne la notice suivante :

« *Bakhraz* est une petite ville du Khorassan ;
« elle est la patrie d'*Abou-l-Houssayn-Aly* sur-
« nommé *el-Bakhrazy*, qui fut célèbre par ses
« poésies et l'étendue de son mérite littéraire.

« Elle a vu naître aussi le cheykh *Seyf ed-dyn*
« *el-Soufy* qui fut célèbre par sa piété, et qui
« mourut l'an 655 de l'hégire (1257 de l'ère
« chrétienne). »

---

66 La ville de *Rey* est placée par *el-Bakouy* à la longitude de 86 degrés 20 minutes, et à la latitude de 35 degrés 35 minutes, dans le 4e climat.

Je joindrai ici la notice qu'il donne de cette ville :

« *El-Rey* est une ville célèbre parmi les prin-
« cipales du pays, et elle en est la plus remarqua-
« ble ; elle abonde en productions et en toutes
« sortes de richesses ; sa construction est an-
« cienne ; son fondateur est *Houchendj* qui ré-
« gna après *Kayoumarath*; c'est une des plus
« belles villes de la terre, et elle est la capitale
« du Khorassan.

« A côté de cette ville est une montagne
« chauve et sur laquelle il n'y a aucune végé-
« tation : on appelle cette montagne *Thabrak*;
« on dit qu'elle renferme une mine d'or qui a été
« abandonnée parce que le produit n'en égalait
« pas la dépense. Autour de la ville il y a des

« retraites cachées sous la terre, dans lesquelles
« les habitans enfouissent leurs richesses lorsque
« des armées ennemies se répandent dans le
« pays; aussi on y découvre encore fréquem-
« ment des trésors; l'air y est bon et les fruits
« abondans; son territoire produit une espèce
« de raisin qu'on appelle *Malahy*, dont les grap-
« pes pèsent jusqu'à cent rotles.

« Mais la plus grande gloire d'*el-Rey* est d'être
« la patrie d'un grand nombre de personnages
« que leur mérite a rendus célèbres. Le plus re-
« marquable est l'excellent imam *Fakhr ed-dyn*
« *el-Razy*, *Abou-Abd-allah Mokammed*, fils
« d'*Omar el-Razy;* il fut l'un de ces imams que,
« suivant la tradition, Dieu envoie chaque siè-
« cle pour rétablir la foi et la religion. Cette
« tradition a été révélée par *Abou-l-QassemAly*,
« fils d'*el-Houssayn ben el-Asaker*, auquel elle
« avait été transmise par *Abou-Horayrah* qui la
« tenait lui-même du prophète.

« Le sixième de ces imams fut *Fahkr ed-dyn*
« *el-Razy* qui mourut l'an 606 de l'hégire (1209
« de l'ère chrétienne). »

J'ajouterai que le titre d'*el-Razy* signifie natif
de la ville de *Rey*. C'est de là que vient le surnom

du célèbre médecin que nous connaissons sous le nom de *Rhazes*.

---

67 La ville de *Herat* ou *Herah*, en Perse, ne doit pas être confondue avec celle de *Hirah*, en Mésopotamie, dont j'ai fait mention à la note 38, page 222 du 2e volume de cet ouvrage.

Herat est placée par *el-Bakouy* dans le 4e climat, à la longitude de 94 degrés 20 minutes, et à 34 degrés 30 minutes de latitude. Il en donne la notice suivante :

« *Herah*, grande ville du nombre de celles du « Khorassan; il n'y a point de ville mieux bâtie « et plus agréable; elle a un grand nombre de « jardins et des eaux excellentes. *Iskander* « (Alexandre) est son fondateur; on y a construit « des abris contre les vents, car les ouragans « n'y sont pas moins fréquens que les eaux; « c'est là qu'on fabrique des vases de cuivre « damasquinés en argent qu'on recherche dans « tous les autres pays. *Herah* n'a pas cessé d'être « un pays favorisé de Dieu, jusqu'à ce que les « Tartares fussent venus la saccager et la traiter « comme ils avaient traité les autres villes. »

---

68 Voyez, ci-dessus, les notes 3 et 4, page 159 et suivantes du deuxième volume de cet ouvrage.

---

69 Le nom propre d'*Ata-Allah* est formé du nom de Dieu (*Allah*) et de la racine arabe *ata* qui veut dire *donner;* il a absolument la même signification que celle d'*Hebat-Allah* que nous avons vu ci-dessus (page XII de l'*Avis préliminaire*, 1[er] volume) avoir été porté par le cheykh *el-Mohdy* dans les premières années de sa jeunesse.

L'un et l'autre répondent aux noms propres Θεοδῶρος (Théodore), Θεοδώσιος (Théodose), Δο-ρώθεος (Dorothée), Δοσίθεος (Dosithée), en grec; *Deodatus* en latin, *Dieudonné* en français, *Khodadad* en persan, etc.

Le nom d'*Ata-Allah* a été porté par plusieurs personnages célèbres parmi les musulmans, tels sont *Tag-eddyn Mohammed*, *ben-Ahmed ben-Ata-Allah*, natif d'Alexandrie, plus connu sous le nom d'*el-Chadih*, mort au Kaire l'an 709 de l'hégire; *Seyd Ahmed ben-Ata-Allah* surnommé *el-Krymy; Ouassel ben-Ata-Allah*, etc.»

---

70 La ville de *Samarqand* est placée par *el-Bakouy* dans le 5e climat, à la longitude de 98 degrés 20 minutes, et à la latitude de 40 degrés 5 minutes. Il en donne la notice suivante :

« *Samarqand*, ville célèbre du *Maouar-en-« nahar*, la capitale du *Soghd* (la Sogdiane); on « dit que le premier qui y régna fut *Kay-kaous*. « Il n'y a pas sur la face de la terre de ville plus « riche et plus florissante; il y a dans son terri-« toire une montagne qui renferme une caverne « où l'eau s'infiltre en été et se change en pierre : « on brûle cette pierre en hiver.

« Elle est la patrie du célèbre imam *Rokn-ed-« dyn el-Amidy*, qui fut la merveille de son « temps, et qui mourut l'an 610 de l'hégire « (1213 de l'ère chrétienne). »

---

71 Voyez sur l'usage de cette expression de politesse affectueuse, *frère de mon père*, l'emploi d'une expression de même nature, ci-dessus, note 34 page 196 du premier volume.

---

72 Voyez, ci-dessus, la note 59 de ce volume.

---

73 On sait que les musulmans ne se servent pas de cloches pour appeler le peuple à leurs mosquées ; ils emploient à cet usage la voix des chantres ou crieurs religieux qu'ils nomment *mouezzins*.

Ces crieurs font entendre leurs cris solennels du haut des minarets de chaque mosquée cinq fois par jour, et invitent les musulmans à la prière par la répétition de la formule suivante qui se nomme *ezzan*, d'où ils ont reçu le titre de *mouezzin*.

« Dieu est grand ! Dieu est grand ! J'atteste « qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ! J'atteste « que Mahomet est l'apôtre de Dieu ! J'atteste « qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ! J'atteste « que Mahomet est l'apôtre de Dieu ! A la « prière ! à la prière ! A la source du bonheur ! »

A la première proclamation, c'est-à-dire à celle de l'aurore, le *mouezzin* ajoute :

« Allons ! la prière vaut mieux que le som- « meil ! La prière vaut mieux que le sommeil ! »

La proclamation de la prière se fait six fois le jour sacré du vendredi, et cette sixième annonce a lieu deux heures avant la prière de midi (*salat ed-dohor*).

Les minarets dominent sur toutes les terrasses des maisons où souvent se tiennent les femmes, et comme elles pourraient alors être vues par les *mouezzins* qui font le tour de leurs galeries en criant, on les choisit ordinairement aveugles; ils poussent leur cri avec une voix perçante dont ils augmentent le volume en formant de leurs deux mains une espèce d'entonnoir ou de porte-voix.

Leurs cris retentissans et leur cécité ont peut-être donné origine du temps des croisades à notre vieille expression proverbiale *crier comme un aveugle.* Ces cris des mouezzins répétant de toute la force de leur voix ces mots : *la ilah illa Allah* (il n'y a point d'autre Dieu que Dieu), ont encore fourni aux Espagnols une locution empruntée des Maures, que je retrouve dans *Cervantes:*

« En esto llegaron corriendo con grita, *lililies*,
« y algazara los de las libreas, adonde don Qui-
« jote de la Mancha suspenso y atónito estaba. »
(*D. Qui.*, *part.* 2, *lib. VIII*, *cap. LXI.*)

---

74 On remarque que c'est le khalyfe *el-Oualyd ebn Abd el-Melek*, *ebn-Merouân* qui fit construire le premier ces tours élevées nommées

minarets, qui sont maintenant une partie essentielle de toutes les mosquées.

Ce khalyfe, sixième de la race des Ommiades, monta sur le trône l'an 86 de l'hégire (705 de l'ère chrétienne).

Ces tours sont très élevées, ont plusieurs étages dont chacun offre une galerie saillante tout autour en dehors, et c'est de là que le mouezzin fait entendre sa voix.

Je dois ajouter ici que le mot *minaret*, que donnent à ces tours tous les voyageurs, n'est pas employé en Égypte dans cette acception particulière, car il signifie uniquement un *fanal*, une *tour destinée à éclairer de loin:* les tours des mosquées portent en Égypte le nom de *madenéh*.

---

75 Le titre de *mollah* est celui du chef de la hiérarchie ecclésiastique dans chaque ville.

---

76 Les Orientaux croient que parmi les noms les uns sont heureux, les autres malheureux: les noms propres chez eux sont toujours significatifs, et non des sons dépourvus de sens

comme la plupart des nôtres; aussi ils attachent une grande importance à bien choisir les noms qui sont imposés, et ils en changent même en diverses circonstances.

Un des exemples de la fatalité qu'ils attribuent aux noms se peut tirer de l'histoire de *Malek el-Afdal* dont le nom propre était *Nour-ed-dyn Aly*.

Ce prince, l'aîné des dix-sept fils qu'avait laissés le grand Saladin, avait eu en partage les royaumes de Damas, de Jérusalem et de la Basse-Syrie; mais il fut bientôt dépouillé de ses états par son frère *Othman*, surnommé *Malek el-Aziz*, et par son oncle *Malek el-Adel Abou-bekr*.

Le malheureux *Malek-el-Afdal* implora alors le khalyfe Abbasside *Nasser* (défenseur, protecteur), et comme il était bon poète il adressa sa supplique dans les vers suivans qui ont été conservés jusqu'à nous.

« Le Prophète de Dieu, l'Apôtre musulman
« Dans la tombe venait à peine de descendre;
« Déjà la trahison d'Abou-bekr et d'Othman
« Chassait du trône Aly, du prophète le gendre,
« A sa *Fatime* uni par l'amour le plus tendre....

« Aly de *Mahomet* le premier partisan,
« Qui le premier eut le bonheur d'entendre
« De sa bouche sacrée émaner le Koran,
« Qui le premier s'armant pour le défendre,
« Pour lui versa les flots de son généreux sang.

« De son droit légitime Aly vit l'héritage
« Passer aux mains d'un Khalyfe illégal...
« Quel est donc de ce nom le talisman fatal?
« Ce nom de sinistre présage,
« Est-il donc du malheur l'inévitable gage?

« Moi, je me nomme Aly de même, je suis roi:
« Je tiens mes droits de *Saladin* mon père:
« Abou-bekr est mon oncle, Othman, mon propre frère;
« De même ils ont conspiré contre moi,
« Du trône ils m'ont chassé de la même manière. »

La requête fut favorablement accueillie par le khalyfe *Nasser* qui se piquait aussi de quelque talent en poésie, et qui lui répondit à son tour par les vers qu'on va lire:

« Si le Khalyfe Aly vit deux usurpateurs
« Impunément consommer sa ruine,
« C'est que leur crime alors eut de lâches fauteurs:
« C'est qu'alors aucuns *protecteurs*
« N'osèrent pour Aly se lever dans Médine.

« Moi, dont le nom NASSER veut dire *défenseur*,
Moi, je me lève, ALY, moi je prends ta défense!
« Si Dieu du Khalyfat m'a remis la puissance,
« C'est pour punir l'injuste et l'oppresseur,
« C'est pour venger les droits et l'innocence. »

---

77 El-Bakouy, géographe arabe, que j'ai plusieurs fois cité ci-dessus, nous donne les détails suivans sur l'origine de la famille des Barmekides :

« On voyait, dit-il, à *Balkh*, près du fleuve « *Gyhoun* (l'Oxus), un vaste temple d'idoles « nommé *él-Noubehar*, qui avait cent coudées « de longueur dans sa façade et plus de cent « d'élévation; il était autrefois confié à la garde « d'une famille connue sous le nom de *Barme-* « *kides :* les rois de la Chine et de l'Inde ve- « naient y adorer l'idole et baiser la main du « Barmekide.

« Ce Barmekide commandait dans le pays, et « un Barmekide succéda à un autre jusqu'à la « conquête du *Khorassan* du temps d'*Othman* « *ben-Affân ;* alors la garde du temple passa à « *Barmek ben-Khaled* qui entra dans l'islamisme « et se rendit auprès d'*Othman.* »

---

78 Parmi les causes qu'on assigne à la disgrace de la famille des Barmékides, je rapporterai ici celle qui passe le plus généralement pour en avoir été le principal motif.

Le Fattimite *Yahia*, de la famille de *Hassan*, fils d'*Aly*, avait été proclamé khalyfe dans les pays de *Giorgian* et de *Dilem*. *Faddel* avait obligé ce prince à reconnaître l'autorité des khalyfes de la maison d'*Abbas*, et à se rendre lui-même avec soumission à la cour de *Haroun el-Rachyd*, à Bagdad.

Haroun fit d'abord un bon accueil à *Yahia el-Fatemy*; mais, ne pouvant cesser de voir en lui un compétiteur dont les prétentions subsistaient toujours dans la famille des Alides contre celle des Abbassides, il prit bientôt la résolution de faire périr *Yahia*, et chargea de cette exécution son vizir et son favori *Giafar*, frère de *Faddel*.

Le malheureux *Yahia* eut connaissance du sort fatal qui lui était destiné, et dit un jour à *Giafar* : « Crains le Dieu très haut, et garde-toi « d'être du nombre de ceux qui au jour du ju- « gement trouveront un ennemi dans le Pro- « phète, et sur lesquels il vengera le sang de ses

« descendans dont leurs mains se seront teintes;
« tu sais que je n'ai rien fait qui mérite la mort,
« et que je suis venu ici sur la parole du khalyfe
« et sur celle de *Faddel* ton frère. »

Touché de ces paroles, *Giafar* épargna la vie de *Yahia*, et ne lui fit éprouver que de bons traitemens ; mais on dit que le khalyfe, instruit de ces circonstances, s'écria : « Que Dieu puisse « frapper ma tête, ô *Giafar*, si je ne fais pas « tomber la tienne ! »

En effet, peu de temps après, *Giafar* fut mis à mort par l'ordre de *Haroun*; *Faddel*, ses autres frères, son père *Yahia ben-Khaled*, et toute la famille entière des Barmékides furent jetés au fond d'une prison, où la plupart finirent leurs jours misérablement.

---

79 *Al-Mâmoun Abou-l-Abbas Abd-allah*, fils de *Haroun el-Rachyd*, fut le septième khalyfe abbasside; il naquit l'an 170 de l'hégire (786 de l'ère chrétienne), et succéda l'an 198 (813) à son frère *él-Amyn Mohammed*.

La mémoire d'*al-Mâmoun* sera toujours chère aux sciences et aux lettres qu'il aima et qu'il

protégea d'une manière efficace, et dont il favorisa les progrès et l'avancement par tout son pouvoir, et par des dépenses extraordinaires.

Ce khalyfe régna vingt ans et huit mois, et mourut d'une fièvre aiguë, auprès du fleuve *Bedendoun*, à l'âge de 48 ans, l'an de l'hégire 218 (833 de l'ère chrétienne).

---

80 Ce fut le vizir *Faddel ben-Sahal* qui conseilla à son maître, *al-Mâmoun*, de choisir dans la maison d'Aly son successeur au khalyfat. Voyant les membres de cette famille puissante s'agiter de toutes parts et attirer les peuples dans leur parti, il crut que le seul moyen de les apaiser et d'acheter la tranquillité du khalyfe pendant son règne, était de leur assurer le khalyfat après lui, et de mettre par là un frein à leurs prétentions et à leur rivalité.

Mais ce conseil, qui fut suivi par *al-Mâmoun*, coûta la vie à son auteur. Les Abbassides, irrités de cette translation du khalyfat hors de leur maison, formèrent dès-lors le dessein de s'en venger par l'assassinat de *Faddel*.

C'est ce qu'ils exécutèrent dans la ville de

Serkes, l'an de l'hégire 202 (817 de l'ère chrétienne), et l'imâm fattimite *Rizza*, que *Faddel* avait fait élire pour succéder à *al-Mamoun*, mourut lui-même l'année suivante.

---

81 *El-Amyn*, fils et successeur du khalyfe *Haroun el-Rachyd*, monta sur le trône, à la mort de son père, l'an 193 de l'hégire (809 de l'ère chrétienne); il mourut l'an 198 (813).

---

82 Je joindrai ici un trait remarquable de la libéralité de *Faddel ben-Yahia*, raconté par *Mondir ben-Moghairah* :

« J'étais, dit-il, tombé dans une profonde mi-« sère, et je quittai Damas, ma patrie, pour « venir à Bagdad, avec mes enfans et mon vieux « père, dans le temps que *Faddel* le Barmékide « jouissait de la plus grande faveur auprès du « khalyfe *Haroun el-Rachyd*. A mon arrivée, je « plaçai mes enfans et mon père à la porte de « la grande mosquée, et je parcourus la ville « pour chercher fortune.

« Je vis, à la porte d'un palais magnifique, « un rassemblement de personnages distingués,

« qui me semblèrent se réunir pour une fête ou « pour un festin : la faim qui me pressait me porta « à me mêler dans la foule. La porte du palais « s'ouvrit, et j'entrai avec eux jusque dans la salle « du repas.

« Chacun des convives se mit à table, et je « n'hésitai pas à m'y placer moi-même. Je me « hasardai cependant à demander à celui qui « était auprès de moi le nom du maître de ce « palais, et il me répondit qu'il se nommait « *Faddel* le Barmékide.

« Ma question me faisait évidemment re-« connaître pour étranger ; cependant on ne « laissa pas de me souffrir avec les autres à la « table du festin, et de me présenter une assiette « d'or, comme à tous les convives. Je reçus de « même, après le repas, deux sachets de par-« fums que chacun devait emporter avec l'as-« siette d'or.

« On se sépara, et je me dirigeais vers la « porte lorsque je fus arrêté par un des esclaves « de la maison. Je crus d'abord qu'on voulait « me faire restituer ce que j'emportais; mais « l'esclave me dit seulement que *Faddel*, son « maître, voulait me parler.

« Je me rendis à cette invitation, et *Faddel* « me dit que, m'ayant reconnu pour étranger, sa « curiosité l e portait à apprendre de moi quel- « les aventures m'avaient conduit dans sa maison.

« Je lui fis donc le détail de mon arrivée à « Bagdad ; mais il voulut de plus connaître « toute ma vie passée, et je déroulai devant lui « tout le tissu de mes longues infortunes.

« *Faddel* parut touché, et après avoir donné « quelques ordres à voix basse à un des gens « de sa maison, il me pria de rester avec lui, et « de lui accorder ma conversation pendant le « reste de la journée.

« Je cédai à ses instances, mais, quand je vis « la nuit approcher, je demandai à mon interlo- « cuteur la permission d'aller savoir des nou- « velles de ma famille que j'avais laissée à la « porte de la mosquée. *Ils sont à la porte de « Dieu*, me répondit Faddel, *sous une telle garde « ils n'ont rien à craindre*. Puis il continua sa « conversation, et voulut que je restasse dans « son palais jusqu'au lendemain.

« Quand le jour fut venu, un esclave fut « chargé de me conduire auprès de mon père et de mes enfans. Mon conducteur, au lieu de

« me mener à la mosquée, m'introduisit dans « une belle maison bien meublée, dont j'appris « que j'étais le propriétaire, et où je retrouvai, « revêtus d'habits neufs, mon père et mes enfans « qui me dirent y avoir été conduits la veille « par les soins généreux de *Faddel.* »

---

[83] Le nom propre *Yahia*, assez fréquent dans l'Orient, est celui sous lequel les musulmans connaissent saint Jean-Baptiste, pour lequel ils ont une grande vénération, et auquel ils attribuent les titres de *aâssem* et de *maâssoum*, qui signifient *exempt de péché.* Il est parlé de ce saint personnage comme d'un grand prophète dans le troisième chapitre du Koran. Les chrétiens orientaux lui donnent le nom de *Mar-Yohannâ* ou de *Mar-Hannâ.*

---

[84] Un poète célèbre, *Mohammed el-Demechqy*, raconte le trait suivant sur *Faddel ben-Yahia* et sa famille :

« Je me trouvai, dit-il, un jour avec *Faddel* « pendant qu'on lui récitait plusieurs pièces de « vers, qui lui avaient été présentées à l'occasion

« de la naissance de son fils. *Faddel*, peu satis-
« fait de ces compositions, me demanda si je ne
« pourrais pas m'essayer aussi sur le même su-
« jet. Je m'en occupai pour lui obéir, et la pièce
« de vers que je lui présentai lui plut tellement
« qu'il me fit présent de dix mille dynars.

« Mon bienfaiteur encourut par la suite la
« disgrace du khalyfe, et, long-temps après sa
« chute, j'entrai un jour dans un bain public.
« Le maître baigneur chargea de me servir un
« jeune garçon assez bien fait, et, tout en me
« baignant, je ne sais par quelle fantaisie les vers
« que j'avais composés sur la naissance du fils
« de *Faddel* me revinrent dans l'esprit; je les
« chantais à haute voix, quand tout-à-coup le
« jeune garçon qui me servait tomba par terre
« sans connaissance: il se releva quelques instans
« après, et prit aussitôt la fuite.

« Étonné, je sortis du bain, et je reprochai au
« maître baigneur de m'avoir donné, pour mon
« service de bain, un épileptique.

« Le maître baigneur me jura qu'il n'avait ja-
« mais reconnu cette maladie dans son domes-
« tique, qu'il fit venir en sa présence.

« Celui-ci, qui me parut revenu de son trou-

« ble, me demanda si je connaissais l'auteur des « vers que je venais de réciter; *c'est moi-même*, « lui dis-je. — Hé bien, me répondit-il, vous « vous nommez *Mohammed el-Demechqy*, vous « avez composé ces vers pour la naissance du fils « de *Faddel* le Barmékide : je suis moi-même ce « fils de *Faddel*; ces vers m'ont rappelé ma « fortune passée, mon cœur s'est serré subite- « ment, et je suis tombé accablé par la douleur. »

« Je fus ému de compassion en voyant réduit « à ce degré de misère le fils du bienfaiteur à qui « je devais toute ma fortune. — Je suis vieux, « lui dis-je, et je n'ai point d'héritiers, fils de « *Faddel*, venez avec moi devant le qady, je veux « faire dresser un acte par lequel je vous adop- « terai, et je vous laisserai tous mes biens après « ma mort. »

« Mais le jeune Barmékide me répondit en « pleurant : « *A Dieu ne plaise que je reprenne « une seule obole de ce que mon père vous a « donné!* » Toutes mes instances furent inutiles, « et je ne pus lui faire accepter la moindre « marque de ma reconnaissance envers son « père. »

85 *Faddel ben-Sahal* a laissé un livre d'astrologie judiciaire intitulé *Ekhtiarât*, c'est-à-dire, *Élections* ou *Jugemens qui se forment sur l'horoscope*.

---

86 Voyez ci-dessus la note 37, page 201 du 1er volume de cet ouvrage.

---

87 Voyez ci-dessus la note 61 de ce volume.

---

88 Voyez ci-dessus la note 81, page 268 de ce volume.

---

89 *Thaher ben-Houssayn* (dont le nom se trouve ci-dessus, page 159 du texte de ce volume, altéré par une erreur typographique en celui de *Thaher ben-Hous Sayn*) était petit-fils de *Massab* : nommé gouverneur du Khorassan par *al-Mâmoun*, il ne tarda pas à s'y déclarer indépendant du khalyfe. La principauté qu'il fonda ainsi passa à sa postérité, qui régna après lui sous le nom de dynastie des *Thaheriens*.

Thaher fut surnommé *Dou-l-yéminein* (l'am-

bidextre), parce qu'il se servait également bien de la main droite et de la main gauche.

Ce prince mourut l'an 256 de l'hégire (870 de l'ère chrétienne), après avoir régné seulement un an et demi.

---

90 Voyez ci-dessus la note 60 de ce volume.

---

91 *Faddel ben-Sahal* était dans la quarante-huitième année de son âge, et prenait un bain dans sa maison lorsque les assassins, qui avaient été apostés pour lui ôter la vie, parvinrent jusqu'à lui, et le massacrèrent dans le bain même.

Lorsque le khalyfe *al-Mâmoun* eut appris la mort de son ancien vizir, il envoya l'ordre à la mère de *Faddel* de lui adresser tous les papiers qui seraient en sa possession, et qui pourraient concerner soit les affaires de l'État, soit la personne du prince. La mère de *Faddel* fit parvenir au khalyfe un coffret qu'elle avait trouvé fermé et soigneusement scellé du cachet du vizir.

Al-Mâmoun fit sur-le-champ ouvrir ce coffret devant lui; mais on n'y trouva qu'un rouleau de

papier de soie, sur lequel étaient inscrits ces mots en caractères d'or :

« Voici l'horoscope de *Faddel ben-Sahal*, et « ce qu'il a découvert lui-même, par les observa- « tions des astres, sur sa destinée : Il vivra qua- « rante-huit ans, et il perdra la vie entre le feu « et l'eau. »

Il redoutait en conséquence la fatale influence de l'année 202 de l'hégire, qui devait être l'époque de sa mort ; et ce qui fit le plus admirer sa science astrologique, c'est qu'il fut réellement tué dans son bain *entre le feu et l'eau*, comme il l'avait prédit dans son horoscope.

---

92 Voyez ci-dessus la note 25, page 214 de ce volume.

---

93 Voyez ci-dessus la note 24, page 182 du 1er volume de cet ouvrage. 10,000 dynars valaient à-peu-près 120,000 francs ou 150,000 francs de notre monnaie.

---

94 Les fenêtres des maisons de l'Orient ne

sont que bien rarement fermées par des vitrages: la chaleur du climat y fait naître le besoin de faciliter continuellement le renouvellement de l'air intérieur ; ainsi les fenêtres n'ont ordinairement d'autre fermeture que des treillages en bois faits très artistement, et qui laissent circuler l'air, en interceptant la vue de dehors en dedans, de manière que ceux qui sont dans l'intérieur peuvent voir au dehors sans être aperçus; ces fenêtres grillées sont souvent percées par des ouvertures d'environ un pied carré, garnies d'un guichet également en treillage.

---

95 On sait que le mot *qady* signifie proprement *juge*. Chaque province de l'Égypte avait son qady particulier; celui du Kaire portait le titre de *qady-l-asker* (juge d'armée), parce que son autorité s'exerçait sur la capitale du gouvernement militaire que le sultan Sélim avait confié aux mamlouks.

Le qady du Kaire était envoyé directement de Constantinople et immédiatement nommé par le sultan lui-même. Il était le chef supérieur de la justice en Égypte, et prenait aussi le

titre de *qady-l-qodât* (juge des juges), parce que tous les *qadys* particuliers de l'Égypte ressortissaient de son tribunal ; ses décisions étaient sans appel et sur-le-champ mises à exécution.

On a pu voir ci-dessus, note 46, page 238 du second volume de cet ouvrage, les noms, titres et surnoms du qady en exercice pendant l'expédition d'Égypte.

---

96 Le *Moristan* est un hôpital du Kaire, dans lequel on renferme les fous, et qui a servi quelquefois à des détentions arbitraires de personnes non aliénées. Cet établissement est accompagné d'une très-belle mosquée : l'un et l'autre ont eu pour fondateur le sultan mamlouk *el-Malek el-Nasser, Mohammed ebn-Qalaoun*, frère et successeur d'*el-Malek el-Achraf.*

---

97 Ces aventures ont été rédigées par *Abd-errahmân el-Iskanderâny*, et elles forment la seconde partie du manuscrit dont j'ai traduit les *dix Soirées malheureuses*. Voyez ci-après la note 99, page 279 de ce volume.

---

98 L'art de *conter des histoires* est une profession au Kaire : comme il n'existe aucun journal politique ou littéraire, chaque café y a son *conteur d'histoires*, désigné par les noms de *hikaouaty*, de *hadyth* et de *raouy*. Cependant cette dernière dénomination est plus particulièrement donnée aux improvisateurs qui y déclament des vers. Quelquefois les histoires qui sont ainsi contées dans les cafés, ne sont autre chose que quelques-unes de celles qui composent le vaste recueil des *Mille et une nuits*, quelquefois ce sont des pièces d'éloquence; et je crois que les divers ouvrages qui nous sont connus sous le titre de *Meqamât* n'ont pas eu d'autre origine.

---

99 Le recueil des narrations dont il est ici question, et dont il a été déjà fait mention ci-dessus, page 183 du texte et note 97, forme une seconde partie des *Contes d'Abd-errahmân*, de la même étendue que celle que je publie en ce moment; elle est intitulée : les *Séances du Moristan, ou les Révélations de l'Hôpital des fous du Kaire, recueillies par Abd-errahmân el-Iskanderâny*. J'en ai terminé la traduction, qui ne

tardera pas à être mise sous presse, si celle-ci reçoit quelque encouragement de l'indulgence du public.

---

[100] Le mois de *Chaaban* est le huitième mois de l'année lunaire des musulmans, et n'a que 29 jours.

L'année 1197 de l'hégire a commencé le samedi 7 décembre de l'an 1782 de l'ère chrétienne, et a fini le mercredi 25 novembre de l'an 1783.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

La lithographie qui est placée après l'*Avis préliminaire* du premier volume, est le *fac simile* du titre du manuscrit dont la lecture et la traduction se trouvent à l'avant-dernière page de ce même avis.

Le portrait du *cheykh el-Mohdy*, qui sert de frontispice au premier volume, a été dessiné au Kaire par le P. *Gaëtano*, supérieur du couvent de la Propagande en cette ville ; je dois à son amitié une collection complète de costumes et portraits dessinés par lui, et dont j'ai donné une partie dans le grand ouvrage de la *Description de l'Égypte* (*pl.* K, *v.* II, *état moderne*).

AVIS ESSENTIEL DE L'ÉDITEUR.

Je sais que la mode a supprimé les *errata* : cette mode peut être agréable à la vanité, qui évite ainsi d'être blessée par l'aveu des *fautes*; mais, à coup sûr, et l'auteur et le lecteur en souffrent, et on aurait beaucoup mieux fait de supprimer *les fautes* elles-mêmes. Chacun y gagnerait certainement.

Cependant il est presque impossible de réaliser cette dernière hypothèse; car j'ai trouvé *des fautes*, même dans les ouvrages annoncés un peu vaniteusement comme n'en ayant aucune.

La célérité à laquelle l'impression de cet ouvrage a été forcée, par le rapprochement de l'époque à laquelle il devait paraître, doit bien faire présumer que quelques fautes s'y sont glissées malgré tous les soins. J'avouerai franchement ici les seules qui aient quelque importance : il dépendra du public qu'elles se trouvent corrigées dans une seconde édition.

TOME PREMIER.

Page 27, *ligne dernière*, *lisez* devoir.
— 32, — 13, — essaya.
— 61, — 10, *supprimez* des.

Page 67,	*ligne* 2,	*lisez* ces.
— 144,	— 17,	— au 11.
— *idem*,	— 19,	— au 21.
— 163,	— 20,	— islamisme.
— 173,	— 24,	— *Tahmourasp.*
— 199,	— 5,	— peut.
— 202,	— 4,	— barmékide.
— *idem*,	— 13,	— *b-illah.*
— 206;	— 3,	— il le.

TOME SECOND.

— 36,	— 24,	— une vengeance.
— 117,	— 13,	— à cette jouissance.
— 144,	— 14,	— commandant.
— 156,	— 21,	— debout.
— 166,	— 6,	— lions.
— 169,	— 15,	— *état moderne.*
— 174,	— 13,	— Hasselquist.
— 178,	— 10,	— OU LE GUERRIER.
— 181,	— 1, 13, 19,	— *Kaf.*
— 186,	— 17,	— *Mansourah.*
— 187,	— 4,	— *el-Bakouy.*
— 223,	— 14,	— Ancyre.
— 256,	— 10,	— *el-bahareyn.*

TOME TROISIÈME.

— 52,	— 5,	— quel que soit le vil prix.

TABLE
DU TROISIÈME VOLUME.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME
DES DIX SOIRÉES MALHEUREUSES.

